

britanniques

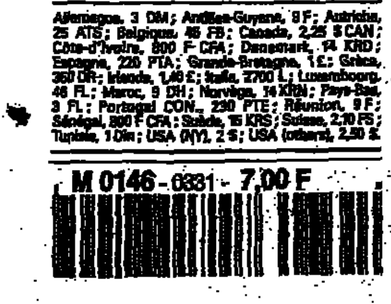
« vache folle »

experts scientifiques

L'hebdomadaire allemand « Die Zeit » change de propriétaire

mania » totalise

dollars chez Sotheby's



Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15918 – 7 F — DIMANCHE 31 MARS - LUNDI 1er AVRIL 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement renforce son contrôle sur les caisses de Sécurité sociale

LE GOUVERNEMENT a transmis au Parlement et aux partenaires sociaux, vendredi 29 mars, le projet d'ordonnance sur l'organisation et la gestion des caisses de Sécurité sociale. Les deux autres ordonnances (médecine de ville, hôpital) leur seront soumises dans quelques jours, les trois textes devant être approuvés par le conseil des ministres du 24 avril. Les caisses nationales (maladie, retraite) passeront un *« contrat d'objectifs et de gestion »* avec l'Etat. En contrepartie d'un allègement de sa tutelle, les organismes s'engageront à améliorer le service rendu aux assurés et à respecter le taux d'évolution des dépenses voté par le Parlement. Les élections à la « Sécu » sont supprimées et les conseils d'administration compteront désormais autant de représentants des employeurs que des salariés.

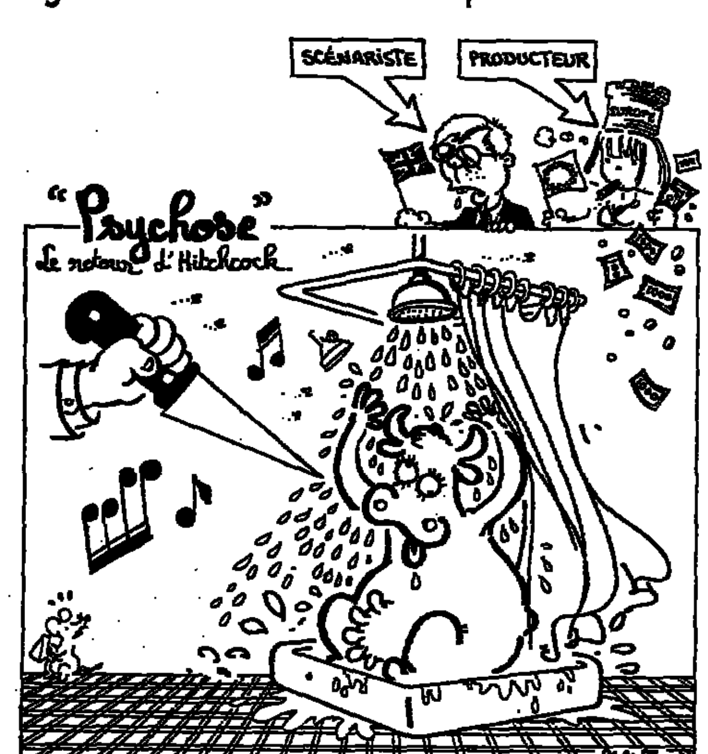
Lire page 24

La Grande-Bretagne est disposée à abattre près de 3 millions de bovins en quatre ans

Le ministre français de l'agriculture en évalue le coût à plusieurs dizaines de milliards de francs

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, estime que la crise de la « vache folle » coûtera à l'Europe « quelques dizaines de milliards de francs ». Les quinze chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne ont réaffirmé, vendredi 29 mars à Turin, que la crise dite de la *« vache folle »* est une affaire européenne, qui sera traitée au niveau communautaire et, notamment, lors de la réunion des ministres de l'agriculture lundi 1er avril à Luxembourg.

Philippe Vasseur qualifie ce conseil agricole de *« capital »* et explique que les décisions à en attendre dépendront largement des données scientifiques qui seront communiquées. *« Tant que toutes les données scientifiques ne seront pas acquises*, explique-t-il, *nous ne pourrons pas nous prononcer sur les questions essentielles »*, la durée de l'embargo décidé sur le bœuf et l'ampleur du programme d'abattage nécessaire en Grande-Bretagne. A Turin, Jacques Chirac a accusé la presse d'*« irresponsabilité »* dans cette affaire.



Londres a annoncé, vendredi, des opérations d'abattage qui pourraient porter sur quelque 700 000 têtes par an durant quatre ans. Il est déjà acquis – et cela été réaffirmé à Turin – qu'une partie de ce programme sera financé par l'Union européenne. Mais peut-être faudra-t-il aller plus loin. *« Si les scientifiques disaient que la seule solution*, assure Philippe Vasseur, *est d'abattre tout le cheptel britannique, j'y serais pour ma part prêt »*, même si, pour l'heure, aucune donnée scientifique ne permet de dire qu'il faille en arriver là.

A Turin, les Quinze ont donné le coup d'envoi des négociations pour la révision du traité de Maastricht, qui se dérouleront pendant un an, au moins, dans le cadre d'une conférence intergouvernementale (CIG). Aux objectifs institutionnels de la CIG, ils en ont ajouté un autre : l'obligation de prendre en compte le malaise social qu'éprouvent les Européens à l'heure de la mondialisation de l'économie.

Lire pages 2 et 24

■ L'enquête à Roubaix

Les enquêteurs continuent de privilégier la piste du banditisme à propos du fait divers de Roubaix au cours duquel cinq malfaiteurs ont été tués. p. 9

■ Des précisions sur le service national

Si la conscription est abandonnée, les jeunes nés en 1978 et avant seront incorporés jusqu'en 2002. p. 8

■ Offensive à Eurotunnel

Les actionnaires minoritaires demandent à l'Etat d'empêcher les banques de mettre la main sur le tunnel. p. 13

■ Succession à l'UDF

Une page de l'action politique de Valéry Giscard d'Estaing sera tournée dimanche avec l'élection du nouveau président du mouvement. p. 10

■ Les J.O. ont 100 ans

Les Jeux olympiques et leur utopie ont réussi à survivre à un XXe siècle meurtrier pour les chimères. p. 11

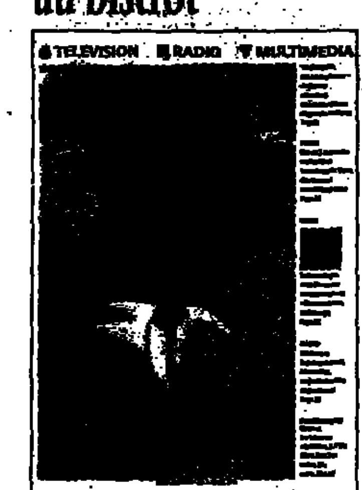
■ La collection Loewy en vente

Les trois cents volumes de la bibliothèque personnelle du bibliophile décédé en 1995 sont dispersés. p. 21

■ Jacques Toubon au « Grand Jury »

Le garde des sceaux est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 31 mars à partir de 18 h 30.

▼ Internet au bistrot



LES CYBERCAFÉS sont nés. La France en recense déjà 80, dont 15 à Paris. Xavier de Moulins-Beaufort enquête sur ces lieux étranges, à la fois salons de thé et temples de la connexion au réseau des réseaux, qui permettent pour quelques dizaines de francs de naviguer sur Internet, un sandwich dans une main, une souris dans l'autre.

Notre cahier spécial « Télévision, Radio, Multimédia » propose aussi, avec les programmes détaillés des chaînes de télévision et une sélection des programmes radio, une enquête sur l'attente des arabophones de France à l'égard du paysage télévisuel. Tout plaide pour la création d'une chaîne câblée, mais rien ne vient. Seule une chaîne égyptienne est diffusée en Ile-de-France alors que 90 % du public concerné est d'origine maghrébine.

On lira aussi notre rubrique « Une image, une enquête » consacrée au travail de l'AFP en Tchétchénie, les critiques de Jacques Siclier sur les films et la vidéo, notre page « Courrier » et la chronique de Daniel Schneidermann, « La trahison du bifteck ».

Lire notre cahier « Télévision, Radio, Multimédia »

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0331 - 7,00 F

Les drôles de trophées des soldats d'Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Plusieurs dizaines de kilos de dynamite, avec détonateurs et amorces, des fusils d'assaut Kalachnikov par dizaines, des pistolets de toutes marques, quelques M 16 et même un lance-roquettes de fabrication américaine. Ce sont quelques-uns des « souvenirs » dérobés au fil des ans par les soldats israéliens dans leur casernes et rapportés ce mois-ci à Tsahal.

Directeur de la division logistique à l'état-major, le général David Benyamini, convaincu que ce qui a été rapporté ne constitue qu'une fraction de ce qui a été volé, n'est pas satisfait. Lui qui connaît le montant exact de la razzia annuelle – *« plusieurs millions de shekels... »* – espérait une bien meilleure réponse aux quatre semaines d'amnistie offertes début mars, avec force publicité, aux « chapardeurs » anonymes. *« Les citoyens possédant des équipements militaires*, avertissaient des encarts dans les journaux, *peuvent les déposer dans les stations de police. Ils n'ont pas à s'identifier, ils ne seront pas poursuivis. »* La troisième amnistie militaire de la décennie est désormais écoulée et l'armée et la police sont déterminées : *« Il est capital que nous récupérions les matériels disparus »*, insiste le général Benyamini. Et ce, pour au moins deux raisons. La première est que *« les munitions et les équipements de combat conservés comme souvenirs par beaucoup de conscrits et de réservistes peuvent tomber entre des mains indésirables. »* On se souvient qu'Ygal Amir, l'extrémiste de droite qui a assassiné Itzhak Rabin en novembre, possédait chez lui plusieurs bâtons de dynamite, des munitions et des fusils d'assaut. La police a également découvert d'impressionnants arsenaux chez plusieurs proches de l'assassin.

Dans l'esprit du général Benyamini, les *« mains indésirables »* peuvent aussi être palestiniennes. Mais nul n'ignore qu'une des principales sources du trafic est située en Israël même : le commerce entre les petits truands israéliens et certains groupes palestiniens de Gaza et d'ailleurs fleurit depuis des années. Yasser Arafat le dénonce régulièrement sans être toujours bien pris au sérieux.

Ironie de l'histoire, une grosse proportion des armes de tir emportées en trophée par les soldats – notamment les Kalachnikov qui ne sont pas officiellement en service dans Tsahal, sauf dans quelques unités d'élite opérant clandestinement au Liban ou ailleurs – ont été prises à ceux qui résistent, les armes à la main, au sud du Liban et dans les territoires palestiniens, à l'occupation militaire d'Israël. On dira que dans un pays de cinq millions et demi de citoyens où un adulte sur dix possède un permis de port d'armes réglementaire ce ne sont pas quelques pétoires de plus ou de moins qui font une grosse différence.

De fait, ce qui irrite particulièrement le général Benyamini, ce ne sont pas tant les armes et les explosifs que les autres équipements disparus. *« Franchement*, nous a déclaré cet officier supérieur, *voir tous les jours des campeurs se balader avec des sacs de couchage de l'armée, voir tous ces jeunes motocyclistes engoncés dans de superbes combinaisons thermiques kakies, cela me met en colère. Si au moins ils avaient la décence d'effacer le logo « Tsahal » imprimé dessus... »*

Patrice Claude

Le social au secours de l'économie

LORSQU'ILS s'étaient réunis à la mi-mars 1994 à Detroit, berceau de l'automobile mondial devenu symbole d'une Amérique confrontée à la crise industrielle, les ministres des finances et de l'emploi du G 7 avaient certainement le sentiment que cette « première » serait en fait une « dernière ». Ils avaient tort.

L'exercice se reproduit deux ans plus tard, à Lille cette fois, autre métropole engagée dans une lente reconversion de ses activités. C'est là que doivent se rencontrer lundi 1er et mardi 2 avril les grands argentiers des sept principaux pays industrialisés, à nouveau en présence de leurs homologues du ministère du travail, cette fois à la demande de Jacques Chirac qui en avait lancé l'idée en juin 1995, avant de faire du « mémorandum pour un nouveau modèle social européen » son nouveau cheval de bataille.

La défection, à quatre jours de la manifestation, de la plupart des ministres des finances annoncés, tendrait à démontrer le peu de crédit que ceux-ci accordent à une manifestation qui n'a guère de chances de déboucher sur des dispositions concrètes susceptibles d'atténuer un mal qui frappe actuellement 18,3 millions d'Européens (sans compter les 50 millions de personnes menacées d'exclusion) et quelque 24 millions de ressortissants des pays membres (contre 13 millions seulement en 1979).

Une autre interprétation voudrait que le G 7, au lieu de continuer sa diversification – hier en créant un G 7 spécifique sur les télécommunications ou l'environnement, aujourd'hui sur l'emploi et demain sur l'utilisation civile du nucléaire –, ne perde pas de vue son métier de base, à savoir les questions macro-économiques. Pourtant, n'en déplaise à Jacques Delors, volontiers agacé par les incessants appels à une « Europe sociale » qui lui rappellent la formule du général de Gaulle à propos des « sauts de cabris », rarement le social aura autant préoccupé les opinions publiques. Et, par ricochet, les gouvernements.

« Les hommes politiques ont fait du chômage leur étendard », admet l'un des sherpas qui a préparé la réunion de Lille, relevant les derniers plaidoyers en date en faveur du social, qu'il s'agisse de la proposition de Jacques Santer, le président de la Commission européenne, de consacrer une partie des économies budgétaires agricoles à des initiatives en faveur de l'emploi (c'était avant l'épisode de la « vache folle » qui ponctionnera cette cagnotte...) ou encore de la conférence intergouvernementale qui s'est tenue le 29 mars à Turin. Le thème de l'emploi, totalement occulté du traité de Maastricht, est opportunément réhabilité à cette occasion.

C'est qu'en l'espace de deux ans les esprits ont évolué. Chacun s'est peu à peu convaincu que les « modèles » que l'on avait tendance à mettre en opposition – anglo-saxon, allemand, suédois ou japonais – sont devenus singulièrement flous, quand ils n'ont pas failli. La globalisation des économies, inscrite dans le cadre du vaste mouvement de mondialisation, s'est accompagnée d'une globalisation des problèmes sociaux qui a contribué à atténuer les différences, derrière un contenu idéologique qui se veut, à tort, inchangé.

Serge Marti

Lire la suite page 12

Rebond de l'encours

1993	94	95	96
1 060 083	954 525	878 179	962 378*

Trois pages « placements »

NOTRE PALMARÈS des performances des sicav monétaires illustre les faibles résultats de ces placements. Paradoxe : ces rendements coïncident avec une nette progression de leur encours depuis le 1er janvier (9,59 %). Notre rubrique consacrée aux placements accorde aussi une large place à la donation-partage. Le Parlement a en effet adopté une réforme liée aux donations anticipées, applicable à partir du 1er avril. On lira aussi nos rubriques sur les marchés boursiers, l'immobilier, l'euromarché et la progression du franc par rapport au mark.

Lire pages 15, 16 et 17

Changements à Radio-France



IVAN LEVAÏ

PDG DE RADIO-FRANCE depuis novembre 1995, Michel Boyon n'aura attendu que quelques mois pour annoncer des changements. Pour *« simplifier et clarifier »* les responsabilités au sein de l'entreprise, le PDG a décidé de supprimer le poste de directeur de l'information. Ivan Levaï, qui occupait cette fonction depuis sept ans, va donc être écarté de ses responsabilités à la fin du mois de juin. Il pourrait notamment conserver la présentation quotidienne de la revue de presse de France Inter. Autre départ annoncé, celui de Pierre Bouteiller, ancien candidat à la présidence de Radio-France, qui doit abandonner la direction des programmes.

Lire page 18

SOMMET Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union européenne ont ouvert, vendredi 29 mars à Turin, la conférence intergouvernementale (CIG) pour la révision du traité de Maastricht. Le mandat donné aux négociateurs fait des questions sociales, notamment l'emploi, une priorité. ● LES QUINZE ont confirmé que la crise de la « vache folle » sera gérée au niveau communautaire. L'UE devrait notamment prendre en charge une partie du financement de l'abattage qui sera jugé nécessaire. ● LES BRITANNIQUES *présenteront* lundi aux ministres de l'agriculture européens le programme des mesures qu'ils auront adoptées. M. Major souhaite aussi obtenir la levée de l'embargo imposé par la Commission sur les exportations de bœuf britannique. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

La réforme de l'Union européenne devra inclure le volet social

La conférence intergouvernementale chargée de réformer le traité de Maastricht a été inaugurée à Turin ; les Quinze ont réaffirmé que la crise de l'élevage bovin en Grande-Bretagne sera traitée comme une affaire européenne

TURIN
de notre envoyée spéciale

Les chefs d'Etat et de gouvernement ne peuvent plus se réunir pour discuter de l'avenir de l'Europe sans faire droit aux préoccupations les plus immédiates des Européens. Il aura été essentiellement question du social et de l'emploi, vendredi 29 mars, lors du sommet de Turin qui était supposé se pencher sur *« l'architecture de l'Europe du XXIe siècle »*, comme on dit dans un jargon auquel de moins en moins de dirigeants ont désormais recours.

Il s'agissait de donner le coup d'envoi solennel des négociations pour la révision du traité de Maastricht qui se dérouleront, pendant un an au moins, dans le cadre d'une conférence intergouvernementale (CIG). Les Quinze se sont entendus, sans difficulté majeure, sur le « mandat » de ces négociations, c'est-à-dire sur la désignation de ce qu'il faut réformer pour que l'Union fonctionne mieux et soit mieux préparée à accueillir de nouveaux membres. A ces deux objectifs s'en ajoute un troisième, d'ordre social, désormais considéré, sous les pressions de plusieurs pays dont la France, comme aussi important : permettre à l'Union de répondre aux *« défis qui découlent notamment (...) de la globalisation de l'économie et de ses répercussions sur l'emploi, la compétitivité et la création d'emplois dans l'Union, du terrorisme, du trafic de drogues et de la criminalité internationale, des pressions migratoires et, enfin, des déséquilibres écologiques »*.

Les sujets sur lesquels les négociateurs devront plancher pour rendre l'Europe *« plus proche des citoyens »* se sont considérablement enrichis. *« Pour l'Union et ses Etats membres, la lutte contre le chômage constitue la tâche prioritaire »*, est-il affirmé dans le document qui servira de base à la CIG. Et si ce texte rappelle que *« l'amélioration des possibilités d'emploi nécessite (...) la mise en œuvre des critères de convergence pour la réalisation de l'Union économique et monétaire »*, il ajoute : *« Cependant une action coordonnée supplémentaire est nécessaire. (...) La CIG devrait déterminer si et de quelle manière le traité permettrait de rendre plus efficaces et de mieux coordonner les efforts des gouvernements et des partenaires sociaux. »*

Il n'y a en réalité pas d'accord entre les Quinze sur la manière dont l'emploi devra figurer dans le traité révisé : simple insertion d'une mention le présentant comme l'une des *« priorités »* de l'Union ou dispositions contraignantes. Sur ce point, comme sur tous les autres, les Quinze avaient pour mission à Turin de fixer la liste des sujets qui feront l'objet des négociations, pas de préjuger de l'issue de ces dernières. A la tête des pays nordiques, la Suède plaide, comme les sociaux-démocrates du Parlement européen (Parti des socialistes européens, PSE), pour qu'un chapitre entier du traité soit consacré à l'emploi. Cette approche est rejetée non seulement par la Grande-Bretagne, mais aussi par l'Allemagne, qui se méfie des conséquences budgétaires de toute nouvelle disposition gravée dans le marbre du traité, et par la France, comme l'a expliqué Jacques Chirac.



Le chef de l'Etat français a pu se féliciter de l'accueil que son *« mémorandum social »* a rencontré à Turin. Ce texte servira de base à la préparation des travaux du prochain sommet européen, fin juin à Florence, de même que la concertation tripartite (gouvernements, partenaires sociaux, Commission) que veut organiser d'ici là le président de la Commission, Jacques Santer. Pour M. Chirac, c'est hors de la CIG que doit être menée l'essentiel de la réflexion sur le social : *« Sans attendre la fin de la Conférence et du processus de ratification, des décisions fortes et d'effet immédiat peuvent être prises en matière sociale »*, a déclaré le président de la République, en ajoutant cependant qu'il y faudra de l'*« imagination, car la situation économique de nos pays limite nos marges de manœuvre, notamment budgétaires »*.

GRANDE FAIBLESSE

Les Quinze ont indéniablement pris conscience que l'insécurité sociale est désormais la grande peur des Européens et le chômage la grande faiblesse de l'Union. Ils n'ont pas pour autant miraculeusement surmonté l'obstacle constitué, dans l'immédiat du moins, par les impératifs de rigueur budgétaire qu'ils se sont imposés. Leur capacité à sortir rapidement de cette quadrature du cercle serait évidemment plus crédible si, par exemple, ils parvenaient enfin à s'entendre sur un démarrage prochain des grands travaux décidés il y a plusieurs années.

Entre autres motifs de satisfaction (le fait que la CIG se penchera sur les idées françaises d'associer les Parlements nationaux aux affaires européennes, ou encore de désigner un représentant pour la politique étrangère européenne), Jacques Chirac s'est félicité de la référence faite aux services publics dans le mandat de la CIG. Encore une fois, cette mention ne préjuge pas de l'issue de la négociation sur ce point. Il est, en fait, moins que sûr qu'existe dans l'Union un consensus sur un *« modèle social européen »* que les Quinze auraient pour devoir de préserver. Même la définition assez vague qu'en donne Jacques Chirac (protection sociale, dialogue social, Etat garant de la cohésion sociale) laisse de côté au moins la Grande-Bretagne et il ne faudrait sans doute pas pousser bien loin dans le détail pour s'apercevoir que l'*« économie sociale de marché »* à l'allemande ne coïncide pas avec le *« modèle social »* à la française.

Mais Turin n'était pas le lieu où engager ce genre de débat. Le mandat arrêté pour la CIG laisse complètement ouvertes toutes les questions conflictuelles, comme l'a souligné John Major. C'est ce que voulaient Paris et Bonn en particulier : ne pas engager de *« débat théologique »* en cette période où l'urgence est au contraire de restaurer dans les opinions la confiance perdue en l'Europe, ne pas non plus isoler la Grande-Bretagne avant même que l'exercice de la CIG n'ait commencé.

Claire Tréan

Londres est prêt à faire abattre 2,8 millions de bovins en quatre ans

POUR ÉRADIQUER la maladie de la « vache folle » dans son cheptel bovin, le gouvernement britannique est prêt à engager un programme d'abattage de quelque 2 800 000 têtes en quatre ans à raison de 700 000 têtes par an. Le ministre britannique de l'agriculture, Douglas Hoog, s'est rendu vendredi 29 mars à Bruxelles, pour des entretiens à ce sujet avec le commissaire européen Franz Fischler.

Le commissaire s'est déclaré *« sûr »* d'arriver à un accord avec la Grande-Bretagne sur les conséquences financières de la crise. En annonçant l'interdiction totale, mais temporaire, de toutes les exportations de bovins et de viande bovine britanniques, M. Fischler avait déclaré que la solidarité européenne pourrait jouer *« mais qu'il n'est pas question d'un chèque en blanc »*.

« PUBLICITÉ MENSONGÈRE »

En France, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Philippe Vasseur, a porté plainte pour *« publicité mensongère »* contre une entreprise de distribution qui vantait les mérites de la viande argentine en exploitant la crise de la « vache folle » dans l'Union européenne *(lire aussi notre entretien avec Philippe Vasseur page 24)*.

Dans un encart publicitaire paru dans une publication gratuite, *Bonjour le 30* (du département du Gard), la société Kargo encourage les Français à consommer *« l'entrecôte d'Argentine »* de *« bœufs nourris à l'herbe de la Pampa »*, et rappelle que la maladie de la *« vache folle »* sévit dans l'Union européenne. Le ministre a demandé le retrait immédiat de cette annonce qui crée *« une confusion dans l'esprit des consommateurs sur la qualité sanitaire de la viande bovine française »*. – (AFP).

« Vache folle » : l'Europe financera une partie des abattages britanniques

TURIN
de notre envoyé spécial

La maladie de la « vache folle », qui frappe le cheptel britannique et provoque la panique des consommateurs, doit être considérée comme un fléau affectant l'ensemble de l'Union européenne. Celle-ci est donc tenue de manifester sa solidarité à l'égard de la Grande-Bretagne, notamment en contribuant au financement du programme d'abattage que proposera incessamment le gouvernement de Londres. Telle est, en substance, la position exprimée, vendredi 29 mars à Turin, par le Conseil européen. John Major, le premier ministre britannique, s'est félicité du soutien qui lui a été ainsi apporté par ses partenaires.

Il restera à le concrétiser et ce sera la tâche des ministres de l'agriculture des Quinze qui se réuniront lundi 1er avril à Luxembourg. Auparavant, les Britanniques auront soumis aux pays partenaires leur programme d'abattage. Faisant suite aux conversations de mardi (*Le Monde* du 29 mars), Douglas Hogg, le ministre britannique de l'agriculture, s'est longuement entretenu, vendredi à Bruxelles, avec Franz Fischler, le commissaire (autrichien) chargé des affaires agricoles *(lire ci-contre)*.

Le coût pour le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (Feoga) de l'abattage de 2,8 millions de bovins britanniques serait de l'ordre de 300 millions d'écus par an (environ 1,9 milliard de francs). Compte tenu des économies réalisées grâce à une conjoncture favorable, c'est là un montant que le Feoga devrait pouvoir prendre en charge, sans que cela gêne ses missions habituelles en faveur des paysans.

Certes, le Fonds devra aussi prévoir des dépenses supplémentaires pour soutenir les marchés qui sont frappés par les chutes de cours. Mais celles-ci se révèlent moins fortes que ce qui a été parfois annoncé : la baisse des prix de la viande bovine se situerait, en moyenne dans l'Union, à environ 5 % – au lieu de 30 % annoncés voici quelques jours. A côté de cela, on fait état à Bruxelles d'une progression moyenne des cours du mouton de 15 % ; ceux du porc seraient aussi en progrès. L'inquiétude porte surtout sur le sort des exportations : lors d'une réunion qui s'est tenue voici quelques jours, les pays du Proche-Orient ont décidé de stopper leurs importations de viande européenne.

Compte tenu des positions exprimées à Turin et de la préparation du dossier à l'occasion des rencontres entre la Commission et les autorités britanniques, il paraît difficile d'imaginer qu'il n'y ait pas un accord lundi sur le plan d'abattage et sur son financement. *« J'ai été frappé par la solidarité très forte qui s'est exprimée autour de la table. Les Quinze ont dit, unanimes, que c'était là un problème européen qui concernait l'ensemble de l'Union et devait être traité et financé au niveau de l'Europe »*, a commenté Jacques Chirac.

Helmut Kohl a rappelé que le Feoga, au début de la décennie, avait pris en charge 70 % du coût d'un programme d'abattage des porcs afin d'éradiquer une épizootie de peste porcine. Quant à Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, il a fait valoir que l'effort de solidarité que l'Union s'apprête à accomplir *« sera une façon de démontrer, à ceux qui en doutent, que l'Europe peut servir à quelque chose »*.

Légère fausse note dans ce concert de bons sentiments, Felipe Gonzalez, le président du gouvernement espagnol, a rappelé que les Britanniques bénéficient déjà, depuis le Conseil européen de Fontainebleau en 1994, d'une réduction appréciable de leur contribution au budget communautaire.

La réunion des ministres de l'agriculture pourrait cependant ne pas se limiter à une simple formalité. C'est que les Britanniques, en effet, veulent obtenir non seulement un soutien financier, mais aussi la suppression immédiate de l'embargo décrété par la Commission sur leurs exportations de viande de bœuf. Les pays partenaires, qui redoutent les réactions de l'opinion, autrement dit une nouvelle diminution des achats susceptibles d'aggraver la situation des éleveurs, ne verront probablement pas d'un œil favorable une telle requête.

Philippe Lemaître

M. Chirac accuse la presse d'« irresponsabilité »

Jacques Chirac a dénoncé à Turin *« l'irresponsabilité »* des médias dans la crise de la « vache folle ». Il a rapporté *« la consternation générale exprimée »* par les Quinze devant *« l'irresponsabilité de tous ceux qui commentent cette affaire »*. Il a ajouté qu'il n'y avait *« aucun témoignage scientifique fiable »* permettant d'affirmer qu'il y a un risque de transmission à l'homme. *« Je ne saurais trop vous conseiller un peu de modération et de responsabilité »*, a dit le président aux journalistes. Il a dénoncé l'attitude de certains médias, qui, *« pour vendre du papier et des images, alimentent systématiquement l'irrationnel dans l'opinion publique »*.

La conclusion des experts britanniques dont le rapport daté du 20 mars a déclenché la crise est la suivante : *« Il n'existe pas, à ce jour, de preuve scientifique que l'ESB* [encéphalite spongiforme bovine] *peut être transmise à l'homme par le bœuf, mais les experts ont conclu que l'explication la plus probable aujourd'hui est que ces cas* [les dix personnes atteintes, en Grande-Bretagne, d'une forme suspecte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, dont huit sont décédées] *sont liés au contact de l'ESB. »*

La Commission de Bruxelles veut mettre un terme aux largesses dont bénéficie l'ex-RDA

BONN
de notre correspondant

Le scandale des chantiers navals allemands provoque une grave crise de confiance entre la Commission de Bruxelles et le gouvernement de Bonn. L'enjeu : 850 millions de marks de subventions (2,9 milliards de francs) détournées de leur objectif. Ces aides avaient été versées au titre d'aides directes ou de garanties sur les salaires et les prêts par le Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale (nord de l'ex-RDA). Destinées aux chantiers navals de l'ex-Allemagne de l'Est, elles ont en fait été utilisées à l'Ouest par le consortium Bremer Vulkan, qui avait besoin de boucher des trous de trésorerie. Cette manipulation n'a même pas permis au consortium de redresser ses comptes, puisqu'il fait aujourd'hui l'objet d'une mise en règlement judiciaire retentissante.

Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence, demande avec insistance le remboursement des aides détournées. Quant au gouvernement de Bonn, a-t-il eu connaissance de ce scandale dès 1993 sans en informer la Commission de Bruxelles ? C'est ce que prétendent les responsables du Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale, qui ont entre-temps obtenu de nouvelles aides publiques pour sauver les chantiers navals de l'Est (Rostock, Stralsund, Wismar).

Ce dossier fournit un argument de poids à tous ceux qui pensent qu'il est temps de mieux contrôler l'attribution des aides publiques aux entreprises de l'ex-RDA. Ces subventions, souvent versées par les gouvernements des Länder, représentent une somme totale évaluée à plus de 200 milliards de marks (680 milliards de francs) depuis la réunification. Un chiffre qui invite à relativiser les discours contre toute intervention de l'Etat en matière d'économie et d'emploi tels qu'on les entend couramment formulés par les dirigeants allemands.

STATUT PRIVILÉGIÉ

Une « task-force » de dix-sept personnes va se mettre en place auprès de Karel Van Miert afin de mieux contrôler l'attribution des subventions aux nouveaux Länder. Bruxelles va désormais étudier les subventions au cas par cas, alors que l'organisme qui a succédé à la Treuhandanstalt doit encore privatiser 2 000 entreprises à l'Est. Bruxelles se prépare à traiter un flot sans précédent de dossiers, sans doute plus de cent par mois.

L'Allemagne est dans le collimateur d'autres pays européens, comme l'Italie, le Danemark ou l'Espagne, qui réclament la fin du statut privilégié des nouveaux Länder. *« Cette réaction est terrible, parce que les entreprises de l'Est demeurent sous-capitalisées, et que Bruxelles va nous imposer un surcroît de bureaucratie dont nous n'avions vraiment pas besoin en ce moment »*, souligne-t-on à Bonn.

Depuis 1991, l'Allemagne de l'Est bénéficiait d'un statut privilégié en matière d'attribution d'aides publiques à l'industrie. Grâce à la situation particulière des nouveaux Länder (dont le revenu par habitant demeure largement inférieur à la moyenne européenne), l'Allemagne a eu le droit de ne pas notifier auprès de Bruxelles les aides qu'elle versait dès lors qu'on ne dépassait pas un seuil de 150 millions de deutschemarks (500 millions de francs) et de 1 500 employés. Pour ce qui concerne les secteurs sensibles (automobile, acier, chimie, etc.), les procédures de décision de la Commission ont été accélérées. Le plafond des aides publiques autorisées a été relevé à 50 % pour les PME, au lieu des 35 % habituels.

En plusieurs étapes, certaines de ces règles dérogatoires ont été supprimées. Depuis la fin de 1995, elles font l'objet d'une renégociation avec Bonn. D'ores et déjà, les prêts bonifiés aux investissements ont été maintenus jusqu'en 1998. *« Il faut comprendre que les nouveaux Länder continuent à connaître une situation incomparable par rapport à celle des autres pays européens. Avec une croissance en baisse et un PIB par habitant qui demeure comparable à celui de la Grèce, les nouveaux Länder ne sont pas encore entrés dans la normalité »*, indique-t-on au ministère de l'économie. Pour défendre le dossier des nouveaux Länder, les Allemands n'hésiteront pas à dénoncer telle ou telle subvention « scandaleuse » se pratiquant ailleurs en Europe.

Lucas Delattre



Trois anciennes Républiques soviétiques signent un accord de rapprochement avec la Russie

Boris Eltsine espère en tirer profit lors de la présidentielle de juin

Les chefs d'Etat de Russie, de Biélorussie, du Kazakhstan et du Kirghizstan ont signé, vendredi 29 mars à Moscou, un accord de rapprochement. Ces quatre anciennes Républiques soviétiques, qui englobent près de 180 millions d'habitants et s'étendent de la frontière polonaise jusqu'à l'Asie centrale, ont déclaré leur intention d'harmoniser leurs politiques dans le respect *« de la souveraineté et de l'indépendance »* de chacun.

MOSCOU
de notre correspondant

Contrairement aux responsables de l'Union européenne qui peinaient à se mettre d'accord à Turin, Boris Eltsine a signé en grande pompe, vendredi 29 mars au Kremlin, un accord de rapprochement – qualifié *« d'historique »* – entre la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan et le Kirghizstan. En l'espace d'une simple journée, ces quatres pays se sont retrouvés à un niveau d'intégration *« que les pays de l'Union européenne ont mis des dizaines d'années à atteindre »*, selon les mots du président-candidat russe. Par quel miracle ? Parce que, a expliqué Boris Eltsine, le *« plus précieux »* héritage de l'ère soviétique a été préservé : *« Les traditions d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle. »*

Cette soudaine accélération *« de l'amitié et de l'assistance mutuelle »* entre des présidents dont les régimes ne se distinguent pas par une excessive démocratisation semble surtout profiter au candidat Eltsine. Celui-ci tente de rattraper son adversaire communiste à deux mois et demi de la présidentielle du 16 juin en Russie. L'électorat russe est en majorité nostalgique de l'Union soviétique (non pas, bien sûr, du goulag ou des pénuries, déjà oubliés) mais des avantages du système, comme la libre circulation à l'intérieur de l'URSS ou la monnaie unique.

Cependant, cet accord *« sur l'approfondissement de l'intégration dans les domaines économiques et sociaux »* ne contient rien de concret, selon le texte diffusé par l'agence officielle Itar-Tass. Les quatre présidents semblent surtout être tombés d'accord pour faire *« effectivement fonctionner »* un marché commun pour les biens, les services, les capitaux, la main-d'œuvre, les transports, l'énergie et bien d'autres secteurs. Ce qui tend à montrer, en creux, que malgré des précédents accords, alors tout aussi *« historiques »*, tout cela ne fonctionne effectivement pas, ou mal. D'accord aussi pour harmoniser les lois et la politique étrangère, pour créer *« un mécanisme »* pour coordonner la défense.

OBJECTIF : UNION ÉCONOMIQUE

Les *« détails »* pratiques de mise en œuvre de *« l'accord »* ont été renvoyés à des *« organes d'intégration »* : un conseil suprême et intergouvernemental, composé des chefs d'Etat, de gouvernement et des ministres des affaires étrangères, et une présidence tournante d'un an. Puis un *« comité d'intégration »* qui *« prend des mesures »*, composé de ministres. Et, enfin, un comité interparlementaire.

Officiellement, il n'est pas encore question de créer un Etat commun : le texte de l'accord prévoit de *« préserver les frontières »*. Cependant c'est, à en croire Boris Eltsine, le but à atteindre. *« Aujourd'hui,* a-t-il expliqué, *le niveau d'intégration de nos pays n'est pas assez élevé pour parler d'un Etat commun. Nous avons besoin d'une série de lois. Le Parlement* [sous contrôle de ses adversaires communiste en Russie] *doit travailler de façon plus active. Et seulement alors, nous pourrons parler de la création d'un seul Etat. »* Les présidents kazakh et kirghize se sont limités à souhaiter un travail commun vers une union économique.

Seul le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, a semblé partager, et même dépasser, l'enthousiasme de Boris Eltsine sur une prochaine fusion. *« S'il y a un maximum d'intégration, c'est un seul Etat. Ce sera un grand bienfait pour nos peuples, si nous atteignons ce niveau »*, a affirmé le président Loukachenko, qui doit signer le 2 avril avec la Russie, un accord spécial *« d'intégration »*.

Peu loquace sur les effets concrets de l'accord signé vendredi, et sur ses différences avec d'autres *« avancées spectaculaires »* mais mort-nées (comme l'union slave), Boris Eltsine a été prolixe sur ses mérites. Il a signé le texte en *« homme responsable »*, se distinguant *« des démagogues qui essaient de détruire les bases juridiques de la CEI »*, a-t-il dit, en faisant allusion à la résolution présentée le 15 mars à la Douma russe par ses adversaires communistes sur l'illégalité de la dissolution de l'URSS. *« On ne peut pas remplacer le travail nécessaire pour créer une Union d'Etats capable de répondre aux défis du XXIe siècle par une nostalgie de l'époque soviétique »*, a lancé le président russe.

Guennadi Ziouganov, le candidat communiste, donné pour le principal adversaire de Boris Eltsine à la présidentielle, a gardé son calme. Après avoir attribué à ses pressions la prochaine signature d'un accord entre Moscou et Minsk, il a estimé, vendredi, qu'il était *« très gratifiant de voir que seulement deux semaines après l'adoption par la Douma* [de sa résolution sur l'URSS], *Boris Nikolaïevitch signe d'importants documents »*. Il a promis que la Chambre basse du Parlement russe allait rapidement ratifier le texte.

Jean-Baptiste Naudet

Antonio Di Pietro innocenté par la justice italienne

L'ancien juge vedette de l'enquête anticorruption « Mani pulite » pourrait décider d'entrer sur la scène politique

ROME
de notre correspondante

Antonio Di Pietro, l'ex-juge vedette de l'interminable enquête anticorruption « Mani pulite », qui avait eu, lui aussi, maille à partir avec la justice, vient d'être définitivement innocenté, vendredi 29 mars, par le tribunal de Brescia. Accusé de *« concussion »* et d'*« abus de pouvoir »*, à l'occasion de trois épisodes différents, dont un concernait le contrat d'informatisation du palais de justice de Milan, et un autre prêt sans intérêt que lui avait consenti un assureur affairiste, Antonio Di Pietro a donc été par trois fois reconnu innocent.

Par ailleurs, le tribunal de Brescia a décidé de faire passer en jugement Paolo Berlusconi, le frère cadet de l'ex-président du conseil et magnat de la télévision privée Silvio Berlusconi, ainsi que l'avocat Cesare Previti, un des plus proches conseillers de Silvio Berlusconi, dont il fut également le ministre de la défense. L'ouverture du procès a été fixée au 27 septembre prochain. Les deux hommes sont accusés d'avoir exercé de fortes pressions présumées sur Antonio Di Pietro, pour le contraindre à renoncer à l'enquête « Mani Pulite », après avoir orchestré contre lui une campagne destinée à le discréditer. De fait, la démission-surprise du juge Di Pietro de la magistrature, en décembre 1994, n'avait pas manqué de susciter de nombreuses questions.

TOUJOURS POPULAIRE

Antonio Di Pietro, qui est resté très populaire, avait jusqu'ici refusé d'entrer en politique, tant que sa situation judiciaire ne serait pas clarifiée. Même s'il est trop tard pour qu'il puisse prendre part en personne aux élections législatives du 21 avril prochain, il pourrait maintenant décider d'appuyer telle ou telle formation, au moment où les sondages donnent toujours la droite et la gauche désespérément à égalité.

Pour Silvio Berlusconi, qui est lui même actuellement en procès pour *« corruption »*, le coup risque d'être rude.

M.-C. D.

Le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie renvoie un officier serbe à Sarajevo

LE TRIBUNAL PÉNAL international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a décidé, vendredi 29 mars, de renvoyer aux autorités bosniaques, à Sarajevo, le colonel Aleksa Krsmanovic, incarcéré dans les geôles de l'ONU depuis son transfert à La Haye le 12 février dernier. Cet officier bosno-serbe avait été arrêté le 30 janvier dernier en compagnie de son supérieur hiérarchique, le général Djordje Djukic, par les autorités de Sarajevo qui les considéraient comme responsables de crimes de guerre.

Le 1er mars, le TPI inculpait le général Djukic de crimes contre l'humanité en sa qualité de responsable de la logistique de l'armée serbe de Bosnie, et donc de l'approvisionnement en armes des troupes faisant le siège de Sarajevo, qui a coûté la vie à au moins dix mille personnes.

REFUS « DE COOPÉRER »

« Le résultat de nos enquêtes ainsi que les documents remis par le gouvernement bosniaque font qu'à notre avis il n'existe pas de preuves suffisantes pour inculper M. Krsmanovic », a expliqué le procureur Richard Goldstone lors d'une courte audience vendredi, rapporte notre correspondant aux Pays-Bas, Alain Franco.

« Comme il refuse de coopérer avec le tribunal à titre de témoin, sa présence à La Haye est désormais injustifiée », a précisé le procureur. De leur côté, les autorités bosniaques ont indiqué, vendredi, qu'elles poursuivraient leur enquête, de nouvelles preuves contre l'officier venant d'être recueillies à Sarajevo.

« Il y a de sérieuses possibilités pour qu'un jour le colonel Krsmanovic soit de retour à La Haye », confiait Mme Vasvea Vidovic, représentante de la Bosnie à La Haye. Une éventualité que n'exclut pas non plus le porte-parole du tribunal.

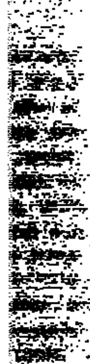
Dans le fief bosno-serbe de Banja Luka, dans le nord-ouest de la Bosnie, un Croate bosniaque de vingt-six ans, Ivan Stijepanovic, a été condamné à mort, vendredi, par un tribunal militaire serbe. A l'issue d'un procès public, l'accusé a été déclaré coupable d'avoir tué, en 1992, deux civils serbes et d'avoir participé au meurtre de six autres personnes dans trois villages du nord-est de la Bosnie. Des responsables croates de Bosnie ont vivement réagi au verdict, en menaçant de juger tous leurs prisonniers serbes pour crimes de guerre si Ivan Stijepanovic était passé par les armes – comme le prévoit le jugement.

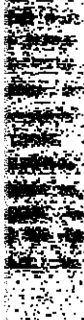
Par ailleurs, la tension est brusquement montée, vendredi, à Sarajevo près de la ligne de démarcation, où de jeunes Serbes ont tiré plusieurs coups de feu et jeté des grenades contre des policiers bosniaques, blessant légèrement l'un d'entre eux. Ces heurts se sont produits après l'arrestation par la police bosniaque de deux jeunes Serbes qui pillaient des maisons dans le quartier de Grbavica. Ces coups de feu constituent le premier incident grave depuis que les Serbes ont, en application des accords de Dayton, restitué à la Fédération croato-musulmane les quartiers de Sarajevo qu'ils contrôlaient. – *(AFP, Reuter.)*

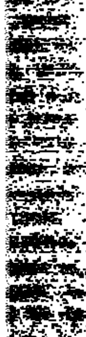
Le Congrès américain vote l'aide pour la Bosnie

Après un mois de tractations, le président américain, Bill Clinton, a, vendredi 29 mars, obtenu du Congrès le vote d'une aide de 198 millions de dollars (1 milliard de francs) à la reconstruction de la Bosnie. Ces fonds serviront principalement au financement des moniteurs internationaux de police promis par Washington. De son côté, le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, a annoncé, vendredi, qu'il conduirait la semaine prochaine une mission commerciale en Bosnie et en Croatie pour souligner l'engagement des Etats-Unis dans le processus de paix et s'assurer que les entreprises américaines joueront un rôle dans la reconstruction de ces pays.

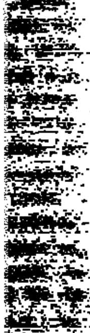
Par ailleurs, la Banque mondiale a approuvé, vendredi, trois prêts d'un montant total de 75 millions de dollars (375 millions de francs) pour le financement d'un vaste programme de réhabilitation des transports, de la remise sur pied de l'agriculture et de la reconstruction du système d'approvisionnement en eau. – *(AFP, Reuter.)*

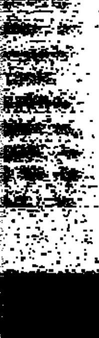
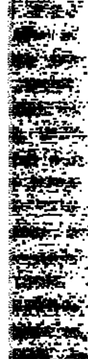


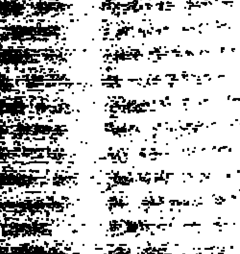
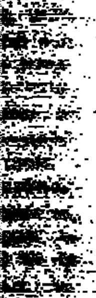
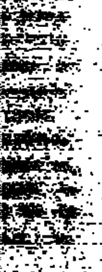



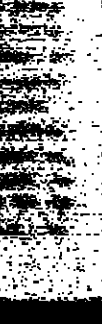
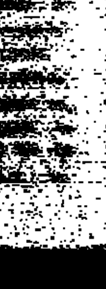
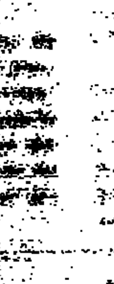
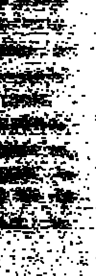
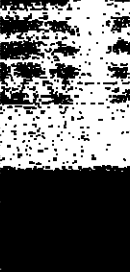


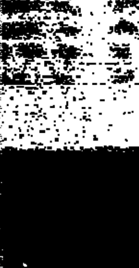
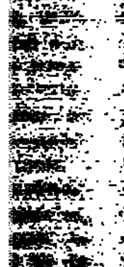
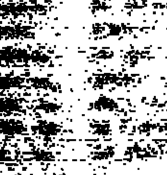
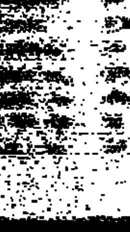
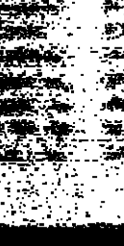
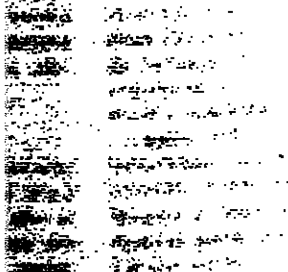






L'ancien président du Rwanda aurait été tué par erreur par les organisateurs du génocide

Selon « Le Soir » de Bruxelles, son avion aurait été confondu avec un appareil belge

Un appareil militaire belge était attendu à Kigali, le 6 avril 1994, lorsque l'avion transportant le président Juvénal Habyarimana, qui allait être abattu, s'est présenté à l'approche de l'aéroport de la capitale rwandaise. C'est ce qu'a révélé le quotidien bruxellois *Le Soir*, vendredi 29 mars, en émettant une nouvelle hypothèse qui correspond mieux que les précédentes à la suite des événements qui ont conduit au génocide.

QUI A ASSASSINÉ le président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, déclenchant l'épouvantable processus qui allait conduire au massacre de plus d'un demi-million de Tutsis et d'opposants hutus ? A une semaine du deuxième anniversaire de l'attentat, qui a aussi coûté la vie au président burundais, Cyprien Ntaryamira, le doute plane toujours. Aucun élément nouveau ne permet d'établir clairement les responsabilités.

Deux hypothèses s'opposent toujours. L'attentat a pu être commis, ou commandité, par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). Pour la plupart issus de la minorité tutsie (14 % de la population) et engagés, depuis 1990, dans une reconquête du pouvoir par la force, ils dirigent le pays depuis qu'ils ont vaincu l'armée gouvernementale, en juillet 1994, mettant ainsi fin au génocide. Il semble néanmoins plus probable que l'avion présidentiel ait été abattu par des extrémistes hutus, de l'ethnie majoritaire (85 %) de feu le président Habyarimana, opposés au partage du pouvoir avec les Tutsis.

La rapidité avec laquelle la garde présidentielle et les milices hutues se sont ruées – listes de noms en main – chez les Hutus modérés, puis chez les Tutsis, pour les éliminer, accrédite cette thèse. Mais, curieux paradoxe, ceux qui voulaient se débarrasser physiquement de tous leurs opposants ont, au bout du compte, donné à ces derniers l'opportunité de parvenir à leurs fins... Ce sont les extrémistes hutus qui ont été chassés du pouvoir.

« UNE HYPOTHÈSE »

Le quotidien bruxellois *Le Soir*, dans son édition du 29 mars, révèle qu'un appareil militaire belge, un C-130, était attendu à Kigali au moment où l'avion du président rwandais s'est présenté face à la piste, avant d'être abattu. Dans trois articles, dont un en première page, *Le Soir* suggère que les extrémistes hutus se sont en réalité trompés de cible et s'interroge en caractères gras : « Habyarimana tué par erreur, au lieu de soldats belges ? »

« *Il ne s'agit que d'une hypothèse*, prévient le quotidien, *mais aucune des explications du drame jusqu'à présent avancées n'étant satisfaisante, cette version répond avec plus de cohérence à bien des questions, et elle explique la panique qui a régné, dans un premier temps, parmi les officiers supérieurs rwandais.* »

Selon Colette Braeckman, l'auteur des articles, la destruction du C-130 aurait provoqué la paralysie du contingent belge, puis son retrait, tandis que la neutralisation de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) aurait laissé aux tueurs la latitude d'exécuter leur macabre projet. On peut comprendre, ajoute *Le Soir*, que, après leur méprise, les comploteurs aient eu besoin de quelques heures pour reprendre leur plan initial : « *Assassinat de personnalités politiques, tueries des Tutsis et sacrifice de militaires belges.* » Le président, contraint d'appliquer les accords d'Arusha, menant au partage du pouvoir avec les Tutsis du FPR et les Hutus du Sud, pourrait avoir approuvé ce scénario des radicaux du régime, sans se soucier des modalités.

UN GRAIN DE SABLE

Le C-130 belge ne s'est pas posé à Kigali. Alors qu'il se préparait à atterrir – le Falcon présidentiel avait déjà, à ce moment-là, été abattu –, la tour de contrôle lui a signalé une panne d'électricité à l'aéroport et l'appareil s'est dérouté vers Nairobi, au Kenya. Le lendemain, peu après l'assassinat d'Agathe Uwilingyimana, premier ministre, dix « casques bleus » belges, qui la protégeaient, sont désarmés, conduits à la caserne Camp Kigali et liquidés. Sans apporter d'éléments de nature à incriminer l'une ou l'autre partie, l'hypothèse présentée par *Le Soir* s'inscrit fort bien dans la logique de la suite des événements. La Belgique, bouleversée par ses morts, retire son contingent. La Minuar finit par réduire ses effectifs de 2 500 à 470 hommes et les extrémistes hutus tuent systématiquement plusieurs milliers de Tutsis et d'opposants hutus, chaque jour, pendant trois mois, jusqu'à ce que le FPR boute hors du pays les Forces armées gouvernementales (FAR) et s'empare du pouvoir.

Frédéric Fritscher

■ **Le pape a nommé trois évêques** pour remplacer ceux qui avaient été assassinés pendant les massacres de 1994. Mgr Thaddée Ntihinyurwa devient archevêque de Kigali. Les Pères Servilien Nzakamwita et Anastase Mutabazi sont nommés respectivement évêques de Byumba et de Kabgayi. Ces nominations tardives interviennent quelques jours après la demande faite par Jean Paul II que les prêtres coupables de participation aux massacres rendent des comptes à la justice.

L'ONU considère les mercenaires comme des criminels

GENÈVE
de notre correspondante

Estimant que les « mercenaires » représentent un des plus grands fléaux pour l'Afrique, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Enrique Bernales Ballesteros (Pérou), tient d'emblée à les distinguer des « volontaires ». Un mercenaire, c'est un contrat, un entrainement et une rémunération. Son salaire mensuel se situe entre 15 000 et 18 000 dollars (75 000 à 90 000 francs), à quoi s'ajoute une prime d'assurance-vie.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) refuse au mercenaire le statut de combattant et estime que, capturé, il ne doit pas être considéré comme un prisonnier de guerre et peut donc être pénalement poursuivi. Un rapport de l'ONU, présenté à la session en cours de la Commission des droits de l'homme, considère ces combattants comme, le plus souvent, des criminels aux idéologies fasciste et raciste, généralement associés aux trafics illicites d'armes, de stupéfiants et même aux prises d'otages, ce qui devrait conduire à « *châtier de manière sévère* » les gouvernements et les mouvements qui les engagent.

On constate que les mercenaires sont toujours présents en grand nombre sur le sol africain. Selon une note adressée à l'ONU par le ministère tchadien des affaires étrangères, le conflit avec la Libye et la récente guerre civile prouvent que « *l'expérience amère des mercenaires a causé la perte de plus de 40 000 vies humaines* ». Le rapport cite l'Angola, le Bénin, le Botswana, les Comores, le Lesotho, le Liberia, le Mozambique, la Namibie, le Soudan, le Zaïre, la Zambie et le Zimbabwe parmi les victimes qui ont le plus souffert « *des actes de barbarie perpétrés par les mercenaires* ».

CAMPS D'ENTRAINEMENT PARAMILITAIRES

M. Ballesteros assure même qu'il existe, au Soudan, des camps paramilitaires dans lesquels s'entraînent les mercenaires. Ces derniers ont aussi joué en Sierra Leone un rôle qui s'est soldé par « *tortures, exécutions extra-judiciaires, détentions de mineurs et assassinats de prisonniers* ». Dans ce pays, on évalue à 500 les mercenaires recrutés auprès d'une officine privée, Executive Outcomes, basée à Pretoria, qui se présente comme une société de services de sécurité. Elle aurait touché 30 millions de dollars pour l'entrainement des hommes, la planification stratégique et l'élaboration de campagnes psychologiques visant à créer un climat de panique dans la population civile.

L'assemblée générale des Nations unies a adopté, le 4 décembre 1989, une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des mercenaires. La ratification de vingt-deux Etats est nécessaire pour que ce texte entre en vigueur. Neuf pays – Barbade, Chypre, Géorgie, Italie, Maldives, Seychelles, Surinam, Togo et Ukraine – l'ont ratifié. La France n'est pas au nombre des signataires.

Isabelle Vichniac

Américains et Européens s'accordent sur la nécessité d'aider à la fois Yasser Arafat et Shimon Pérès

WASHINGTON
de notre correspondant

Quelles mesures prendre pour empêcher la répétition d'actes terroristes en Israël ? Le bouclage des territoires palestiniens est-il la bonne solution ? La réunion de diplomates et d'experts du contre-terrorisme de vingt-sept pays, les 28 et 29 mars, à Washington, n'avait pas pour vocation de répondre directement à ces questions, mais, plus modestement, d'étudier une série de mesures pour assurer le suivi du sommet de Charm el Cheikh du 13 mars. Une conférence ministérielle devrait se prononcer, le 22 avril, à Luxembourg, sur les solutions envisagées par les experts. Le Comité *ad hoc* pour l'aide aux Palestiniens sera convoqué, le 12 avril, à Bruxelles.

S'agissant des dispositions mises en place par le gouvernement de l'Etat juif en Cisjordanie et à Gaza, Washington s'est finalement rapproché de la position de l'Union européenne, pour laquelle il est important de soutenir Shimon Pérès, à deux mois d'élections législatives indécises, mais tout autant d'aider Yasser Arafat. « *Le bouclage est une mesure qui peut nourrir l'extrémisme. Pour cette raison, les Américains, comme nous, font tout pour qu'il y ait un assouplissement* », a indiqué un responsable européen pour qui existe le risque d'une « *explosion sociale* ».

Américains et Européens sont tombés d'accord pour estimer que des mesures d'assouplissement doivent être prises, et pour juger que les « *sanctions collectives* » prises par l'Etat hébreu ne constituent pas la bonne approche. Le plan en six points annoncé, jeudi, par le secrétaire d'Etat Warren Christopher répond au souci d'alléger la rigueur du bouclage des territoires palestiniens, en permettant d'accroître le volume des échanges entre ceux-ci et l'extérieur (Le Monde du 30 mars).

Comme ils l'avaient fait à Charm el Cheikh, mais avec moins d'insistance, les Américains ont une nouvelle fois désigné l'Iran comme l'un des principaux responsables du terrorisme proche-oriental, et ont souhaité que les membres de l'UE appuient leurs efforts pour isoler le régime de Téhéran. Les Européens ont souligné de leur côté que les Américains ont indirectement une lourde responsabilité dans le financement du terrorisme, en raison du nombre d'organisations extrémistes établies aux Etats-Unis. L'administration américaine en convient : des mesures avaient été prises en 1995 contre des organisations extrémistes, islamistes et juives, qui disposaient de bureaux et de comptes bancaires outre-Atlantique, mais le FBI a reconnu que l'efficacité de ce dispositif est très relative.

Laurent Zecchini

Un scandale financier éclabousse toute la classe politique indienne

L'affaire éclate à l'approche des législatives

NEW DELHI
de notre correspondant

Pour les Indiens, qui en avaient pourtant vu d'autres, c'est vraiment le « scandale du siècle » : 21 millions de dollars (plus de 100 millions de francs) de pots-de-vin auraient été versés, il y a quatre ans, à cent cinquante hommes politiques, parlementaires et fonctionnaires par un homme d'affaires véreux. Mais plus encore que la somme elle-même, l'aspect remarquable de ce scandale réside dans le fait qu'il a éclaboussé, à quelques semaines des prochaines élections législatives, une bonne partie de la classe politique.

« *Jamais aucun autre scandale n'avait provoqué un tel tollé* », remarque Zafar Agha, journaliste d'*India Today*. Et de rappeler le scandale militaro-politique des canons Bofors, qui avait provoqué la chute de Rajiv Gandhi, ancien premier ministre et dernier de la dynastie des Nehru.

A l'exception des communistes, tous les partis sont « mouillés ». S. K. Jain, cet homme d'affaires véreux, aurait « arrosé » aussi bien des membres du Parti du congrès, la formation au pouvoir, que les centristes et le chef des nationalistes hindous. Parmi les cent cinquante personnes soupçonnées, vingt-quatre ministres et parlementaires de premier plan sont aujourd'hui poursuivis en justice, le nom de feu Rajiv Gandhi a été cité et le premier ministre Narasimha Rao est impliqué, même si aucune charge n'a été retenue contre lui.

En posant crûment le problème du financement des partis, de l'indépendance de la justice et des relations entre le pouvoir et sa police, l'affaire « *Hawala* » – terme hindoustani pour nommer les transactions financières illégales – crée un précédent et renforce la méfiance des Indiens à l'égard de la classe politique : dans un sondage publié, en 1995, par le *Times of India*, 98 % des personnes interrogées estimaient déjà que la plupart des hommes politiques sont corrompus.

L'affaire ne date pourtant pas d'hier. Il y a quatre ans, les policiers du Bureau central d'investigation (CBI) avaient saisi les carnets de M. Jain lors de l'arrestation de militants séparatistes du Cachemire qui avaient reçu des fonds *via* le système *hawala*. Ils avaient remonté la filière et découvert qu'un certain S. K. Jain était l'un des intermédiaires chargées du transfert de fonds aux guérilleros. Un raid des agents du CBI à son domicile permit de mettre la main sur des cahiers dans lesquels cet homme d'affaires avait soigneusement noté les initiales de ses « contacts ». Pendant deux ans, l'affaire en resta là. Jusqu'à ce qu'un journaliste obtienne copie de ces cahiers et réalise que la plupart des initiales correspondaient à celles d'hommes politiques de premier plan.

MANIPULATION ?

La Cour suprême ne devait commencer à agir qu'en novembre 1993, date à laquelle trois juges exigèrent que le CBI reprenne ses investigations. En mars 1995, M. Jain et l'un de ses frères étaient arrêtés. Dix-huit fonctionnaires étaient alors poursuivis. Il faudra attendre janvier 1996 pour que, sous la pression croissante de la justice, vingt et un ministres et parlementaires soient à leur tour incriminés. Niant les faits, ils ont dû néanmoins démissionner de leurs fonctions mais ont été laissés en liberté sous caution. Le chef du groupe parlementaire du BJP à l'Assemblée accusera ensuite le premier ministre lui-même d'avoir accepté, en 1991, 30 millions de roupies (1 franc vaut 6,5 roupies) de la main de M. Jain, comme celui-ci l'avait « avoué ».

La plupart des charges restent vagues ou difficiles à prouver. Que pèse le témoignage d'un tel individu et la découverte de simples initiales ? Mais l'essentiel n'est pas là : journalistes et observateurs se perdent en conjectures sur les raisons de l'explosion du scandale en période préélectorale. Certains pensent que l'occasion était trop belle pour M. Rao, qui a la haute main sur le CBI, d'embarrasser l'opposition : M. Advani, le chef du parti BJP qui a bâti sa réputation sur son « *intégrité* » et ne cesse de conspuer la « *corruption* » du Parti du Congrès, sort affaibli de cette affaire et a dû démissionner.

Des proches du premier ministre sont certes impliqués, mais ils ne sont pas les seuls : les initiales de ses concurrents au sein du Parti du Congrès figurent aussi sur les cahiers de M. Jain. Au moment où M. Rao était accusé par de nombreux membres de sa formation d'avoir négligé les affaires du parti, le premier ministre aurait donc pu, en laissant éclater le scandale, avoir voulu faire d'une pierre deux coups : affaiblir l'opposition et se débarrasser de certains « jeunes turcs » qui menaçaient son pouvoir...

Si l'on accrédite la thèse de la manipulation, force est cependant de reconnaître que le premier ministre a joué gros : même si les accusations qui pèsent sur lui ne suffisent pas à le mettre directement en cause, il n'a pu empêcher son nom d'être mêlé à l'affaire. Aurait-il été incapable d'arrêter la machine judiciaire et simplement essayé de tirer le meilleur parti du scandale, comme le suggèrent d'autres observateurs ? Il est plus compliqué de prévoir les conséquences politiques du scandale : le Parti du Congrès est une formation très affaiblie mais ses concurrents – exception faite des communistes du Bengale occidental – n'ont pu échapper aux accusations de corruption. En ce sens, les effets de cette affaire s'annulent...

Les conséquences de ces affaires sont cependant fondamentales : la Cour suprême a fait preuve d'une telle indépendance que les Indiens découvrent avec ravissement que la justice peut être un contre-pouvoir efficace aux excès des hommes politiques. Voilà qui renforce leur confiance dans leurs institutions et leur démocratie, tant et si bien que certains commencent à se demander si les juges ne sont pas devenus trop puissants. « Les cours de justice dirigent-elles l'Inde ? », titrait récemment, en « une », l'hebdomadaire *Out Look*...

La décision de la Cour suprême de retirer à M. Rao toute possibilité de contrôle sur le CBI pourrait accréditer cette thèse. Mais il est vrai que le patron de ce bureau, K. V. R Rao – un homonyme tout comme lui brahmane du Sud –, reste l'un des hommes liges du chef du gouvernement. La fermeté des juges risque alors de ne pas changer grand-chose à la capacité du rusé premier ministre à se tirer d'affaire : ces dernières semaines, la presse s'est fait l'écho de la « mollesse » et de la mauvaise volonté des policiers du CBI à réunir les preuves qui pourraient incriminer le premier ministre bien décidé, à l'issue du prochain rendez-vous électoral d'avril-mai, à se succéder à lui-même...

Bruno Philip

Troubles au Cachemire

Au moins dix-sept séparatistes musulmans, dont Shabir Siddiqui, chef d'une faction du Front de libération du Jammu et Cachemire (JKLF), ont été tués, samedi 30 mars, au cours d'une fusillade qui a eu lieu à Srinagar, près de la mosquée d'Hazratbal, a précisé le chef adjoint de la police indienne. Des militants du JKLF s'étaient retranchés dans cette mosquée, la semaine dernière, après une bataille avec la police qui avait fait neuf morts dans leurs rangs. Les forces de sécurité avaient alors assiégé le sanctuaire, contraignant les séparatistes à l'évacuer. Depuis la fin de la première guerre indo-pakistanaise, en 1949, la région est coupée en deux : un Cachemire sous administration pakistanaise, un autre sous autorité indienne. – (*AFP*.)

Le département d'Etat dénonce la répression en Tchétchénie

WASHINGTON. Le département d'Etat a dénoncé, vendredi 29 mars, l'escalade de la répression en Tchétchénie, se déclarant *« consterné »* par l'usage *« excessif et sans discernement »* de la force par l'armée russe contre des civils. Les Etats-Unis sont *« très préoccupés »* par les informations selon lesquelles les soldats russes auraient interdit aux organisations humanitaires internationales et aux journalistes l'accès aux villages bombardés, a déclaré le porte-parole Nicolas Burns, selon qui le gouvernement américain espère que le plan de règlement que doit annoncer dimanche le président Eltsine *« sera centré sur les moyens pacifiques de résoudre le conflit »*. Par ailleurs, un citoyen français, dont l'identité n'a pas été révélée, a été arrêté, vendredi à Grozny, par des militaires russes. – *(AFP.)*

En Espagne, les Catalans de CIU s'apprêtent à soutenir José Maria Aznar

MADRID. Après avoir longtemps hésité, les nationalistes catalans semblent désormais s'orienter en faveur du soutien à l'investiture de José Maria Aznar, le président du Parti populaire (PP), vainqueur des élections du 3 mars. *« Si nous voulons défendre nos engagements et obtenir des choses, nous devons voter en faveur de l'investiture »*, a déclaré le porte-parole de Convergence et Union (CIU, nationalistes catalans), au cours d'une réunion à Gérone, jeudi 28 mars. Après l'investiture, un programme commun d'action devra être arrêté. Dans l'immédiat, le roi Juan Carlos va entreprendre, à partir du 2 avril et jusqu'au 12 avril, des consultations avec les différents partis représentés au Parlement afin de désigner un candidat pour former un gouvernement qui ne sera sans doute pas constitué avant la troisième semaine d'avril. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **CROATIE : le délit de presse a été restauré** par le Parlement croate qui a voté, vendredi 29 mars, un amendement au code pénal destiné à *« protéger »* la direction croate contre toute diffamation ou injure. Les organisations des droits de l'homme ont vigoureusement protesté. – *(AFP.)*

■ **LETTONIE : l'ancien premier secrétaire du PC letton, Alfred Rubiks**, condamné à huit ans de prison en juillet 1995 pour avoir soutenu une reprise en main de la Lettonie par les autorités soviétiques en 1990 et en 1991, a refusé, vendredi 29 mars, d'être gracié par le président Ulmanis. Dans une lettre, M. Rubiks a affirmé que *« l'illégalité ne pouvait pas être compensée par une grâce ou une amnistie »*. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : Adam Zielinski, un professeur de droit de soixante-cinq ans, a été élu** par la Diète, vendredi 29 mars, au poste de défenseur des droits civiques de la République. M. Zielinski avait été président du Tribunal suprême administratif entre 1982 et 1992. Il remplace Tadeusz Zielinski, avec lequel il n'a aucun lien de parenté. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : l'ambassadeur de France, Michel Levêque,** accompagné de l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Teissier, s'est rendu, jeudi 28 mars, sur les lieux de l'enlèvement, la veille, des sept moines trappistes français, dans la région de Médéa. Les opérations de recherche des forces algériennes se sont avérées vaines pour retrouver les sept moines, dont le rapt n'a pas été revendiqué. Par ailleurs, selon le quotidien privé *Le Matin*, un attentat à la voiture piégée a fait trois morts et huit blessés, vendredi 29 mars, à Bordj Ménaïel, en Kabylie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : la junte militaire a remis le pouvoir**, vendredi 29 mars, à un civil, Ahmad Tejan Kabbah, élu président le 15 mars. La cérémonie a mis fin officiellement à quatre années de gouvernement militaire. Le nouveau président doit poursuivre avec la rébellion des pourparlers commencés en Côte-d'Ivoire et qui laissent espérer l'arrêt de la guerre civile. – *(Reuter.)*

■ **BURUNDI : les rebelles hutus burundais** *« harcèleront l'armée jusqu'à ce qu'elle vienne à la table des négociations et rende le pouvoir au peuple »*, a déclaré, vendredi 29 mars, à Nairobi, un porte-parole du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD). *« Nous ne négocierons jamais avec des génocidaires, qui sont en train de tuer des gens »*, a répliqué, à Bujumbura, un représentant de l'armée burundaise. Les affrontements entre la branche armée du CNDD et les militaires (pour la plupart membres de la minorité tutsie) ont redoublé de violence au cours des deux dernières semaines, dans le sud du pays. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : neuf Blancs impliqués dans une vague d'attentats,** qui avaient fait vingt morts, en 1994, à la veille des premières élections démocratiques en Afrique du Sud, ont été jugés coupables de meurtres, vendredi 29 mars, par la Cour suprême de Johannesburg. Ils sont membres du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), un parti néonazi dirigé par Eugène Terreblanche. Les peines doivent être prononcées ultérieurement par la Cour. – *(AFP.)*

ASIE

■ **MACAO : les autorités portugaises et chinoises** *« sont parvenues à un consensus de principe concernant l'application à Macao, avant et après 1999* [date de la rétrocession du territoire à Pékin] *d'un important ensemble d'accords internationaux »*, a indiqué, vendredi 29 mars, dans un communiqué, le ministère portugais des affaires étrangères. – *(Reuter.)*

■ **JAPON : le renouvellement des baux de location de terrains à l'armée américaine** sur l'île d'Okinawa, a été signé, vendredi 29 mars, par le gouvernement qui n'a pas tenu compte des objections du gouverneur de l'île, après le viol, en septembre dernier, d'une écolière de douze ans par trois militaires américains. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : le maréchal Kim Kwang-Jin,** cité par l'agence officielle KCNA, a affirmé, vendredi 29 mars, que *« la question n'est plus de savoir si une guerre va éclater sur la péninsule coréenne, mais à quel moment elle sera lancée »*. A son avis, *« tout indique que la Corée du Sud est sur le point de déclencher l'invasion de la Corée du Nord »*. Le commandant des trente-sept mille GI basés en Corée du Sud a prédit, jeudi, la *« désintégration »* de la Corée du Nord. – *(AFP.)*

Le déficit commercial américain s'est fortement creusé en janvier

WASHINGTON. Le déficit commercial des Etats-Unis a augmenté de 47 % en janvier, atteignant *10,3 milliards de dollars (51 milliards de* francs) contre 7 milliards en décembre, a annoncé le département du commerce vendredi 29 mars. Le représentant au commerce, Mickey Kantor, a estimé que cette dégradation s'explique par des facteurs exceptionnels, comme l'alourdissement de la facture pétrolière, les mauvaises conditions climatiques sur la côte Est et la grève chez le constructeur aéronautique Boeing. Selon lui, *« la tendance haussière des exportations observée en 1995 se poursuit »*. Le déficit chronique avec le Japon s'est accru en janvier, comme celui avec la Chine et le Mexique. – *(AFP.)*

La Cour suprême des Etats-Unis rend une décision qui s'oppose au pouvoir fédéral

L'arrêt des magistrats renforce les droits des Etats

Pour la troisième fois en cinq ans, la Cour suprême des Etats-Unis, profondément divisée sur la question du partage du pouvoir entre les Etats et l'autorité fédérale, vient de trancher en faveur des Etats. Au cœur de la décision rendue, mercredi 27 mars, par les neuf juges de la Cour suprême, à une seule voix de majorité, se trouvait une loi fédérale de 1988 régissant les rapports entre les Etats et les tribus indiennes.

WASHINGTON
de notre correspondante

Selon les dispositions de la loi fédérale de 1988, remise en cause par les juges de la Cour suprême des Etats-Unis, les tribus indiennes sont autorisées à ouvrir des casinos et des lieux de jeux de hasard sur le territoire de leur réserve. L'ouverture de ces complexes de jeux dans les réserves, complexes qui bénéficient d'un statut juridique spécifique aux Etats-Unis, est un phénomène récent qui a permis à plusieurs tribus indiennes de faire fortune. L'exemple le plus spectaculaire étant celui de la petite tribu des Péquots du Mashantucket, dans le Connecticut, devenue milliardaire en trois ans.

Mais, pour ce faire, chaque tribu doit passer un accord avec l'Etat sur le territoire duquel elle se trouve, et la loi de 1988 (Indian Gaming Act) autorisait les tribus à poursuivre les Etats devant une juridiction fédérale si l'Etat n'avait pas négocié cet accord *« de bonne foi »*. L'autorité fédérale pouvait alors être amenée à intervenir, au détriment des Etats.

C'est cette disposition de la loi que la Cour suprême a jugée anticonstitutionnelle. Les conséquences pratiques de cette décision sur l'activité des jeux de hasard dans les réserves indiennes sont encore très floues ; ce qui est capital en revanche, estiment l'ensemble des juristes, c'est qu'elle renforce les droits des Etats par rapport à ceux de l'autorité fédérale.

Un haut magistrat californien, cité jeudi 28 mars par le *Los Angeles Times*, y voit même *« l'une des décisions les plus importantes jamais prises sur le fédéralisme »*.

L'opinion des quatre juges minoritaires donne une idée de la vigueur du débat qui s'est tenu au sein de la Cour suprême : la décision prise par les cinq juges majoritaires y est qualifiée de *« choquante »*, *« fondamentalement erronée »* et *« irresponsable »*.

« Pour la première fois, estime le juge David Souter, *la Cour a jugé que le Congrès n'avait pas le pouvoir de soumettre un Etat à la juridiction d'un tribunal fédéral à l'initiative d'un individu exerçant un droit fédéral »*.

Au moment où l'étendue du pouvoir fédéral est l'un des grands thèmes du débat politique américain, l'arrêt de mercredi se situe dans le droit fil d'une autre décision de la Cour suprême, prise en avril 1995 dans l'affaire « United States versus Lopez » (Etats-Unis contre Lopez) : en abrogeant une loi fédérale sur l'interdiction des armes à feu près des écoles, la Cour avait alors remis en cause un principe fédéraliste (la clause du commerce entre Etats) sur lequel s'appuyait le Congrès depuis 1937 pour légiférer dans les domaines les plus variés. Rendu à la même majorité de cinq contre quatre, l'arrêt « US versus Lopez » avait été salué par les experts comme le début d'un débat de fond sur *« l'essence du fédéralisme »*.

Sylvie Kauffmann

Les « patriotes » contre Washington

On les appelle les « patriotes », ils vouent une haine totale à l'Etat, se réunissent dans les bois et menacent de pendre les shérifs. Ils assurent que leur cause revient en fait à défendre le véritable esprit de la Constitution américaine, qui serait mis en cause par l'influence croissante de l'administration fédérale. Le siège par la Sûreté fédérale américaine (FBI) d'une ferme isolée du Montana où se sont retranchés, depuis mardi 26 mars, une douzaine d'irréductibles, se qualifiant d'« hommes libres », vient rappeler la persistance du phénomène des milices paramilitaires dans la société américaine.

L'arrestation lundi de deux de ces « hommes libres » du Montana, a mis le feu aux poudres. L'un d'entre eux a déclaré que le siège allait se conclure dans une violence *« pire qu'à Waco »*, où la confrontation entre le FBI et une secte religieuse fit 70 morts en 1993. Les autorités américaines ont souligné leur volonté de chercher à régler de façon pacifique l'affaire du Montana.

SOMMET Les représentants des sept pays les plus industrialisés se réunissent à Lille, les 1er et 2 avril, pour discuter des politiques à mener pour l'emploi et contre l'exclusion. La métropole du Nord-Pas-de-Calais, région de vieille industrie contrainte depuis quinze ans à se reconvertir, est particulièrement représentative de la conjonction des efforts menés par les politiques et les responsables économiques, et des obstacles qu'ils rencontrent. ● MAIRE DE LILLE, Pierre Mauroy (PS), qui devait accueillir Jacques Chirac lundi 1er avril, entretient avec le président de la République une relation particulière d'anciens premiers ministres. ● LA RÉUNION de Lille est l'occasion pour les forces politiques, syndicales et associatives de la gauche contestaire, de dénoncer les choix faits depuis la fin des années 70 et la montée du chômage et de l'exclusion.

Lille accueille le G7 sur l'emploi dans une région frappée par le chômage

Le Nord-Pas-de-Calais, où se réunissent les représentants des pays les plus riches pour une conférence sur les politiques économiques et sociales de lutte contre l'exclusion, connaît particulièrement bien les problèmes posés par la reconversion des zones de vieille industrie

LILLE
de notre envoyé spécial

« *Bousculer les habitudes* », « *en finir avec les raisonnements classiques* » et « *faire le deuil d'une reprise calquée sur le modèle de croissance des années 60* » : telles sont les idées qui animent Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, pour favoriser l'emploi. Vendredi 29 mars, elle a clos une journée d'étape des assises pour l'emploi et le travail par une adresse aux participants du G 7 sur l'emploi, réuni lundi 1er et mardi 2 avril à Lille. Le manque d'emploi, la région Nord-Pas-de-Calais connaît, avec un taux de chômage de 15,4 %, supérieur de plus de 3 points à la moyenne nationale. Le choix de Lille vaut aussi reconnaissance des mutations qu'a connues la métropole du Nord en dix ans.

Portée par sa candidature aux Jeux olympiques de 2004, la ville se met à croire qu'elle a sa place dans la cour des grands. Elle se situe au cœur de la « banane bleue » de l'Europe, où, dans un rayon de deux heures de temps, sont rassemblés plus de cent millions d'habitants de six nationalités différentes. A une heure de Paris, à une heure et demie de Londres et bientôt à vingt minutes de Bruxelles, elle s'appuie sur ce carrefour de communication créé par les infrastructures du TGV-Nord, de l'Eurostar et du tunnel sous la manche, auxquels répondent la nouvelle gare de Lille-Europe, le Palais des congrès, le quartier d'affaires d'Euralille et le métro Val. Ces réalisations, qui sont loin d'avoir toutes porté leurs promesses – les mètres carrés de bureaux inoccupés d'Euralille n'ont rien à envier à ceux de Paris ou de Londres –, ont fait entrer la métropole dans la modernité.

AIDES EUROPÉENNES

Ce dynamisme urbain sert de vitrine à une région qui connaît une tout autre et dure réalité. Le Nord-Pas-de-Calais égrène une série de records impressionnants, mais pas tous enviables. Avec sa population de quatre millions, c'est la région qui a le plus faible niveau de vie par habitant, mais aussi celle où il y a le plus de jeunes. En 1995, elle a connu une évolution paradoxale : il y a eu, à la fois, augmentation du nombre de créations d'emplois (plus 10 000) et du nombre de demandeurs d'emploi. Le taux de chômage régional cache en son sein de très fortes disparités.

Région en reconversion perpétuelle, le Nord-Pas-de-Calais connaît des poches locales de pauvreté, où le taux de chômage atteint près de 40 % de la population active. Les trois arrondissements qui forment le Hainaut français (Douai, Valenciennes et Avesnes) sont désormais attributaires des fonds structurels européens, au titre de l'objectif 1, destiné aux régions en retard de développement. Auparavant, seuls la Corse et les DOM étaient concernés par ce programme en France. La région Nord arrive en tête des régions françaises pour le total des aides attribuées par l'Union européenne.



L'Etat n'est pas en reste dans ces mesures d'aides. Chaque année, le Nord-Pas-de-Calais rattrape une partie de son retard au niveau de la formation de sa population. Pour faire face à la reconversion du bassin minier et des industries sidérurgiques, l'Etat a fortement incité d'autres industries à prendre le relais, en particulier les constructeurs automobiles. Renault s'est implanté à Maubeuge, avec sa filiale MCA, et aussi à Douai. Fiat et Peugeot ont construit l'usine Sevelnord au cœur du Valenciennois. La création d'une zone franche autour de Dunkerque a permis de développer un pôle intégré autour de l'aluminium et de la filière de l'emballage.

Reste qu'une reconversion chasse l'autre et que de nouveaux points noirs assombrissent l'horizon. Après la fin des grands contrats, le bâtiment et les travaux publics sont à nouveau plongés en plein marasme. Les collectivités locales, dont les finances sont exsangues, sont de peu de secours. Avec les dévaluations compétitives de la lire et de la livre intervenues pendant l'été 1993, l'industrie textile connaît de graves problèmes de débouchés. Pour le patronat, ce sont près de 9 000 emplois, sur les 40 000 que compte la région, qui sont menacés.

LE TISSU DES PMI-PME

Plus que les grands groupes, c'est le tissu des PMI-PME, dont une grande partie est sous-traitante des grandes activités traditionnelles, qui est secoué. Pour résister, il leur faut muer de deux manières : passer d'une culture de sous-traitants classiques subordonnés aux donneurs d'ordre à une culture de stratégie innovante et atteindre un seuil critique, car les PMI-PME du Nord restent trop petites.

La présidente écologiste de la région est à la recherche de nouveaux gisements d'emplois. Elle compte les trouver dans le développement des services de proximité, mais aussi dans le tourisme, l'environnement, les services connexes aux entreprises. Unique en son genre, car les lois de décentralisation ne donnent aucune compétence aux régions dans le domaine de l'emploi, cette initiative est assez typique de la mentalité propre au Nord. Là plus qu'ailleurs, les mots « réseau », « maillage », « solidarité » ont un sens. Ainsi, renchérit Jean Le Garrec, vice-président du conseil régional, « *une charte de reconnaisance des droits des chômeurs a été signée en octobre avec trente-sept associations* ».

A Lille, Pierre de Saintignon, adjoint au maire, en charge de l'emploi et de l'insertion, met en œuvre un nouveau plan lillois d'insertion économique (PLIE). Sur les cinq dernières années, 2 250 demandeurs d'emploi de longue durée ont retrouvé un emploi fixe pour un coût de 90 millions de francs, mais, principale ombre au tableau, leur nombre n'a pas baissé : ils sont restés autour de 5 000. Dans le nouveau PLIE, il est désormais prévu de privilégier un quartier difficile par an, afin de développer une valeur d'exemple.

Alain Beuve-Méry

Pierre Mauroy et Jacques Chirac au « club »

UNE CÉRÉMONIE du 14 Juillet à Paris, c'est long, il fait chaud, on s'ennuie. Alors, entre voisins, on discute, pour tuer le temps. Ces années-là, ils sont six, sept au plus, à se retrouver dans un petit carré prestigieux, celui des premiers ministres de la Ve République.

Pierre Mauroy, premier chef de gouvernement socialiste, y côtoie ses prédécesseurs de droite. « *Entre nous, on finit par se sentir, par se flairer* », raconte-t-il. Pour rompre l'ennui des cérémonies officielles, le maire de Paris a le chic. « *Des fois, il me racontait des petites histoires. Il n'arrêtait pas de pester contre les convois ministériels et présidentiels qui traversaient la capitale* », se souvient le maire de Lille. « *J'ai trouvé en lui un homme sensible, cordial, et puis voilà, on a aligné nos cordialités* », résume M. Mauroy, qui ajoute : « *J'ai une complicité avec Raymond Barre, mais, avec lui, on ne peut pas se chiner sur la bière, par exemple...* »

L'AFFAIRE DES PLANS-RELIEFS

Passent les cérémonies officielles, changent les gouvernements, tournent les majorités, reste le « club » des premiers ministres. Nous sommes au printemps 1986. François Mitterrand vient puiser, dans ce petit club, le premier ministre de la cohabitation, président du RPR victorieux. M. Mauroy, redevenu simple maire de Lille, est alors au cœur d'une bruyante polémique, relayée par le ministre de la culture, François Léotard, et par son secrétaire d'Etat, Philippe de Villiers, pour avoir eu le culot d'emporter dans sa ville des chefs-d'œuvre jusqu'alors entreposés aux Invalides : les plans-reliefs de Vauban. De part et d'autre, on mobilise. Plusieurs dizaines de milliers de personnes défilent devant le beffroi pour soutenir leur maire.

Quelques jours après, M. Mauroy est invité par le premier ministre. Arrivé en avance rue de Varenne, il patiente dans le fumoir, le regard perdu vers le parc de l'hôtel Matignon, de la nostalgie plein la tête. Il n'a pas entendu son hôte approcher. « *Alors, vous rêvez au jardin ? Il vous rappelle des souvenirs...* », lui murmure chaleureusement M. Chirac, avant de s'enquérir : « *Bon, qu'est-ce que c'est que cette histoire de plans-reliefs ?* »

Pendant quarante minutes, M. Mauroy justifie la mobilisation de sa ville pour garder ces chefs-d'œuvre. M. Chirac s'amuse : « *Ah ! ça, vous êtes fort pour les défilés ! – Vous êtes aussi bon que moi* », lui retourne l'ex-premier ministre socialiste, évoquant quelques récents meetings de campagne. « *Mais là,* observe-t-il, *j'ai fait plus fort que vous : pour les plans-reliefs, j'ai fait défiler mes troupes, mais aussi les vôtres. Toutes les bourgeoises de la ville, protectrices des vieilles pierres, sont avec moi. – Ah ! ces bonnes femmes, ne m'en parlez pas !* », soupire M. Chirac. « *Bon, on fait la paix ?* », interroge-t-il. – D'accord », répond M. Mauroy. La majorité des plans-reliefs reprennent le chemin de la capitale, mais Lille garde les vingt-six pièces concernant la région.

Les années ont passé. En novembre 1995, un responsable RPR demande à M. Mauroy s'il verrait un inconvénient à ce que M. Chirac visite le Centre hospitalier régional (CHR), que M. Mauroy préside en qualité de maire de Lille. Celui-ci répond qu'il est prêt à l'accueillir dans son bureau. Il ignore alors que, ce 4 novembre, M. Chirac a décidé d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle, mais cela ne change rien. « *Delors n'ira pas. C'est vous qui serez candidat* », lui dit M. Chirac. M. Mauroy dément. « *Ça m'étonnerait que vous n'y alliez pas...* », persiste M. Chirac avant de prendre congé.

Le 7 mai 1995, M. Chirac a quitté, définitivement, le « club » des premiers ministres. Depuis, M. Mauroy l'a vu à plusieurs reprises, pour la candidature de sa ville aux Jeux olympiques ou pour le G7-emploi. Le 20 mars, au bureau national du PS, il s'est opposé au boycottage de la réception à laquelle les parlementaires étaient conviés à l'Elysée, en signe de protestation contre la condamnation d'Henri Emmanuelli. « *Pour moi, les choses sont simples,* explique-t-il. *Il y a le jour et la nuit, le blanc et le noir, la droite et la gauche, mais il faut respecter et honorer la République et ses rites.* »

« *En plus,* ajoute-t-il, *Chirac, c'est quelqu'un avec qui je pourrais passer un week-end...* »

Pascale Robert-Diard

La gauche contestataire manifeste

À PETIT G 7, petit « contre-G 7 ». Jusqu'au 1er avril, un « contre-sommet sur l'emploi » tente, à Lille, de dénoncer la « *mondialisation de la pauvreté* ». A cette occasion, le collectif Les Autres Voix de la planète – fils spirituel de Cinquante ans, ça suffit !, créé en 1994 à l'occasion du cinquantième anniversaire des accords de Bretton-Woods – regroupe une constellation de partis, syndicats, associations, comités de solidarités, ONG et mouvements de jeunesse qui éprouvent, localement, la mobilisation de ces forces de gauche, avant de les réunir à nouveau, du 26 au 29 juin, à Lyon, à l'occasion du « grand » sommet des sept pays les plus industrialisés.

« *Un sommet des ministres de l'emploi dans le Nord est une provocation* », écrivent une soixantaine d'organisations locales des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le collectif régional des Autres Voix, qui organisait une manifestation et un concert samedi 30 mars, proposera un contre-sommet sur l'emploi le 1er avril. Les fédérations communistes, membres du collectif local, ont convié une vingtaine de représentants de partis étrangers à des Rencontres internationales progressistes. Une intersyndicale, formée des unions départementales CGT, UNSA, FEN et FSU, par des groupes CFDT « en lutte », ainsi que des deux grandes centrales syndicales belges (CSC-ACV ; FGTB-ABVV) à laquelle ne s'est pas jointe FO –, organisait samedi une manifestation et un débat public sur la mondialisation.

En juin, le contre-sommet sera national. Sous la bannière « Chômage, dette, guerre, ça suffit », une centaine d'organisations politiques (PCF, Verts, LCR, CAP, Fédération anarchiste, Alternative libertaire), syndicales (SUD-PTT, Sud-Rail, SNES, FSU, UNEF-ID), associatives (MRAP, Cimade, AC !, SOS-Racisme), de mouvements de jeunesse, comme la JOC ou la JEC, et d'ONG, se retrouveront à Lyon. Des organisations européennes, comme Herri Batasuna, l'aile politique des terroristes de l'ETA, signataires de la première formule de l'appel des Autres Voix de la planète, ont été invitées.

A Lille et à Lyon, la mobilisation sera un test de la manière dont les Français réagissent face à l'enjeu mondial et européen. On retrouve, dans les appels des contre-G 7, la même constellation de forces qui, des manifestations de décembre contre le plan de réforme de la Sécurité sociale jusqu'à la marche pour l'emploi et pour les droits des chômeurs (*Le Monde* du 26 mars), dessinent les contours d'une gauche contestataire.

S'agit-il des suites du « *mouvement anti-Maastricht* » de décembre, comme l'analyse le PCF ? S'agit-il de défendre les droits des « *sans* », comme le dit notamment l'appel à « des états généraux du mouvement social », lancé par Pierre Bourdieu, lequel a signé aussi, vendredi, l'appel « Solidarité étrangers » en soutien aux sans-papiers de l'église Saint-Ambroise ? « *Notre campagne veut s'inscrire dans ce mouvement porteur et unitaire de décembre,* explique l'un des organisateurs des contre-G 7, *mais on sent bien qu'on mobilise moins, aujourd'hui, sur des enjeux lointains, notamment tiers-mondistes, que sur la défense d'acquis nationaux.* » Les temps sont durs pour les internationalistes.

Ariane Chemin

La direction de la concurrence enquête sur des marchés passés par l'Ile-de-France

MICHEL GIRAUD, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, n'a pas échappé, jeudi 28 mars, à une interpellation publique des groupes d'opposition sur le fonctionnement de la commission des marchés de la région. Depuis le début de l'année, la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes enquête sur des anomalies relevées sur les marchés de reconstruction de deux lycées.

Cette enquête fait les choux gras des adversaires de M. Giraud. Un conseiller régional des Hauts-de-Seine, Jean-Jacques Porchez (Verts), est allé, le 15 mars, faire part au juge d'instruction de Créteil Eric Halphen des coïncidences relevées entre les entreprises candidates à la réalisation des deux marchés en question (lycée Gustave-Eiffel à Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine, lycée polyvalent de Jouy-le-Moutier, dans le Val-d'Oise) et celles auxquelles s'intéresse le magistrat dans le cadre de son enquête sur les fausses factures des HLM de Paris. Cette poussée de fièvre autour des marchés des lycées est née d'appels d'offres déclarés infructueux par la commission des marchés, que préside depuis quinze mois Claude-Annick Tissot (RPR), élue parisienne qui a succédé, à ce poste, à Marie-Thérèse Hermange (RPR). Mme Tissot a, selon M. Giraud, reçu pour mission de passer au crible les dossiers de candidature déposés par les entreprises. Pas de pitié pour les dossiers incomplets, les tampons manquants, les signatures mal identifiées. Le résultat est que très peu d'entreprises parviennent au stade final de la mise en concurrence. C'est ce qui s'est passé le 15 décembre pour le lycée de Rueil-Malmaison (75 millions de francs).

La commission en a conclu que les conditions de la concurrence n'étaient pas réunies et a proposé, « *conformément à l'avis du président du conseil régional, de ne pas donner suite à l'affaire et de relancer l'opération en appel d'offres ouvert* ». Le 8 février, la deuxième tranche du marché du lycée de Jouy-le-Moutier a fait l'objet d'un scénario identique. Résultat des « négligences » de ses concurrentes, le dossier de l'entreprise Hervé, qui avait déjà réalisé la première tranche, aurait été le seul valable si le marché n'avait pas été déclaré infructeux. Cette même entreprise s'est retrouvée en phase finale sur le marché de l'IUT de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) dans des conditions comparables.

SOUPÇONS D'ENTENTES

Les explications évasives des entreprises défaillantes ont conduit la direction de la concurrence à souhaiter être saisie « *par écrit* ». Les anomalies paraissent d'autant plus suspectes qu'elles sont le fait d'entreprises expérimentées, dont certaines (la SCGPM et Hervé) sont mises en cause dans l'affaire des fausses factures du RPR, instruite à Créteil. La présidente de la commission n'exclut pas la possibilité d'une « entente » entre les entreprises dans le but de se partager les marchés du conseil régional. M. Porchez s'étonne, dans ces conditions, de la réticence de M. Giraud à porter plainte.

« *C'est moi-même qui ai demandé à Mme Tissot de faire preuve d'une extrême vigilance. Les accusations de M. Porchez reposent sur du sable* », proteste le président du conseil régional. « *Qu'il y ait entente entre les entreprises, c'est possible. C'est à la direction de la concurrence de l'établir* », continue M. Giraud, excédé que « *les précautions* » prises « *se retournent* » contre lui. La mise à l'écart progressive de la société Patrimoine-Ingénierie procède de cette prudence. Ce bureau d'études, qui a longtemps monopolisé la préparation des marchés des lycées franciliens (7 milliards de francs entre 1989 et 1994), avait valu à la région une perquisition du juge Halphen en octobre 1995, en raison de ses liens avec l'ancien trésorier du RPR, Robert Galley.

Dans l'adversité, M. Giraud et Mme Tissot affichent une solidarité sans faille, alors que les adversaires politiques du président commençaient à interpréter la vigilance de la nouvelle présidente de la commission, proche d'Alain Juppé, comme de l'hostilité au « *système Giraud* ». Même le Front national, prompt à s'emparer d'éventuelles « affaires », imagine mal que Mme Tissot soit « mandatée » par ses amis chiraquiens pour découvrir coûte que coûte des malversations dans l'attribution des marchés, ce qui nuirait autant à Mme Hermange, adjointe au maire de Paris, qu'au très balladurien patron de l'Ile-de-France.

Sans présumer des enquêtes des juges Halphen et Boizette (*Le Monde* du 22 mars) sur le financement occulte de partis politiques, en particulier du RPR, cette succession d'appels d'offres infructueux révèle au moins la remise en ordre de pratiques qui, par le passé, avaient contraint M. Giraud à démentir l'implication de la région dans un quelconque circuit de financement.

Pascale Sauvage

MAURICE L'ÎLE OUVERTE SUR LE MONDE. Maurice n'est pas seulement une splendide île tropicale. La petite République de l'Océan Indien surprend aussi le monde par les performances de son économie. Mais elle ne s'endort pas sur son succès : Maurice s'affirme comme une place dynamique d'échanges internationaux, au carrefour de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Résolument tournée vers le XXIe siècle.

● En moins de deux décennies, le pays est sorti du sous-développement et a donné du travail à tous ses habitants. Sur la solide base de son économie sucrière, l'industrie touristique et la zone franche manufacturière ont prospéré. L'île est devenue un must des destinations long-courriers et un fournisseur apprécié du textile européen et américain.

● L'île Maurice du XXIe siècle regardera aussi bien vers l'Europe que vers l'Inde, vers l'Afrique que vers l'Asie : autant de directions dont sont venus les hommes qui l'ont peuplée depuis le XVIIe siècle. Conscient de la mondialisation de l'économie et de la disparition inéluctable des protections de tous ordres, le pays renoue avec sa vocation de carrefour commercial. En même temps que sur la modernisation constante de son industrie, il mise sur le développement des services. Son secteur offshore et son port franc offrent aux investisseurs des conditions particulièrement favorables pour faire de Maurice la base avancée de leurs opérations internationales.

● La nouvelle équipe gouvernementale dirigée par Navin Ramgoolam, arrivée au pouvoir en décembre dernier, veut délibérément faire entrer Maurice dans le XXIe siècle.

« Faire entrer l'île Maurice dans le XXIe siècle »

NAVIN RAMGOOLAM
Premier Ministre

• On a coutume de dire qu'entre Maurice et la France existe une vieille histoire d'amour. Le pensez-vous aussi ?

N. R. : « Chacun sait qu'entre la France et l'Isle de France – Maurice aujourd'hui – les liens sont très anciens. Notre population aime spontanément la France et les Français. Nos échanges commerciaux, *touristiques et intellectuels* sont très nombreux. De plus des liens étroits existent avec notre voisine et amie l'île de la Réunion. La nomination de Madame Sudre au gouvernement, en charge de la Francophonie, va nous permettre de resserrer nos liens d'amitié et de coopération. *Est-il* besoin de rappeler que les Mauriciens comprennent et parlent parfaitement le français ? Alors effectivement on peut dire qu'entre la France et Maurice c'est une vieille histoire d'amour. J'ajoute qu'elle n'aura pas le côté tragique de Paul et Virginie car il n'y aura pas de naufrage ! ».

• Vous avez à la fois une formation médicale et juridique. Cette double formation vous aide-t-elle pour gouverner ?

N. R. : « Elle m'est utile pour être à l'écoute de mes compatriotes, effectuer un diagnostic de l'état de notre société et défendre la cause de Maurice auprès des instances internationales. Au sein de l'alliance gouvernementale, chacun est décidé à faire gagner Maurice et les Mauriciens, tel est notre projet. Une formation médicale et juridique permet aussi de placer l'homme au centre de notre société, de lui donner toute sa dimension au sein de la Nation. Je crois davantage aux hommes qu'aux structures ».

• Vous êtes l'héritier de Sir Seewoosagur Ramgoolam, le père de la Nation mauricienne. Quelle est votre vision de Maurice au XXIe siècle ?

N. R. : « Sir Seewoosagur Ramgoolam a fait de Maurice une nation indépendante et les Mauriciens lui en sont reconnaissants. De plus, avec le gouvernement travailliste de l'époque, il a réalisé de nombreuses avancées sociales. Le nouveau gouvernement s'inspirera naturellement de cet exemple, mais il aura aussi son style propre. Notre ambition est de faire entrer Maurice de plain-pied dans le XXIe siècle. Notre mosaïque d'origines et de civilisations, la jeunesse de notre population, la sagesse de nos anciens constituent de sérieux atouts. Regardez aujourd'hui l'Europe en quête de son unité, l'effondrement de l'empire soviétique, la montée de certains intégrismes... Je crois que les gens ont besoin de retrouver des repères et que l'avenir reste à inventer, comme le disait un auteur français. Pour ce qui concerne Maurice, je compte faire passer notre pays d'une société de crainte du futur à une société de confiance dans l'avenir, une société dans laquelle le citoyen retrouve naturellement le goût d'entreprendre et les raisons d'espérer, parce qu'il a confiance dans son pays".

• Après 14 années au pouvoir, quel héritage vous laisse Sir Aneerood Jugnauth ?

N. R. : « Quand mon prédécesseur a été élu en 1982, le train du progrès était sur les rails, les grandes infrastructures existaient ou étaient en gestation. Le dynamisme du secteur privé, la volonté des Mauriciens, la confiance des investisseurs étrangers ont fait le reste. Le reproche que l'on peut faire à l'exécutif précédent est de n'avoir pas su prévoir certaines évolutions. Nous allons donc faire des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation et de la santé tout en faisant en sorte que Maurice continue d'avancer sur la voie de la croissance, grâce à sa zone offshore et son port franc. Je puis vous assurer que les investisseurs qui viendront ici, en particulier les Français, seront en avance sur leur temps. L'île Maurice est une des clés de l'Afrique australe, de l'Océan Indien et au-delà, de l'Asie ».

• Le Président Chirac connaît bien l'île Maurice. Quels rapports allez-vous développer avec lui ?

N. R. : « Le Président Chirac est un ami de l'île Maurice. La France est très présente ici, la communauté française très active. J'ajoute que dans notre zone de la Commission de l'Océan Indien, les accords avec la France sont fondamentaux, tout comme ceux avec l'Europe. Je connais la détermination et l'engagement européens du Président français. C'est un élément précieux pour Maurice. Je sais aussi l'importance que Jacques Chirac accorde à la Francophonie et à la coopération avec l'Afrique. Dans ces deux domaines, nos pays collaborent et vont collaborer dans l'avenir. J'espère rencontrer Jacques Chirac dans un très proche avenir et évoquer avec lui toutes ces questions ». ■

RAMGOOLAM, DE PÈRE EN FILS

Navin Ramgoolam, 48 ans, a succédé à Anerood Jugnauth après une victoire de l'alliance qu'il conduisait aux législatives de décembre 1995. Treize ans après, il succède également à son père, Sir Seewoosagur Ramgoolam, figure emblématique du Parti travailliste et premier chef du gouvernement mauricien de 1968 à 1982. S. S. Ramgoolam, leader historique du Parti Travailliste, est resté pour tous les Mauriciens le « père de l'indépendance ». Son fils Navin, à la *double formation de médecin et d'avocat*, est député travailliste depuis 1991.

LA REPUBLIQUE DE MAURICE

Ancienne colonie française, puis britannique. Indépendante en 1968. République proclamée le 12 mars 1992.

- **Système politique :** démocratie parlementaire (modèle britannique)
- **Population :** 1,1 million d'habitants
- **Croissance démographique :** 1,1 %
- **Superficie :** 2 040 km²
- **Densité :** 548 ha/km²
- **PNB/hab :** 3 400 US$
- **Taux de croissance (1995) :** + 5,5 %
- **Taux de chômage :** 1,9 %
- **Principaux secteurs économiques :** sucre (550 000 tonnes), tourisme (420 000 visiteurs), zone franche manufacturière (textile à 85 %), services internationaux offshore.
- **Principaux pays fournisseurs :** France, Afrique du Sud, Royaume uni, Inde.
- **Principaux pays clients :** Royaume uni, France, Etats-Unis, Allemagne.

« Une île-carrefour »

PAUL BÉRENGER
Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères

• Votre contribution à l'élection de décembre dernier a été décisive. Comment analysez-vous cette victoire ?

P. B. : « Depuis les années 70, les deux grands partis du pays, le Parti Travailliste de Navin Ramgoolam et le Mouvement Militant Mauricien auquel j'appartiens, étaient adversaires. Il y a toujours eu des tentatives de rapprochement : nous sommes issus du même ventre historique, sur la même longueur d'onde politique, de la même génération. Ces tentatives ont échoué, jusqu'en 1995 : pour la première fois, nous avons décidé d'aller ensemble aux élections de décembre ».

• Quel sens entendez-vous donner à votre action dans le domaine des relations franco mauriciennes ?

P. B. : « On connaît l'importance du rôle de la France dans le développement de Maurice, rôle qu'elle tient encore aujourd'hui. Nous apprécions aussi celui qu'elle joue auprès des pays ACP. Mon premier déplacement a été pour Paris, en même temps que Prétoria. A Paris, j'ai dit que je souhaitais donner un nouveau souffle à la Commission de l'Océan Indien, et que nos relations bilatérales devaient prendre un nouveau départ. J'en ai notamment parlé à Margie Sudre, secrétaire d'État à la Francophonie mais également présidente du Conseil Régional de la Réunion, notre voisine française ».

• Votre ministère est aussi celui de la coopération régionale et internationale. Quelle importance accordez-vous à la coopération ?

P. B. : « Maurice est membre de la Commission de l'Océan Indien, de la SADC, du COMESA, de l'Indian Ocean Rim. Nous avons vocation d'être au carrefour des mondes francophone et anglophone, de l'Asie et de l'Afrique. Nous allons jouer la carte de la SADC à fond, en raison du potentiel économique évident que représente l'Afrique australe. La C.O.I., à laquelle, je le sais, la France tient beaucoup, a une autre dimension. Son objectif n'a jamais été commercial, mais plutôt politique et diplomatique, entre voisins partageant une destinée commune et je souhaite pouvoir lui donner un nouveau souffle dès cette année. Les évolutions récentes sont très positives dans les pays de la zone. Je garde espoir que l'on trouve une conclusion heureuse à l'épisode qui nous oppose actuellement aux Seychelles, en raison d'une loi récemment votée par ce pays pour attirer des capitaux internationaux. D'ailleurs une nouvelle loi est à l'étude à Mahé contre le blanchiment de l'argent. Nous ne pouvons laisser s'installer une mauvaise image de la zone Océan Indien en matière financière. Je garde espoir que la C.O.I. ne finisse pas sur les récifs et que l'amitié entre Maurice et les Seychelles perdure. Mais nous devons veiller avant tout à la défense de nos intérêts économiques et financiers ».

• La diplomatie mauricienne est-elle avant tout économique ?

P. B. : « La petite île Maurice n'a pas le choix. Nous continuerons à jouer notre rôle dans le traitement des grands dossiers internationaux, tout en continuant à placer notre diplomatie au service de nos intérêts économiques et commerciaux. Maurice doit moderniser son appareil de production pour faire face à l'ère post-GATT, et préserver ses acquis, notamment vis-à-vis de l'Union Européenne. Nous portons aussi une attention particulière aux pays d'où est venu notre peuplement. Nos relations avec la France, l'Inde et la Chine sont déjà privilégiées. Avec Madagascar, le Mozambique ou même le lointain Sénégal, tout ou presque reste à faire ». ■

SONDAGE

Les cadres supérieurs et l'Ile Maurice

Vacances ou affaires, Maurice est une destination qui parle aux cadres supérieurs français. Qu'en est-il concrètement de l'image de ce pays ? Pour le savoir voici les résultats d'un sondage exclusif réalisé auprès de cette catégorie sociale.

En fonction de ce que vous savez sur l'Ile Maurice, quels sont, à vos yeux, les principaux atouts *de l'Ile Maurice ? (question ouverte)*	
Les plages	*78 %*
L'exotisme	*69 %*
Bonne image du pays	*30 %*
La culture française	*24 %*
On peut associer le voyage avec les Seychelles	*16 %*
On peut associer le voyage avec la Réunion	*15 %*
On peut associer le voyage avec Madagascar	*11 %*

(Total supérieur à 100 : réponses multiples)

Connaissez-vous dans votre entourage des personnes qui y sont allées ?	
Oui	*67 %*
Non	*33 %*
Si oui, vous ont-elles incité à y aller ?	
Oui	*56 %*
Non	*44 %*

L'Ile Maurice est une île dont on parle. 67 % déclarent connaître des personnes qui ont fait le voyage et 56 % sont devenus des ambassadeurs et des promoteurs de l'Ile Maurice.

Etes-vous déjà allé à l'Ile Maurice ?	
Non	*85 %*
Oui	*15 %*

15 % sont déjà allés à l'Ile Maurice. Le tourisme à l'Ile Maurice est un tourisme haut de gamme qui attire. 58 % rêvent d'y aller un jour.

Comment avez-vous trouvé l'Ile Maurice en ce qui concerne :	*Excellent*	*Bon*
L'accueil et le service dans les hôtels	*77%*	*23%*
L'accueil des habitants	*77%*	*22%*
L'environnement et les sites	*65%*	*33%*
La qualité des plages	*72%*	*23%*
L'accueil des commerçants	*42%*	*53%*
Les possibilités d'achat, de shopping	*34%*	*55%*

Les touristes à l'Ile Maurice découvrent un coin de paradis. Ils décernent des notes élevées, proches de l'excellence en ce qui concerne l'accueil réservé par les Mauriciens « attentifs, aimables et souriants » à leurs hôtes. La qualité des plages et de l'environnement ne laissent que de belles images et le taux de satisfaction est très élevé.

Pour investir à l'Ile Maurice, quels sont les 2 facteurs, parmi ceux que je vais vous citer, qui seraient *déterminants pour vous ?*	
Le coût peu élevé de la main d'œuvre	*54%*
Le bilinguisme	*46%*
Le port franc	*40%*
La zone offshore	*26%*
La qualité de la main d'œuvre	*20%*
L'absence de chômage	*10%*

(Total supérieur à 100 : réponses multiples)

Les avantages fiscaux et une zone franche sont de bons arguments pour investir dans le tourisme, l'immobilier et dans d'autres secteurs.

D'ailleurs les chefs d'entreprise et les cadres (58%) se disent prêts à aller travailler dans ce pays bilingue en pleine expansion où il fait bon vivre.

Ce sondage a été réalisé par Médiatique/Cabinet Jean Pothier du 8 au 15 mars 1996 auprès d'un échantillon national de 400 cadres supérieurs et de chefs d'entreprise répartis selon leur secteur d'activité et la taille de l'entreprise.

ALFRAN/MÉDIATIQUE

La convention nationale du Parti socialiste est troublée par l'opposition à Maastricht

M. Cambadélis estime que M. Chirac cherche à « asphyxier » le PS

La convention nationale du Parti socialiste, réunie samedi 30 et dimanche 31 mars à L'Haÿ-les-Roses, dans le Val-de-Marne, doit adopter le texte sur l'Europe approuvé massivement dans le vote des fédérations. Cependant, la participation a été faible (moins de 50 %), et l'amendement contre la monnaie unique de la Gauche socialiste a obtenu 40 % des voix, ce qui vient compliquer la tâche de Lionel Jospin.

QUATRE SEMAINES après que son conseil national a adopté à l'unanimité le document d'orientation « Mondialisation, Europe, France », le Parti socialiste a réuni cinq cent cinquante délégués en *convention nationale*, samedi 30 et dimanche 31 mars à L'Haÿ-les-Roses, dans le Val-de-Marne, afin de clarifier son engagement européen. *Lionel Jospin y est* d'autant plus décidé qu'il ne voudrait pas que le vote des militants sur ce texte donne une image brouillée de la position des socialistes sur l'Europe.

Selon les résultats de quatre-vingt-quinze fédérations (hors DOM-TOM), vendredi soir, le texte du conseil national a obtenu 93,22 % des suffrages, mais la participation a été assez faible (46,75 %).

Surtout, l'amendement de « substitution » de la Gauche socialiste, qui demande un *« nouveau traité »* et fait de la remise en question des critères de convergence de la monnaie unique un préalable au redéploiement de la construction européenne, a emporté 40,73 % des voix des militants (*Le Monde* du 29 mars).

Les animateurs de la motion 2 du congrès de Liévin (Agir en socialistes), très fédéralistes, parlent d'une *« confusion »*, qui est *« le résultat d'une absence de volonté politique de clarification en temps et en heure »*. Décidé à ne pas se laisser enfermer dans un débat sur ce seul amendement, M. Jospin doit opérer cette clarification sous la pression, à la fois, de la Gauche socialiste, de Jacques Delors et... de Jacques Chirac.

Aux animateurs de la Gauche socialiste – Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et Marie-Noëlle Lienemann –, M. Jospin devait répondre, dimanche, en montrant qu'il a entendu le *« signal »* des militants et pris note des inquiétudes sociales exprimées. Pour Daniel Vaillant, numéro deux du parti, il est *« paradoxal de dire, comme certains le font, que c'est en torpillant la monnaie unique que l'on réalisera le mieux l'Europe fédérale »*. *« Croit-on qu'il suffise de renier l'Europe monétaire pour voir se profiler l'Europe sociale ? »*, demande-t-il.

Les ex-fabiusiens du groupe Partages, dont l'amendement sur *« l'exigence de preuves sociales »* lors de la décision sur la monnaie unique a été intégré dans le texte du conseil national, ont également interpellé M. Jospin, en s'inquiétant des propos de M. Delors grondant *« rugueusement »* ceux qui parlent de l'Europe sociale comme des *« cabris »* (*Le Monde* daté 24-25 mars). Tout en validant le bilan social de la présidence Delors, M. Jospin pourrait se servir de ses propos pour s'en prendre à la vision de l'Europe de M. Chirac.

L'ancien candidat à l'Elysée aura ainsi le sentiment de rejouer une scène de sa campagne s'il partage l'avis de Jean-Christophe Cambadélis, membre du secrétariat national. Invité du « Grand'O - O'FM-*La Croix* », l'ancien député de Paris a déclaré, en effet, que la *« stratégie »* de M. Chirac consiste à *« asphyxier »* les socialistes et à leur *« interdire d'avoir de l'air sur le terrain social »*.

Michel Noblecourt

Le Front national envoie ses auxiliaires dans l'Orne

LES ÉLECTEURS de la troisième circonscription de l'Orne devaient, dimanche 31 mars, décider qui, de Sylvia Bassot (UDF-PR) ou de François Doubin (Radical), occupera le siège de député rendu vacant par le décès d'Hubert Bassot (*UDF-PR*) et la condamnation en justice de son suppléant. Ce scrutin a pris une importance particulière depuis que Jean-Marie Le Pen a appelé les électeurs du Front national, le 23 mars, à faire *« battre les candidats de la majorité »*.

L'Orne offre ainsi un test de la force de mobilisation de l'extrême droite. Avec les 10,35 % de suffrages recueillis au premier tour par leur candidate, les « frontistes » pouvaient faire la différence et assurer la victoire de la gauche.

Avec 41,30 % des voix au premier tour, la candidate de la majorité avait besoin d'un appoint. Celui de la gauche aussi. Voulant ignorer le mot d'ordre du Front national, dont il pouvait bénéficier, M. Doubin, ancien ministre, s'est employé à mobiliser les abstentionnistes, *particulièrement nombreux dans deux cantons, Flers et Argentan, où domine la gauche. En fait,* la consigne de M. Le Pen tombe mal. L'Orne n'est ni le Var, ni Sète, où le Front national a démontré sa capacité de nuisance pour la droite. Mme Bassot, veuve du cofondateur de l'association Ceux d'Algérie, ne peut être comparée au maire de Sète, le centriste Yves Marchand.

Devant la faible mobilisation de ses militants locaux, au demeurant peu nombreux, le Front national a dépêché l'un de ses vice-présidents, Dominique Chaboche, et François Pelletan, chargé de mission auprès de Bruno Gollnisch, secrétaire général, pour organiser la campagne.

Des jeunes recrues du Front national de la jeunesse ont été envoyées en auxiliaires pour distribuer un tract signé de M. Gollnisch et convaincre les électeurs sinon de voter pour le candidat de gauche, du moins de s'abstenir.

Christiane Chombeau

La fin de la conscription supprimerait l'appel de classe à partir de 1998

Deux hypothèses sont soumises aux députés

AUX MEMBRES de la mission créée à l'Assemblée, sous la présidence de Philippe Séguin, pour analyser l'avenir du service national, le ministre de la défense, Charles Millon, a donné quelques précisions importantes sur le calendrier d'application des différentes formules envisagées pour se substituer au système actuel.

Le ministre de la défense a rappelé, jeudi 28 mars, que le gouvernement est ouvert à toutes les suggestions, mais il a souligné avec force qu'il n'est pas question de revenir sur le choix du président de la République en faveur d'une armée professionnelle. Ce qui est de *l'ordre du Parlement*, a *dit en substance* M. Millon, c'est la possibilité d'imaginer des options qui soient des solutions alternatives à la *suppression de la conscription.*

Selon les documents remis à la mission, deux hypothèses se présentent : un service national obligatoire et un service volontaire. Dans le premier cas, si le service rénové restait obligatoire, les effectifs militaires devraient progressivement fondre au profit des formes civiles, avec un renversement de la tendance après 1999 et avec le passage du service national à une durée de six mois au lieu de dix. La nécessité d'adapter la ressource démographique à l'emploi offert dans les armées ou par le service civil contraint à passer à six mois en 2000.

M. Millon a donné trois exemples de cette évolution du service national obligatoire. En 1996, le service national comprend 201 523 appelés dans les armées (dont quelque 12 000 *dans* la gendarmerie) et 36 345 dans les différentes formes civiles offertes. En l'an 2000, les formes civiles devraient mobiliser 89 550 appelés et les armées 76 090 recrues (dont quelque 18 000 dans la gendarmerie). En 2002, dernière année d'application de la programmation militaire à venir, la répartition serait la suivante : 116 200 dans les formes civiles et 42 100 dans les armées (la moitié dans la gendarmerie).

Dans le second cas – hypothèse d'un service volontaire –, la conscription s'arrête avec la classe 1998, ce qui veut dire que les jeunes gens nés en 1978 et avant *seront incorporés* jusqu'en 2002. Chaque classe d'âge est constituée, en effet, par des recrues nées au cours d'une année, et il ne faut pas confondre cette notion avec celle de contingent, lequel peut être constitué par onze classes d'âge différentes (dans la mesure où on peut être incorporé entre dix-neuf et, parfois, vingt-huit ans).

Quoi qu'il en soit, l'année 2002 verrait la fin de la période de transition entre le service tel qu'il est aujourd'hui organisé et un service de volontariat. Dans ce cas, les effectifs passeraient de 267 800 appelés, actuellement, à la nécessité de plus de 51 000 volontaires.

Jacques Isnard

CARNET

DISPARITIONS

Etienne Hajdu

L'obsession des nouvelles formes

LE SCULPTEUR Etienne Hajdu est mort le 24 mars, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Largement reconnue dans les années 50 et 60, son œuvre suivait depuis longtemps son propre cours, à distance de l'actualité du moment et des phénomènes de mode. Sans être tout à fait oubliée depuis ces années glorieuses où l'artiste, un des poulains de la galerie Jeanne Bucher, exposait à New York, Tokyo, ou Sao Paulo, elle était quelque peu laissée de côté. Elle subissait le sort de toute sculpture inscrite dans la continuité de l'histoire des formes modelées, polies et finies, assimilées à la tradition, et non à la modernité. Une dichotomie que Hajdu s'est justement employé à dépasser avec plus d'originalité que d'autres. Obsédé par cette idée qu'il fallait *« briser l'œuf de Brancusi »*, donc trouver les moyens de faire éclore de nouvelles formes essentielles, il a beaucoup regardé les arts des civilisations anciennes archaïques et primitives, des Cyclades à l'Amérique précolombienne, mais aussi des sculpteurs comme Arp, Laurens ou Giacometti.

Né en 1907 à Turda (Roumanie), de parents hongrois, Hajdu était arrivé à Paris en 1927, et avait été naturalisé français en 1930. En Roumanie, il avait appris à sculpter le bois ; à Paris, il fera l'Ecole des Arts décoratifs, prendra les conseils de Bourdelle à l'Académie de la Grande-Chaumière, et complétera sa formation en voyageant en Grèce, ou en faisant un tour de France de l'art roman, à bicyclette. Ses premières œuvres, réalisées au début des années 30, tendent fortement vers l'abstraction, avant de devenir plus figuratives et plus véhémentes à l'approche de la guerre. Mobilisé, puis démobilisé en 1940, Hajdu passa les années d'occupation dans les Pyrénées, où il travaillait des reliefs en plâtre, en plomb martelé, et découvrait le marbre, qu'il aimera toujours poncer et polir.

« L'art commence où finit la matière », dira-t-il en peaufinant ses grandes figures monolithiques auxquelles il donne volontiers l'aspect plat des idoles cycladiques, mettant en valeur non pas le plein de volumes en ronde-bosse, mais la découpe, le tranchant, le profil très recherché de ses formes tranchées, mais douces, austères, fantaisistes, parfois d'une extrême sophistication, en particulier quand l'artiste a entrepris d'englober des ajours jusqu'à produire, en grands formats, de la dentelle de pierre, presque du biscuit. Prouesse.

L'itinéraire de Hajdu est plus riche et plus varié qu'on ne le pense souvent. Certaines de ses œuvres ont pu vieillir ; d'autres, à l'évidence, échappent au temps, comme ce cercle très sacré de grandes colonnes, en hommage à Mallarmé, qui, dans le parc de sculptures très contemporaines de Kerguehennec, n'a rien d'anachronique. Etienne Hajdu avait reçu le *Grand Prix national de la sculpture* en 1969, et le Musée national d'art moderne lui avait consacré une rétrospective en 1973.

Geneviève Breerette

■ **JOHN SNAGGE**, l'une des voix mythiques de la BBC, s'est éteint le 25 mars à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Entré à la BBC en 1924, alors qu'il avait juste vingt ans, John Snagge en épousa d'emblée l'esprit et le style, s'adaptant avec naturel à ses règles et même son étiquette, comme le port de la jaquette pour la lecture du bulletin du soir. Sa voix, à la diction parfaite, était à l'unisson de l'institution : grave, un brin solennelle. Et beaucoup de Britanniques continueront à l'associer aux grandes compétitions nautiques, qu'il commenta à la radio pendant près d'un demi-siècle, ainsi qu'aux grandes cérémonies nationales, comme le *couronnement de la reine* Elisabeth et certaines funérailles. Le cinquantenaire du 6 juin 1944 fut l'occasion de se souvenir que John Snagge fut aussi celui qui, à l'aube du D-Day, lut, à l'antenne de la BBC, le communiqué préparé par le général Eisenhower pour annoncer au monde entier le début du débarquement allié.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène et Jean-Yves PÉLOFI,
Martin, Juliette et Louise,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuelle,

le 15 mars 1996, à Nîmes.

Lisa MENSAH
et
Barry FORD,
ont hâte de faire découvrir la France à leur fille,

Rebecca, Akosua, Asantewah,

née le 11 février 1996.

248 Carlton Avenue,
Brooklyn, New York 11205.

Anniversaires de mariages

M. et Mme COLIN-HIAULT

fêtent comme il se doit,
en ce 1er avril,
leur premier anniversaire
de mariage.

Colin d'avril !

Anniversaires

L'école « La Source »
fête ses cinquante ans le 1er juin 1996 et recherche les adresses des anciens « sourciers ».

Ecrivez à : La Source, 11, rue E.-Renan, 92190 Meudon.
Minitel : 46-26-39-91 serveur ATSSEC, taper 5 et envoi.

Décès

– Mme Odile Benjamin,
son épouse,
M. et Mme Harold Benjamin,
ses enfants,
Nathanaël,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Obadiah Jamieson BENJAMIN,
docteur ès sciences
de l'université de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à Pontoise.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le jeudi 28 mars, en l'Eglise réformée de France à Cergy-Pontoise.

1, rue de Neuville,
95000 Cergy.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Jean-Michel Augarde,
Mlles Armelle et Agnès Augarde,
Mme Kléber Chopin,
Le docteur et Mme Daniel Augarde,
leurs enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme Philippe Augarde
et leurs enfants,
M. et Mme André Causeret,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Augarde,
Parents et alliés,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Michel AUGARDE,

décédé dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église du Saint-Esprit, Paris-12e, *l'inhumation a eu lieu au cimetière de* Lamorlaye (60), le 27 mars 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Denis Gautier-Sauvagnac, président du conseil d'administration de l'Unedic,
M. Dominique-Jean Chertier, directeur général,
L'ensemble du personnel des institutions de l'Assurance chômage,
Les membres du comité d'entreprise et le personnel de l'Unedic,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Michel AUGARDE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
directeur délégué réseau
de l'Unedic,
ancien directeur de l'Assedic
de l'Essonne,
ancien directeur de l'Assedic
des Bouches-du-Rhône.

Unedic,
80, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– Mme *François Gavoty,*
son épouse,
M. et Mme Eric Gavoty,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François GAVOTY,
ancien conseiller commercial
de France,
directeur central honoraire
de la BNP,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'*ordre national*
du Mérite,

survenu, le 29 mars 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 avril, à 11 heures, en l'église *Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis,* avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Brignoles (Var).

44, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
Et ses proches,
ont la grande peine de faire part du décès de

Lydia LEBOVIC,
née **MARGULIS,**

survenu le 28 mars 1996.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Mme Kopp,
119, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– M. Victor Visetti,
son époux,
Yves-Marie et Hélène Visetti,
Marie-Chantal Visetti et Jean-Philippe Thomas,
ses enfants,
Jean-Baptiste et Hélène,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Corinne VISETTI,

survenu le 28 mars 1996, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 3 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Martin-des-Champs, 36, rue Albert-Thomas, 75010 Paris, et sera suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Neuilly-sur-Seine.

Jacqueline Schlumberger
remercie vivement les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie, après le décès de

Jacques BARDET,

inestimable ami et grand architecte.

Anniversaires de décès

– 30 mars 1986-30 mars 1996.
Nous voudrions remercier à nouveau tous ceux qui nous avaient apporté leur réconfort lors du décès de

M. André BERTHELOT,
professeur à l'université Paris-VI,

et leur demander de s'associer en pensée avec nous pour cet anniversaire.

Mme Paule A. Berthelot et ses enfants.

Celui qui s'en fut à douleur
A longuement quitté la vie
Sur le chemin qu'il a suivi
Lentement sont mortes les fleurs.
Aragon.

Nicolas C. NATHAN

est mort il y a deux ans.

Danièle

nous a quittés, il y a un an.

Nous pensons à elle.

Conférences

– En Sorbonne, amphithéâtre Guizot, le mercredi 3 avril, à 19 heures, **Idoles du Népal et du Tibet, Arts de l'Himalaya**, par **M. Gilles Beguin**, conservateur en chef du Musée Cernuschi.

Colloques

– Colloque international, sous la présidence de M. Jean Leclant et sous le parrainage de M. Henry de Lumley
La communication
écrite en Méditerranée
Des signes pictographiques à l'alphabet, 14 et 15 mai 1996.
Villa grecque Kérylos, 06310 Beaulieu-sur-Mer.
Renseignements : Association « Alphabets ».
Tél. et télécopie : (33) 93-53-63-13.

Soutenances de thèse

– Jeudi 4 avril 1996, à 14 h 30, à l'atelier Combles, au Palais universitaire à Strasbourg.

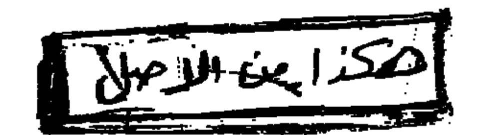
Marianne Roth

soutiendra sa thèse de doctorat en arts plastiques,

« De l'Ailleurs à l'Œuvre.
Réflexions sur le déplacement
comme pratique artistique ».
Sous la direction de M. le professeur *Jean-Louis Flecniakoska.*

– **M. Alain Charron** présentera, le samedi 6 avril 1996, à 14 heures, dans la salle Marcel-Mauss, à l'Ecole *pratique* des hautes études, section des sciences religieuses, 45, rue des Ecoles, Paris-5e, une thèse de doctorat intitulée :
Les animaux et le sacré dans l'Egypte tardive, fonction et signification.
Cette soutenance est publique.

– **Bruno-Marie Duffé**, doctorat en philosophie : **« Hannah Arendt : les commencements de l'histoire »** (direction professeur Blandine Kriegel). Samedi 6 avril 1996, 14 h 30, université Paris-X-Nanterre, bâtiment C, salle des colloques C26.



BANDITISME Les opérations menées vendredi 29 mars par la police à Roubaix puis en Belgique contre un groupe d'hommes soupçonnés d'avoir garé la veille au soir une voiture piégée devant un commissariat de Lille se sont soldées par la mort de cinq malfaiteurs. La prise en otage de deux femmes, à Courtrai, s'est terminée sans effusion de sang. ● LE MÉLANGE d'amateurisme et de violence de ces malfaiteurs *« atypiques »* intrigue les enquêteurs. Le procureur de la République de Lille estime qu'il s'agit de voyous *« violents qui relèvent du droit commun et pas d'autre chose »*, de même que le ministre de l'intérieur. ● L'ENQUÊTE devra déterminer les motivations de ce « gang ». Prudent, le directeur général de la police nationale n'exclut pas que, *« dans une atmosphère de haine et d'islamisme personnel »*, ces hommes *« aient pu franchir une étape supplémentaire »*.

Le profil des membres du « gang de Roubaix« intrigue les enquêteurs

Les motivations de ces malfaiteurs atypiques dont cinq ont été tués restent mal connues. Pour l'heure, le ministre de l'intérieur écarte la piste islamiste

CINQ MALFAITEURS tués, un autre arrêté et blessé, deux policiers blessés, deux otages sous le choc... L'ardoise est chargée pour les braqueurs du Nord. Entre Roubaix et Courtrai, entre France et Belgique, l'affrontement et la traque ont duré treize heures.

Vendredi 29 mars, à la fraîche, une vingtaine d'hommes du RAID, unité d'élite de la police nationale, investissent le 59, rue Henri-Carette à Roubaix (Nord), une maison de brique rouge située dans le quartier de l'Alma, non loin du quartier de la gare. Il est 6 h 20. La décision de passer tôt à l'action a été prise après la découverte, la veille au soir, d'une voiture piégée à cinquante mètres du commissariat central de Lille. Une Peugeot 205 a été partiellement détruite par une explosion de faible puissance. Trois bouteilles de gaz se trouvaient à l'intérieur.

Terrorisme ? Les enquêteurs ne penchent pas pour cette hypothèse (*Le Monde* du 30 mars), réfutant l'idée qu'il puisse y avoir un lien avec la réunion, lundi 1er avril, d'un « G7 » sur l'emploi *(lire page 6)*. Une minuterie et une pile électrique ont mis le feu à une sorte de poudre noire, sans toutefois provoquer l'explosion des bouteilles, dont une était pleine alors que les autres étaient à moitié vide. Une manœuvre de diversion ? Peut-être. Ce sont des *« braqueurs chevronnés »*, sans lien apparent avec les milieux islamistes, que les enquêteurs filent depuis plusieurs jours.

En fait, ils déclenchent plus tôt que prévu, en trois points de Roubaix, une intervention que la police préparait depuis plusieurs jours contre les auteurs d'une série d'agressions à main armée. Celles-ci avaient fait un mort et plusieurs blessés ces dernières semaines dans l'agglopmération de Roubaix-Tourcoing : un policier blessé au cours d'une fusillade, le 27 janvier, sur un parking de Croix, l'attaque d'un supermarché et le meurtre d'un automobiliste à Roubaix, le 8 février, et une tentative manquée de hold-up sur un fourgon de transport de fonds, le 25 mars, à Leers. L'enquête a permis d'identifier quatre suspects, tous domiciliés à Roubaix : Omar Zemmiri, vingt-neuf ans, le locataire de la maison de la rue Carette où l'assaut est donné, Rachid Souindi, trente-deux ans, et Saïd El Laïhar, vingt-huit ans, tous trois de nationalité marocaine, ainsi que Tesli Bel Hachem, cinquante-trois ans, né en Algérie.

FEU NOURRI

Les hommes du RAID, cagoulés et habillés de noir, enfoncent simultanément la porte de façade et celle de l'arrière, qui donne sur une cour et des passages d'immeubles. Accueillis à coups de feu par l'un des assiégés qui se trouve au rez-de-chaussée, les policiers ripostent et abattent celui qui leur fait face. Le feu est nourri, le combat violent. Plusieurs centaines de cartouches sont tirées à coup d'armes automatiques, des grenades sont lancées. Dans l'affrontement, deux policiers du RAID sont blessés, dont l'un *« assez sérieusement »* à la mâchoire, au poumon et au bras. Une grenade provoque un incendie dans la maison, mais les suspects refusent de se rendre. Les planchers s'effondrent. Une dernière grenade éclate un peu avant 8 heures, alors qu'une épaisse fumée monte de la maison.

Trois corps carbonisés sont finalement retirés des décombres vers midi, un quatrième le sera en fin d'après-midi. Aucun d'entre eux n'a pu encore être identifié. Dans les décombres, les enquêteurs retrouvent huit armes automatiques (Kalachnikov, pistolets-mitrailleurs Sten et Uzi...), une grenade et des munitions. Dehors, les artificiers de la police inspectent plusieurs voitures suspectes et font sauter par précaution deux bouteilles de gaz – qui se révéleront vides – à bord d'un fourgon garé près de la maison. En fin de matinée, Tesli Bel Hachem, est arrêté par la police sans difficultés. Il était toujours placé en garde à vue à Lille, samedi dans la matinée.

Au troisième point d'intervention de la police, deux hommes parviennent à s'enfuir en voiture et filent vers la Belgique. Un peu plus tard, la gendarmerie royale belge intercepte une Peugeot 305 break vers 11 h 40 sur l'autoroute A17, qui relie Lille à Gand, peu avant la sortie Courtrai-Est, à une dizaine de kilomètres de la frontière. Une dispute violente entre ses deux occupants éclate au point qu'ils échangent des coups de feu. Les policiers font irruption et une fusillade générale se déclenche. L'un des fuyards, Christophe Caze, un Nordiste récemment converti à l'islam affirme-t-on, de source policière, mais inconnu des services de police, est tué. Son complice, qui sera identifié par la police belge comme étant Omar Zemmiri, s'enfuit à pied vers une maison voisine du quartier cossu de Dilbeek, à Courtrai, où il prend deux femmes en otage : l'épouse d'un médecin et sa femme de ménage.

SEPT HEURES D'ATTENTE

Un périmètre de sécurité est établi. Cent cinquante hommes armés quadrillent le quartier et, sur le pont surplombant l'autoroute, à une centaine de mètres de la maison cachée par les arbres, forces de l'ordre et services de secours s'activent et se préparent à l'attente. Vers 19 h 30, tout s'accélère. Le malfaiteur armé est arrêté après sept heures de prise d'otages. Blessé au thorax, Omar Zemmiri avait ligoté et enfermé dans un placard ses deux otages, puis s'était retranché dans une salle de bain. *« Il était toujours armé d'un pistolet mitrailleur mais il n'a pas fait de résistance »*, a précisé le lieutenant-colonel Geesen, de la gendarmerie de Courtrai.

Selon le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, *« une chose est sûre : les individus qui ont piégé la voiture jeudi soir sont les mêmes que ceux qui ont commis les vols à main armée particulièrement violents et sanglants avec des armes de guerre dans la région de Roubaix ces trois derniers mois. Mais,* nous a-t-il précisé, *il n'est pas exclu non plus que dans une atmosphère de haine et d'islamisme personnel, ils aient pu franchir une étape supplémentaire »*.

J-M. Dy

Jean-Louis Debré exclut la piste terroriste

L'opération menée par la police à Roubaix (Nord) visait une équipe de malfaiteurs relevant du *« grand banditisme »*, a affirmé, vendredi 29 mars, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Selon lui, il ne s'agit *« ni de terrorisme, ni d'islamisme, ni de problème de banlieue. Il ne faut pas faire l'amalgame »*. M. Debré, qui effectuait une visite à Brive (Corrèze), a expliqué que les policiers se trouvaient depuis plusieurs jours sur la trace d'une équipe de gangsters *« vraisemblablement venus de Belgique »*. *« Les truands sont de plus en plus efficaces et ne reculent devant aucun moyen »*, mais *« la police a, de son côté, les moyens de les interpeller »*, a assuré le ministre de l'intérieur.

L'unité du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) qui a mené l'assaut vendredi contre la maison où se trouvaient les malfaiteurs, dont quatre ont été tués, est composée de 80 policiers. Cette unité, conçue par Robert Broussard en 1985, intervient lors d'événements graves afin de neutraliser des individus dangereux.

« Une bande un peu particulière, des gens très violents »

LILLE
de notre correspondant

« C'était une bande un peu particulière qui ne correspond pas aux actes de banditisme habituels. Des gens très violents dont les objectifs n'étaient pas forcément évidents. » Ces mots d'Olivier Guérin, procureur de la République à Lille, reflètent la perplexité des enquêteurs devant, à la fois, la froide détermination et la violence meurtrière de ce « gang des Roubaisiens » et l'apparent amateurisme dont ses membres faisaient preuve. On n'avait jamais vu cela dans la région. A chacune de leurs sorties, il n'hésitaient pas à tirer à la kalachnikov. Pour tuer.

Le 27 janvier, sur un parking à la limite de Croix et de Roubaix, des policiers en planque près d'une voiture volée se retrouvent nez à nez avec les occupants de la 505, qui n'hésitent pas à faire feu sur eux. Un des policiers est blessé. Tous sont surpris par le calme des hommes qu'ils avaient en face d'eux et leur détermination. Le 8 février, en fin d'après-midi, plusieurs individus armés jusqu'aux dents attaquent une superette Aldi. Là, en revanche, ils semblent très nerveux, tirant sans raison et repartant sans rien prendre. Dans leur fuite, ils heurtent une voiture, abandonnent la leur et abattent le conducteur d'une Mercedes. Un jeune homme d'origine algérienne de trente ans, qui refusait de leur laisser son véhicule.

Enfin, le 25 mars, sur le parking d'Auchan, à Leers, ils braquent un fourgon de la Brink's à la grenade et à la kalachnikov, mais repartent bredouilles. Là encore, leur amateurisme dans la préparation à l'attaque et dans le choix de leur objectif surprend : à 8 heures, un lundi matin, le fourgon de la Brink's ne venait relever que la recette de la cafétéria. Rien à voir avec le caractère organisé, quasiment militaire, de l'attaque d'un autre fourgon de la Brink's, le 27 décembre, à Lesquin. Les malfaiteurs n'avaient pas non plus hésité à tuer, mais ils étaient partis avec leur butin (10 à 15 millions de francs).

> « Je dis attention à l'"islamalgame" », proteste René Vandierendonck, le maire de Roubaix

« Il s'agit de voyous violents qui relèvent du droit commun et pas d'autre chose », assure le procureur. Mais qui sont ces « voyous » aussi puissamment armés, qui s'attaquent à un commissariat à la voiture piégée plutôt qu'à une banque, à quelques jours d'une réunion du G7, qui recherchent plus l'affrontement avec les policiers que le butin visé et circulent au volant d'une 305 ou d'une 505 achetées et immatriculées en toute légalité à leur nom ?

Ces *« atypiques »* intriguent, mais, côté officiel, on refuse de faire un rapprochement avec des réseaux terroristes, voire islamistes. *« Je dis attention à l'"*islamalgame*"*, proteste René Vandierendonck, le maire de Roubaix. *Ce n'est pas parce qu'on a retrouvé une sourate en français et un livre de prières en arabe dans la maison incendiée que l'on a affaire à des terroristes islamiques. »* Reste que l'attentat contre le commissariat de Lille a été pris suffisamment au sérieux pour avancer l'opération du RAID vendredi matin à Roubaix, alors qu'elle n'était prévue qu'après la tenue du G7 à Lille.

En fait, ces *« voyous »* sont des inconnus. Omar Zemmiri, Rachid Souindi, Saïd El Laïhar, tous trois marocains d'une trentaine d'années, Tesli Bel Hachem, né en Algérie, pas plus que Christophe Caze, n'étaient connus des services de police. Tout juste l'un d'entre eux était-il impliqué dans un petit trafic de drogue. Deux au moins habitaient Roubaix depuis plusieurs années.

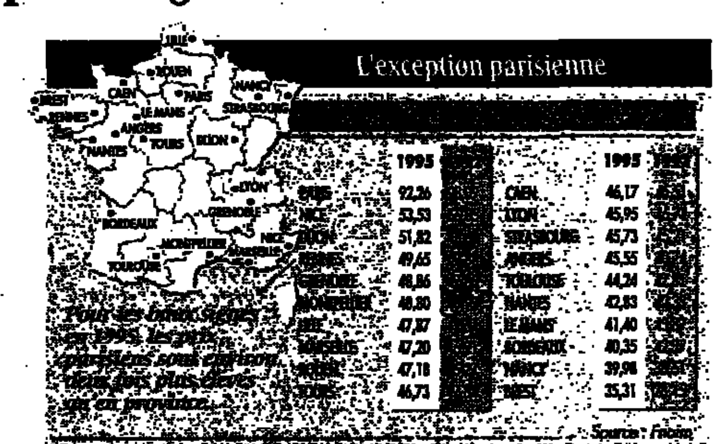
Ne serait-ce finalement pas des enfants perdus de banlieue en déroute, qui au bout de leur révolte se seraient vissé la haine au ventre ? En tout cas, le quartier de l'Alma à Roubaix, où ils avaient trouvé refuge, n'est pas le Bronx, même s'il vient d'être retenu pour passer en zone franche dans le dispositif Juppé. *« Ce qui vient de se passer, ce n'est pas l'image du quartier »*, protestait une habitante, vendredi matin.

Jean-René Lore

L'offre de petits logements entraîne une baisse des loyers

RELATIVE stabilité ou légère baisse des prix moyens au mètre carré : les données de l'observatoire de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), qui ont été rendues publiques le 27 mars, sont plutôt encourageantes pour le consommateur à la recherche d'un logement. Cette analyse annuelle du marché locatif porte sur les baux conclus en 1995 dans une trentaine de villes ou agglomérations. Outre le tassement ou le recul des prix – moins d'une dizaine de villes enregistrent une hausse légère en 1995 –, les professionnels notent un déséquilibre quasi général des marchés locatifs, dû à la surabondance de petits logements alors que la demande s'oriente massivement vers les surfaces de taille moyenne. Toutes villes confondues, les trois-pièces représentent plus du quart de la demande en location.

La démographie étudiante, dans les centres universitaires traditionnels comme dans les villes moyennes, explique, selon la FNAIM, une bonne part des difficultés du marché locatif. La construction massive de petits logements, studettes ou studios, destinés aux étudiants, encouragée par des dispositions fiscales ou des subventions avantageuses, fait fluctuer le marché, notamment pendant les mois creux de l'année universitaire (juillet, août et septembre). Et elle peut, comme à Toulouse, porter un préjudice durable au marché de l'ancien.



Le constat est pratiquement général. A Bordeaux, la pléthore de petits logements étudiants pèse lourdement sur un marché déprimé où le mètre carré se loue, en moyenne, 40 francs, soit moins de la moitié des prix parisiens. Strasbourg avait connu, dans les années 90, une pénurie de logements pour ses étudiants : l'offre est maintenant suffisante et les prix des loyers des studios ont baissé de 4,7 % en 1995. A Brest et à Dijon, le logement étudiant aide le marché à se maintenir, mais beaucoup de petites surfaces restent difficiles à louer après le mois de septembre.

A Nancy, une forte proportion d'étudiants, signalent les agents immobiliers, quittent leur logement de juin à septembre. A Marseille, le stock de petits appartements se dégonfle d'avril à octobre et augmente à partir du 15 octobre, après la rentrée universitaire. Dans la cité phocéenne, le parc de studios et de F1 est, de toute façon, pléthorique, et ce phénomène est accentué, notent les professionnels locaux, par la mise en vente de résidences universitaires à proximité des facultés, où sont déjà concentrés les logements de petite taille. Face à ces caprices saisonniers, les propriétaires tentent de s'adapter. A Montpellier, où les prix sont stables par rapport à 1992, ils sont nombreux à louer les mêmes logements aux étudiants durant l'année universitaire et aux touristes pendant l'été.

CLIENT DE PLUS EN PLUS EXIGEANT

La baisse des prix s'accompagne, selon la FNAIM, d'une augmentation du niveau d'exigence de la clientèle. A Nantes, où les prix sont stables depuis trois ans, les logements en mauvais état se louent de plus en plus difficilement et les propriétaires sont obligés de baisser les prix et d'engager des travaux pour s'adapter au marché. Même chose à Nice, où le stock de logements vacants augmente. A Rouen, enfin, les professionnels notent l'apparition d'*« un phénomène de discussion des prix »*. Le locataire devient *« plus exigeant sur la qualité de l'immeuble, les prestations fournies, l'environnement »* et il a tendance à délaisser l'ancien.

Le marché parisien, enfin, demeure actif avec un nombre de mises en location, chaque année, équivalent depuis trois ans. Sur fond de légère baisse des prix, les écarts ont tendance à se creuser entre les arrondissements : le prix moyen au mètre carré atteint 114 francs dans le 7e arrondissement contre 80 francs dans le 19e. Sur trois ans, la baisse affecte particulièrement les 2e, 4e, 6e, 9e et 13e arrondissements (environ 10 francs de moins au mètre carré). Là encore, les petites surfaces (studios) se taillent une grosse part du marché avec 34 % des relocations en 1995, même si le deux-pièces reste le type de logement le plus loué dans la capitale (41 %).

Cette tendance doit, toutefois, être relativisée à l'échelon francilien, souligne la FNAIM : on loue en effet surtout des trois-pièces à Anthony ou à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), mais en majorité des studios à Saint-Germain-en-Laye ou Boulogne.

Christine Garin

Tribunaux portes ouvertes pour les Journées de la justice

POUR LA PREMIÈRE FOIS en France, des Journées de la justice sont organisées, samedi 30 et dimanche 31 mars, dans les 180 juridictions, pour *« contribuer à rapprocher la justice des citoyens »* en *« les invitant à découvrir le fonctionnement de l'institution »*. A Paris, la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, le tribunal administratif, la cour d'appel, le tribunal de grande instance, le tribunal de commerce et les musées du barreau ouvriront leurs portes pour des visites et des expositions, dont celle de Raymond Depardon. En 1994, à la demande du ministère, l'auteur du film *Délit flagrant* a été autorisé à photographier des audiences. En province, des simulations d'audience sont prévues.

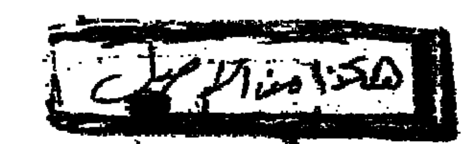
★ **Renseignements. Tél. : 42-96-15-15. Minitel : 3615 Justice. Internet : code WWW/justice.fr.**

■ **ASSISES : un marginal de vingt-huit ans a été condamné à quinze** ans de réclusion criminelle, vendredi 29 mars, par la cour d'assises du Calvados, pour le meurtre, en 1992, à Rouen, d'un clochard auquel il avait dérobé une partie de son RMI. L'accusé, Denis Lauwereys, avait été condamné en 1994 à vingt-cinq ans de réclusion par la cour d'assises de Seine-Maritime. Le verdict avait été annulé par la Cour de cassation car, *« à la date des infractions retenues, le maximum de la peine à temps était de vingt ans »*.

■ **HARCÈLEMENT SEXUEL : le président du tribunal de grande instance de Sens, Bernard Krauss, a été sanctionné,** jeudi 28 mars, d'un déplacement d'office accompagné d'un retrait des fonctions de président par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Suspendu depuis un an, M. Krauss, cinquante et un ans, a été mis en examen le 5 avril 1995 pour *« harcèlement sexuel, menaces, violences et voies de fait par personne ayant autorité »*, à la suite des plaintes de deux femmes, un magistrat du tribunal et une greffière stagiaire.

■ **ÉDUCATION : Hervé Baro a été réélu secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN),** à l'unanimité, à l'issue du congrès qui s'est tenu, du 25 au 29 mars, à Montpellier. Le SE-FEN, qui revendique 110 000 adhérents de la maternelle au lycée, souhaite que l'Etat consacre *« au moins 10 % du PIB au système éducatif »* contre 7,3 % actuellement. Il s'est également prononcé pour la réduction du temps de travail des enseignants et celle des effectifs dans les classes.

■ **SOLIDARITÉ : un comité de soutien s'est constitué autour de deux** lycéennes d'origine zaïroise et sénégalaise du lycée Jean-Macé de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). En situation irrégulière, les deux élèves sont menacées d'un arrêté de reconduite à la frontière avant la fin de leurs études.



HORIZONS

PORTRAIT

Valéry Giscard d'Estaing



le chant du départ

La « phase active » de l'action politique de l'ancien chef de l'Etat s'achève dimanche avec le conseil national de l'UDF, qu'il a mis en scène. Une retraite forcée après une vaine tentative de reconquête

L'ANNÉE des derniers combats va bientôt s'achever. Avec elle, les projets conçus et poursuivis avec tant d'opiniâtreté se sont, un à un, dissipés. Balayée, l'ambition si obstinément, si longtemps nourrie de retrouver le chemin de l'Elysée. Evanoui, l'espoir de s'asseoir une nouvelle fois à la table du pouvoir. Repoussée par les électeurs, la prétention de s'emparer de la mairie de Clermont-Ferrand, dernière poche de résistance de la gauche en Auvergne. Perdue, bientôt, la présidence de l'UDF, parti qu'il avait porté sur les fonts baptismaux en 1978. En un an, Valéry Giscard d'Estaing a pris le deuil de quelques grandes espérances. Tour à tour philosophe et blessé, sarcastique et distant, à l'affût et piégé, il a dû renoncer successivement à quelques chapitres qu'il aurait voulu pouvoir insérer dans le troisième volume de ses Mémoires.

De cette année-charnière, il avait lui-même donné la note en mai 1995. *« La phase active »* de son action politique s'achevait, avait-il froidement constaté après l'élection, à l'Elysée, de son infidèle rival Jacques Chirac. Quatorze années d'opiniâtres efforts pour effacer la cruauté d'un certain 10 mai ne lui avaient pas permis de prétendre succéder à son vainqueur d'alors. *« Ce serait plaisant, vous m'encadreriez »*, s'était amusé François Mitterrand. Ce fut, au contraire, très déplaisant. Et le décès de l'ancien président a ajouté à l'amertume du renoncement forcé, en emportant Valéry Giscard d'Estaing, son septennat et ses combats, dans la page d'histoire qui se tournait. *« Lorsqu'il m'a reçu, François Mitterrand, bien que très affaibli, a fait l'effort de descendre pour m'accueillir à la porte de l'immeuble, puis de me raccompagner à la fin de la visite. Lui, au moins, il savait les égards que l'on doit à un ancien président... »*, confie-t-il, avec une pointe d'amertume, à son entourage au lendemain de la mort de son successeur.

AUPRÈS de cette ambition de haut vol poursuivie, depuis 1981, dans les rangs des présidentiables de la droite, la lutte qu'il a menée pendant plusieurs mois pour tenter de défendre son autorité de président de l'UDF a parfois pris des airs de grinçant substitut. Valéry Giscard d'Estaing n'avait-il pas affirmé, un jour où la fronde des « rénovateurs » de la majorité l'avait enclin au dédain, qu'il avait *« accepté d'abimer son image »* en prenant, en 1989, la présidence de la confédération ? *« Ce n'était pas une promotion pour moi »*, avait-il perfidement glissé à ceux qui rêvaient déjà de l'évincer. Pourtant, une fois encore, la campagne présidentielle à peine achevée, il a endossé, avec une gourmandise non démentie, le bleu de chauffe de la politique pour manœuvrer dans les soutes du bâtiment UDF. Aux prises avec des héritiers exaspérés de subir encore, après si longtemps, sa tutelle, il a engagé dans ce combat toute sa rouerie manœuvrière, toute son habileté à jouer des ambitions rivales, *à opposer les « petits » aux* plus puissants.

Une coalition de prétendants s'organise-t-elle pour le déposséder de la présidence ? Il laisse un franc-tireur, Alain Madelin, semer le trouble dans leur plan de bataille. Prétend-on lui imposer pour successeur celui qu'il considère comme le plus ingrat de ses fils, François Léotard ? Il s'échine, par tous les moyens, à *lui barrer la* route. Avec le même souci du détail qu'il manifeste en toute chose, indifférent aux sarcasmes que déclenche chez ses adversaires cet activisme procédurier, il dirige les bureaux politiques, règle le temps de parole dont disposeront les prétendants devant le conseil national chargé de désigner son successeur, s'inquiète de la répartition topographique des délégués dans la salle, surveille l'emplacement des urnes.

Tançant les uns, flattant les autres, il se bat pied à pied, téléphone à tout propos, préside d'anodines réunions de sous-composantes, se tient informé des derniers « pointages », épluche la liste des participants. Et s'amuse des *alarmes des conjurés qui*, redoutant son *« pouvoir de nuisance »*, croient débusquer à tout instant mille chausse-trappes de celui qu'ils jugent, encore aujourd'hui, *« le plus fort »*. Bref, dans ce combat, comme le dit François Léotard, il est *« à la fois dans le public, sous le ring, dans le projecteur et dans les gants »*. Avec les blessures d'orgueil, l'amertume pointe parfois, comme après cette détestable et, pour lui, ultime réunion du bureau politique de l'UDF *où, tendus et sur la brèche, les adversaires* s'étaient aigrement écharpés sur l'ordre du jour du conseil national. A quoi bon se rendre à Lyon pour subir un affront à l'heure de la sortie, s'était-il alors interrogé. Mais le goût du combat et le souci de préserver, avant tout, sa liberté d'action jusqu'au dernier instant, s'imposeront.

Ce choix du combat, il l'a fait peu après la brûlure de 1981. Défait par *« l'injustice »* des électeurs, qu'il n'avait *« pas vue venir »*, il hésite, un temps, entre la stratégie du recours et celle du retour. Pas trop longtemps, cependant. Cinquante-cinq ans, c'est bien jeune pour renoncer à l'action politique et se retirer à Chamalières dans l'hypothétique espoir que l'on fera appel à lui. Le rôle d'un nouvel Antoine Pinay n'est pas à sa mesure et s'accorde mal avec son besoin d'action. Son parti est vite choisi : plutôt que de prendre du champ, il conjurera la défaite par la reconquête. *« Je referai le parcours. Sinon, on m'oubliera »*, fait-il valoir à ceux de ses proches qui lui conseillent l'éloignement.

Refaire le parcours, c'est d'abord s'obliger à *« apprendre une démarche d'humilité »*. C'est être simple candidat « républicain d'union », en mars 1982, dans le canton de Chamalières ; arpenter les marchés, serrer les mains, saluer les commerçants, et, finalement, pouvoir dire, le goût de la victoire à nouveau sur les lèvres : *« J'en suis aux dernières couleurs du veuvage. »* C'est revenir à l'Assemblée nationale, toutes affaires cessantes, en 1984, lorsque Raymond Barre menace de devenir la coqueluche de l'UDF. C'est être élu président du conseil régional d'Auvergne en 1986. C'est devenir chef de parti en prenant, des mains de Jean Lecanuet, les rênes de l'UDF en 1989. C'est s'imposer – contre les vélléités homicides des « rénovateurs », qui le somment de passer le flambeau, contre ces impertinents « quadras » impatients de l'écarter enfin de leur route – comme chef de file de la droite aux élections européennes de 1989 et en sortir en vainqueur.

C'EST revenir enfin, amusé et prêt à bondir, au premier rang de la droite. Il n'est pas de médiocre revanche sur le mauvais sort du 10 mai. Réélu, sans suspense, à la présidence de l'UDF en novembre 1991, par 86,06 % des voix, il confie : *« Cela me fait d'autant plus plaisir que le mot « élection » évoque parfois chez moi un souvenir de brûlure. »* La défaite, même, peut être honorable. Lorsqu'il échoue, en juin 1995, à enlever à Roger Quillot la mairie de Clermont-Ferrand, il fait aussitôt observer à ses proches : *« J'ai quand même fait un score. Personne à ma place, à droite, n'aurait fait mieux dans cette ville de gauche. »* Pendant six mois, toutefois, il évite de serrer la main de son vainqueur.

Mais les Français sont ingrats : en dépit d'une lutte sans relâche, ils lui refusent obstinément leurs faveurs au moment où il croit pouvoir enfin toucher au but, être à nouveau candidat à l'Elysée. *« Il faut un microscope »* pour apercevoir, dans les sondages, les intentions de vote en sa faveur, constate-t-il finalement, avec une amère ironie, le 7 mars 1995, en abandonnant la partie. Les ingrats, *du reste, sont légion* à ses yeux. Ils peuplent, en particulier, l'UDF. Ils constituent la grande cohorte de tous ceux qui, alors qu'il régnait à l'Elysée, lui doivent leurs débuts et leur ascension dans les rangs de la droite non gaulliste, mais ont voulu, un jour, s'affranchir de sa tutelle. De tous ceux-là, Valéry Giscard d'Estaing attendait une fidélité rigoureuse au service de ses propres ambitions. Les plus inconditionnels d'entre eux s'étaient d'ailleurs trouvé un nom éloquent : le « club hi-fi ». Vouloir s'émanciper et s'établir à son compte, lorsque l'on a éclos à son ombre, c'est lui manquer. Qui prend son envol le trahit. Et pour les « traîtres », point de quartier !

François Léotard, qui a les meilleures chances de lui succéder le 31 mars, est bien placé pour le savoir. Le maire de Fréjus a mis du sien pour lui fournir des motifs de rancune. Grisé par des sondages flatteurs et par les faveurs médiatiques dont fut gratifiée l'aguichante bande des « libéraux », à qui l'ancien président de la République avait remis les clés du Parti républicain en 1982, il n'avait pas tardé à signifier à Valéry Giscard d'Estaing que l'heure de la retraite avait sonné. Pour mieux torpiller les rêves matignonesques de l'ancien président, il passe alliance avec Jacques Chirac avant les élections législatives de 1986. Trois ans plus tard, lorsqu'il comprend que son soutien à l'ancien président, sous le coup de l'offensive des rénovateurs du printemps 1989, ne sera pas payé en retour par la présidence de l'UDF qu'il convoite déjà, il proclame, dès les résultats des européennes connus, qu'*« une page de la vie de la droite est tournée »*. Et l'ancien président, passé *d'âge. La vengeance ne se fait pas* attendre : au mois de septembre suivant, Valéry Giscard d'Estaing l'humilie en le faisant battre par Charles Millon à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale.

L'ancien ministre de la défense n'aura de cesse de laver l'affront. Il tiendra sa revanche avec Edouard Balladur. Le premier, avec Simone Veil, bientôt imité par les centristes, il se donne au premier ministre, privant l'ancien président de la République de tout espace pour être à nouveau candidat. A aucun de ceux qui ont contribué à lui barrer cette route, Valéry Giscard d'Estaing n'a pardonné. Pas même à Alain Lamassoure, giscardien fidèle s'il en fut, dont il obtient de Jacques Chirac qu'il l'écarte du premier gouvernement d'Alain Juppé. *« Il considère que, face à Chirac, même en partant avec un handicap, il aurait pu être élu si l'UDF avait joué le jeu. L'avoir empêché d'être candidat en donnant l'UDF à Edouard Balladur est à ses yeux un crime inexpiable »*, analyse Pierre-André Wiltzer, lui aussi congédié dans la bourrasque. Aujourd'hui ne trouvent grâce à ses yeux, et place *à ses côtés, que ceux* qui l'ont rejoint – ou précédé – dans son soutien à Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle.

> « Ma mémoire me force à accepter la réalité, cette réalité que je sens tous les jours présente au fond de moi et que je crains seulement de reconnaître : c'était hier »

Tous, cependant, ne se sont pas enfermés dans cette relation si particulière, faite de fascination, de dépit et de rancune, qui donne parfois une tonalité mauriacienne à l'intrigue de sa succession. Plus froid tacticien, François Bayrou, qu'il avait propulsé au secrétariat général de l'UDF après sa participation à la fronde des « rénovateurs », a su conserver à son endroit les égards minimaux que *permet une plus froide distance.* Et Valéry Giscard d'Estaing, qui l'avait engagé pour ravauder les liens avec la famille centriste, ne voue pas le même ressentiment au ministre de l'éducation nationale, qui l'avait abandonné pourtant sans préavis après les élections législatives de 1993. Charles Millon et Alain Madelin, devenu sous son égide l'une des chevilles ouvrières des états généraux de l'opposition, n'ont pas davantage subi la « manie » Giscard.

Mais que lui importe, au fond, l'usage que les successeurs feront du fragile héritage ? Comme à son habitude, c'est en s'appuyant sur une petite poignée de fidèles, regroupés autour d'Hervé de Charette et de Jean-Pierre Raffarin – entrés dans le gouvernement d'Alain Juppé sous son patronage – et, surtout, sur le sentiment de sa propre supériorité qu'il organise sa sortie. L'esprit de clan n'a jamais été son fort et, tout comme hier, il soutient le défi en solitaire, ne laissant à personne *d'autre qu'à lui-*même le soin de préparer la fondation qui lui permettra de continuer à être présent sur la scène politique et européenne et pour laquelle il est assuré de l'aide de Jacques Chirac. A ne pas passer trop vite du statut d'acteur à celui de spectateur. Ces adieux sans cérémonie lui feront-il venir quelque mélancolie ? *« Cet intelligent enthousiaste a conservé une grande capacité d'être heureux »*, observe Jean Serisé, l'un de ses fidèles de toujours. *« Ce qui doit lui faire de la peine, tout de même,* ajoute-t-il, *c'est de ne plus être désiré, de ne plus faire rêver. »*

Se remémorant, en 1988, une visite officielle au Mali, qui l'avait conduit à Tombouctou au cours de son septennat, et se demandant pourquoi il lui était si douloureux d'évoquer cette époque, Valéry Giscard d'Estaing concluait ainsi le premier tome de ses souvenirs (*Le Pouvoir et la vie*, édité en 1988 par Compagnie 12) : *« Sous la montée des impressions, des sensations que tous mes sens accueillent, ma mémoire me force à accepter la réalité, cette réalité que je sens tous les jours présente au fond de moi et que je crains seulement de reconnaître : c'était hier. »* Demain, la page sera tournée.

Cécile Chambraud
Dessin : Kerleroux

L'utopie olympique a cent ans

La ténacité du baron Pierre de Coubertin permettait de relancer, le 5 avril 1896 à Athènes, l'idée généreuse de jeux pacifiques entre les nations du monde

QUE se passe-t-il en ce printemps 1896? Le président Félix Faure doit déployer des trésors de diplomatie pour convaincre le shah de Perse que son harem pourra se passer du corps de ballet de l'Opéra de Paris. Les curieux se pressent dans le sous-sol d'un hôtel proche de la Madeleine pour regarder les images animées du cinématographe, la dernière invention des frères Lumière. Par hasard, Henri Becquerel vient de découvrir les propriétés de la radioactivité. L'affaire Dreyfus n'en finit pas de déchirer les Français.

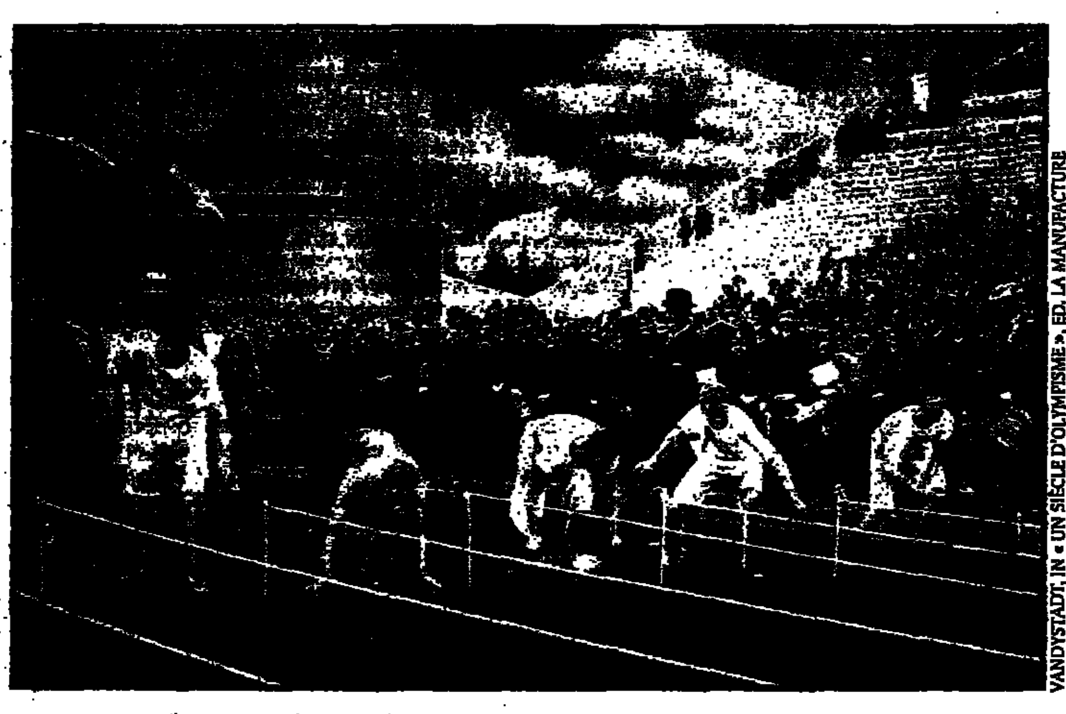
C'est la Belle Epoque, celle de l'avènement du sport moderne. Les étudiants d'Oxford et de Cambridge ont entamé leur joute nautique en 1829. Les marins américains détiennent la Coupe de l'America depuis 1851. La fédération de rugby anglaise se crée en 1871 pour organiser le drôle de jeu inventé un jour de novembre 1823 par le jeune William Webb Ellis. La gentry londonienne se donne rendez-vous autour des courts de Wimbledon depuis 1877. Le coup d'envoi du championnat de football professionnel anglais est donné en 1885. En 1891, l'Américain Luther Cary est le premier homme à courir officiellement un 100 mètres en moins de 11 secondes. Les cyclistes tentent de rallier Paris à Roubaix pour la première fois en 1896. Et la presse se passionne pour ces nouveaux héros.

Début avril 1896, pourtant, un seul journaliste français fait le voyage d'Athènes pour assister aux Jeux olympiques, dont la rénovation a été annoncée deux ans auparavant, lors d'un congrès international d'éducation physique organisé à la Sorbonne par Pierre Fredi, baron de Coubertin, alors tout juste âgé de vingt et un ans : c'est Charles Maurras. Le futur directeur de *l'Action française*, qui a alors vingt-huit ans, veut dénoncer le cosmopolitisme d'un projet auquel il est farouchement hostile.

Maurras débarque dans un pays qui a chèrement conquis son indépendance, en 1829. Les efforts déployés pour échapper à la domination ottomane ont ruiné les campagnes, et la disette menace les villes en ruine. La première réaction du président du conseil, Charilaos Tricoupis, est donc de décliner l'honneur d'organiser les Jeux olympiques.

C'était sans compter sur les talents de lobbyiste du baron de Coubertin. Il a habilement confié la présidence du Comité international olympique à Demetrios Bikelas, un universitaire athénien aussi enthousiaste que lui, qui sait convaincre le roi Georges Ier de l'importance de ces Jeux. Dès lors, les souscriptions publiques affluent. Un banquier hellène d'Alexandrie, Averoff, offre 1 million de francs-or pour la restauration du stade panathénaïque construit par Lycurgue au IVe siècle avant Jésus-Christ. Le premier ministre Tricoupis ne peut faire autrement que d'émettre une série de timbres commémoratifs et de verser une subvention de 250 000 drachmes.

Bref, le 5 avril 1896, en fin de journée, 50 000 spectateurs sont massés dans le stade en marbre blanc du Pentélique, érigé en moins de dix-huit mois sur les plans de l'architecte Anastase Metaxas. Tous n'ont d'yeux que pour les 180 Grecs qui vont rivaliser avec 131 concurrents venus de douze nations des cinq continents. La tribune officielle est taillée au fond du stade, au centre du premier gradin. En grand uniforme d'amiral, le roi Georges y trône entouré par Alexandre, roi de Serbie, par la reine Olga, sœur de l'empereur d'Allemagne, et par les princes Nicolas et Constantin, ses frères. Pierre de Coubertin est là également, auquel le roi a glissé en entrant : « *Je sais, Monsieur de Coubertin, ce que ces Jeux vous doivent. Je sais que sans vous...* » Après avoir regardé les concurrents pénétrer en cortège dans le stade par l'antique souterrain, le monarque se lève et proclame : « *Aujourd'hui 5 avril 1896, je déclare ouverts les Jeux d'Athènes, qui célébreront la première olympiade des temps modernes !* » Le canon tonne. Des colombes sont lâchées. Des chorales chantent. Le drapeau grec, bleu et blanc, monte au mât olympique.



VANDYSTADT, IN « UN SIÈCLE D'OLYMPISME », ED. LA MANUFACTURE

Le départ du 100 mètres à Athènes, en 1896. La position du futur vainqueur, l'Américain Thomas Burke (deuxième en partant de la gauche), lui avait valu quelques quolibets.

Les compétitions peuvent commencer. Leur programmes n'a pas été facile à établir. Les Anglais auraient voulu qu'on jouât au cricket. Les Hongrois s'intéressaient aux sports aériens. Les Suédois militaient pour des épreuves entre jeunes. Les fédérations sportives naissantes se jalousaient. Finalement, il a été décidé d'écarter les sports d'équipe comme le football et le polo ainsi que la boxe. On en découdra en athlétisme, natation, cyclisme, tir, lutte, haltérophilie, escrime, gymnastique et tennis. Neuf sports au total pour 43 épreuves.

Les Jeux d'Olympie débutaient par les compétitions athlétiques. Il avait été décidé de faire de même à Athènes. Référence et révérence à un passé mythique ne sont pas suffisantes pour assurer le succès des Grecs. De jeunes Américains, qui pratiquent le sport dans leurs universités, triomphent. Le premier champion olympique de l'ère moderne est ainsi James Connolly, qui réussit un triple saut de 13,71 m. Etudiant à Harvard et futur prix Pulitzer, il confirmera sa valeur athlétique en prenant ensuite la deuxième place du saut en hauteur et la troisième du saut en longueur.

Deux heures après le succès de Connolly, le capitaine de l'équipe de Princeton, Robert Garrett, fils d'une riche famille qui a payé le voyage de trois membres de l'équipe américaine, ruine le plus grand espoir de victoire des Grecs. Lanceur de poids, il n'a jamais touché un disque avant d'arriver à Athènes. Il s'est rapidement familiarisé avec le maniement de l'engin de 1,923 kg, auquel les Grecs vouaient un véritable culte. Si bien qu'il réussit un jet de 29,15 m, supérieur de quelques centimètres à celui du Grec Panagiotis Paraskevopoulos, et enlève le titre avant celui du poids.

Les J.O. ont réussi à survivre à un XXe siècle meurtrier pour les chimères

Un autre Américain, Thomas Burke, s'attire les quolibets de la foule parce qu'il prend le départ de ses courses en se mettant en appui sur les pieds et les mains. Cela ne l'empêche pas – au contraire – de s'imposer sur 100 et 400 m. L'hégémonie américaine est complétée par les autres doublés de Tewksbury sur 400 m haies et 200 m et d'Ellery Clark en hauteur et en longueur, puis les victoires de Curtis sur 110 m haies, de Hoyt à la perche et de Kiely au décathlon.

Les épreuves se succèdent dans une ambiance de fête. Le tennis est une affaire anglaise. Nul ne fait mieux que les Hongrois dans les épreuves de nage en eaux vives. Les maîtres d'armes français – des professionnels – sont intouchables au fleuret. Les cyclistes français s'avèrent aussi les plus rapides dans les épreuves de vitesse. Léon Flameng est même ovationné par le public lors du 100 km sur piste pour avoir attendu son rival grec, qui doit changer de machine. En revanche, les spectateurs conspuent les juges du concours de gymnastique, qu'ils estiment avoir favorisé la victoire des Allemands.

Après cinq jours de compétitions, le bilan des Grecs est maigre : une victoire en tir et une autre aux anneaux en gymnastique. La course disputée entre Marathon et Athènes sur 42 km va leur permettre d'oublier leurs déceptions. Un paysan du village d'Amaroussi, Spiridon Louys, pénètre en effet le premier dans le stade de marbre, où les princes royaux devront le soustraire à la foule trop enthousiaste. Seul le premier ministre Tricoupis ne participe pas à la liesse générale, puisqu'il vient de mourir. Charles Maurras câble à sa gazette : « *Loin d'étouffer les passions nationales, tout ce faux cosmopolitisme du stade les exaspère.* »

Inspiré par l'allégresse populaire, le roi Georges suggère que les Jeux se tiennent définitivement à Athènes. Il se ravisera lorsque viendra le moment de faire les comptes, car la célébration des Jeux n'entraîne pas pour la nation organisatrice que les seules dépenses pour les rameaux d'olivier et les médailles d'or remises aux champions. Au reste, Pierre de Coubertin a fait inscrire dans le règlement du CIO que la ville organisatrice change tous les quatre ans. Rendez-vous est donc pris à Paris pour la naissance du XXe siècle.

C'est ainsi que, de toutes les utopies nées au XIXe siècle, celle accouchée dans la douleur d'un congrès à la Sorbonne par Pierre Fredi, baron de Coubertin, allait devenir une robuste centenaire, alors que les décennies à venir seront follement impitoyables pour les chimères. Effondrements d'empires, morts d'idéologies, disparitions de cultures en toiles de fond aux holocaustes et aux pandémies sont venus à bout des plus généreux rêves de l'homme. Les Jeux olympiques, eux, vont connaître leur vingt-troisième rendez-vous à Atlanta du 20 juillet au 4 août. Et Sydney a déjà retenu celui de l'an 2000.

Alain Giraudo

★ ***Histoire des Jeux olympiques***, **de Françoise Inizan. Ed. Hachette Education (1996), 100 pages illustrées.**
La Fabuleuse Histoire des Jeux olympiques, **de Robert Parienté et Guy Lagorce. Ed. La Martinière (1992), 800 pages illustrées.**
Un siècle d'olympisme, **de Bernard Morlino, Ed. La Manufacture (1988), 450 pages illustrées.**
Petite encyclopédie des Jeux olympiques, **de Gaston Meyer. Ed. Encre (1980). 280 pages.**
Olympica, **de Monique Berlioux. Ed. Flammarion (1964), 800 pages.**

23 rendez-vous dans le siècle

- **Athènes** 1896. 311 concurrents (dont aucune femme) de 13 nations pour 43 épreuves dans 9 sports.
- **Paris** 1900. 1 319 concurrents (dont 6 femmes) de 22 nations pour 56 épreuves dans 9 sports.
- **Saint-Louis** 1904. 681 concurrents (dont aucune femme) de 12 nations pour 73 épreuves dans 9 sports. Concours séparés pour les hommes de couleur.
- **Londres** 1908. 1 999 concurrents (dont 21 femmes) de 22 nations pour 109 épreuves dans 23 sports.
- **Stockholm** 1912. 2 490 concurrents (dont 57 femmes) de 28 nations pour 107 épreuves dans 16 sports.
- **Anvers** 1920. 2 668 concurrents (dont 63 femmes) de 29 nations (Allemagne exclue) pour 158 épreuves dans 22 sports.
- **Paris** 1924. 2 956 concurrents (dont 126 femmes) de 44 nations (Allemagne exclue) pour 131 épreuves dans 19 sports.
- **Amsterdam** 1928. 2 724 concurrents (dont 263 femmes désormais officiellement inscrites) de 46 pays pour 122 épreuves dans 16 sports.
- **Los Angeles** 1932. 1 281 concurrents (dont 35 femmes) de 37 nations pour 126 épreuves dans 17 sports.
- **Berlin** 1936. 3 738 concurrents (dont 328 femmes) de 49 nations pour 142 épreuves dans 21 sports.
- **Londres** 1948. 3 714 concurrents (dont 385 femmes) de 59 nations (sans l'Allemagne, le Japon ni l'URSS) pour 138 épreuves dans 18 sports.
- **Helsinki** 1952. 4 407 concurrents (dont 518 femmes) de 69 nations (dont l'Allemagne, le Japon et l'URSS) pour 149 épreuves dans 18 sports.
- **Melbourne** 1956. 2 813 concurrents (dont 371 femmes) de 67 nations (boycottage de l'Egypte, l'Irak, l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse en raison des événements de Suez et de Budapest ; et retrait de la Chine communiste du CIO) pour 148 épreuves dans 19 sports. 3 épreuves d'équitation ont eu lieu à Stockholm (pour des raisons sanitaires) et ont rassemblé 145 concurrents (dont 16 femmes) de 29 nations.
- **Rome** 1960. 4 738 concurrents (dont 537 femmes) de 83 nations pour 150 épreuves dans 19 sports.
- **Tokyo** 1964. 4 457 concurrents (dont 732 femmes) de 93 nations (Afrique du Sud exclue en raison de sa politique d'apartheid) pour 183 épreuves dans 21 sports.
- **Mexico** 1968. 4 450 concurrents (dont 844 femmes) de 112 nations pour 172 épreuves de 18 sports.
- **Munich** 1972. 7 123 concurrents (dont 1 171 femmes) de 122 nations (Rhodésie exclue en raison du soutien à la politique d'apartheid) pour 195 épreuves dans 21 sports.
- **Montréal** 1976. 6 026 concurrents (dont 1 260 femmes) de 88 nations (boycottage de 29 pays africains pour protester contre l'apartheid en Afrique du Sud) pour 198 épreuves dans 21 sports.
- **Moscou** 1980. 5 217 concurrents (dont 1 125 femmes) de 81 nations (boycottage de 62 pays occidentaux en raison de l'invasion soviétique en Afghanistan) pour 203 épreuves dans 21 sports.
- **Los Angeles** 1984. 6 797 concurrents (dont 1 567 femmes) de 140 nations (dont la Chine, alors que 14 pays de l'Est sont absents par mesure de rétorsion au boycottage de Moscou) pour 221 épreuves dans 21 sports.
- **Séoul** 1988. 8 465 concurrents (dont 2 186femmes) de 159 nations pour 237 épreuves dans 23 sports.
- **Barcelone** 1992. 9 364 concurrents (dont 2 708 femmes) de 170 nations pour 257 épreuves dans 25 sports.
- **Atlanta** 1996. Plus de 9 000 concurrents attendus (dont un tiers de femmes) pour 271 épreuves dans 26 sports.

Les Jeux de 1916, 1940 et 1944 n'ont pas eu lieu en raison des première et deuxième guerres mondiales.

Le marathon d'Athènes était-il truqué ?

Disputée le 10 avril 1896 en l'honneur du soldat Philippidès, qui avait couru 42 kilomètres pour apporter à Athènes la nouvelle de la victoire sur les Perses en 490 avant JC, la première course olympique de marathon a été officiellement gagnée par un Grec d'Amaroussi alors âgé de vingt-quatre ans, Spiridon Louys, facteur pour les uns, berger pour les autres. Après les abandons du Français Albin Lermusiaux et de l'Australien Edwin Flack, qui avaient successivement mené la course, Louys avait pris le commandement de la course huit kilomètres avant l'arrivée et était entré en triomphateur dans le stade de marbre, où il fut chronométré en 2 h 58 min 50 s. Gravé depuis un siècle sur les tablettes olympiques, ce résultat est contesté par l'ancien rédacteur en chef de la revue *Spiridon*, Noël Tamini, qui, ayant retrouvé le reportage fait à l'époque par un journaliste grec, estime que Louis est *« sorti de nulle part »* aux alentours du vingtième kilomètre. Elucubrations journalistiques ? On ne dispose pas de la liste officielle de départ, les concurrents étant selon les relations dix-sept ou dix-huit. En revanche, on sait qu'au moins un des douze Grecs engagés, Belokas, d'abord classé troisième, a fait une grande partie du trajet caché dans une charrette. En a-t-il été de même pour Louys ?

Juan-Antonio Samaranch, président du CIO

« Nous sommes en train de vivre un âge d'or du sport »

« Le premier centenaire s'achève par une rénovation du Comité international olympique (CIO) et des Jeux olympiques dont vous avez été l'instigateur. Comment sera le deuxième centenaire ?

– L'évolution du mouvement olympique et du sport vient du fait que notre société a changé. Aujourd'hui, le sport fait partie de notre vie de tous les jours. Nous sommes en train de vivre un âge d'or du sport. Et nous profitons de cette réalité. Dans le passé, le bateau du mouvement olympique allait toujours contre le vent. Nous l'avons mis dans le sens du vent, et désormais ça va très vite.

» Mais le futur appartient aux autres. Le mouvement olympique que nous laisserons à une prochaine génération de dirigeants sera dans une situation bien meilleure que celle où nous l'avons trouvé. En signant avec les grandes chaînes américaine (NBC) et européennes (UER) un contrat jusqu'en 2008, nous avons garanti sa santé financière et économique jusqu'en 2012.

– Nouveaux enjeux financiers, critères de sélection : n'y a-t-il pas un risque pour la notion d'universalité de l'olympisme ?

– Le tiers-monde ne peut pas organiser les Jeux olympiques, tout simplement parce qu'il ne peut rien organiser, rien. Même pas un championnat continental.

» Pour éviter le gigantisme des Jeux, nous avons limité la participation à 10 000 athlètes. Nous voulons les meilleurs, et en même temps la présence de tous les comités olympiques nationaux – au nombre de 197 aujourd'hui. Leur droit de participer est dans la charte olympique.

– Est-ce que les modifications en cours dans l'univers de la communication ne vont pas perturber le système, vous obliger à trouver de nouveaux équilibres ?

– Aujourd'hui, le mariage entre le sport et la télévision est un mariage parfait. Nous avons besoin de la télévision, et la télévision a besoin de nous. Mais nous signons, pour l'Europe en tout cas, avec les télévisions publiques, car nous voulons que tout le monde puisse regarder les J.O. sans rien payer. Il peut y avoir ensuite une deuxième option avec une chaîne privée, à péage ou en *pay per view*. Dans ce cas-là, de manière à sauvegarder les intérêts du sport, nous stipulons toujours dans nos contrats que 50 % des bénéfices vont au mouvement olympique.

– Certains sports olympiques, vieillissants, semblent menacés par d'autres, plus adaptés au spectacle télévisé. Quel sera le programme des Jeux du troisième millénaire ?

– Tous les grands sports sont au programme des Jeux. En raison de l'importance de la télévision, nous recommandons toutefois aux fédérations de se réunir avec des experts de la télévision pour améliorer leur sport. Mais ce n'est pas une obligation. Si un sport veut garder ses traditions, c'est son affaire. Mais son avenir risque de ne pas être brillant.

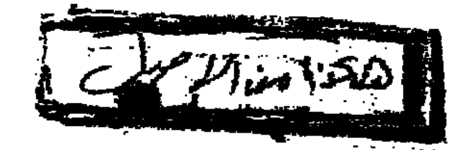
– Qu'est-ce que la nouvelle donne géopolitique change pour l'olympisme ?

– Notre rôle est purement sportif, pas politique. Si nous pouvons aider les gouvernements à résoudre des problèmes, nous y sommes prêts. Mais ce n'est pas à nous de prendre l'initiative. Par exemple, nous aidons à la reconstruction des installations sportives à Sarajevo. Le sport a des possibilités que les gens ne peuvent pas imaginer. Par exemple, le CIO est la seule organisation internationale à avoir en son sein la Chine populaire et Taïwan.

– Peut-on imaginer un contrecoup à la professionnalisation du sport, un retour de l'amateurisme ?

– Jamais, parce que l'amateurisme était synonyme de discrimination. Au début du siècle, le sport était réservé à l'aristocratie, aux gens aisés. Certaines compétitions étaient interdites aux travailleurs manuels. Nous récompensons les meilleurs athlètes, qui représentent la pointe de la pyramide, mais le CIO a aujourd'hui les moyens d'aider les athlètes du tiers-monde en leur accordant des bourses. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le social au secours de l'économie

Suite de la première page

A Detroit, les pays anglo-saxons s'étaient posés en champions de la création d'emplois face aux Européens à peine sortis de la plus grave récession que le continent ait connue – en 1993 – depuis la dernière guerre mondiale. La délégation américaine avait alors vanté les bienfaits d'une politique d'innovation technologique plus hardie et d'une nécessaire formation tout au long de la vie.

A Lille, sans nier les bienfaits de la révolution technologique, on en déterminera aussi les limites. Si l'on en croit certaines études, la relève viendra aussi de secteurs plus traditionnels, tel le tourisme qui devrait créer quelque 130 millions d'emplois nouveaux au cours des dix prochaines années. De même est-il admis aujourd'hui que la croissance, si elle est indispensable au traitement du chômage, n'est pas suffisante en elle-même et qu'une création de richesse qui ne serait pas redistribuée sous une forme ou une autre – un concept qui, lui, n'est pas partagé par tous les gouvernements – ne contribuerait qu'à accentuer un phénomène d'exclusion déjà très préoccupant. A cet égard, la réunion de Lille devrait aborder le problème posé par l'affaissement de la demande de l'emploi peu qualifié, perceptible dès la fin des années 70, et qui s'est fortement accentué depuis le début des années 90. A titre d'exemple, en France, le taux de chômage atteint 20 % chez les non-qualifiés contre 4 % chez les cadres.

FLOU SUR LES SOLUTIONS

Conscients de se livrer à un redoutable exercice – comment concilier mondialisation et cohésion sociale –, les représentants des Sept se heurteront à une réalité immédiate : un taux de chômage qui représente encore 10,9 % de la population active en Europe (11,8 % en France). Aux Etats-Unis, il n'est que de 5,6 % (*« grâce au million de personnes que nous avons en prison »*, ajoute parfois Larry Summers, secrétaire adjoint au Trésor, en forme de boutade) mais cela s'accompagne de dangereuses disparités, y compris chez ceux qui ont un emploi. Le dernier décile de la population – composé des plus démunis – a perdu l'équivalent de 20 points de pouvoir d'achat en vingt ans et les cinq derniers déciles, soit la moitié de la population américaine, ont vu leur revenu salarial baisser durant la même période, ce qui ne s'était jamais vu.

De même la Grande-Bretagne, autre pays longtemps donné en exemple pour sa flexibilité en matière d'emploi et où le taux de chômage a effectivement baissé de 2 % en trois ans, a versé dans une préoccupante précarité, plus d'un million de Britanniques étant aujourd'hui payés moins de 15 francs de l'heure. L'Allemagne elle-même est contrainte de revoir son « modèle » ! Le pays, qui continue à subir le contrecoup de l'unification, subit un tel marasme économique que plus des trois-quarts des Allemands se disent prêts à accepter une baisse de leurs salaires, exagérément élevés depuis 1990, en échange du maintien de l'emploi.

S'ils sont plus ou moins d'accord sur le diagnostic et les maux auxquels il faut remédier, les Sept sont dans le flou dès lors qu'il s'agit de préconiser une médecine appropriée. Faut-il diminuer le temps de travail comme l'ont pensé les Allemands avant d'être confrontés à une explosion du nombre de demandeurs d'emploi ? Ou se borner à augmenter les salaires pour encourager la consommation, l'un des principaux moteurs de la croissance ?

Nul ne sait, sinon qu'il faut à tout prix trouver le moyen de déterminer un coût du travail qui soit suffisamment bas pour permettre l'entrée sur le marché, quitte à procurer simplement un revenu minimum d'activité, et qui parallèlement soit assez incitatif pour ne pas décourager ceux qui opteraient pour un emploi, même malpayé, au lieu de se tourner vers la délinquance.

PAS DE RELANCE CONCERTÉE

Accroître la flexibilité sans verser dans la précarité, voilà un des enjeux auxquels sont confrontés les Sept. Quitte à tout essayer, pour parvenir à ce résultat. Par exemple, accentuer l'efficacité des PME, *« un animal qui survit mieux que les grandes entreprises dans un environnement instable »*, selon l'expression d'un spécialiste, pour favoriser l'emploi. Ou encore, procédé plus ambitieux, redéfinir l'ensemble des mécanismes du marché du travail comme le préconisait en février, au Forum économique de Davos, Horst Siebert, président du Kiel Institute, en rappelant que l'Allemagne qui comptait à peine 100 000 chômeurs en 1970 en a aujourd'hui plus de 4 millions.

Une chose est certaine, en revanche : il n'y aura pas de politique de relance concertée. Ce n'est ni le lieu ni l'humeur du moment ainsi que l'a clairement fait savoir Theo Waigel, ministre allemand des finances, en déclarant à Munich, quelques jours avant le G 7, que *« la politique de l'emploi restera décentralisée »*. Une façon de répondre à l'activisme social de Jacques Chirac.

A Lille, la France, pays hôte de la manifestation, aurait sans doute voulu se poser en exemple, à la lumière des résultats enregistrés sur le front de l'emploi en 1994-1995, au lendemain de la crise. Depuis 1993, la France a réduit de 13 % le coût du travail peu qualifié et au cours de la seule année 1994, près de 200 000 postes de travail supplémentaires ont été créés. Malheureusement, la remontée du chômage et la révision en baisse de la croissance attendue en 1996, oblige Paris à la modestie. L'ensemble des pays européens sont confrontés à présent à la même problématique : les systèmes de protection sociale en place ont été conçus pour faire face à des crises que l'on pensait accidentelles et temporaires.

Aujourd'hui, on sait qu'il s'agit d'un problème de système mondial et que ces mécanismes fonctionnant comme de simples assurances, sont insuffisants, voire dépassés. D'où la nécessité de reconsidérer, ainsi que le préconisent nombre de ministres du travail européens, le recours massif à la solidarité sociale. Sous peine de rendre inefficaces des politiques macro-économiques réclamées par leurs collègues des finances.

Serge Marti

RECTIFICATIF

PRÉVISIONS DE CROISSANCE

Contrairement à ce que était indiqué en première page dans Le Monde du 30 mars, la croissance ne sera pas de 1,4 % au premier semestre, mais de 0,7 %, soit 1,5 % en rythme annuel, comme nous l'écrivions dans l'article de dernière page. La hausse de 1,4 % au premier semestre concerne, en fait, la consommation des ménages.

Le Monde

ÉDITORIAL

Un consensus européen

LA *négociation sur la réforme du traité de Maastricht débute sous* **de meilleurs auspices que ne laissent deviner les propos convenus, échangés entre dirigeants européens, vendredi 29 mars à Turin. Et cela, même si l'on peut s'attendre à ce que les travaux piétinent pendant la première année.**

La préparation du sommet de Turin a fait émerger une ébauche de consensus entre une majorité d'Etats membres sur l'orientation à donner à la construction européenne. Si l'on met de côté des divergences encore réelles, mais plus ou moins subalternes, on constate que les six pays fondateurs de la Communauté, ainsi que l'Espagne, l'Autriche, et, peut-être, avec plus de nuances, la Grèce, l'Irlande et le Portugal, partagent une vision assez voisine.

Cette plate-forme pour l'action à laquelle les trois pays nordiques (Danemark, Finlande et Suède) n'ont pas exclu de se rallier – seule la Grande-Bretagne y restant allergique – retrouve l'inspiration « rhénane », proche de la démocratie chrétienne, des débuts de la Communauté et tourne ainsi le dos aux illusions d'un libéralisme à tout crin.

Le premier mot d'ordre est de mettre en œuvre sans faiblir... le traité de Maastricht et surtout ses dispositions les plus importantes : celles qui ont trait à l'Union économique et monétaire. La monnaie unique, si elle voit le jour, deviendra instantanément le symbole d'une Europe puissante et modifiera radicalement le climat communautaire. Elle est aujourd'hui le vrai ressort, l'espoir, de la construction européenne. Encore faut-il, pour qu'elle se fasse, que l'opinion publique y adhère. Son sort dépend moins de la volonté des gouvernements, qui est acquise, que de la conjoncture et du soutien des citoyens.

Pour l'obtenir, les Quinze ont proclamé, à Turin, leur volonté d'engager, cette année, une action résolue en faveur de l'emploi et de ce que Jacques Chirac appelle le *« modèle social européen »*. Avec l'idée que les efforts entrepris pour assurer la compétitivité de nos économies face à la concurrence mondiale ne doivent pas mettre à bas les mécanismes de protection sociale qui, en Europe, limitent les phénomènes d'exclusion.

Certains, même parmi les plus illustres, comme Jacques Delors, brocardent cette prétention à obtenir, au profit de l'emploi, une mobilisation efficace au niveau européen. A tort. Les « pays du consensus » sont sur cette ligne. La Commission de Bruxelles a bien interprété le sentiment majoritaire en proposant une « table ronde » entre partenaires sociaux afin de conclure un « pacte de confiance pour l'emploi ». Au minimum, cela peut susciter une prise de conscience, même si la création d'emplois, de vrais emplois, ne dépend que fort peu de ce genre de réunion.

La partie va s'engager dans les mois qui viennent, avant le Conseil européen de Florence, en juin. Si la conjoncture devait se retourner, et si, donc, la route conduisant à l'Union monétaire paraissait dégagée, le débat sur les institutions pourrait rebondir de manière féconde. Avec, en prime, plus de chance d'y intéresser la Grande-Bretagne.

AU COURRIER DU « MONDE »

L'article sur les architectes inquiets de « la perte d'influence de leur profession » (Le Monde du 20 février) a fait réagir les premiers intéressés, mais aussi d'autres lecteurs. On trouvera ci-dessous quelques extraits de cette correspondance. Leurs auteurs proposent une autre analyse du système de l'habitat et de l'architecture, une redéfinition globale de ses métiers, la diversification de ses filières de formation afin de favoriser une meilleure intégration à l'ensemble des autres structures professionnelles. Les architectes se mettent aussi en cause, comme corporation trop repliée sur elle-même. Une graphiste déplore que la qualité architecturale ne soit pas honorée comme elle le mériterait en France.

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Notre beau pays si cultivé fabrique les plus beaux livres, la mode la plus extraordinaire, les publicités les plus subtiles et a la télévision la mieux lookée du monde et pourtant, dès que nous sortons dans la rue, il y a beaucoup plus de laideur architecturale à subir que d'intelligence urbaniste. (...) Il semblerait que la France soit incapable d'appliquer le beau à la vie quotidienne alors qu'il suffit d'aller en Belgique ou en Allemagne pour voir des usines et des grandes ou moyennes surfaces qui ont de la personnalité, dont l'architecture fait preuve d'optimisme, de foi en l'avenir. (...) Que font les jeunes architectes ? Il n'y a pas en France cinquante Louvre à réaménager, et plutôt que de se battre tous sur les mêmes concours, il serait plus urgent de convaincre les dirigeants d'entreprise et de grande surface, les responsables de l'aménagement des routes (qui a vu plus laid que la nationale 6 entre Maisons-Alfort et Villeneuve-Saint-Georges, l'exemple-type de tout ce qu'il ne faut pas faire en matière d'urbanisme ?), il serait plus urgent de convaincre les décideurs qu'ils ont tout à gagner en paix sociale comme en bénéfice économique en favorisant la qualité architecturale. Pourquoi le centre commercial de Belle-Epine, près d'Orly, est-il plus fréquenté que son concurrent le plus proche, Créteil-Soleil ? Tout simplement parce qu'il est plus agréable à vivre parce qu'on y rentre par un porche géant éclairé par la lumière du jour au lieu de faire comme à Créteil un parcours de stock-cars entre des plots en béton et sous un plafond de parking.

Qui analyse les qualités de ce qui se construit en France mis à part les grands travaux ? Il y a encore trop peu d'articles sur ce sujet dans la presse quotidienne. S'il vous plaît, donnez à l'architecture la même place que celle que vous accordez au cinéma ou à la littérature, c'est notre vie à tous et c'est ce qui nous bousille le moral bien plus qu'un mauvais film quand il faut le subir tous les jours. On ne peut pas zapper un bâtiment mal construit.

Elisabeth Tournier
Crosne (Essonne)

DÉVALORISATION DE LA PROFESSION

Quelques remarques après six années d'exercice de la profession (six années de réalisations, où ce ne sont pas les projets qui ont manqué, mais leur rémunération normale).

La négociation des honoraires : la profession d'architecte est la seule profession libérale dont les clients ont pris l'habitude de négocier la rémunération (...). Cela montre que, dans l'esprit des maîtres d'ouvrage, les honoraires d'architecte sont considérés comme un pourcentage supplémentaire au montant de travaux, et non comme la rémunération d'un professionnel compétent au service de leurs intérêts.

Les honoraires officieux : la conséquence directe de cet état de fait est le paiement d'honoraires officieux par les entreprises. Leur montant, qui peut aller de 3 à 10, voire 15 ou 20 % du montant du marché, est bien évidemment répercuté sur le montant des devis. Je peux témoigner que cette pratique est courante, sinon généralisée, et qu'elle concourt quotidiennement à la dévalorisation de la profession.

La concurrence : l'architecte entre directement en concurrence sur son terrain avec d'autres professionnels (pavillonneurs notamment), qui exercent tout ou partie de ses missions sans compétence égale, ni responsabilité équivalente, ni contraintes comparables. Qui peut plaider à la place d'un avocat, ou prescrire à la place d'un médecin ?

Il est remarquable que, à la différence des architectes, ces « professionnels » ont le droit et les moyens de faire de la publicité, de déposer leur bilan au moindre problème pour réapparaître sous un autre nom, ou se permettent d'annoncer des « études et devis gratuits », puisque leur rémunération est incluse dans le devis de travaux.

La responsabilité de cette situation incombe à de multiples facteurs, qui vont de la loi sur l'architecture de 1977, qui a effectivement laissé le marché de la maison individuelle aux pavillonneurs (marché que les architectes ont par ailleurs longtemps dédaigné...), à l'Ordre des architectes, qui a réussi le tour de force de laisser progressivement la profession perdre son statut culturel et son poids économique, aux architectes eux-mêmes, insouciants et individualistes, qui n'ont jamais su s'organiser pour défendre leurs intérêts, aux maîtres d'ouvrages publics et privés, qui affectent de ne pas savoir que l'architecte est un professionnel qui doit être rémunéré comme tel, aux administrations entièrement dirigées par des ingénieurs, qui n'ont jamais accepté que les architectes aient leur mot à dire sur les politiques architecturales et urbanistiques, etc., etc.

Christophe Boucher
Rennes

UNE REDÉFINITION GLOBALE DU MÉTIER

L'Unsfa (l'Union nationale des syndicats français d'architectes) pense que la situation des architectes est autrement plus complexe que ne le laisse apparaître la description faite par *Le Monde*.

En effet, il n'est guère possible de saisir cette crise par ses seuls aspects visibles qui ne sont que les conséquences de problèmes profonds et d'ordre structurel. Ainsi, il faut évoquer la mise à l'écart de l'architecture par rapport aux processus généraux de production de nos réalisations. Les acteurs sociaux et les architectes eux-mêmes ont progressivement replié cette profession sur la seule conception qu'est le projet en abandonnant certaines de leurs missions traditionnelles et les activités complémentaires.

Nous en sommes arrivés aujourd'hui à un déphasage préoccupant entre l'organisation et l'image même du métier d'architecte. Ce dernier se trouve marginalisé par rapport à la culture juridique, économique et technique des organes de décision, qu'ils soient publics ou privés, et en général responsables de notre cadre bâti.

L'Unsfa, dans le cadre d'une redéfinition globale du métier et des métiers de l'architecture, a lancé une mobilisation générale des architectes pour un véritable combat pour l'architecture dans nos directions privilégiées. 1) La revalorisation du titre d'architecte par l'enseignement et la formation continue. 2) La réaffirmation des fonctions essentielles de l'architecture par l'extension de nos marchés. 3) La défense de ses marchés par le respect de la contractualisation de nos commandes.

Jean-Louis Lissalde
président de l'Unsfa

LA DIVERSIFICATION DES FORMATIONS

Repliée sur elle-même, cette profession défend son existence à coup de lois imposant sa présence (la dernière en date, concernant le recours obligatoire aux architectes pour toute construction d'une surface supérieure à 170 mètres carrés, en est l'exemple le plus frappant). (...) Plongée dans un contexte en pleine mutation, elle n'a, pour l'instant, pas su développer ses compétences et les faire valoir dans le jeu des acteurs. Enfermés dans une pratique libérale individualiste, les architectes n'ont pas trouvé les moyens de réformer une organisation socioprofessionnelle totalement inadaptée.

Surtout, ils ne semblent pas avoir réalisé qu'il était capital de diversifier les filières de formation pour qu'un éventail de professions relevant de l'architecture s'intègre à l'ensemble des autres structures professionnelles intervenant sur le cadre bâti. Autrement dit, ils n'ont pas vu que se retrancher dans l'autonomie de la discipline *« architecture »* va à l'encontre d'un renforcement de sa spécificité au sein d'un système d'acteurs : la formulation des problèmes, la conception des solutions, la production et la transformation des formes architecturales est un ensemble d'actes collectifs qui demande des compétences en architecture, mais qui ne peut plus se satisfaire du seul architecte comme « chef d'orchestre ».

A n'en pas douter, l'architecte est bien le premier responsable de la situation dans laquelle il se trouve. Récemment, d'autres professions-corporations ont été confrontées à un bouleversement de leur environnement. Que les exemples des avocats ou des designers puissent être médités !

Pierre Peron,
Vanves (Hauts-de-Seine)

UNE AUTRE ANALYSE DU SYSTÈME

On peut se demander justement pourquoi les auteurs du texte sur les architectes ne présentent pas une analyse du système de l'habitat et de l'architecture, comme est faite, par ailleurs, une analyse du système de la santé et de la médecine (*Le Monde* du 28 février). Cela permettrait de mieux répondre aux questions qui sont posées dans l'article sur les architectes, en les reformulant ainsi, à titre d'exemple :

– à la question de la *« paupérisation »* du métier (!) serait substituée celle de l'iniquité de la distribution du travail d'architecture en France ;

– la *« perte d'influence »* des architectes ne masquerait plus l'absence de ceux qui, pourtant connus, ne peuvent se donner pour la plupart comme penseurs de l'espace architectural et urbain de la société ;

– l'expression *« la profession est sinistrée »* ne dissimulerait plus par ailleurs que certains architectes gèrent des centaines de millions d'honoraires ;

– l'*« enivrement »* par les grands travaux, dont certains ne relèvent en rien d'une architecture *« prestigieuse »*, ne cacherait pas la fabrication artificielle de l'opinion et l'assujettissement idéologique des étudiants à un discours rappelant, malgré les dénégations, celui de l'ancienne Ecole des beaux-arts ;

– *la « catastrophe »* économique ne toucherait pas seulement *les « jeunes »*, alors qu'il s'agit plus gravement de la plupart des professionnels confirmés, exténués par les concours, que d'autres gagnent allégrement par effet d'amplification médiatique.

Mais, le propos n'est pas ici de refaire l'article en question. Il est davantage de regretter l'absence d'une analyse de système qui aurait montré les véritables causes de la situation actuelle, au-delà des instances classiquement diabolisées.

Alain Rénier,
Boulogne (Hauts-de-Seine)

UNE HEURE STABLE

La protestation de l'Association contre l'heure d'été reste plus que jamais fondée à cause des conséquences humaines que provoque le décalage des pendules avec la course du soleil.

Les besoins des enfants que l'on contraint à se lever très tôt, à travailler aux heures les plus chaudes, à se coucher en plein jour, le comportement des personnes âgées qui tendent naturellement à rejoindre le rythme solaire cosmique, les personnes sous contraintes médicamenteuses, sont là bien présentes pour apporter leurs témoignages dans une remise en question qui nous gardera d'un déterminisme aveugle.

L'Etat a-t-il le droit pour réaliser des économies de pétrole (0,1 % selon M. Fouroux au Sénat le 23 mai 1990) de contraindre des millions de citoyens au mal-être ? En respectant les conséquences de la régularité du système solaire, l'homme a les moyens de son devenir, en manipulant cette dernière, il s'engage dans une fausse modernité.

Souhaitons que la proposition de loi du Sénat du 23 mai 1990 soit reprise pour rétablir une heure stable avec une heure maximum de décalage par rapport au soleil.

Pierre Chesneaux,
Châteaurenard (Loiret)

AUTOMOBILE Lentement, mais sûrement, le groupe allemand Volkswagen poursuit son redressement et continue de profiter du plan d'assainissement lancé lorsque les pertes frôlaient 2 milliards de deutschemarks (environ 7 milliards de francs), il y a plus de deux ans. En 1995, le constructeur a doublé ses bénéfices à 336 millions de marks. ● FERDINAND PIËCH, président du directoire du groupe, se dit *« insatisfait par le niveau des résultats »* et estime qu'il faut *« poursuivre le processus de transformation et l'intensifier »* pour atteindre l'objectif de rentabilité de 6,5 % du chiffre d'affaires avant la fin de la décennie. ● LES QUATRE COMPOSANTES du groupe, Volkswagen, Audi, Seat et Skoda, ont lancé de nouveaux modèles et amélioré leurs ventes. *« La seule marque Volkswagen possédera, en 1998, plus de modèles sur le marché que tout le groupe en 1992 »*, assure M. Piëch.

Malgré son redressement, le groupe Volkswagen n'est pas assez rentable

Le constructeur allemand, numéro un européen, s'est engagé depuis trois ans dans un plan de réduction des coûts. Le lancement de nouveaux modèles, notamment de la nouvelle Golf en 1997, devrait lui permettre d'accroître ses parts de marché

COLOGNE
correspondance

« Avec Ferdinand Piëch, la direction du groupe Volkswagen a l'habitude de noircir les perspectives en début d'année mais, comparée à celle des autres constructeurs européens, la situation n'est pas si mauvaise », souligne Klaus-Jürgen Melzner, analyste à la Deutsche Bank Research. Une remarque que semblent confirmer les déclarations de Ferdinand Piëch, président du directoire de Volkswagen, lors de la conférence de presse de bilan du groupe le 28 mars : *« Nous avons du mal à expliquer les progrès actuels, alors nous restons prudents. »*

Le constat est en effet paradoxal : Volkswagen commence l'année 1996 comme il avait fini la précédente, avec une augmentation des ventes (+ 14,2 % au premier trimestre 1996 par rapport à la même période de 1995). Le groupe automobile continue de profiter du plan d'assainissement lancé lorsque les pertes frôlaient 2 milliards de deutschemarks (environ 7 milliards de francs) voici à peine plus de deux ans. Mais Ferdinand Piëch se dit *« insatisfait par le niveau des résultats »* et estime que *« malgré un démarrage rapide (...), nous ne comptons pour l'ensemble de l'année que sur des ventes en légère augmentation »*.

Volkswagen poursuit pourtant son redressement sans céder de terrain à ses concurrents. Annoncés mi-mars (*Le Monde* des 17-18 mars), les bénéfices nets (336 millions de deutschemarks) ont doublé et le chiffre d'affaires a augmenté de 10 % (88,1 milliards de deutschemarks).

Les quatre composantes du groupe, Volkswagen, Audi, Seat et Skoda, ont lancé de nouveaux modèles et amélioré leurs ventes. La Golf reste la voiture la plus vendue d'Europe, même si elle souffre de la concurrence de la... Polo. *« La seule marque Volkswagen possédera, en 1998, plus de modèles sur le marché que tout le groupe en 1992 »*, assure Ferdinand Piëch. *« Lorsque la nouvelle Golf sera en vente à partir de 1997, 80 % des modèles auront moins de trois ans*, remarque Klaus-Jürgen Melzner. *Ces dernières années, les investissements de capacité ont certes baissé, mais le groupe a consacré l'essentiel de ses moyens à la conception de nouveaux modèles. »*

Les ventes de Volkswagen ont augmenté de 8,2 % l'an dernier, et la progression a été spectaculaire sur certains marchés d'avenir (plus 25 % en Amérique du Nord, plus 45 % en Asie-Pacifique). La part du marché européen s'est élevée d'un point à 16,8 %, creusant l'écart avec General Motors (13,1 %) et le groupe PSA Peugeot-Citroën (12 %).

RÉDUCTION DES COÛTS

Sous l'égide de l'Espagnol José Ignacio Lopez, le premier constructeur européen s'est également lancé dans un plan de réduction des coûts. Les services logistiques des différentes filiales fusionnent petit à petit, le nombre de plates-formes servant de base aux modèles va être réduit de 16 à 4. *« Le processus sera achevé en 1998 »*, a indiqué Ferdinand Piëch. La Volkswagen Passat et l'Audi A4 partagent ainsi certaines pièces détachées, tout comme la nouvelle Golf et l'Audi A3, qui arrivera sur le marché en automne. Ce système permet d'augmenter les séries de production et donc de réaliser des économies d'échelle. La productivité s'est améliorée : il faut moins de quatorze heures pour fabriquer la Polo, contre trente-deux heures pour l'ancienne Golf. La semaine de quatre jours, introduite dans la seule maison-mère, permet également de combler le retard avec les concurrents dont les coûts salariaux sont en général plus faibles.

Aujourd'hui, les bons résultats de la maison-mère (410 millions de bénéfices nets) et d'Audi ne suffisent pas à compenser les difficultés de filiales en redressement, mais encore déficitaires. Seat (– 133 millions de deutschemarks) poursuit sa restructuration, ainsi que la société tchèque Skoda, dont Ferdinand Piëch précise qu'elle a *« presque divisé par deux ses pertes en 1995 »* (– 132 millions en 1994). Les activités nord-américaines coûtent davantage au groupe qu'elles ne lui rapportent. Cette année, les ventes européennes devraient stagner : *« Volkswagen ne devrait pas augmenter sa part de marché européen avant l'arrivée de la nouvelle Golf en 1997 »*, affirme Klaus-Jürgen Melzner, qui estime que le bénéfice du constructeur allemand ne devrait croître que de 40 % en 1996.

Du coup, l'objectif de 6,5 % (la rentabilité actuelle est de 1,3 % par rapport au chiffre d'affaires) semble difficile à atteindre. Pour y parvenir avant la fin de la décennie, Ferdinand Piëch veut donc *« poursuivre le processus de transformation et l'intensifier »*.

Philippe Ricard

Les nouveaux modèles d'Audi tracent la route

COLOGNE
correspondance

Son prédécesseur est resté à peine plus d'un an à la tête d'Audi, juste le temps de voir les ventes s'effondrer et la marque aux anneaux plonger dans le rouge. Depuis sa prise de fonctions, en février 1994, Herbert Demel a plus de chance et conduit le redressement du constructeur d'Ingolstadt. 1995 confirme la sortie du tunnel amorcée l'année précédente. Les bénéfices nets – qui seront annoncés mi-avril – devraient atteindre 160 millions de deutschemarks (552 millions de francs) contre un déficit de 89 millions en 1993. Nommé dans l'urgence par Ferdinand Piëch, lui-même aux commandes d'Audi avant de diriger le groupe Volkswagen, M. Demel récolte ainsi les fruits d'une triple stratégie.

Audi a renouvelé sa palette de produits en présentant trois modèles : l'A 4, l'A 6 et l'A 8 sont apparues sur le marché ces dernières années. Le redressement repose *« pour l'essentiel sur l'A 4, dont les formes, la qualité et le prix attirent de nombreux clients*, avoue Herbert Demel. *Cet automne, l'A 3, une auto plus compacte et destinée à un public jeune, va être lancée. Un coupé est annoncé pour 1998 et un véhicule léger et de petite taille est également à l'étude »*. Avec 444 000 unités, les ventes ont augmenté de 25 % l'an dernier (environ 20 % en France).

SON PROPRE RÉSEAU

Sur le marché allemand, la marque (13,5 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 1994) a amélioré ses livraisons de 25 % et fait jeu égal avec BMW, tout en talonnant Mercedes. Pour mieux concurrencer ses éternels rivaux, la firme met en place son propre réseau de distribution. Pendant près de vingt ans, Audi a partagé avec la maison mère. Elle réclame aujourd'hui davantage d'autonomie. *« Le fait d'établir et de renforcer notre réseau de ventes permet de spécialiser nos vendeurs sur nos voitures »*, précise M. Demel.

Audi, dont le personnel est stabilisé autour de 33 000 employés, après 500 suppressions d'emplois en cinq ans, délocalise une partie de sa production. Les moteurs sont fabriqués en Hongrie, et le groupe dispose d'usines de montage en Malaisie, en Indonésie et en Chine. L'Autrichien Herbert Demel assure pourtant qu'Audi, avec plus de 80 % de production réalisés en Bavière et en Bade-Wurtenberg, *« restera la plus allemande des marques allemandes »*.

P. R.

L'avocat des minoritaires d'Eurotunnel demande au gouvernement d'interdire aux banquiers de mettre la main sur l'ouvrage

LA MEILLEURE DÉFENSE, c'est l'attaque. A l'heure où l'action Eurotunnel passe sous la barre historique des cinq francs – elle valait 128 francs en 1989 – Me Georges Berlioz, tonitruant défenseur des actionnaires minoritaires du Printemps et des porteurs d'obligations d'Eurodisney, part en croisade contre les banquiers d'Eurotunnel pour l'ADACTE (Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel). Il a rédigé un rapport dans lequel il étudie les causes de l'échec et les possibilités de sauvetage d'Eurotunnel et s'exprimait vendredi 29 mars devant les membres de l'ADACTE.

Me Berlioz réfute l'argument consistant à dire que les actionnaires d'Eurotunnel ont pris leur risque et qu'il est normal d'être *« tondus »* en cas d'échec financier. Selon lui, les banquiers et les constructeurs, qui sont allés chercher des actionnaires pour financer le projet, ont accumulé des erreurs qu'ils doivent aujourd'hui payer. *« Ce n'est pas le défi technique qui a été mal maîtrisé*, explique Me Berlioz, *mais le montage financier. Les banques, qui devaient apporter l'ingénierie financière nécessaire au succès du projet, n'ont contrôlé ni les coûts, ni les prévisions de trafic. Le fait qu'Eurotunnel puisse aujourd'hui payer de nouvelles navettes trois fois moins cher que les anciennes est révélateur de cette carence. »*

CHANTAGE

Les actionnaires ont investi 23 milliards de francs dans un projet qui a coûté, hors frais financiers, 55 milliards. Les 226 banquiers d'Eurotunnel réclament près de 70 milliards de francs. Une somme gonflée par des intérêts dont Me Berlioz conteste le remboursement. L'avocat veut mettre banquiers et actionnaires sur un pied d'égalité, chacun étant dédommagé en fonction de ce qu'il a réellement déboursé.

Pour faire plier les banquiers, l'avocat effectue un chantage au dépôt de bilan : *« Les actionnaires ont moins à perdre que les financiers »*, affirme-t-il, Eurotunnel ne valant plus en Bourse que 4,5 milliards de francs. Une faillite permettrait d'engager toutes sortes d'actions civiles et pénales contre les banquiers et les administrateurs d'Eurotunnel, ceux-ci pouvant être poursuivis, selon l'imagination de Me Berlioz, pour banqueroute, faute de gestion, fausse information, gestion de fait, soutien abusif...

Les banquiers ont cependant une arme pour neutraliser des actionnaires trop agressifs : ils peuvent, après approbation des gouvernements français et britanniques, exercer leur droit dit de « substitution » et devenir concessionnaires du tunnel sous la Manche en lieu et place des actionnaires actuels. Me Berlioz veut éviter ce risque : *« Nous demandons aux gouvernements de déclarer solennellement, dès aujourd'hui, qu'ils ne toléreront pas la spoliation de l'épargne et qu'il n'est pas question que les banques exercent leur droit de substitution »*, a-t-il déclaré vendredi, en réclamant aussi un allongement de la durée de la concession d'Eurotunnel. Ces demandes, qui ne coûtent pas un centime au contribuable, sont faciles à satisfaire. *« Si nous demandons des subventions, l'Etat va nous rétorquer qu'il s'agit d'une affaire privée »*, craint Me Berlioz.

Pour mieux défendre les intérêts des actionnaires, l'avocat de l'ADACTE veut éviter d'accorder un blanc-seing à l'ancien banquier, Patrick Ponsolle, coprésident d'Eurotunnel, transformé sur le tard en ardent défenseur des actionnaires minoritaires. Me Berlioz incite donc les actionnaires qui se réuniront en assemblée générale en juin prochain, à ne donner à M. Ponsolle aucun pouvoir lui permettant de négocier une augmentation de capital avec les banquiers. La politique du pire de Me Berlioz peut se révéler payante. Lors de la restructuration financière d'Eurodisney, il avait menacé de demander le dépôt de bilan de la société si l'on touchait aux porteurs d'obligations convertibles. Ceux-ci ont été les seuls épargnés par la débâcle du parc de loisirs.

Arnaud Leparmentier

■ **SNCF : la fédération CGT des cheminots a appelé** le 29 mars à *« une journée revendicative coordonnée sur l'ensemble du réseau »* de la SNCF le 23 avril, veille de la réunion du conseil d'administration consacrée au budget de l'entreprise nationale.

■ **BANQUE DE FRANCE : cinq syndicats de la Banque de France** – CFDT, CGT, SIC (indépendants chrétiens), FO et SNA (autonomes) – ont estimé le 29 mars que *« le dialogue social [était] totalement rompu »* et que les deux journées de discussions avec la direction *« se sont soldées par un échec »*. La veille, le premier sous-gouverneur, Denis Ferman, avait engagé avec les syndicats d'ultimes négociations sur le plan de redressement des centres de fabrication des billets (2 400 salariés) *« qui prévoit 700 suppressions d'emplois et la fermeture du site de Puteaux »*. Une grève avait été observée jeudi et vendredi sur les sites de fabrication.

■ **PEUGEOT : la direction d'Automobiles Peugeot a proposé** le 29 mars aux organisations syndicales un protocole d'accord portant sur des augmentations générales de salaires de 2 % sur l'année 1996. Ces majorations auraient lieu pour 1 % au 1er avril, puis 1 % au 1er octobre. Elles s'ajoutent aux augmentations individuelles, pour lesquelles une enveloppe de 1,5 % serait réservée.

■ **CHIMIE ALLEMANDE : les partenaires sociaux de la chimie ouest-allemande** ont conclu, le 29 mars, un accord salarial prévoyant une hausse de 2 % des salaires et un arrêt des suppressions d'emplois à partir du 1er juillet 1996. Cet accord sera appliqué aux 605 000 employés des quelque 1 600 entreprises que compte la chimie ouest-allemande, a précisé le syndicat IG Chemie.

■ **FOKKER : les curateurs de l'avionneur néerlandais**, dont trois sous-ensembles ont été mis en faillite le 15 mars, ont annoncé, le 29 mars, qu'ils étaient *« en contact avec l'industrie aéronautique russe »* et que *« ces contacts se poursuivront la semaine prochaine »*.



ALCATEL
ALSTHOM

Un mauvais résultat 95. Un plan de redressement vigoureux. Confirmation des objectifs de rentabilité pour 1998.

Paris, le 28 mars 1996 - Le Conseil d'Administration d'Alcatel Alsthom, réuni le 27 mars 1996 sous la présidence de Serge Tchuruk, a approuvé les comptes de l'exercice 1995. L'année se solde par une perte nette de 25,6 milliards de francs à comparer avec un bénéfice de 3,6 milliards de francs en 1994. Une partie importante de cette perte, 23,9 milliards de francs, s'explique par la constitution de provisions, par des amortissements exceptionnels et par des charges non récurrentes, principalement opérationnelles. Ces dernières s'élèvent à 2,3 milliards de francs. Ces provisions et amortissements s'inscrivent dans le cadre du plan de redressement, présenté en septembre dernier, dont Serge Tchuruk a commenté le déroulement devant le Conseil.

Le Président-Directeur Général a par ailleurs présenté les principaux axes stratégiques du Groupe à l'horizon 1998. Alcatel Alsthom pourra bénéficier de la forte croissance de ses marchés de base dans les télécommunications et l'électronique, qui se situe à nettement plus de 5% par an d'ici l'an 2000. Le Groupe dispose en effet d'atouts technologiques et commerciaux, qui, conjugués au re-engineering de ses activités et de son portefeuille produits, lui donnent désormais les moyens de tirer parti de cette croissance. La profonde réforme interne en cours, renforcée par des acquisitions et partenariats ciblés, a permis à Serge Tchuruk de se montrer confiant dans l'objectif d'un retour à une bonne rentabilité en 1998.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a approuvé le projet d'une fusion entre Alcatel Alsthom et Alcatel Cable, et arrêté le principe de la remise d'une action Alcatel Alsthom pour une action Alcatel Cable. Enfin, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de distribuer un dividende net par action de 8 francs, soit un revenu global de 12 francs, avoir fiscal inclus avec une option pour la conversion du dividende en action.

Résultats 95

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 160,4 milliards de francs en 1995, contre 167,6 milliards de francs en 1994, en recul de 4,3%. A structure comparable, cette baisse est ramenée à 3,4% entre les deux exercices.

La marge opérationnelle calculée avant frais financiers est de 0,6 milliard de francs en 1995, à comparer à 8,0 milliards de francs en 1994. Ce montant résulte notamment de la prise en charge pour 1,4 milliard de francs de "coûts de pensions et retraites" et "participation des salariés", antérieurement traités comme éléments non opérationnels du compte d'exploitation. Il intègre également des charges opérationnelles non récurrentes pour 1,9 milliard de francs.

Le résultat des sociétés intégrées avant impôt montre une perte de 26,0 milliards de francs contre un bénéfice de 3,2 milliards de francs en 1994, en raison de la constitution d'importantes provisions pour restructurations et de la décision d'amortissement exceptionnel des écarts d'acquisitions dans plusieurs filiales du Groupe :

- *Les coûts de restructuration se sont établis à 13,4 milliards de* francs, incluant une provision exceptionnelle de 10,7 milliards de francs. Ces dotations portent à 16,9 milliards de francs le total des provisions, qui devront couvrir les coûts des restructurations dans les secteurs Télécom et Câbles sur la période 1996/98.
- Les amortissements d'écarts d'acquisitions atteignent 13,5 milliards de francs dont 10,9 milliards de francs à titre exceptionnel, pour tenir compte des perspectives de marché de sociétés acquises par le Groupe, qui se révèlent aujourd'hui beaucoup moins favorables que prévu.

L'impôt sur les bénéfices a représenté 1,1 milliard de francs, contre 0,5 milliard de francs en 1994.

La quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence a reculé de 1,0 milliard de francs, en raison notamment de la baisse du résultat de Framatome, d'un résultat négatif de Cofira, ainsi que d'une contribution plus faible de Shanghai Bell dont l'exercice 1995 a été marqué par les coûts de démarrage d'une nouvelle usine de production.

La perte nette de l'exercice s'est établie à 25,6 milliards de francs contre un bénéfice de 3,6 milliards de francs en 1994.

Les capitaux propres avant répartition se sont établis à 34,2 milliards de francs, à comparer à 62,0 milliards de francs en 1994. La dette financière nette du groupe a atteint 20,0 milliards de francs en 1995, contre *12,1 milliards de francs* en 1994.

Revue des secteurs

Télécom

La marge opérationnelle du secteur Télécom, qui comprend 1,5 milliard de francs de charges opérationnelles non récurrentes, s'est établie à -3,3 milliards de francs en 1995 comparée à un bénéfice de 2,3 milliards de francs l'année précédente. Cette dégradation provient pour les deux tiers de l'activité systèmes de réseaux. Le dernier tiers est lié à l'évolution des activités communication d'entreprise et radio.

Dans les **systèmes de réseaux**, le marché des équipements de téléconmunication est demeuré, comme l'année précédente, marqué par de fortes baisses de prix. Le chiffre d'affaires a diminué en raison de la réduction des exportations d'équipements de *commutation des unités européennes vers la Chine. Sur les autres marchés, les ventes ont* pu être maintenues et le nombre de lignes installées a globalement augmenté d'une année sur l'autre.

Dans les transmissions, le Groupe a de nouveau réussi des avancées importantes en particulier aux États-Unis où le chiffre d'affaires d'Alcatel Network Systems a augmenté de 23%.

Les **communications mobiles** ont *consolidé leurs positions autour de 10% du marché mondial GSM. Les développements techniques réalisés* ont permis de remporter des contrats importants depuis le début de l'année 1996, notamment en Asie. Les commandes cumulées de commutateurs pour les communications mobiles ont dépassé les 2 millions de lignes aux USA.

Enfin, le chiffre d'affaires en **communication d'entreprise** a progressé légèrement en 1995. De fortes pressions se sont exercées sur les prix en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. En revanche, les activités à l'exportation sur les continents asiatique et sud-américain ont connu une amélioration importante. Alcatel, qui est un des rares grands groupes de télécommunications présents sur le marché à très forte croissance des données, a développé une *compétence globale dans ce secteur pour les réseaux publics et privés.*

Alcatel a renforcé son carnet de commandes dans le domaine de l'**espace**, qui augmentera de 50% *pour les deux années 1995 et 1996. Il a maintenu une activité soutenue dans le domaine de* la **défense**, grâce à *son positionnement sur* des créneaux porteurs. En **radiocommunication**, le Groupe a dû affronter un recul ponctuel de son activité en Italie, en Espagne et au Brésil. En revanche, aux USA, sa part de marché a été portée à 30%.

Câbles

(Les chiffres du segment diffèrent de ceux publiés par la société cotée en Bourse Alcatel Cable pour des raisons de périmètre de consolidation).

Malgré la progression de ses ventes, le secteur Câbles a connu un fléchissement de 0,5 milliard de francs de sa marge opérationnelle à 2,3 milliards de francs. Ce recul provient principalement de la dégradation du marché allemand et des systèmes de télécommu*nications sous-marins, qui sont affectés* par des changements *technologiques et les surcapacités des liaisons installées.*

GEC Alsthom

GEC Alsthom, dont les ventes ont été stables, a maintenu sa performance financière malgré l'intense pression sur les prix, avec une marge opérationnelle de 1,3 milliard de francs (part du Groupe).

Les équipements de production d'énergie ont connu une demande toujours faible en Europe, et une forte compétition en Asie. Une reprise des commandes a été enregistrée début 1996.

Dans le domaine du transport ferroviaire, le carnet de commandes atteint trois ans d'activité en fin d'exercice, grâce à de nombreux succès commerciaux, notamment dans le domaine du transport urbain. Début 1996, le train à grande vitesse bénéficie de perspectives très favorables : aux côtés de Bombardier, GEC Alsthom *a été retenu pour la construction* du TGV de l'État de Floride et a remporté le contrat pour une ligne à grande vitesse reliant Boston, New York et Washington.

Systèmes

La marge opérationnelle du secteur Systèmes est déficitaire à -0,4 milliard de francs en 1995, contre un bénéfice de 0,4 milliard de francs en 1994. Cette baisse est due pour l'essentiel, à l'intégration dans ce secteur d'Alcatel Siette, jusqu'à présent partie d'Alcatel Italia, qui a connu en 1995 d'importantes pertes incluant des charges non récurrentes.

Le secteur **Accumulateurs** a maintenu sa marge opérationnelle à 0,2 milliard de francs.

Plan de redressement Programme d'actions 1996

L'objectif du plan, dont l'effet se fera pleinement sentir en 1998, est de réaliser un gain annuel de productivité de 7 milliards de francs. Au-delà des actions à caractère défensif, comme les programmes de restructurations, de cessions ou de réorganisations, le plan comprend un ensemble d'actions offensives destiné à tourner résolument l'entreprise vers l'avenir.

Restructurations

Les restructurations portent principalement sur les secteurs Télécom et Câbles, et se dérouleront pendant les années 1996 à 1998. Elles résultent de la rationalisation de la R&D et de la production, d'un renforcement des efforts de productivité et d'une réduction significative des structures administratives. Elles sont traitées selon les problématiques locales dans un esprit de concertation avec les partenaires économiques et sociaux, avec le souci de reclasser, dans toute la mesure du possible, les personnes dont l'emploi est supprimé. Depuis *mi-95, 12.000 suppressions d'emplois ont ainsi été réalisées ou annoncées, dont* 7.500 dans les Télécom et 4.500 dans les Câbles. D'autres mesures seront annoncées prochainement.

Cessions

Le programme de cessions, qui représente un objectif total de 10 milliards de francs essentiellement sur 1996, a commencé avec la vente d'activités non stratégiques de câble de cuivre aux États-Unis et la cession de participations financières. D'autres *cessions ont été annoncées et leur réalisation est en cours, comme la vente du réseau de télévision câblée Rediffusion en Suisse.*

Simplifications des structures juridiques

Les structures juridiques du Groupe ont commencé à être simplifiées, le nombre d'entités juridiques devant être ramené de 900 à 500 de janvier 1996 à janvier 1998. D'ores et déjà 187 sociétés ont fait l'objet de fusions.

Projet de fusion avec Alcatel Cable

Dans cet esprit, le Conseil d'Administration d'Alcatel Alsthom a approuvé le projet d'une fusion avec Alcatel Cable, qui deviendra *effective après consultation des instances sociales et approbation de l'Assemblée Générale du 20 juin prochain.*

Cette opération de réorganisation à caractère industriel s'inscrit *dans le cadre du plan de restructuration du Groupe annoncé en septembre dernier. L'un des éléments consiste* en effet à unifier l'offre commerciale en coordonnant l'intervention des différentes filiales et en centralisant certaines fonctions communes. Dans de nombreux pays, les moyens du Groupe seront placés sous une même structure juridique ; cela permettra d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble des filiales et de les faire bénéficier pleinement de la présence internationale d'Alcatel Alsthom. Enfin, la gestion de trésorerie et des changes ainsi que les autres fonctions centrales de management et de contrôle seront centralisées.

L'opération envisagée permet de positionner l'actionnariat sur le titre le plus représentatif de la performance et de la cohérence des activités du Groupe, *dont les câbles représentent une part significative. De plus les actionnaires actuels d'Alcatel Cable* bénéficieront de la très grande liquidité du titre Alcatel Alsthom sur les marchés financiers.

Au vu des études préliminaires menées par les banques conseils, le Conseil d'Administration a proposé une parité d'échange qui, sous réserve des travaux des commissaires à la fusion, serait d'une action Alcatel Alsthom pour une action Alcatel Cable.

Partenariats et acquisitions

Comme annoncé en septembre dernier, une stratégie d'alliances et de partenariats a été engagée, afin de renforcer les positions du Groupe dans certaines activités.

Un partenariat commercial et technologique a été conclu avec Sharp, dans le domaine stratégique des terminaux mobiles. Les discussions menées avec Mitsubishi ont quant à elles débouché sur la signature d'accords de coopération technologique *dans le domaine des composants optoélectroniques* et les transports ferroviaires.

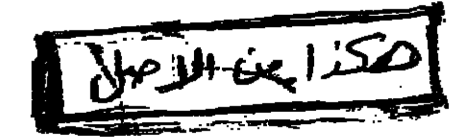
A la fin de 1995, un accord de principe a été signé pour l'acquisition des activités d'ingénierie électrique et de distribution d'énergie d'AEG, plaçant GEC Alsthom parmi les trois leaders mondiaux de ce domaine et renforçant significativement les positions de Cegelec.

Un accord de partenariat entre GEC Alsthom et *Siemens* est annoncé aujourd'hui. Il porte sur la commercialisation conjointe des trains à grande vitesse, hors Europe et États-Unis.

Dividende

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires de distribuer un dividende net par action de 8 francs, à comparer à 15 francs en 1994, soit un revenu global de 12 francs, avoir fiscal inclus avec une *option pour la conversion* du dividende en actions. Bien que le résultat de l'exercice soit déficitaire, le *Conseil* entend ainsi saluer la fidélité des actionnaires d'Alcatel Alsthom et marquer sa confiance dans la réussite de l'important effort de redressement du Groupe.

ALCATEL ALSTHOM EN DIRECT: • MINITEL: 36.16 Code CLIFF (1,29 F/mn) • Téléphone vert actionnaires: 05 354 354



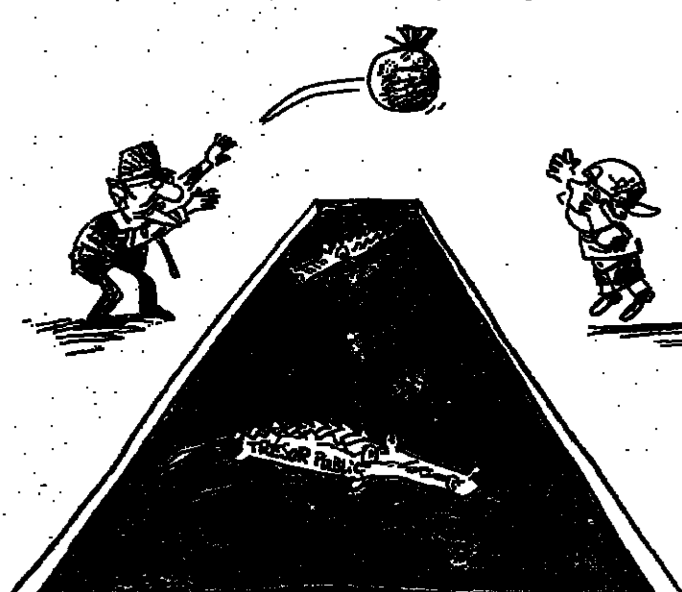
SUCCESSION Le gouvernement a décidé d'alléger les droits de succession attachés aux donations anticipées de patrimoine. Des mesures appliquées à partir du 1er avril qui visent notamment à faciliter les transmissions d'entreprise, mais qui présentent un intérêt pour l'ensemble des particuliers. ● LES NOUVELLES MESURES concernent au premier chef la donation-partage, utilisée aujourd'hui dans un cas de succession sur trois, en augmentant ses avantages fiscaux et en étendant son champ d'application. Le régime fiscal est notamment élargi aux enfants uniques, jusqu'ici exclus. ● LA DONATION de grands-parents à petits-enfants se trouve également facilitée. Cette mesure répond à l'attente des personnes agées soucieuses d'aider des descendants à s'installer dans la vie.

La donation-partage est appelée à se développer

Le gouvernement a fait adopter par le Parlement une réforme de la fiscalité des droits de succession liés aux donations anticipées. L'objectif est de rendre plus dynamique la gestion des patrimoines et de faciliter les transferts entre générations

LE GOUVERNEMENT vient de secouer le cocotier fiscal là où l'on ne l'attendait plus. Un train de mesures applicables à compter du 1er avril allège sensiblement les droits de mutation sur les donations. Sur fond de pression fiscale croissante et de conjoncture économique peu engageante, les avantages supplémentaires seront importants. Chez les notaires, en première ligne dans ce domaine, le projet, on s'en doute, est bien accueilli.

Les nouvelles dispositions devraient donner un coup de pouce à la transmission de patrimoine entre vivants, alors que ce procédé est toujours distancé par la succession comme moyen d'hériter. Du coup, les Français devraient combler le fossé qui les sépare de leurs principaux voisins : pour l'instant, la moitié des donations ne dépassent pas 170 000 francs et les droits engendrés par ces opérations n'ont rapporté que 3,7 milliards de francs à l'Etat en 1994. Si le gouvernement ne fait que concrétiser une partie du credo libéral du candidat à la présidence de la République Jacques Chirac, il cherche surtout à *« dynamiser le patrimoine »* à des fins économiques. Le cadeau fiscal qu'il accorde participe finalement d'une relance de la consommation, comme l'instauration du prêt à taux zéro ou la possibilité de débloquer l'épargne à long terme sans préjudice fiscal pour l'achat de biens d'équipement.



Les nouvelles mesures s'appliquent aux principaux modes de donation. Elles concernent au premier chef la donation-partage, utilisée dans un cas sur trois, en augmentant ses avantages fiscaux et en étendant son champ d'application. Le dispositif a également trait à la donation de grands-parents à petits-enfants. Il répond ici à une attente certaine des personnes âgées soucieuses d'aider des descendants à s'installer dans la vie, en sautant une génération. L'avancée est de taille, car cette formule avait été jusqu'ici sacrifiée. Un autre initiative vise à doper la donation à des tiers, alors que cette option n'occupait qu'une place marginale. *« Les dispositions qui prévalaient jusqu'ici disqualifiaient presque entièrement ce type de donation »*, remarque Olivier Thiénot, notaire à Reims.

« Nous préconisons en priorité la donation-partage », explique Jeanne Lefranc, notaire à Strasbourg. Succession partiellement réglée par un acte notarié, elle consiste pour un couple ou pour un parent seul à transmettre une partie de son patrimoine à tous ses enfants. L'égalité de traitement des donataires n'est pas requise, pourvu que ceux-ci l'acceptent et que le partage n'entrave pas les règles successorales. Le succès de la donation-partage n'est pas surprenant : on peut y déceler au moins trois atouts décisifs.

Pécuniaire d'abord : la formule permet de geler la valeur des biens transmis à la date de la donation, pourvu que tous les enfants participent à la donation. S'agissant d'immobilier, aujourd'hui déprimé, l'incitation à la transmission anticipée est très forte. Les biens concernés échapperont à la réévaluation au moment de la succession. Ce n'est pas le cas avec des donations simples, quand les enfants sont pourvus séparément : les cartes sont redistribuées au moment de la succession, car il convient d'évaluer l'avantage retiré par les donataires au décès du donateur. Un donataire qui disposerait alors d'un patrimoine plus important serait tenu d'indemniser le donataire moins fortuné.

Deuxième avantage, qualitatif celui-là, la donation-partage réduit les motifs de discordes entre les héritiers lors de la succession car elle s'effectue sous l'autorité du donateur. Enfin, le système s'avère particulièrement favorable au plan fiscal. Outre l'abattement de 300 000 francs accordé aux donations en ligne directe, la réduction des droits – ils sont calculés selon un barème progressif de 5 % à 40 % sur la base taxable – se monte à 35 % si le donateur à moins de 65 ans et à 25 % quand l'âge est compris entre 65 et 75 ans.

La nouvelle configuration de la donation-partage devrait faciliter la transmission d'entreprise. Les mesures étendent aussi les avantages de la donation-partage à l'enfant unique, jusqu'ici bizarrement pénalisé. Pour le Conseil supérieur du notariat, il s'agit de la fin *« d'une mesure inique pour les enfants uniques »*.

> Le cadeau fiscal du gouvernement participe d'une relance de la consommation

Efficace, la donation-partage peut notamment se soucier de son irrévocabilité, une caractéristique juridique qui vaut également pour la donation simple. Il y a là de quoi faire réfléchir le donateur. A 55 ans, il peut souhaiter garder une source de revenus, loyers d'un immeuble, dividendes d'un portefeuille d'actions ou de sicav, par exemple, tout en réglant une partie de sa succession. C'est possible avec la réserve d'usufruit, qui laisse la jouissance du bien au donateur jusqu'à son décès et accorde la nue-propriété aux bénéficiaires de l'acte. Plus de la moitié des montants transmis par donation le sont avec une réserve d'usufruit, laquelle permet il est vrai de bénéficier d'un allégement fiscal supplémentaire inversement proportionnel à l'âge du donateur. Si celui-ci est âgé de 65 ans, l'imposition porte sur 80 % de la valeur du bien. Au-delà de 70 ans, les droits sont payés sur 90 % de la valeur.

Les dispositions gouvernementales remettent aussi en selle la donation de grands-parents à petits-enfants en portant l'abattement de 10 000 à 100 000 francs. Dans la cas d'un bénéficiaire unique avec quatre grands-parents, 400 000 francs peuvent être transmis en franchise de droits. Cette incitation pécuniaire ne doit pas faire oublier le respect du droit civil. A l'ouverture de la succession, les entorses faites au calcul des quotités disponibles sont souvent source de conflits entre bénéficiaires.

Autre avancée significative, la baisse sensible des droits sur la donation à un tiers. La réduction accordée est de 15 % ou 25 % selon l'âge du donateur. *« Cela devient acceptable »*, note un professionnel.

« Les nouvelles mesures permettront aux donateurs de régler la « dette » contractée à l'égard des nouvelles générations en se survivant », conclut Bertrand Scheegans, notaire à Vincennes.

Antoine Gendre

Le régime applicable à partir du 1er avril

● **Donation-partage.** Avant le 1er avril, la réduction des droits de succession était de : 25 % si le donateur a moins de 65 ans ; 15 % si le donateur a entre 65 et 75 ans. Après le 1er avril, la réduction des droits atteint 35 % si le donateur a moins de 65 ans et 25 % si le donateur a entre 65 et 75 ans. Autre nouveauté, les avantages s'appliquent également à un enfant unique.

● **Donation en faveur des petits-enfants.** Avant la réforme, l'abattement était de 10 000 francs. Il passe à 100 000 francs par petit-enfant et par grand-parent.

● **Donation simple en faveur de tiers.** Il n'y avait pas de réduction de droits avant la réforme. A partir du 1er avril, la réduction des droits se monte à 25 % si le donateur a moins de 65 ans et à 15 % si le donateur a entre 65 et 75 ans.

Le prêt à taux zéro ne présente pas que des avantages

LANCÉ il y a près de six mois, le prêt à taux zéro a rencontré un franc succès, mais a suscité aussi bien des déceptions. Loin d'être un prêt miracle permettant de devenir propriétaire du jour au lendemain, le prêt à taux zéro doit être apprécié pour ce qu'il est : un prêt complémentaire défiant toute concurrence, mais aux limites nombreuses.

Avec plus de 30 000 dossiers acceptés ou en phase de l'être, le prêt à taux zéro a remporté un succès réel. Soutenue par un véritable battage publicitaire de la part des réseaux bancaires, l'entrée en vigueur en octobre du prêt à taux zéro s'est apparentée, pour beaucoup d'accédants potentiels à la propriété, à un nouvel eldorado. Faute d'avoir lu les textes dans le détail, leurs espérances ont été souvent déçues. Certes, comme son nom l'indique, le prêt à taux zéro permet de bénéficier d'un emprunt immobilier libre de tout intérêt. Mais cela ne va pas sans contreparties.

La première contrainte concerne le type de logement. Destiné avant tout à favoriser le neuf, le prêt à taux zéro excluait au départ l'acquisition d'un logement ancien dès lors que les travaux représentaient moins de 54 % du prix d'achat. Sensiblement assouplie depuis le début de l'année (le taux de travaux exigé est passé à 25 % du prix d'acquisition), cette disposition n'en limite pas moins ce type d'opérations – aujourd'hui, plus de 80 % de ces prêts concernent le neuf.

Ensuite, tous les ménages ne sont pas concernés de la même façon par ce prêt. Plus souple que l'ancien PAP (prêt d'accession à la propriété) qu'il est censé remplacer, le prêt à taux zéro s'adresse avant tout aux ménages modestes.

Si l'on en croit le Crédit foncier, deuxième distributeur de prêts à taux zéro derrière le Crédit agricole et devant le Crédit immobilier de France, *« les bénéficiaires types du prêt zéro sont des couples avec deux enfants, ouvriers ou employés âgés d'une trentaine d'années, achetant ou construisant une maison individuelle pour un prix moyen de 650 000 francs »*. Le plafond de revenus nets, établis en fonction du nombre de personnes composant le ménage, ne peut dépasser 124 300 francs pour un célibataire de province, et s'établit à un maximum de 248 500 francs pour un couple avec trois enfants ou plus vivant en Ile-de-France.

Par ailleurs, même s'ils remplissent les conditions de revenus, les ménages relativement aisés n'ont pas forcément intérêt à contracter ce type de prêt. Non seulement, ils risquent de faire face à des échéances plus lourde, la durée du prêt 0 % étant d'autant plus courte (sept ans dans certains cas) que les revenus sont importants. Mais en plus, ils peuvent être désavantagés fiscalement, le prêt à taux zéro ne permettant pas, contrairement aux prêts complémentaires classiques, de déduire les intérêts d'emprunts. Une étude de l'ANIL montre ainsi que, au-delà de 186 500 francs de revenus, la déduction fiscale apparaît plus avantageuse que le prêt à 0 % pour un foyer de trois personnes (ou plus) vivant en Ile-de-France, dès lors que l'emprunt dépasse 530 000 francs (600 000 francs pour un couple marié avec trois enfants).

FINANCEMENTS SUR MESURE

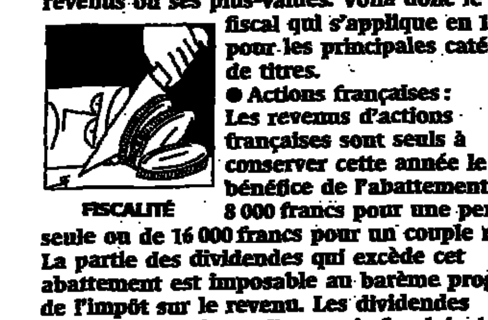
Enfin, et surtout, contrairement à ce que beaucoup ont pu penser, le prêt à taux zéro ne permet pas de financer l'achat de sa maison ou de son appartement dans sa totalité. En aucun cas, il ne peut dépasser 20 % du coût total de l'opération ni représenter plus de 50 % de l'ensemble des crédits mise en œuvre dans l'acquisition.

Certes, beaucoup de bénéficiaires du prêt à taux zéro disposent déjà d'un PEL et peuvent avoir accès au PAS (prêt à l'accession sociale) à taux privilégié (7 % en moyenne). Mais cela ne concerne pas nécessairement tout le monde. Le recours à un prêt complémentaire classique s'avère alors indispensable. Stimulées par le prêt à taux zéro, la plupart des banques, à défaut de modifier le taux de leurs prêts immobiliers, ont cherché à attirer le client en mettant au point des plans de financements sur mesure. Qu'il choisisse un prêt à taux fixe (8 % en moyenne) ou à taux variable (révisés annuellement en fonction de l'évolution du TIOP, taux interbancaire offert à Paris, ces taux tournent actuellement autour de 7 %), l'emprunteur aura généralement la possibilité de lisser ses mensualités ou de les moduler.

Laurence Delain

Mieux connaître la fiscalité des valeurs mobilières

La fiscalité des valeurs mobilières devient chaque année un peu plus complexe. Difficile dans ces conditions de s'y retrouver lorsqu'on souhaite savoir comment seront imposés ses revenus ou ses plus-values. Voilà donc le régime fiscal qui s'applique en 1996 pour les principales catégories de titres.

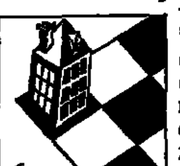
FISCALITÉ

● Actions françaises :
Les revenus d'actions françaises sont seuls à conserver cette année le bénéfice de l'abattement de 8 000 francs pour une personne seule ou de 16 000 francs pour un couple marié. La partie des dividendes qui excède cet abattement est imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les dividendes bénéficient toujours d'un avoir fiscal égal à 50 % du dividende net qui permet d'éviter leur double imposition. A partir du 1er janvier, les dividendes sont soumis à la CRDS au taux de 0,50 %.
Les plus-values ne sont imposables que si le montant des cessions de valeurs mobilières dépasse le seuil de 200 000 francs (ce seuil sera abaissé à 100 000 francs en 1997). Dans ce cas, les plus-values réalisées sont alors taxées au taux de 19,9 %.
Les plus-values de cession sur actions françaises ne sont pas imposables si les actions sont détenues dans le cadre d'un PEA (plan d'épargne en actions). Condition : conserver son plan pendant au moins cinq ans.
● Obligations françaises :
Les revenus d'obligations françaises sont désormais imposables dès le premier franc. L'épargnant peut choisir entre le prélèvement libératoire au taux forfaitaire de 19,9 % et l'intégration de ces intérêts à ses autres revenus.
Les plus-values réalisées lors de la revente d'obligations françaises sont exonérées lorsque le montant des cessions annuelles de valeurs mobilières n'excède pas le seuil de 200 000 francs en 1996 (100 000 francs en 1997).
● Sicav monétaires et obligataires de capitalisation :
Les plus-values réalisées lors de la cession de ces sicav sont imposées dès le premier franc. Le fisc considère comme des OPCVM de capitalisation les sicav et fonds communs de placement qui ne distribuent pas intégralement les produits qu'ils ont encaissés et qui, à un moment ou à un autre de l'année, ont détenu au moins 50 % de leur actif en titres de nature obligataire. Remarque : sous certaines conditions, les plus-values réalisées sur les sicav monétaires ou obligataires de capitalisation sont exonérées d'impôt (achat d'une voiture neuve ou d'un logement, réalisation de travaux, acquisition d'équipements ménagers...).

Laurent Edelmann

Comment estimer son logement

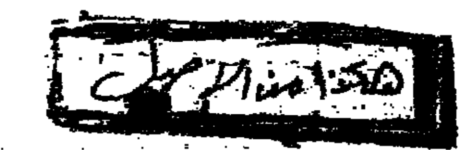
Les diverses mesures destinées à relancer le marché immobilier vont inciter des particuliers à vendre le bien qu'ils possèdent pour acheter plus grand. Les prix étant actuellement âprement discutés, il est donc utile de pouvoir évaluer le bien que l'on envisage de céder ou d'acquérir pour être certain de négocier au mieux. Parmi les grands critères à passer en revue, figure d'abord la qualité d'emplacement et de construction de l'immeuble, véritable clef d'or de tout investissement immobilier.



IMMOBILIER

L'emplacement idéal peut se résumer comme celui permettant à la fois de profiter d'un environnement paisible et de la proximité d'une zone commerçante. La présence d'une école et d'un espace vert constitue un atout supplémentaire. Quant à la qualité de construction, aucun doute : en zone urbaine, les meilleurs immeubles sont ceux construits en pierre de taille au début du siècle. Les matériaux modernes employés par les promoteurs laissent planer de sérieux doutes sur la longévité de la construction. Les ravalements de façade sont, par exemple, plus fréquents dans le neuf que dans l'ancien. En cas de doute, il vaut mieux donner la préférence à un immeuble de caractère même au risque de perdre quelques mètres carrés par rapport à une construction plus modeste.
La superficie de l'appartement est un autre facteur objectif de valorisation. Ainsi, dans une ville comme Paris, le marché, s'il regorge de petits logements, est structurellement déficitaire en appartements de grande taille, très recherchés et donc plus chers.
Considérer pour autant que tous les grands appartements se valent est une erreur.
Au sein d'un même immeuble des différences de prix de 20 % à 30 % au mètre carré peuvent apparaître selon l'étage, la distribution, la clarté et la qualité proprement dite du logement. L'existence d'une chambre de bonne, a fortiori si elle est desservie par ascenseur, ou d'un balcon ou d'une terrasse joueront comme des attraits supplémentaires.
En revanche, la décoration intérieure n'a qu'une importance relative, la plupart des nouveaux propriétaires réalisant des travaux d'embellissement peu après l'achat pour « signer » leur entrée dans les lieux.
Enfin, les grandes agglomérations étant confrontées à des problèmes de petite délinquance, les équipements de sécurité dont dispose un immeuble sont également à prendre en compte, y compris à l'intérieur des parkings.

Arnaud de Fréminville



REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	29-03-96	Diff.
Bongrain	2750	+4,96
Danone	765	-0,64
Eridania Beghin	850	+0,23
Fromageries Bel	5100	—
LVMH Moet Vuitton	1272	+7,61
Pernod-Ricard	320,70	+1,16
Remy Cointreau	146	—
Saint-Louis	1400	-2,23
	—	—
	—	—

ASSURANCES	29-03-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	138,60	-1
Axa	308,10	-0,90
GAN	156,50	+8,22
SCOR SA	189	+1,06
UAP	102,90	-4,10
Union Assur.Fdal	631	+6,94
	—	—
	—	—

BATIMENT ET MATÉRIAUX	29-03-96	Diff.
Bouygues	513	+7,66
Ciments Fr.Priv.B	246,50	-1,40
Colas	934	+4
Eiffage	800	+6,66
Eurotunnel	4,99	-14,70
GTM-Entrepose	350,20	+1,98
Imetal	747	+4,47
Jean Lefebvre	323	+3,05
Lafarge	332,10	-1,94
Poliet	533	+4,50
Saint-Gobain	648	+0,62
SGE	130	+1,64
	—	—

CHIMIE	29-03-96	Diff.
Air Liquide	914	+3,86
Gascogne (B)	465	+1,04
Michelin	238,60	+2,57
Plastic-Omn.(Ly)	439	+3,29
Rhone Poulenc A	129,80	+3,01
Roussel Uclaf	1100	+2,80
Sanofi	365,20	+0,82
Synthelabo	396,50	+5,17
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	29-03-96	Diff.
BIC	556	+2,39
Chargeurs	1261	-0,62
Christian Dior	664	+4,56
Clarins	593	-0,83
DMC (Dollfus Mi)	271,20	+9,57
Essilor Intl	1243	-5,11
Groupe Andre S.A.	485	-0,51
L'Oreal	1562	+10,93
Moulinex	89,90	-0,11
Salomon (Ly)	3270	+1,96
S.E.B.	792	+6,30
Skis Rossignol	1810	+4,68
Sommer-Allibert	1610	+0,62
Zodiac ex.dt divid	1109	+5,01
	—	—
	—	—

Alcatel en vedette

ENCORE UNE SEMAINE où les résultats des entreprises et les annonces de restructurations industrielles ont fait la tendance à la Bourse de Paris, la majorité des intervenants ayant depuis plusieurs séances anticipé un *statu quo* de la Réserve fédérale américaine et de la Bundesbank allemande en matière de politique monétaire. Les valeurs françaises terminaient vendredi 29 mars en hausse de 3,57 % à 2 044,77 points, portant les gains de l'indice CAC 40 à 9,23 % depuis le début de l'année. Cette nouvelle progression s'est effectuée, à l'image de la semaine précédente, dans des volumes très étoffés.

VALEURS

Le fait marquant de la semaine restera la performance d'Alcatel Alsthom ainsi que celle de sa filiale, Alcatel Câble. En deux séances, le titre s'est apprécié de près de 7 % et termine la semaine sur une progression hebdomadaire de 11,06 % à 466,90 francs. Cette *« performance »* – *pour un groupe qui a vu sa valeur divisée par deux depuis le mois de janvier 1994* – serait passée inaperçue si celui-ci n'avait annoncé, jeudi matin, une perte, historique dans l'industrie française, de 25,6 milliards de francs pour 1995. Ces résultats désastreux étaient anticipés depuis six mois, mais les analystes ont été rassurés par les mesures de redressement annoncées jeudi. Alcatel a prévu de réduire ses coûts de 7 milliards de francs par an et d'engranger une dizaine de milliards de francs en cédant des activités non stratégiques comme sa participation de 20 % dans Cofira, holding de la Société française de radiotéléphone (SFR). Pour les analystes, Serge Tchuruk, le PDG du groupe, a été convaincant. Cheuvreux de Virieu est passé de *« vendre »* (note 3) à *« acheter »* (note 2), UBS de *« conserver »* à *« acheter »* et le cabinet Détroyat de *« vendre »* à *« achat spéculatif »*. Morgan Stanley a également confirmé sa recommandation à l'achat et a un objectif de cours à 550 francs. Le plus haut du jour atteint en début de séance a été de 500 francs.

PARIBAS ET LE CRÉDIT FONCIER

L'annonce d'une fusion-absorption d'Alcatel Câble par sa maison mère – sur la base d'une action Alcatel Alsthom pour une action Alcatel Câble – a été appréciée par le marché, même si certains intervenants, cités par Reuter, estiment que l'opération de fusion sera *« un peu dure à avaler compte tenu de la dilution qu'elle va entraîner »*. Alcatel Câble, dont le cours se rapproche de la parité de fusion avec sa maison-mère, a terminé la semaine à 453,10 francs en hausse 17,54 %.

Du côté des financières, Paribas termine la semaine à son plus haut niveau annuel à 306 francs en hausse de 6,25 % sur son cours du vendredi 22 mars. L'action a bénéficié de l'annonce faite mercredi par le Consortium de réalisation (CDR), qui porte les actifs du Crédit lyonnais destinés à être cédés, que ce dernier apporterait ses titres de la Compagnie de navigation mixte à l'offre publique d'achat (OPA) initiée par Paribas. Framatome et la Société générale avaient déjà apporté, à contrecoeur, leurs titres à l'offre, et seul le CDR, présidé par Michel Rouger, faisait encore de la résistance, le consortium n'entendant pas *« en règle générale vendre ses actifs à n'importe quel prix, n'importe comment et à n'importe quel moment »*. Malgré le prix de 800 francs, jugé trop faible, le CDR, qui possède 15 % de La Mixte, a décidé d'apporter ses titres *« après avoir étudié de façon approfondie les différentes options »*.

Toujours aux financières, le Crédit foncier de France a encore payé un lourd tribut à la baisse. En cinq séances, le titre a abandonné 18,3 % à 63 francs. Le CFF a annoncé vendredi dans un communiqué que l'arrêté de ses résultats, initialement prévu pour le 3 avril, était repoussé au 29 avril, et qu'ils se traduiront par d'*« importantes provisions »*. Les plus pessimistes estiment que celles-ci pourrait atteindre 10, voire 12 milliards de francs, chiffres jugés excessifs par les syndicats qui pensent qu'une fourchette de 7 à 10 milliards serait plus proche de la réalité.

François Bostnavaron

CRÉDIT ET BANQUES	29-03-96	Diff.
Bancaire (Cie)	508	+1,60
B.N.P.	197,80	+2,48
C.C.F.	235,20	-2,12
Cetelem	980	-0,50
Comptoir Entrep.1	14,45	-0,34
CPR	435,90	+3,17
Cred.Fon.France	63	-18,91
Credit Local Fce	395,20	-2,27
Credit Lyonnais CI	214	+2,63
Credit National	406,50	+6,94
Societe Gale A	557	+1,08
UFB Locabail	480	-1,43
UIC	91,50	+10,90
Via Banque	198	-4,02
Sovac	—	—

DISTRIBUTION	29-03-96	Diff.
Carrefour	3693	+5,90
Casino Guichard	178,70	+2,76
Castorama DI (Li)	920	+5,02
Comptoir Moder.	1901	+5,90
Damart	4299	-0,02
Docks France	912	+9,74
Galeries Lafayette	1684	+0,77
Guilbert	742	+8,32
Guyenne Gascogne	1721	+1,11
Pinault-Prin.Red.	1399	+21,86
Primagaz	504	+2,64
Promodes	1298	+3,50
Rexel	1111	-2,37
	—	—
	—	—

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	29-03-96	Diff.
Alcatel Alsthom	470	+10,84
Alcatel Cable	465	+19,13
CS Signaux(CSEE)	213	-7,79
Intertechnique 1	562	+1,99
Labinal	722	-1,90
Legrand	941	+6,56
Matra-Hachette	130	+5,86
Sagem SA	3285	+2,97
Schneider SA	222	+1,83
Thomson-CSF	126,50	+8,11
	—	—
	—	—
	—	—

IMMOBILIER ET FONCIER	29-03-96	Diff.
G.F.C.	411	+3
Rue Imperiale(Ly)	4200	-1,86
Sefimeg	350	-0,90
Simco	467,90	-0,02
UIF	438,50	+0,11
Lucia	51,50	-2,83
Silic	745	-0,93
Sogeparc (Fin)	705	-1,94
	—	—
	—	—

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	29-03-96	Diff.
Bollore Techno.	522	-5,09
Cerus Europ.Reun	86,15	+1,95
CGIP	1206	-1,71
Eurafrance	1960	+5,15
Gaz et Eaux	2110	+3,43
Lagardere (MMB)	134,60	+8,54
Marine Wendel	405,20	-1,05
Navigation Mixte	800	—
Nord-Est	142	-2,88
Paribas	306	+6,48
Suez	193,60	+1,68
Worms & Cie	268	—
Parfinance	212,60	+1,72
Montaignes P.Gest.	638	+9,81
	—	—

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	29-03-96	Diff.
Bertrand Faure	161,90	-0,67
Dassault-Aviation	465,10	-0,83
De Dietrich	250	-1,49
Eramet	363	+0,55
Fives-Lille	508	+8,08
Legris indust.	258,50	+2,98
Metaleurop	54,50	+1,39
Pechiney CIP	236	-1,46
Pechiney Intl	107	+0,46
Peugeot	770	+0,78
Renault	146,30	+2,16
Strafor Facom	361,80	+7,64
Valeo	267,60	+3,08
Vallourec	240,80	+4,28
	—	—

MINES D'OR, DIAMANT	29-03-96	Diff.
Anglo American #	330	+5,90
Buffelsfontein #	20,50	-4,65
De Beers #	163	+3,16
Driefontein #	80,50	+5,22
Gencor Limited #	19,90	+9,94
Harmony Gold #	64,50	-0,76
Randfontein #	42,30	-0,35
Saint-Helena #	37,70	+1,48
Western Deep #	234	+2,63
	—	—

PÉTROLE	29-03-96	Diff.
Elf Aquitaine	342	-3,38
Esso	602	-1,31
Geophysique	347	+16,05
Total	338,40	+0,29
BP France	130	—
Erap-Elf CPet.	314	-1,25
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	29-03-96	Diff.
Bail Investis.	860	+0,11
Interbail	270	+6,29
Klepierre	639	-0,62
Locindus	874	+2,82
Selectibanque	105,50	-0,47
Unibail	525	+0,96
Genefim	150	+15,38
Immobail	127,90	+7,84
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	29-03-96	Diff.
Accor	754	+3,57
BIS	516	+12,17
Canal +	1183	+1,11
Cap Gemini Sogeti	164,70	-1,78
CEP Communication	476,50	+1,16
Club Mediterranee	487,50	+7,73
Eaux (Gle des)	510	+3,25
Ecco	1149	+9,01
Euro Disney	14	-1,44
Filipacchi Medias	915	+2,23
Havas	426	+1,79
Lyonnaise Eaux	472	+3,78
Publicis	370	+1,64
S.I.T.A	990	-2,94
Sligos	457	-0,32
Sodexho	1921	+2,07
Technip	442	+3,15
Scac Delmas(SVD)	801	—
Dauphin OTA	286	-1,03
OGF Omn Gest.Fin.	—	—
TF1-1	514	-2,09
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	29-03-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,70	-0,12
EDF-GDF 3%	7770	-0,45
CNB TMO 82-97 (S)	101,40	-0,19
CNB Parib.97TMO(S)	100,05	+0,03
CNB Suez 97 TMO(S)	—	+0,03
CNI TMO 1/82-97(S)	101,40	-0,19

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

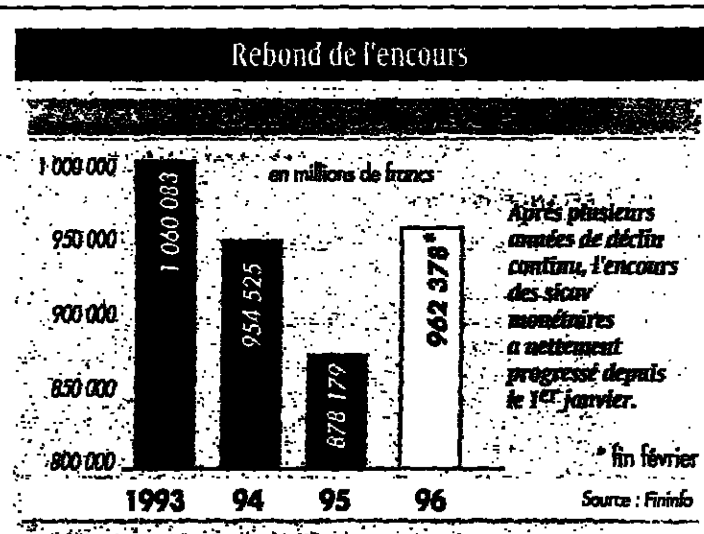
FININFO

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 22 mars

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 1,04 %, sur 1 an : 5,78 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
CPR MOBISECURITE	CPRGESTI	1	1,44	1	7,25	18264,15
ECUREUIL EXPANSION	ECUREUIL	2	1,35	8	6,49	79023,30
DEMACHY +	DEMACHY	3	1,31	2	6,83	1915,67
LION PIBOR	CL	4	1,27	187	5,74	644127,40
DB COURT TERME	DEUTSCHB	5	1,27	11	6,46	15499,96
EPARGNE ASSOCIATIONS	PARIBAS	6	1,26	7	6,50	26240,65
EUROBANK COURT TERME 1ERE	EUROBANK	7	1,24	106	5,97	11420,71
MONDIALE PROTEOL CT	LA MONDI	8	1,23	17	6,37	713079,04
BARCLAYS INSTITUTIONS	BARCLAYS	9	1,21	38	6,24	728622,26
JJ CENTRE	CFCM CEN	10	1,21	16	6,38	334322,02
PHENIX SECURITE (D)	PHENIX	11	1,20	48	6,16	7750,91
PHENIX SECURITE (C)	PHENIX	11	1,20	48	6,16	7750,91
PLACEMENTS MONETAIRE	NSM	13	1,19	6	6,50	1069360,80
AGF MONETAIRE	AGF	14	1,19	46	6,17	1078,87
AGF SECURITE	AGF	15	1,19	36	6,25	11769,27
SEQUIN	BGP	16	1,19	14	6,42	44050,22
EFI-PERFORMANCE	CCCC	17	1,19	82	6,05	1963,45
FIMASECURITE (C)	FIMAGEST	18	1,19	25	6,31	1210,22
FIMASECURITE (D)	FIMAGEST	19	1,19	26	6,30	1138,77
SAINT-HONORE PREMIERE	CF ROTHS	20	1,19	90	6,03	14396,14
ARBITRAGES SECURITE	BQ TRANS	21	1,18	84	6,04	17070,48
UNION PLUS	CIC BUE	22	1,18	21	6,32	173864,53
FINORD PLUS	CDT NORD	23	1,18	41	6,19	896593,87
SOPRANE J	BACOT	24	1,18	57	6,14	45445,56
TCN PREMIERE	MASSONAU	25	1,18	34	6,27	1744,53
BIP CAP 3 MOIS	BIP	26	1,18	77	6,08	1980,61
INDUSTRIE FSE COURT TERME	BIF	27	1,17	42	6,19	1927,07
NATWEST INSTITUTIONNELS	NATWEST	28	1,17	55	6,15	538196,76
FINORD COURT TERME INSTITUTION	CDT NORD	29	1,17	81	6,05	40742,86
FEDERAL MONEY	CDT BRET	30	1,17	61	6,12	156,90
PARIBAS EPARGNE (C)	PARIBAS	31	1,17	3	6,75	26659,50
PARIBAS EPARGNE (D)	PARIBAS	31	1,17	3	6,75	26659,50
BARCLAYS MONELAFFITTE (C)	BARCLAYS	33	1,17	54	6,15	235114,79
BARCLAYS MONELAFFITTE (D)	BARCLAYS	34	1,17	56	6,15	222835,13
SURVAL	CARDIF	35	1,16	65	6,10	80592,24
MONE-TIOP	PARIBAS	36	1,16	—	—	525448,68
CPR MOBITERME	CPRGESTI	37	1,16	43	6,18	18735,59
MAXI PLUS SECURITE	CCCC	38	1,16	140	5,88	28951,87
CREDIT MARITIME PERFORMANCE	CDT MARI	39	1,16	159	5,84	25649,07
AXA COURT TERME	AXA	40	1,16	60	6,12	10428,62
ABSOLU VEGA	VEGA FIN	41	1,15	22	6,32	11426,24
ELAN COURT TERME	ROTHSCHI	42	1,15	121	5,93	19287,11
CLAIRVAL (C)	CARDIF	43	1,15	130	5,91	194,97
CLAIRVAL (D)	CARDIF	43	1,15	130	5,91	194,97
BFT SECURITE 2	BFT	45	1,15	10	6,48	1805,39
ACTI-COURT TERME	BBL FRAN	46	1,15	87	6,05	306645,78
ALFI TIOP	ALFI GES	47	1,15	15	6,41	88048,54
PARTNER REGULARITE	LA MONDI	48	1,14	47	6,14	876,98
MONEVALOR (D)	SG	49	1,14	95	6,01	52013,39
MONEVALOR (C)	SG	50	1,14	94	6,01	53369,33
SBS FRANCE TRESORERIE	SBS VF	51	1,14	80	6,06	353,20
MULTIVAL (C)	MULTIFON	52	1,14	91	6,02	19387,73
MULTIVAL (D)	MULTIFON	52	1,14	91	6,02	19387,73
BOREAL	CDC GEST	54	1,14	69	6,09	8068,58
CITI-MONETAIRE PLUS	CITIBANK	55	1,14	—	—	105125,44
FEDERAL CAPITAL SECURITE (C)	CDT BRET	56	1,14	143	5,88	171,88
SELECTION MONETAIRE	CCF	57	1,13	201	5,68	452234,80
FEDERAL CAPITAL SECURITE (D)	CDT BRET	58	1,13	145	5,87	164,08
PRIMACIC	CIC PARI	59	1,13	30	6,29	1209131,46
LION JOUR	CL	60	1,13	101	5,99	929866,93
LION J1	CL	61	1,13	83	6,05	946301,54
BTP TRESORERIE	B BTP	62	1,13	19	6,34	44561,93
DIADEME COURT TERME	LYONNAIS	63	1,13	—	—	1042195,41
MONEPRIME	PARIBAS	64	1,13	137	5,89	151399,55
FEDERAL PREMIERE	CDT BRET	65	1,12	111	5,96	168,10
FEDERAL INSTITUTIONNEL	CDT BRET	66	1,12	75	6,08	177,10
FIMAGARANTIE	FIMAGEST	67	1,12	74	6,08	18258,12
GENERALI TRESORERIE	GENERALI	68	1,12	119	5,94	14838,50
ANTIGONE TRESORERIE	BNP	69	1,12	158	5,84	848117
INDOSUEZ EUROPIBOR	INDOSUEZ	70	1,12	13	6,43	93563,34
PARIBAS ASSOCIATIONS PREMIERE	PARIBAS	71	1,12	108	5,96	53302,26
JENA PERFORMANCE 3	BFT	72	1,12	9	6,48	11846,61
FONSICAV	CDC TRES	73	1,12	99	6	18847,16
OUESTAR TRESORERIE	CFCM LOI	74	1,12	113	5,95	128276,84
NATWEST JOUR	NATWEST	75	1,12	24	6,31	1692
OPTION SECURITE	BRED	76	1,12	71	6,09	184981,70
BFT SECURITE PREMIERE	BFT	77	1,12	18	6,36	1703,37
SP MONETAIRE	CPRGESTI	78	1,12	204	5,67	16095,05
GP CASH	SMC	79	1,12	20	6,33	141852,93
ECOFI-CASH	ECOFI FI	80	1,11	—	—	265223,91
LIBERCOURT	ODDO	81	1,11	185	5,75	90504,01
FONCIER COURT TERME	CFF	82	1,11	126	5,92	4750,58
VALUNION	CIC BUE	83	1,11	67	6,09	47700,56
ABF-MJ	ABF	84	1,11	52	6,16	1759,29
CPR CASH	CPRGESTI	85	1,11	37	6,24	93871,77
OFIMA COURT TERME	OFIVALMO	86	1,11	5	6,51	10321,34
TRESORICIC	CIC PARI	87	1,11	66	6,09	170275,41
MIDLAND TRESORERIE	MIDLAND	88	1,11	23	6,32	88030,54
CHASE TRESORERIE	CHASE	89	1,11	68	6,09	15385,13
BIP COURT TERME	BIP	90	1,10	27	6,30	112935,34
UNION SECURITE	CIC BUE	91	1,10	200	5,68	248641,89
NORWICH TRESORERIE	NORWICH	92	1,10	160	5,83	140,61
LION J PREMIERE	CL	93	1,10	112	5,96	137457,95
CENTRALE MONETAIRE	CCR	94	1,10	29	6,29	23719,55
DB CASH	DEUTSCHB	95	1,10	32	6,28	16031,48
FEDERAL ENTREPRISES C	CDT BRET	96	1,10	117	5,95	180,85
SOGENAL COURT TERME (C)	SOGENAL	97	1,10	114	5,95	9197,15
SOGENAL COURT TERME (D)	SOGENAL	97	1,10	114	5,95	9197,15
ARCADE	BIMP	99	1,10	64	6,10	1482773,42
DIADEME JOUR	LYONNAIS	100	1,10	—	—	3117507,87
SNVB MONETAIRE (C)	SNVB	268	0,95	236	5,55	8859,26
ECUREUIL TRESORERIE (D)	ECUREUIL	269	0,94	284	5,26	309,95
ECUREUIL TRESORERIE (C)	ECUREUIL	269	0,94	284	5,26	309,95
RHONE+3 COURT TERME (C)	BP LYON	271	0,94	245	5,48	1862,87
RHONE+3 COURT TERME (D)	BP LYON	272	0,94	246	5,48	1765,89
TRESOR REAL	VEGA FIN	273	0,94	227	5,58	6191,94
BRO-SECURITE (C)	BRO	274	0,94	238	5,53	16859,39
ASSOCIATIONS MONETAIRE (C)	CIC PARI	275	0,94	—	—	1317,52
ASSOCIATIONS MONETAIRE (D)	CIC PARI	275	0,94	—	—	1317,52
TARNEAUD SECURITE D	B TARNEA	277	0,93	305	5,11	15868,78
OPERA TRESORERIE	DIDIERPH	278	0,93	250	5,46	18169,22
LA HENIN J	LA HENIN	279	0,92	222	5,60	19807,17
NATIO SECURITE	BNP	280	0,92	314	5,05	11502,18
ACTI REGULIERE	GEREROPC	281	0,92	282	5,29	1914,27
OUEST TRESORERIE (D)	BP OUEST	282	0,92	248	5,45	44791,02
OUEST TRESORERIE (C)	BP OUEST	282	0,92	248	5,45	44791,02
NATIO MONETAIRE (C)	BNP	284	0,92	319	4,99	5306,26
NATIO MONETAIRE (D)	BNP	284	0,92	319	4,99	5306,26
INVESTISSEURS COURT TERME D	CFCM MED	286	0,92	280	5,29	3129,94
ECOFIGARANTI (D)	ECOFI FI	287	0,92	270	5,32	1686,22
LA HENIN PIBOR	LA HENIN	288	0,92	98	6	18026,32
INVESTISSEURS COURT TERME C	CFCM MED	289	0,92	279	5,29	3309,46
ECOFIGARANTI (C)	ECOFI FI	290	0,92	271	5,32	1777,51
PROVIDENCE COURT TERME	HOTTINGU	291	0,92	301	5,15	50645,46
JPM COURT TERME	B JOIRE	292	0,91	269	5,33	13701,35
UNISECURITE	SANPAOLO	293	0,91	202	5,67	189902,47
OBC SECURITE	OBC	294	0,93	244	5,48	17794,24
LION REVENU MONETAIRE	CL	295	0,91	272	5,32	10374,56
HERVET PLUS (D)	HERVET	296	0,91	267	5,33	8721,45
HERVET PLUS (C)	HERVET	296	0,91	267	5,33	8721,45
PRIV'ASSOCIATIONS	BIMP	298	0,91	290	5,25	37612,26
VIVCOURT TERME (D)	FERRI	299	0,91	233	5,56	17339,79
VIVCOURT TERME (C)	FERRI	299	0,91	233	5,56	17339,79
SICAV ASSOCIATIONS	CDC	301	0,90	281	5,27	2347,89
ROC COURT TERME	SYNALGES	302	0,90	296	5,18	8537,24
LION 20000 (D)	CL	303	0,90	307	5,10	16603,52
LION 20000 (C)	CL	303	0,90	307	5,10	16603,52
SB SECURITE (D)	CIC SB	305	0,90	292	5,23	1571,86
SB SECURITE (C)	CIC SB	305	0,90	292	5,23	1571,86
PLACEMENT J (D)		307	0,89	288	5,25	9205,35
PLACEMENT J (C)	SMC	307	0,89	288	5,25	9205,35
ORSAY COURT TERME	ORSAY	309	0,89	266	5,35	1514,28
CM EPARGNE J (C)	CDT MUTU	310	0,89	273	5,31	22213,76
CM EPARGNE J (D)	CDT MUTU	311	0,89	274	5,30	19852,90
FRUCTI-ASSOCIATIONS (C)	CCBP	312	0,88	291	5,23	44,63
PYRAMIDES COURT (D)	VERNES	313	0,88	310	5,10	44537,01
PYRAMIDES COURT (C)	VERNES	314	0,88	309	5,10	47319,95
FINORD MONETAIRE C	CDT NORD	315	0,88	323	4,78	8266
FINORD MONETAIRE D	CDT NORD	316	0,88	—	—	8033,99
INVESTISSEMENT COURT TERME (C)	NATWEST	317	0,88	254	5,38	81,63
FRUCTI-ASSOCIATIONS (D)	CCBP	318	0,87	294	5,22	42,74
MONELION C	CL	319	0,86	318	[illegible]	3695,58
SEPTENTRION COURT TERME	BP NORD	320	0,86	302	5,15	184,41
INVESTISSEMENT COURT TERME (D)	NATWEST	321	0,85	258	5,36	77,92
BIP SECURITE (C)	BIP	322	0,85	286	5,25	2053,45
BIP SECURITE (D)	BIP	322	0,85	286	5,25	2053,45
SECURICIC (C)	CIC PARI	324	0,85	303	5,14	2206,68
SECURICIC (D)	CIC PARI	325	0,85	304	5,14	2151,08
ABF M+	ABF	326	0,84	163	5,82	1950,83
SECURITA	DEMACHY	327	0,84	295	5,19	46339,09
LEUMI COURT TERME (D)	CDT MUTU	328	0,84	312	5,08	15893,44
LEUMI COURT TERME (C)	CDT MUTU	328	0,84	312	5,08	15893,44
DRYADE (D)	BGP	330	0,83	315	5,28	6697,33
DRYADE (C)	BGP	330	0,83	315	5,28	6697,33
MONESUD (C)	LYONNAIS	332	0,83	265	5,35	383,87
MONESUD (D)	LYONNAIS	332	0,83	265	5,35	358,50
VIA MONETAIRE	VIA BANQ	334	0,80	317	5,07	1206,24
MONE OUEST (D)	BP OUEST	335	0,77	321	4,84	164,14



Un attrait intact malgré de mauvaises performances

MALGRÉ leurs piètres performances, les sicav monétaires n'ont pas perdu la confiance des souscripteurs. Au cours des deux premiers mois de l'année, leur encours a progressé de 9,59 % pour s'établir, selon les statistiques données par l'agence d'informations financières Fininfo, à 962 378 milliards de francs.

Si elle se confirmait au cours des prochains mois, cette tendance irait à l'encontre de celle observée depuis plusieurs années. En 1993, l'encours des sicav monétaires avait baissé de 10,8 %, de 9,9 % en 1994 et de 8 % en 1995. Le rebond actuel doit toutefois être interprété avec précaution en raison des allers et retours, motivés par des raisons fiscales, traditionnels en début et en fin d'année.

FAIBLE RENDEMENT

En termes de rendement, les sicav monétaires apparaissent pourtant désormais fort peu attractives. Sur trois mois, leur performance moyenne s'établit à 1,04 %, soit à peine plus de 4 % en rythme annuel. Elles sont victimes de la politique de baisse des taux directeurs de la Banque de France, rendue possible par l'absence de pressions inflationnistes.

Le niveau des appels d'offres de l'institut d'émission est fixé à 3,80 %, son plus bas niveau depuis vingt-cinq ans. *Depuis la fin du mois d'octobre, les taux d'intérêt à trois mois ont reflué de* 3,5 %, une décrue d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent dans l'histoire monétaire française. Et, selon les prévisions des économistes, les taux d'intérêt à court terme devraient rester à un bas niveau en France au cours des prochains mois afin de ne pas handicaper la reprise de l'activité économique.

UN RENDEMENT RÉEL DE 2 %

Malgré ces perspectives peu réjouissantes, les Sicav monétaires gardent un attrait certain auprès des personnes désireuses avant tout de placer leur argent en toute sécurité, sans courir de risque de moins-value en capital.

Cet atout prend toute sa valeur dans un environnement financier très tourmenté qui a vu notamment les marchés obligataires enregistrer une baisse brutale au mois de février.

De surcroît, la décrue continue de l'inflation (2 % en glissement annuel) permet aux sicav monétaires de dégager un rendement réel de l'ordre de 2 %, comparable à celui désormais offert par le livret A dont le taux a été récemment ramené de 4,5 % à 3,5 %. Enfin, les spécialistes soulignent que ce type de placement doit s'effectuer dans une perspective à moyen ou long terme et non en fonction des performances obtenues au cours des derniers mois écoulés.

P.-A. D.



Le franc progresse malgré le statu quo en Allemagne

La devise française a atteint, vendredi 29 mars, son plus haut niveau depuis le mois de juin 1994 face au mark. La Bundesbank a déçu les opérateurs en laissant inchangés, jeudi, ses taux directeurs

Le conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 28 mars, a opté pour le statu quo. De nombreux investisseurs avaient espéré un geste de l'institut d'émission allemand après l'annonce d'une hausse modérée des prix au mois de mars et les nouveaux signes de récession de l'économie outre-Rhin. Certains économistes espèrent encore que la Bundesbank abaissera ses taux directeurs au mois d'avril grâce à un ralentissement de la masse monétaire. La déception des opérateurs s'est traduite par un repli du dollar vis-à-vis du deutschemark. La baisse de la monnaie américaine s'est accentuée, vendredi, après l'annonce d'une forte progression du déficit de la balance commerciale au mois de janvier. Malgré l'immobilisme de la Bundesbank et le repli du billet vert, le franc a continué à s'apprécier face à la monnaie allemande

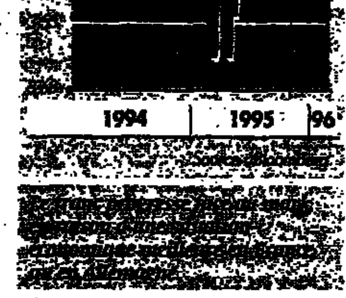
LE CONSEIL de la Bundesbank a choisi, jeudi 28 mars, de ne pas modifier sa politique monétaire. Le niveau de l'escompte reste fixé à 3 % et celui du Lombard à 5 %. Ils ont été abaissés pour la dernière fois le 14 décembre 1995. La banque centrale allemande a par ailleurs annoncé que ses trois prochaines opérations hebdomadaires de prises en pension (REPO) s'effectueront au taux de 3,30 %. Le REPO, qui détermine directement le niveau des rendements de marché outre-Rhin, est inchangé depuis le 1er février.

TAUX ET DEVISES

Ce statu quo a déçu les opérateurs des marchés financiers. Le dollar s'est replié après l'annonce de cette décision. Alors qu'il s'était approché en début de semaine de ses plus hauts niveaux depuis un an face aux devises européennes et japonaise (1,4880 mark, 107,20 yens et 5,09 francs), il a reflué vendredi jusqu'à 1,4720 mark, 106,20 yens et 5,02 francs, sa baisse étant accentuée par l'annonce surprise d'une progression spectaculaire du déficit commercial américain au mois de janvier (10,27 milliards de dollars après 6,96 milliards en décembre, soit une hausse de 47,6 %).

L'espoir d'une baisse des taux directeurs de la Bundesbank avait été relancé à la suite de déclarations de plusieurs membres de son conseil et de la publication de statistiques économiques confirmant le ralentissement de l'activité et l'évolution modérée des prix outre-Rhin.





Hans Jürgen Krupp avait estimé, mercredi 27 mars, dans un entretien accordé au magazine *Finanzen*, qu'il y avait actuellement *« de bonnes raisons pour baisser les taux »*, soulignant notamment l'absence de tensions inflationnistes. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,1 % au mois de mars dans la partie ouest de l'Allemagne, soit 1,5 % en glissement annuel. Ce bon chiffre avait permis de faire oublier l'annonce, mercredi 20 mars, d'une forte progression de la masse monétaire M3 au mois de février (+12,6 %), alors que la Bundesbank s'est fixé un objectif de croissance compris entre 4 % et 7 %. Parallèlement, la panne dont est victime l'économie allemande a été confirmée cette semaine. La production industrielle est restée stable au mois de janvier alors qu'elle avait été, dans un premier temps, annoncée en hausse de 1,6 %. Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank, a reconnu que *« la croissance sera sans doute négative au premier trimestre en Allemagne »*. Si tel est bien le cas, la preuve sera définitivement donnée que l'économie allemande est entrée en récession (une récession se définit par un recul du produit intérieur brut pendant deux trimestres consécutifs).

Compte tenu de cet environnement économique très morose, de nombreux analystes continuent à anticiper un assouplissement de la politique monétaire allemande au cours des prochains mois. Ils estiment que la banque centrale allemande s'empressera de baisser ses taux directeurs dès que la masse monétaire aura entamé son reflux. Lors de leur prochaine réunion, prévue pour le 18 avril, les membres de la Bundesbank devraient avoir pris connaissance de l'évolution de l'agrégat de monnaie M3 au mois de mars.

Selon certains experts, la pause monétaire outre-Rhin ne devrait toutefois pas être de nature à empêcher une poursuite de la baisse des taux directeurs de la Banque de France, à condition que la hausse du franc face au mark se confirme et que l'écart de taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne se maintienne à un aussi faible niveau. La devise française est montée vendredi 29 mars jusqu'à 3,4080 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus élevé depuis le mois de juin 1994 face à la monnaie allemande. Quant à l'écart de rendements entre les emprunts d'Etat français et allemand, il est revenu à 0,15 %, son niveau le plus faible depuis deux ans (6,62 % pour le taux de l'obligation assimilable du Trésor, 6,47 % pour celui du Bund).

La Banque de France a tout lieu de se réjouir de cette évolution qui reflète la crédibilité, à court terme et à long terme, de sa politique sur les places financières internationales. Certains opérateurs espèrent, dans ces conditions, qu'elle choisira d'imiter la banque centrale des Pays-Bas qui a abaissé, jeudi, malgré l'immobilisme de la Bundesbank, le taux de ses avances spéciales à quatre jours de 0,10 %, ramené de 3 % à 2,90 %. Même si son gouverneur, Jean-Claude Trichet, a récemment souligné, dans un entretien au journal *La Croix*, qu'il préférait que *« l'on parle aujourd'hui de taux bas plutôt que de baisse des taux »*, la Banque de France semble disposer malgré tout d'une petite marge de manœuvre. Le niveau de ses appels d'offres se situe à 3,80 %, soit 0,5 % au-dessus du REPO allemand.

Un geste de l'institut d'émission français aurait le mérite de démontrer clairement, aux yeux de tous ceux qui font remarquer que la hausse du franc est indécente et coïncide avec une nouvelle progression du chômage, l'intérêt qu'il y a à posséder une monnaie forte : disposer des taux d'intérêt à court terme et à long terme les plus bas possible afin d'offrir à l'économie les meilleures conditions de financement.

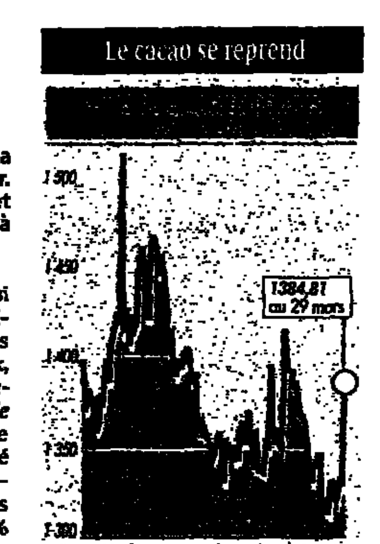
Pierre-Antoine Delhommais

La « livre folle »

L'affaire de la « vache folle » a trouvé une traduction immédiate, cette semaine, sur le marché des changes. La livre sterling a plongé face à l'ensemble des devises. Face à la monnaie allemande, elle s'est repliée de 2,2725 marks à 2,2450 marks et, face au franc français, de 7,81 francs à 7,68 francs.

Les investisseurs s'inquiètent des conséquences que cette affaire pourrait avoir sur l'économie britannique, et notamment sur l'évolution des comptes extérieurs du Royaume-Uni, qui sont déjà, aujourd'hui, en situation de grave déséquilibre. La balance commerciale britannique a enregistré au mois de janvier un déficit de 1,42 milliard de sterlings (11 milliards de francs). Ils s'interrogent également sur les risques d'instabilité politique outre-Manche et de chute du gouvernement de John Major, très critiqué pour la façon dont il traite le dossier.

MATIÈRES PREMIÈRES



LE DERNIER RAPPORT du département américain de l'agriculture (USDA) annonce une production mondiale record de cacao de 2,71 millions de tonnes, en hausse de 12 % par rapport à la saison dernière. A elle seule, la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, devrait obtenir 1,1 million de tonnes de fèves (les prévisions donnaient la récolte à 970 000 tonnes), soit presque 40 % de la récolte mondiale. Cette prédominance ivoirienne perturbe le jeu commercial.

Pour l'heure, le marché est soutenu : la tonne de cacao, qui cotait 909 livres à Londres lundi 25 mars, s'est inscrite le 29 à 970 livres par tonne (1 129 dollars et 1 134 dollars à New York). On attend maintenant la position d'Abidjan sur sa récolte intermédiaire de 150 000 tonnes environ. Le ministre ivoirien des matières premières, Guy-Alain Gauze, a dit qu'il ne pensait pas la mettre sur le marché pour la transformer sur place.

Mais l'an passé, après avoir fait la même annonce, il avait finalement décidé de vendre. Les négociants de la place parisienne sont donc attentistes, pour ne pas dire méfiants. L'un d'entre eux remarquait que, si les Ivoiriens n'exportaient pas, on courrait le risque que les fèves non commercialisées, moins belles, soient mélangées à celles de la récolte principale (qui démarre en octobre-novembre), ce qui aurait des incidences sur la qualité de la marchandise.

On apprend, en outre, que l'américain Phibro achète en ce moment tout le cacao à échéance septembre, qui vaut maintenant plus cher que celle de décembre (1 011 livres par tonne pour la première, contre 991 livres par tonne pour la seconde le 29 mars), amenant certains négociants à penser qu'un « squeeze » (pression sur le marché) se prépare, qui pourrait bien réussir si la Côte-d'Ivoire garde sa petite récolte. Prudents, les acheteurs s'assurent en approvisionnement, espérant voir très vite s'éclaircir le ciel ivoirien.

Carole Petit

Marché international des capitaux : défiance des investisseurs institutionnels

LA DÉFIANCE des investisseurs professionnels n'est guère partagée par les épargnants. Ceux-ci souscrivent sans relâche aux nombreux emprunts qui leur sont offerts dans différentes monnaies allant du dollar australien à la peseta espagnole. Les longues durées ne les rebutent pas. Pour les allécher, il faut parfois suivre l'échelle des rendements et augmenter les coupons d'intérêt par paliers au fil des années.

La formule est en vogue et elle a facilité la réussite de plusieurs émissions ces derniers jours. Mais il n'est pas toujours nécessaire d'y recourir. Sur le marché suisse, par exemple, où on s'en tient à la solution classique des emprunts dont le taux d'intérêt sera le même chaque année jusqu'à l'échéance, un des principaux établissements publics autrichiens, la Kontrollbank, a levé sans difficulté 500 millions de francs suisses (soit plus de 2,1 milliards de francs français) en proposant un coupon de 4,25 % l'an jusqu'à la fin de 2003.

Parmi les raisons qui expliquent la réserve des investisseurs institutionnels, la principale est certainement la crainte d'une recrudescence de l'inflation aux Etats-Unis. C'est avec impatience que sont attendues les prochaines statistiques américaines de l'emploi qui permettront de mieux évaluer l'évolution de la conjoncture économique. Ces chiffres devraient être publiés Vendredi saint. Un mois plus tôt, à l'annonce d'une forte diminution du chômage, les taux d'intérêt américains s'étaient envolés, entraînant dans leur sillage les taux européens.

LES PERTES DES BANQUES JAPONAISES

Par ailleurs, les spécialistes en sont tous à analyser les résultats des grandes banques japonaises et apprécier les conséquences des énormes pertes qu'elles ont été nombreuses à essuyer. Le problème est très sérieux. C'est une véritable crise. Il faut, certes, se féliciter qu'elle soit étalée au grand jour et qu'on s'emploie sans délai à la résoudre. Mais pour ce faire, les banques japonaises auront à lever des fonds par milliards afin de se procurer du capital ou du quasi-capital, en lançant des emprunts convertibles en actions ou des emprunts subordonnés. Leurs transactions absorberont pour un moment une grande partie des liquidités en quête de placement au Japon. Or, on comptait beaucoup sur un retour prochain des investisseurs nippons sur les marchés européens.

L'EXEMPLE DE L'ITALIE

Dans ces conditions, de nombreux emprunteurs ont décidé de surseoir à l'exécution de leurs projets ou de les modifier. Il n'est plus guère question pour l'instant de très grandes transactions à dimension mondiale destinées à trouver preneurs sur tous les continents à la fois. D'une façon générale, on est devenu moins ambitieux, et la tendance est plutôt à diviser les opérations et à les adapter aux besoins bien précis des différentes catégories de bailleurs de fonds. Au vrai, cette politique a déjà commencé. Elle est appliquée depuis quelque temps déjà par certains des plus grands emprunteurs du monde qui avaient habitué le marché à des coups d'éclat et qui, maintenant, se montrent beaucoup plus discrets. Le cas le plus frappant est sans doute celui de l'Italie qui sollicite moins les marchés publics et conclut davantage d'opérations privées.

L'exemple de l'Italie retient particulièrement l'attention des intermédiaires financiers, car ce pays jouit d'une extraordinaire réputation en tant qu'emprunteur international. Il a, ces dernières années, fait preuve d'une rare audace qui lui a toujours réussi, lui permettant de lever des fonds à des conditions très favorables et son prestige a rejailli sur les marchés qu'il sollicitait ainsi que sur les banques qui s'occupaient de ses affaires. Il se trouve qu'il n'a jamais émis d'emprunt en francs français. Cela risque de priver le marché parisien d'une nouvelle catégorie de débiteurs : les collectivités locales transalpines.

Celles-ci vont bientôt être autorisées à se procurer des ressources en devises. Mais une des conditions qui leur sont posées est de se mesurer aux emprunts contractés par l'Italie elle-même. Le coût de leurs opérations ne pourra dépasser de plus de 1 % le rendement des obligations étrangères émises par le Trésor de Rome, qui serviront de référence. Elles devront donc suivre les traces de leur gouvernement central, ce qui limitera leur choix à des marchés tels que ceux du dollar, du deutschemark, de l'écu ou du yen.

Christophe Vetter

Paris et Tokyo rattrapent leur retard

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↗ + 3,41%	↘ – 0,88%	↗ + 3,57%	↘ – 0,14%	↘ – 0,72%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

ALORS qu'elles étaient dans leur ensemble orientées à la hausse au cours de la semaine précédente, les grandes places internationales ont soit franchement gagné un terrain appréciable comme la Bourse de Paris et celle de Tokyo, soit marqué le pas à l'image de Londres, Francfort ou New York. Cette pause reste sans surprise : ces dernières ont toutes inscrit depuis le début de l'année des records d'altitude. La Bourse de Tokyo et celle de Paris ont pour leur part accumulé un tel retard qu'une progression de 3,5 % les places encore loin de leurs plus haut niveaux historique.

En progressant de 3,57 % en cinq séance, la Bourse de Paris termine la période, non seulement à son plus haut niveau de l'année, mais également au plus haut depuis le mois de septembre 1994. Vendredi, en clôture l'indice CAC 40 s'est installé au-dessus de la barre des 2 000 points à 2 044,77 points. Les intervenants attribuent cette performance à la bonne tenue du franc – au plus haut depuis le mois de juin 1994 – ainsi qu'à de probables vagues d'achats en cette fin de trimestre afin d'améliorer des bilans de gestion. Mais au-delà de ces facteurs techniques, les intervenants notent le sentiment acheteur des investisseurs et s'attentent à une poursuite de la hausse la semaine prochaine.

UNE CORRECTION DE 10 %

A Tokyo, les valeurs se sont également bien comportées cette semaine l'indice Nikkei atteignant son plus haut niveau depuis 21 mois en gagnant 3,41 % à 21 406,85 points. Déjà, au cours de la période précédente, les valeurs japonaises s'étaient appréciées de 2,53 %. Les opérateurs nippons ont noté qu'après une vague d'achat initiée par les investisseurs non-résidents, les institutionnels japonais sont, à leur tour, devenus acheteurs. Deux facteurs expliquent cette nouvelle progression : la mise au point d'un budget intérimaire après trois semaines semaines de discussions et la fin de l'année fiscale, généralement propice aux achats.

La plus forte baisse hebdomadaire a été affiché par Wall Street. Au terme d'une semaine nerveuse, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 49,50 points, soit 0,88 %, à 5 587,14 points. La nervosité du marché boursier s'explique surtout par le nombre croissant d'avertissements lancés par des sociétés, surtout dans le secteur informatique, indiquant que les résultats financiers au premier trimestre seront inférieurs aux attentes de Wall Street, a expliqué Michael Metz, de Oppenheimer. *« Les entreprises sont généralement victimes d'une baisse des ventes, d'un pouvoir de contrôle limité sur les prix, et d'une forte concurrence »*, a observé M. Metz.

Par ailleurs, le rythme d'afflux des liquidités dans les fonds de placement et de retraite américains, qui a atteint des niveaux records – dépassant pour la première fois 3 000 milliards de dollars –, en janvier et février *« n'est pas soutenable »*, a indiqué M. Metz, surtout en coïncidence avec le paiement des impôts à la mi-avril.

Cet économiste table sur une correction de l'ordre de 10 % du marché boursier pour le trimestre qui débute lundi. Une stabilisation devrait avoir lieu par la suite. Plus optimiste, Ed La Varnway de First Albany, table sur une stagnation du marché boursier dans les prochaines semaines, *« au moins jusqu'à ce qu'il apparaîtra clair que la Réserve fédérale dispose d'une marge de manœuvre pour abaisser ses taux d'intérêt »*. Selon lui, la Fed devrait maintenir inchangée sa politique monétaire pour les deux mois à venir. Elle devrait ensuite reprendre son cycle de baisse des taux.

Après avoir inscrit mercredi un nouveau record de clôture à 2 525,42 points, la Bourse de Francfort a pris son bénéfice au cours des deux dernières séances de la semaine abandonnant 0,67 % jeudi et 0,9 % vendredi. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 485,87 points, soit un repli hebdomadaire de 0,72 %.

LA CRISE DE LA « VACHE FOLLE »

A Londres, la crise de la *« vache folle »* a mobilisé l'attention des investisseurs pendant une bonne partie de la semaine, ces derniers restant très préoccupés par les conséquences économiques qu'elle pourrait engendrer. Seule, la perspective d'une fusion entre BT et Cable and Wireless dans le secteur des télécommunications leur a redonné un peu de baume au cœur.

Sur la semaine, l'indice Foostie des cent principales valeurs a perdu 7,3 points pour terminer à 3 699,7 points, soit un recul de 0,14 %. L'inquiétude causée par la crise de la *« vache folle »* a culminé lundi avec la peur de voir le gouvernement décider d'abattre plus de quatre millions de bovins afin d'éradiquer la maladie et de rassurer les consommateurs britanniques et étrangers. Certains analystes ont alors publié des calculs très alarmistes fondés sur une quasi-cessation de la production britannique de lait conduisant à des importations massives et brandissant le spectre d'un déficit budgétaire accru pour financer l'indemnisation des éleveurs.

Sans être résolue, la crise a fait une pause en milieu de semaine qui a permis au marché de profiter d'une hausse des obligations sur des espoirs de baisse de taux en Europe. Le marché s'est repris en fin de semaine sur des rumeurs, confirmées par la suite, d'une reprise des négociations entre BT et Cable and Wireless. Une telle opération créerait un géant mondial des télécommunications ainsi que la première capitalisation de la Bourse de Londres.

F. Bn

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

RESTRUCTURATION Michel Boyon, choisi comme PDG de Radio-France par le CSA au mois de novembre 1995, a annoncé des changements à la direction, fondés sur une plus grande autonomie des stations. Cette restructuration se solde notamment par la suppression du poste de directeur de l'information. ● NOMMÉ il y a sept ans à cette fonction, Ivan Levaï était depuis une année la cible de plusieurs parlementaires de la majorité. Il pourrait éventuellement revenir à Europe 1, la direction de la rédaction étant libre depuis le départ de Denis Jeambar à *L'Express*. ● AUTRE NOMINATION du PDG de Radio-France : celle de Jacques Santamaria, qui remplace Pierre Bouteiller à la direction des programmes de France-Inter. Cette décision, comme la promotion de Gilbert Denoyan et de Michel Polacco ainsi que la confirmation de plusieurs directeurs, n'a pas déclenché de levée de boucliers.

Ivan Levaï et Pierre Bouteiller perdent leurs fonctions à Radio-France

Afin de favoriser l'autonomie des stations et de rajeunir la programmation, Michel Boyon, le PDG du groupe radiophonique public, a annoncé la suppression du poste de directeur de l'information et le remplacement de l'actuel responsable des programmes de France-Inter

« *UNE ÉVOLUTION, pas une révolution* » : la formule utilisée par Pierre-Louis Castelli, président de la Société des journalistes de Radio-France, traduit globalement la façon dont la plupart des salariés apprécient la restructuration de la radio publique, annoncée vendredi 29 mars par son PDG, Michel Boyon. Deux personnalités font pourtant les frais de cette restructuration : Ivan Levaï et Pierre Bouteiller, respectivement directeur de l'information de Radio-France et directeur des programmes de France-Inter. Tous deux doivent quitter leurs fonctions. Proposition leur a toutefois été faite de rester à l'antenne.

Le PDG de Radio-France a pris ses décisions avant le 1er avril pour deux raisons officielles. D'une part, les contrats d'Ivan Levaï et de Pierre Bouteiller, qui se terminent le 30 juin, exigeaient d'être dénoncés trois mois auparavant. D'autre part, il était nécessaire, selon un membre de la direction, « *de clarifier les choses* » avant la présentation du projet d'entreprise de Radio-France, prévu à la mi-avril.

Ces décisions de « *simplifier* » et « *clarifier les responsabilités au sein de la direction de l'entreprise* » ont été prises afin « *de renforcer l'unité du groupe et de poursuivre son développement* ». Dans ce but, le communiqué de la présidence annonce plusieurs nominations : Gilbert Denoyan, producteur et journaliste à France-Inter (« C'est ça aussi la vie ») est nommé « *directeur délégué pour la stratégie et la synergie des antennes, auprès de Patrice Duhamel, directeur général* ». Afin de « *renforcer l'autonomie des rédactions, tout particulièrement celle de France-Info, la direction de l'information est supprimée* », mais « *il est proposé à Ivan Levaï de continuer la présentation quotidienne de la revue de presse de France-Inter pour la saison 1996-1997* ».

Jacques Santamaria, actuel responsable des Ateliers de création des radios décentralisées, est nommé directeur des programmes de France-Inter, station qui « *aura pour priorité de renouveler ses programmes et de conquérir de nouveaux publics* ». Il est proposé à son prédécesseur, Pierre Bouteiller, « *de reprendre en septembre ses activités d'antenne à Radio-France, conformément à son contrat* ».

LES EXIGENCES DU POUVOIR

Le poste de secrétaire général de l'information est confié à Michel Polacco, rédacteur en chef à France-Inter et chroniqueur à France-Info, sa présence sur ces deux antennes lui « *permettant de coordonner les opérations entre les deux stations et d'en assurer la synergie* », selon un responsable de Radio-France. Enfin, Jean-Luc Hees, Pascal Delannoy et Marc Riglet restent directeurs des rédactions de France-Inter, France-Info, France-Culture/France-Musique, tandis que Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture, Françoise Dost, directrice de Radio-Bleue, Jean-Pierre Farkas, directeur des radios locales, et Dominique Pensec, directrice de FIP, conservent leurs fonctions.

Selon Michel Boyon, la suppression de la direction de l'information répondait au besoin « *de renforcer l'autonomie des rédactions, surtout de France-Info, qui a rattrapé France-Inter en audience* », et de « *donner des moyens propres* » à leurs directeurs. Quant au changement de directeur des programmes, il résulte d'« *un besoin de renouvellement* », la nomination de Jacques Santamaria, homme « *jeune et de culture* », marquant également « *la volonté de renforcer l'ancrage des radios locales* ».

« *La vraie surprise eût été qu'Ivan Levaï et Pierre Bouteiller restent* », assurent plusieurs journalistes, pour qui le départ de leurs fonctions était « *programmé* » depuis la nomination de Michel Boyon. « *Généralement, la direction coupe les têtes plus rapidement* », note un journaliste, tandis qu'un autre estime que « *la présidence a temporisé, alors que tout le monde sait que le pouvoir, Matignon en tête, lui demandait la tête d'Ivan Levaï, coupable d'amitiés socialistes, et dont les commentaires sifflaient aux oreilles de dirigeants de la majorité* ».

« *Je ne pleurerai ni n'applaudirai les décisions prises. Il n'y a pas d'apport extérieur, et cela c'est tant mieux* », confie de son côté un dirigeant syndical de la rédaction, qui juge comme la plupart des rédacteurs que le départ de son poste d'Ivan Levaï, « *grand professionnel mais peu doué pour la gestion* », est balancé par la nomination d'« *autres professionnels* » comme Gilbert Denoyan ou Michel Polacco.

PAS DE « CHASSE AUX SORCIÈRES »

Il n'y aurait donc pas de « chasse aux sorcières ». Pour prévenir cette accusation, Michel Boyon a d'ailleurs indiqué à l'AFP que les décisions annoncées avaient été « *prises avec le sens de l'équilibre et en nommant systématiquement de vrais professionnels reconnus* ». Et il a souhaité qu'« *Ivan Levaï puisse continuer sa revue de presse* ». Il est vrai qu'il avait dû s'engager à ne toucher à aucune tête de Radio-France devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lorsque ce dernier, incapable de départager les deux candidats favoris, avait appelé à la rescousse et aussitôt élu ce haut fontionnaire proche du pouvoir.

Figurant parmi les artisans de la remontée de l'audience de France-Inter, deuxième station après RTL selon le dernier sondage de Médiamétrie (*Le Monde* du 16 janvier), Ivan Levaï et Pierre Bouteiller ne cachent pas leur désillusion. Nommé il y a sept ans à la direction de l'information de Radio-France – un record de longévité à ce poste –, Ivan Levaï avait ouvertement fait part de son désir de rester en fonctions, expliquant qu'il « *aimait le son de l'orchestre de Radio-France et qu'il était prêt à rester chef des chœurs, à condition qu'on ne lui retire pas sa baguette* »... Aujourd'hui, il veut réfléchir à la proposition de conserver la revue de presse de France-Inter. Elle lui a été soumise après qu'il eut été informé de la suppression de son poste, lors d'un entretien avec M. Boyon dans la matinée du 29 mars.

Pierre Bouteiller s'est vu également annoncer son remplacement juste avant qu'il ne soit officiel. Lui aussi « *réserve sa réponse* » à la proposition de reprendre les émissions qu'il animait à France-Inter et France-Musique avant sa nomination à la direction des programmes, en 1989.

Y.-M. L.

COMMENTAIRE

L'OPTIMISME NE PAIE PAS

Pour tuer un chien, il suffit de dire qu'il a la rage. Pour faire partir un indésirable, il suffit de supprimer son poste. C'est cette voie qu'a choisie le président de Radio-France, Michel Boyon, à l'égard d'Ivan Levaï. Ni lui ni Pierre Bouteiller, directeur des programmes de France-Inter, n'ont démérité dans leurs fonctions. Selon certaines confidences, le PDG de Radio-France les aurait même couverts d'éloges.

Le départ d'Ivan Levaï et de Pierre Bouteiller était sans doute inscrit dans les étoiles. Michel Boyon, haut fonctionnaire choisi par le CSA avec l'aval pressant du pouvoir, doit aussi composer avec lui. Or en haut lieu on lui demandait avec insistance depuis sa nomination d'écarter de l'antenne ces voix et ces personnages dont la présence chagrinait tant d'élus de la majorité.

« *Je crois que le comportement de l'Etat vis-à-vis des médias n'a cessé de s'améliorer* », diagnostiquait, il y a quelques mois, Ivan Levaï dans nos colonnes (*Le Monde* du 5 septembre 1995). Il faut bien constater que le comportement du pouvoir bat en brèche cette analyse optimiste. Aux dépens de son auteur.

La première nomination d'un responsable de l'audiovisuel public de l'ère Chirac a donc été suivie de décisions symboliques pour l'antenne. Les autres « choix » du gouvernement dans la planète médiatique, Jean-Paul Cluzel à la tête de RFI, Jean Miot à la présidence de l'AFP, dans l'attente du bouquet final : la succession de Jean-Pierre Elkabbach à France-Télévision, provoqueront-ils d'autres mises à l'écart ?

Yves-Marie Labé

Georges Vanderchmitt nouvel administrateur de RMC

Le PDG de la Sofirad (société qui gère des participations de l'Etat dans l'audiovisuel), Georges Vanderchmitt, a été nommé, vendredi 29 mars, administrateur délégué de RMC, à la suite du « *départ* » de Jean-Noël Tassez, directeur général depuis 1991. Il a été chargé « *d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de relance* » qui prévoit « *le retour à l'équilibre en deux exercices* ». Les pertes du groupe pourraient être de 100 millions de francs après un déficit de 80 millions pour l'exercice 1994-1995. Le financement du plan de restructuration et le nombre des suppressions d'emplois seront annoncés lors du prochain conseil d'administration.

Les quatre filiales du groupe se sont vu confirmer leur mission : « *maintien du format généraliste* » de Radio Monte-Carlo, meilleure rentabilité du réseau Nostalgie (fleuron du groupe détenu à 49 % par Alcatel-Alsthom), développement du troisième réseau Montmartre FM et optimisation des recettes de la régie publicitaire GEM.

SPORTS

En battant Sheffield, le PSG réussit son entrée dans la ligue européenne de rugby à XIII

JACQUES FOUROUX peut être un homme heureux. Le rugby à XIII, son rugby, a triomphé à Paris. Depuis deux ans, il l'a pris en main pour le faire passer de l'ère du cassoulet à celle du hamburger. Il l'a fait sortir de ses bastions du Sud-Ouest pour l'emmener tenter sa chance à la capitale, où il n'était plus venu depuis vingt-quatre ans. La mutation s'est faite à la hussarde, à la Fouroux. Elle a abouti à cette équipe du PSG, sortie du néant, qui affrontait au stade Charléty, vendredi 29 mars, les professionnels anglais de Sheffield. Le PSG a gagné (30-24) son premier match officiel, ce qui est bien. Devant près de 18 000 spectateurs, ce qui est mieux et pratiquement inespéré.

Rupert Murdoch, le milliardaire australo-américain, devrait être satisfait de ce recoin de son empire. C'est lui qui a créé et financé la super-ligue européenne, portée sur les fonts baptismaux en cette fin du mois de mars. Jacques Fouroux peut affirmer que « *l'argent n'est pas tout* ». Ce n'est pas rien. C'est une valeur universelle idéale pour qui entend, en homme d'affaires, organiser un championnat planétaire.

Rupert Murdoch n'est pas contre les bonnes nouvelles, en ce moment. Dans l'hémisphère Sud, son projet a subi les foudres des tribunaux australiens. En Europe, l'affaire semble prendre meilleure tournure. Le PSG ne se voit offrir pour l'heure que des comparses anglais, onze au total. Mais il rêve déjà d'affronter dans un avenir pas si lointain Cardiff, Milan, Barcelone, Moscou même, autant d'équipes qui seraient montées de toutes pièces. Paris est un test. Et Jacque Fouroux a passé brillamment la première épreuve, vendredi.

Il a mis de la musique à pleins décibels, des danseuses, des groupes de rap, des feux de bengale, des mascottes, des baudruches. Il a placé un groupe africain célèbre, Touré Kunda, en produit d'appel. Il voulait « *quelque chose de grandiose* », rien de moins. Il a fait de Charléty son théâtre expérimental, y a installé pour un soir – et peut-être plus, puisque affinités – ce que les esprits chagrins ont appelé le « *cirque Fouroux* ».

PAUVRE SPORT

Sky TV, la télévision de Rupert Murdoch, avait dépêché 45 techniciens et 13 caméras à Paris. Le match était retransmis en direct sur la chaîne câblée anglaise et sur un grand écran dans le stade. La sensation est étrange de voir l'arbitre se diriger, sitôt après avoir sifflé, vers la caméra la plus proche afin d'expliquer sa décision par force moulinets aux initiés d'outre-Manche.

Les spectateurs, eux, étaient pour la plupart jeunes et néophytes. Ils avaient été attirés là par ce spectacle nouveau et gratuit. Quelques supporteurs du football avaient été sollicités pour assurer la claque et chauffer l'assistance avec des chants tout droit sortis du registre du Parc des princes. La simplicité des règles, l'allégresse des courses, la rudesse des placages et les onze essais inscrits contribuèrent ensuite à dérider une assemblée au départ sceptique.

Cette foule miraculeuse, ces caméras de télévision qui pour une fois s'occupaient du pauvre sort d'un pauvre sport, les treizistes français en rêvaient depuis si longtemps. Ce match, Didier Cabestany s'y préparait depuis l'été dernier, quand ont commencé les sélections. « *Le chemin a été long* », confie-t-il. Au moins aussi interminable que la route entre Perpignan et Paris qu'il a faite tant de fois ces derniers mois. Employé à la mairie, le joueur a demandé un travail à mi-temps afin de pouvoir s'entraîner avec le PSG. Depuis le mois de décembre, date de la formation officielle de l'équipe, sa voiture affiche pas loin de 20 000 kilomètres supplémentaires au compteur. Tout cela sans contrat, sans l'assurance de jouer le prochain match, avec l'espoir de ne toucher qu'une prime finalement modeste. Mais l'important était d'être reconnu.

Dès dimanche, Didier Cabestany devait retrouver son club du XIII Catalan, le championnat de France et ses travées clairsemées. Comme les huit autres Français du PSG (le reste de l'effectif a été recruté à l'étranger), il priera pour que Jacques Fouroux le rappelle pour le prochain match, le jeudi 4 avril, à Londres. Le joueur n'osera même pas penser aux sommes colossales que gagneront certains de ses adversaires. Le professionnalisme a encore beaucoup de chemin à faire dans le rugby à XIII français.

Benoît Hopquin

Pour les cavaliers, l'obstacle olympique se dessine au bout du parcours de Bercy

QUELQUES BARRES blanches ont été disposées au centre de la piste. Autour, les chevaux montés par des grooms ou leurs cavaliers commencent leur décrassage du matin dans le silence ponctué par les hennissements et les brèves salutations. Serge Houtmann, chef de piste du Jumping international de Paris, est venu tôt, vendredi 29 mars. Il observe, commente, prend quelques notes. Tout à l'heure, il tracera l'un des premiers parcours des épreuves de Bercy. Hier, il a dessiné le plan du Grand Prix du dimanche 31 mars et le serre précieusement sous son bras. Après huit ans à Bercy, des dizaines de parcours réalisés dans le monde, rien n'est facile. Il faut toujours penser à tout.

« *Mon métier paraît simple*, dit-il. *Je dessine les parcours et je dispose, sur le terrain, les difficultés que peuvent rencontrer les cavaliers.* » Directeur d'un centre équestre à Boisemont après avoir un temps monté en concours, l'homme est venu à l'architecture des pistes presque naturellement : « *J'ai toujours été attiré par cet exercice. Je faisais des pistes, et cela se passait bien. Alors j'ai fait des stages avec des chefs de piste nationaux et internationaux. S'ils estiment que vous êtes compétent, ils vous donnent un premier échelon, et c'est à vous de faire vos preuves sur le terrain.* »

Après avoir été l'assesseur, à Bercy, Serge Houtmann en est devenu le chef. Au nom français de son métier, il préfère le terme anglais de son métier, plus joli selon lui : « *Pour chef de piste, ils disent* cross designer. » Il faut sûrement être artiste, et imaginatif, pour faire ce métier. « *Bien sûr, nous ne maîtrisons pas vraiment la décoration. Le plus souvent, elle est aux bons soins des jardiniers de la ville.* »

BONNE PROPORTION

Pour créer un tracé, un chef de piste n'a pas de cahier des charges, seulement une convention des difficultés de parcours en fonction de l'épreuve. « *A Bercy, il y a une grande différence entre les épreuves de l'après-midi ou du début de soirée et le Grand Prix de dimanche, beaucoup plus difficile.* » La différence se fait à la hauteur ou à la largeur des obstacles, la technique du dessin de l'épreuve, et par la construction des obstacles et le choix de la couleur. « *On sait que le cheval voit en blanc et noir*, explique le chef de piste. *Il perçoit relativement bien les couleurs tranchées : blanc-rouge, blanc-bleu marine. Si l'obstacle est composé de couleurs plus pastel ou de barres unies, il est obligé d'être plus attentif.* »

L'obsession de Serge Houtmann n'est pas la perfection. « *Il n'y a pas de parcours idéal*, lance-t-il. *Un bon parcours est lié à la qualité des chevaux et des cavaliers. On a fait un très bon parcours quand l'épreuve s'est bien passée et qu'il y a une bonne proportion de sans-faute et de fautes, que le parcours n'était pas trop difficile pour les chevaux. Quand ils n'ont pas cogné rudement sur les barres.* »

« INTENSIFIER LE SPECTACLE »

A quarante-sept ans, il a vu le sport évoluer en même temps que ses plans. « *Aujourd'hui, les parcours sont plus courts. Nous essayons de nous limiter à douze obstacles pour intensifier le spectacle. Les foulées des chevaux sont moins rapprochées. Les parcours sont plus intelligents. Nous essayons de donner plus d'obstacles à l'appréciation du cavalier. La difficulté est donc dans l'œil de celui-ci. Si les chevaux progressent tout le temps, comme les athlètes, ils ne vont pas plus haut. Nous essayons, au contraire, de baisser les hauteurs des barres, nous jouons leur finesse et leur capacité d'adaptation.* »

A la veille du Grand Prix de Bercy, Serge Houtmann a un peu le trac. Il connaît ses devoirs et évalue sa marge d'erreur. « *On ne peut pas faire de grosse catastrophe. On peut faire une épreuve qui n'est pas agréable à regarder. Le pire survient quand peu de cavaliers ont réussi le sans-faute qui leur permet de disputer l'épreuve de barrage pour convoiter le prix, ou, quand, au contraire, ils sont trop nombreux. La marge est étroite : entre six et douze chevaux en lice pour un bon barrage. Tracer un parcours, ce n'est jamais confortable. Il faut avoir réussi à tout comprendre ou appréhender pour en faire une réussite. En fonction de ce que j'ai vu et entendu, je dois doser l'épreuve, la corser selon les chevaux en présence.* »

Bénédicte Mathieu

L'art du triple saut

OXER — VERTICAL — OXER
1,45 m — 1,50 m — 1,50 m — 1,50 m — 1,50 m
1,50 m — 10,80 m — 7,60 m — 1,60 m

Infographie : Le Monde

Couramment placé au milieu ou en fin de parcours, le "triple" est souvent spectaculaire. Pourtant, certains chefs de piste préfèrent le disposer au début. L'obstacle est alors moins [illegible], ses barres étant moins hautes, pour ne pas "casser les jambes" et le rythme du cheval.

La voiture qui voulait grandir

Même si elle se vend bien – surtout aux femmes –, la 106 souffre d'un « déficit d'image ». Peugeot vient de la redessiner

SEPT CENTIMÈTRES supplémentaires à l'avant et 4 à l'arrière, mais rien de plus en espace habitable. La nouvelle version de la Peugeot 106 a gagné 11 centimètres pour faire plus grande. Pas pour le devenir. L'explication de ce paradoxe est simple. Cinq ans après avoir lancé sa petite voiture, la firme de Sochaux considère que, en dépit de très honorables résultats commerciaux (1,4 million d'exemplaires produits, 6 % des immatriculations françaises), la 106 souffre d'un *« déficit d'image »*.

Alors qu'elle n'a à rougir ni de ses aptitudes routières ni de son espace intérieur, la 106 était perçue comme plus petite que ses concurrentes et donc moins polyvalente. Peugeot y a involontairement contribué en lançant une campagne publicitaire, certes réussie en termes de notoriété, mais qui, en mettant en scène une voiture plébiscitée par les femmes au point que celles-ci faisaient tout pour que leur mari ne prenne pas le volant, a accrédité l'idée d'un modèle féminin, urbain, essentiellement destiné à jouer le rôle du second véhicule pour de courtes distances.

Le fait que 54 % des acheteurs soient des femmes a fini par convaincre de la nécessité de procéder à une mise au point sans attendre un essoufflement des ventes. La firme de Sochaux a retenu la leçon de la 405, remodelée trop tardivement pour pouvoir influencer le marché.

A tout cela s'ajoute l'apparition, début avril également, d'une Renault Clio rajeunie aux prix adoucis (à partir de 64 600 francs). Modèle le plus vendu en France, la Clio présente des formes plus rondes, une acoustique améliorée, un nouveau moteur à essence 1,2 litre et, en option, le système Easy, qui conserve le levier de vitesse mais supprime la pédale d'embrayage.

« REMASCULINISER » LE MODÈLE

« La prochaine campagne de publicité de la 106 cherchera à établir davantage de complicité dans le rapport entre l'homme et la femme. Notre objectif est de porter à 55 % le pourcentage de clientèle masculine », insiste Frédéric Saint-Geours, directeur général adjoint d'Automobiles Peugeot. Il reconnaît que la firme peine à répondre aux demandes de renouvellement émanant de propriétaires de la toujours vaillante 205, et que la tentative de remplacement au début des années 90 par deux modèles (106 et 306) n'aura pas constitué un choix très heureux.

En attendant, le signe le plus visible de ce renouvellement est la longueur totale de 3,68 mètres qu'atteint désormais la 106. La voiture est devenue moins anguleuse et plus cossue avec un nouveau dessin des phares « en amande » conformément au design Peugeot, des feux arrière d'apparence uniformément rouge, six nouveaux coloris dont un surprenant jaune moutarde et une motorisation inédite (1 587 cm³ pour 120 chevaux) qui porte à sept les moteurs disponibles (cinq essence, un Diesel, un électrique).

ÉQUIPEMENTS AU CHOIX

Par ailleurs, Peugeot a eu la bonne idée de ne plus lier motorisation et niveau d'équipement. Dorénavant, un acheteur pourra à la fois opter pour la plus petite motorisation et choisir des équipements de haut de gamme tels que l'air conditionné ou le double Airbag.

La démonstration convaincra-t-elle la clientèle, à commencer par celle des hommes ? Sur ce segment du marché automobile, la concurrence est rude, et la dernière venue n'est autre que la Citroën Saxo, réalisée sur la même base que la 106, mais moins réussie esthétiquement. Aussi, pour mettre tous les atouts de son côté, Peugeot a sagement préféré, *« à niveau d'équipement comparable »*, maintenir en l'état les prix de la 106 new-look.

Jean-Michel Normand

★ Peugeot 106 (3 ou 5 portes), commercialisée à partir du 4 avril, de 60 200 francs (106 Kid essence 1.1) à 113 000 francs (106 1,6 l, 16 soupapes).



DESSINS : AURORE DE LA MORINERIE

Le Meccano à fleurs

Voici un objet simple et drôle qui réussit dans sa « branche », celle du vase à fleurs. Un genre plutôt convenu, décoratif, sculptural, où l'imagination s'exerce généralement à varier les couleurs et les formes pour que le récipient, même vide, existe en tant que tel. Tradition prise franchement à contre-courant, dans un style « usine », par deux jeunes stylistes parisiennes, les Tsé et Tsé associées, qui avaient décidé d'éditer elles-mêmes leurs idées, car elles désespéraient de pouvoir convaincre avec de simples prototypes. Et ça marche.

Sans les fleurs, leur création fait peu d'impression : une série de tubes de verre – sortes d'éprouvettes de 3 centimètres de diamètre – associés par des bagues métalliques. Il y a vingt et un tubes, articulés entre eux : on peut les séparer, ou donner l'orientation que l'on souhaite à la composition, en répartissant tulipes, freesias, renoncules, graminées, roses ou lis selon l'inspiration du moment. C'est, disent les auteurs, un *« outil à fleurs »*. D'invention printanière, l'objet fut baptisé « Vase d'avril », pour son côté imprévisible et farceur. Créé en avril 1991, diffusé à partir de 1992, la production se monte quatre ans plus tard à plus de cinq mille exemplaires vendus. A Paris, en province et à l'étranger, avec deux « imitations » déjà repérées aux Etats-Unis. Dans le monde du design, à distribution confidentielle, avec un prix qui est à la fois élevé (785 francs) par rapport à la consommation courante, et modéré si on le compare aux œuvres quasi artistiques des boutiques de style, c'est un joli score. Et aussi l'histoire exemplaire d'un itinéraire professionnel et des relations qui peuvent se nouer entre les créateurs débutants et l'artisanat ou l'industrie.

Ségolène Prébois et Catherine Lévy, les deux « mouches » de Tsé et Tsé associées, sortent avec la première promotion (1988) de l'école de la rue Saint-Sabin, à Paris. Créée en 1983 à l'instigation du ministère de la culture, l'Ecole nationale supérieure de création industrielle s'appellera « Les Ateliers », car on y met en place un lien direct avec la réalisation, soit sur place, soit avec des entreprises.

D'où leur initiative d'autoédition, qu'elles préféreront rapidement au classique et décevant travail en « bureau de style », afin de réaliser des objets originaux qui leur plairaient vraiment. Des lampes en porcelaine, de la vaisselle, un miroir en métal.

Une personne les aura aidées au départ, par son adhésion immédiate : il s'agit de Christian Tortu, qui étonnait la rive gauche dans les années 1980 avec des compositions florales d'un genre nouveau. Il leur prendra d'emblée les cinquante premiers exemplaires du Vase d'avril. Puis le succès auprès de la galerie Sentou, dont les choix esthétiques originaux (lampes de Noguchi, meubles de Charlotte Perriand) leur inspiraient confiance.

Ce qui semble surtout les avoir impressionnées, au point qu'elles préparent une exposition sur ce thème, ce sont les rencontres qu'elles ont pu faire, dans tel ou tel atelier, avec des personnes prêts à modifier leurs machines ou à travailler la très petite série pour les aider à aboutir dans leurs propres recherches. Ainsi le métal des bagues d'assemblage de leur vase est-il d'abord oxydé, puis zingué pour obtenir un effet de réflection et d'effacement – *« comme sur les toits de Paris »*.

M. Ch.

★ A Paris, galerie Sentou, 18, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004, tél. : 42-71-00-01 ; et 26, boulevard Raspail, 75007, tél. : 45-49-00-05. Disponible à Tours, Clermont-Ferrand, Toulouse, Biarritz, Strasbourg (liste des dépositaires sur demande à Tsé et Tsé associées, 16, rue du Vert-Bois, 75003 Paris, tél. : 42-74-03-44, télécopie : 42-74-41-50).

LIEU

La Dame de fer bouge toujours

LA VOYANT TROP, l'aimant trop, les Parisiens fréquentent peu la tour Eiffel. Pourtant, elle n'a jamais cessé de faire des efforts pour renouveler la curiosité et répondre mieux à celle, inépuisable, de ses visiteurs : plus de 5,2 millions l'an dernier. On la regarde de loin, de près ; on l'admire, illuminée dans son nouvel habillage brun doré, à l'iodure de sodium. On se demande quand s'achèvera la campagne de rénovation en cours – une tous les sept ans – qui dure de quatorze à dix-huit mois (jusqu'en juin pour celle-ci), et qui absorbe 60 tonnes de peinture, dans trois nuances différentes, pour donner l'impression d'une teinte égale de la base au sommet.

Si les Parisiens ne savent pas assez que l'ascension au troisième étage est désormais possible en toutes saisons et que cette vue extrême est offerte jusque tard dans la soirée (dernière montée : 23 heures), c'est plutôt au premier étage que se situent les nouveautés de ce printemps 1996.

A force d'être occupé, distribué et concédé, l'espace disponible de ce premier étage était devenu une sorte de « lotissement du ciel ». Confus et encombré. On vient d'y remettre de l'ordre, tout en proposant de nouvelles attractions savantes et de nouveaux sites d'observation et d'information. Permanents ou temporaires. Par exemple, plusieurs maquettes scientifiques expliquent sans phrases – pour un public international, c'est la méthode la plus performante – quelques-uns des mystères de la tour. Oui, elle bouge, mais moins qu'on ne le suppose généralement (16 centimètres de débattement au sommet par vent de tempête) ; surtout, la pointe n'est jamais exactement dans l'axe : le soleil fait rire la grande dame qui se dilate et recule un peu (de quelques centimètres). On voit désormais ces phénomènes, en clair, traduits par un rayon laser sur une coupole graduée. Joli travail.

DÉGAGER LA VUE SUR PARIS

Au rayon des animations temporaires, une exposition conçue avec les spécialistes lorrains du Musée du fer de Jarville, près de Nancy, qui retrace, avec beaucoup de vivacité, « l'aventure du fer ». De la préhistoire et de l'« âge du fer » jusqu'à ce qu'on appellera à l'époque d'Eiffel, l'« âge de fer ». Celui du viaduc de Garabit, du pont sur le Douro, du Crystal Palace à Londres et de la Galerie des machines à Paris (tous deux détruits), du progrès technique à toute vapeur, l'âge de la tour de M. Eiffel, l'ingénieur qui y croyait dur comme fer et qui avait, entre autres compétences, un fameux « sens de la communication ».

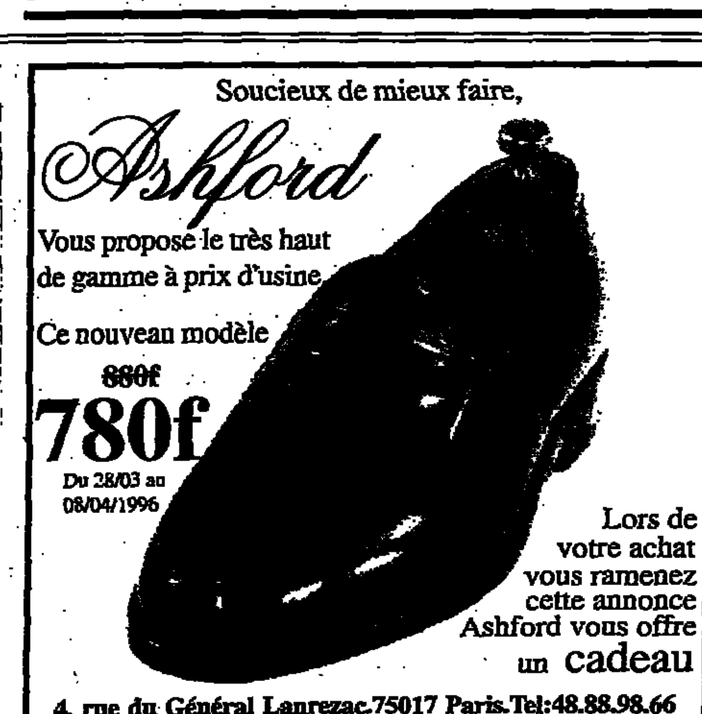
Mais le monument fétiche de l'exposition de 1889 n'aurait pas survécu si les militaires n'avaient prouvé son utilité pour les télécommunications. Un nom est à retenir, qui, à une voyelle près, pourrait sembler prédestiné, celui du général Gustave Ferrié. Une nouvelle salle du premier étage vient de lui être dédiée, où l'on peut voir notamment un montage d'images résumant l'aventure où les derniers coups de marteau sonores et magistraux des riveurs, s'enchaînent aux salves d'applaudissements de la fête de 1889.

L'idée directrice de ce réaménagement du premier étage était de dégager le plus possible les vues sur Paris : c'est fait de manière fort aimable et inventive dans le bureau de poste, seul détenteur du tampon Paris-Tour Eiffel, redessiné par Jean-Louis Berthet et Denis Vasset, avec une sculpture sur bois de Christian Renonciat qui transforme l'un de murs en un paquet de lettres et double l'effet par un plafond-miroir. Cabinet des mirages, magie des communications, la tour prend le large.

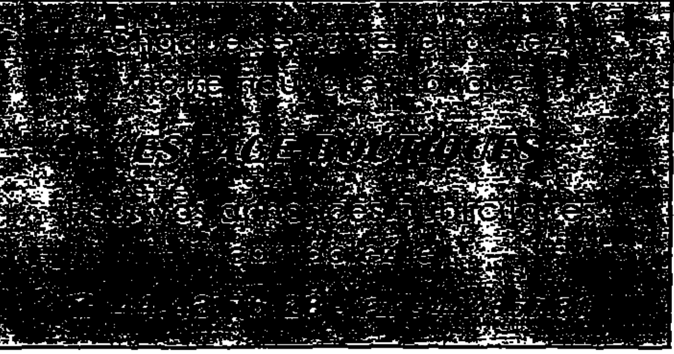
Michèle Champenois

★ Exposition, premier étage, « L'aventure du fer » jusqu'au 30 juin, de 9 h 30 à 23 heures. Accès et visite de la tour : premier étage, 20 francs (plein tarif), enfants jusqu'à douze ans, 10 francs. Deuxième étage : 40 et 21 francs. Troisième étage : 56 et 26 francs. Par l'escalier, jusqu'au deuxième étage : 12 francs. Renseignements : 44-11-23-23.











Eclaircies et fraîcheur

LA DORSALE anticyclonique positionnée de l'Islande aux îles Britanniques maintient un courant de nord sur la France et empêche les perturbations atlantiques de rentrer sur le pays.

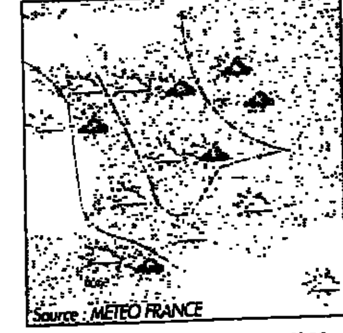
Dimanche, du Cotentin et de la Bretagne aux Pays-de-Loire, au Poitou-Charentes et au Bassin aquitain, le soleil prédominera dans un ciel peu nuageux, après la dissipation rapide de bancs de brouillards isolés. Un voile nuageux tamisera l'ardeur du soleil dès le matin dans le massif pyrénéen puis s'étendra l'après-midi au littoral atlantique, les nuages s'épaissiront par endroits en fin de journée. Sur les côtes méditerranéennes, le ciel sera souvent tout bleu, avec un risque de nuages sur le littoral de la Côte d'Azur et de la Corse en matinée. Dans le Roussillon, un voile nuageux envahira le ciel en fin de journée. Le mistral soufflera modérément en basse vallée du Rhône, puis tombera rapidement.

Du Nord et de la Haute-Normandie au Bassin parisien, au Centre et au Massif Central, ainsi que du Nord-Est à la Savoie, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Près des frontières belge et allemande, les nuages seront parfois menaçants et pourront donner des averses éparses qui, le matin, s'accompagneront de neige jusqu'en plaine.

Les températures minimales seront basses, souvent négatives dans l'intérieur des terres, atteignant jusqu'à – 6 degrés dans le Nord-Est et le Massif Central. Il fera 0 à 4 degrés sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, 3 à 7 sur celles de la Méditerranée. L'après-midi, il ne fera pas plus de 6 à 9 du Nord au Nord-Est, 10 à 12 du Centre à la Bretagne, 13 à 16 du Sud-Ouest à la Méditerranée.

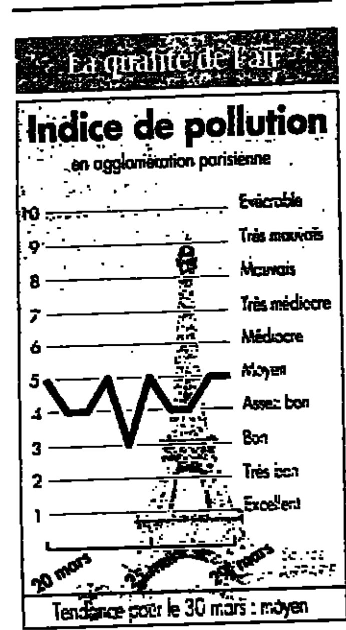
Lundi, du Bassin aquitain au Massif Central et aux Alpes, ainsi que près de la Méditerranée, la journée sera maussade, grise et, par moments, pluvieuse, les vents de sud-est souffleront en Méditerranée. Du Poitou-Charentes au Nord-Est, le soleil brillera dans un ciel parfois voilé. De la Bretagne au Bassin parisien et au Nord, les nuages alterneront avec les éclaircies, le vent de nord-est sensible pourra amener quelques averses en bord de Manche. Les températures seront stables.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

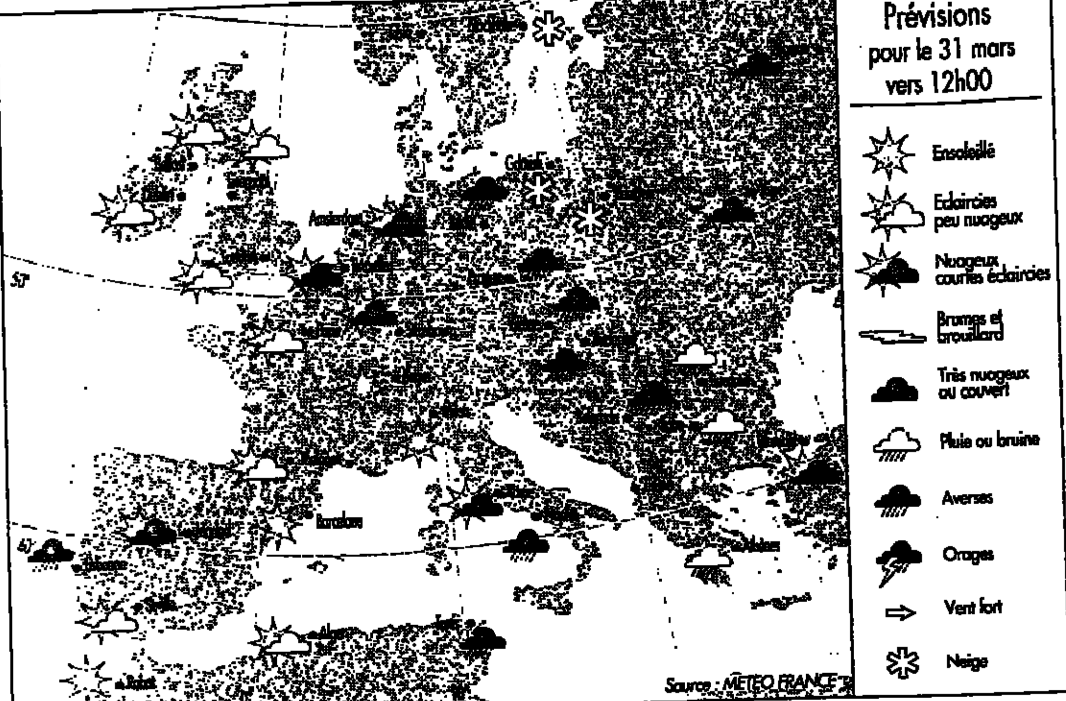


Prévisions pour le 31 mars vers 12h00

La qualité de l'air

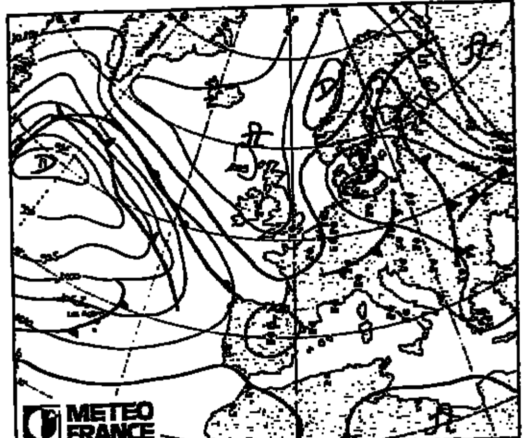


Tendance pour le 30 mars : moyen

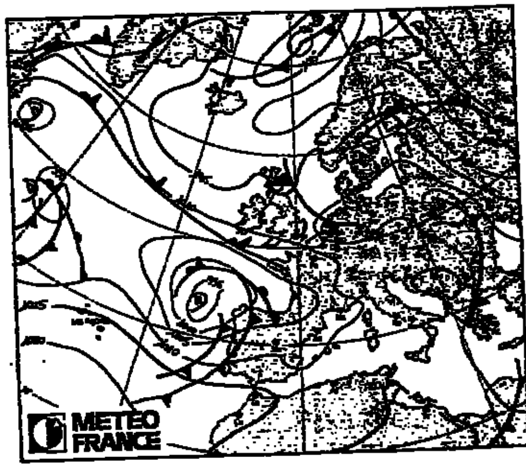




TEMPÉRATURES du 29 mars maxima/minima	
FRANCE	
AJACCIO	16/6
BIARRITZ	14/6
BORDEAUX	13/2
BOURGES	10/4
BREST	11/3
CAEN	9/0
CHERBOURG	10/2
CLERMONT-F.	8/–2
DIJON	8/0
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	13/–1
LILLE	8/–1
LIMOGES	11/–1
LYON	10/1
MARSEILLE	14/4
NANCY	7/0
NANTES	13/2
NICE	15/7
PARIS	9/2
PAU	14/5
PERPIGNAN	18/7
POINTE-À-PIT.	27/23
RENNES	10/0
ST-DENIS-RÉUNION	29/21
ST-ÉTIENNE	8/–3
STRASBOURG	8/1
TOULOUSE	13/1
TOURS	10/2
ÉTRANGER	
ALGER	24/10
AMSTERDAM	6/0
ATHÈNES	19/12
BANGKOK	38/28
BARCELONE	16/12
BELGRADE	7/0
BERLIN	5/0
BOMBAY	35/24
BRASILIA	31/23
BRUXELLES	7/0
BUCAREST	7/1
BUDAPEST	9/0
BUENOS AIRES	31/19
CARACAS	–/–
CHICAGO	8/–1
COPENHAGUE	4/0
DAKAR	26/18
DUBAI	24/16
DUBLIN	10/0
FRANCFORT	7/2
GENÈVE	8/0
HANOÏ	21/18
HELSINKI	1/–5
HONGKONG	25/21
ISTANBUL	12/6
DJAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	1/–1
KINSHASA	34/25
LE CAIRE	34/16
LIMA	25/18
LISBONNE	25/13
LONDRES	10/–1
LOS ANGELES	19/10
LUXEMBOURG	7/–1
MADRID	22/9
MARRAKECH	22/12
MEXICO	26/11
MILAN	15/5
MONTRÉAL	2/–4
MOSCOU	1/–7
MUNICH	5/–1
NAIROBI	24/16
NEW DELHI	35/20
NEW YORK	5/1
PALMA DE M.	22/8
PÉKIN	14/5
PRAGUE	4/–1
PRETORIA	24/12
RABAT	23/12
RIO DE JAN.	28/20
ROME	16/6
SAN FRANC.	14/6
SANTIAGO	25/16
SÉVILLE	29/14
ST-PETERS.	5/–1
STOCKHOLM	3/–2
SYDNEY	26/20
TENERIFE	24/16
TOKYO	14/9
TUNIS	21/8
VARSOVIE	4/–3
VENISE	12/5
VIENNE	8/2



Situation le 30 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

La mise au point de Léon Blum

DANS sa déclaration devant le conseil consultatif national des Etats-Unis, M. Léon Blum a dit notamment : *« C'est un pays deux fois ruiné en trente ans qui doit faire face non seulement à une reconstruction matérielle, mais à la charge nécessaire de rééquipement et de modernisation de sa machine productrice. »*

Voilà ce que les étrangers, et nos meilleurs amis à l'étranger, oublient trop souvent. Ils s'en tiennent aux rapports de forces de cette dernière guerre. En « réalistes », ils négligent le passé, ne s'efforcent de voir que le présent, et, en agissant ainsi, risquent de compromettre l'avenir. Nous savons très bien, comme M. Léon Blum l'a dit à Washington, que *« le sort de la France »* ne *« laisse pas indifférents »* nos alliés d'outre-Océan. Mais nous savons aussi qu'en politique, dans notre monde moderne, la compassion n'est pas un sentiment qui entre dans le jeu international.

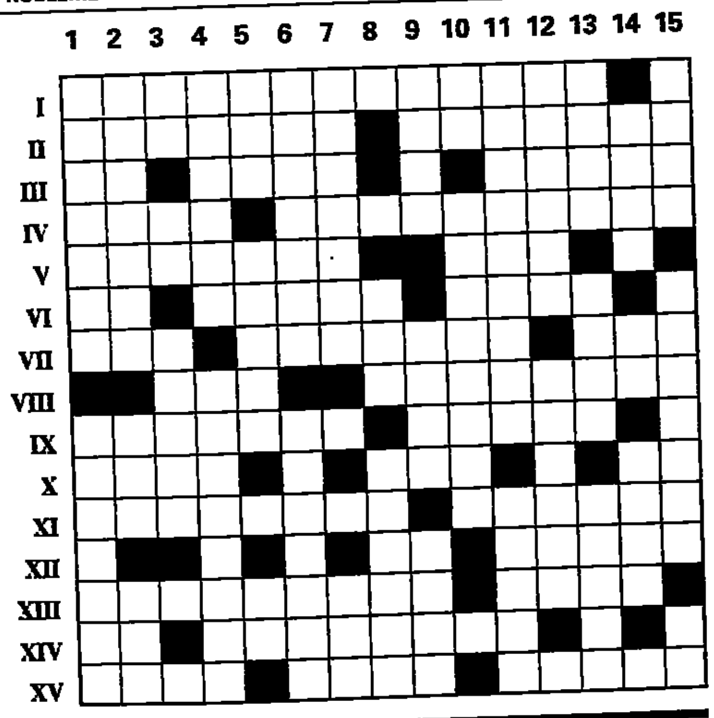
La France entière saura gré à M. Léon Blum de n'avoir pas tenté d'exciter une pitié, d'ailleurs inutile, et de s'être efforcé, après un exposé de notre situation économique, de montrer que le sort de notre pays, la rapidité ou la lenteur de son relèvement importent grandement à la sécurité internationale.

La France a été ruinée deux fois en trente ans. Mais si elle fut deux fois le champ de bataille des nations en Occident, si elle est appelée, par sa situation géographique, à supporter toujours les premiers coups, c'est que, derrière elle, d'autres pays, d'autres richesses matérielles et morales, pour ne pas employer le grand mot de « civilisation », étaient menacés par l'impérialisme germanique transformé en barbarie nazie.

Rémy Roure
(31 mars-1er avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6789



HORIZONTALEMENT

I. Paroles prononcées dans une chambre. – II. Permet aux charmes de s'épanouir. Pris à la gorge. – III. Symbole. Pas admis. Capitale, en Afrique. – IV. Fait un choix. Faire des cérémonies. – V. Peut se faire traiter de morue. Circule à l'étranger. – VI. Romains. Prouvent qu'il y a eu de grandes dépenses. Pas de très bon goût. – VII. Une unité. Peut être mise en nourrice. Mot de reconnaissance. – VIII. Evoque la liberté. Un grand pavillon. – IX. Peuvent se manger chauds ou glacés. Juste, quand il y a un fondement. – X. Passe à Florence. Récipient. Valeur du silence. – XI. Comme une plante dont on peut dire qu'elle est au poil. Prend facilement la mouche. – XII. Une contribution à la grande rivière. Caractères anciens. – XIII. Pour qu'on puisse les trancher, il faut qu'elles soient bien posées. Parfois dans une gerbe. – XIV. C'est mieux que rien. Format de papier. – XV. Ouverture sur une table. Objet de dilemme. Comme un esprit capable de réaliser des opérations.

VERTICALEMENT

1. S'il est grand, on l'a dans le dos. Qui est dans les pommes. – 2. Rendre plus apte à flotter. Oiseau. Souvent avec les autres. – 3. Une base d'accord. Une personne. Comme un bouquet pour le chef. – 4. Qui ont subi les grandes chaleurs. Tape souvent sur le système. – 5. Couleur de cheval. Garantissait des privilèges en Espagne. Symbole. – 6. Des femmes suivies. Mollusque des mers chaudes. – 7. Fossiles, sont du carbure. Coule en Roumanie. – 8. Comme un blanc. Perdre son éclat. – 9. Qui ne connaît qu'une position. Inscrit. Qui a beaucoup circulé. – 10. Morceau de pain. Grande vivacité. – 11. Tout en parlant. Invités gentiment. – 12. Qui fait mauvais effet. N'a rien de bestial. – 13. Bons jus. Tribunal. Coule en Guyane. – 14. De grosses tranches. Note. Autrefois, c'était maintenant. – 15. Passe à Munich. Sont coupées par le tailleur. Terme musical.

SOLUTION DU N° 6788

HORIZONTALEMENT

I. Récidives. – II. Economisé. – III. Orangiste. – IV. Rot. Eté. – V. Cuissard. – VI. El. – VII. Entourage. – VIII. Surprises. – IX. Tau. Ecale. – X. Ris. Sénés. – XI. Este. Sar.

VERTICALEMENT

1. Réorchestré. – 2. Ecrou. Nuais. – 3. Coati. Trust. – 4. Inn. Stop. – 5. Doges. Ures. – 6. Imitatrices. – 7. Viser. Asana. – 8. Est. Dégeler. – 9. Sées. Lésés.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

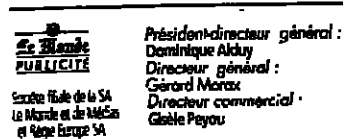
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** En raison de travaux, l'aéroport international de Pékin va annuler 400 vols chaque semaine en avril, mai et juin. Certains vols seront transférés sur les aéroports voisins. – *(AP.)*

■ **ESPAGNE.** Depuis le 31 mars, Iberia effectue deux nouvelles liaisons au départ d'Orly-Sud : Paris-Palma de Majorque et Paris-Alicante.

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour la neuvième fois en six mois, les écrans radar de l'aéroport international de Pittsburgh (Pennsylvanie) sont tombés en panne mercredi 27 mars. Durant une heure, aucun avion n'a pu décoller ou atterrir et une centaine de vols ont été dirigés sur d'autres villes. – *(AP.)*

■ **FRANCE.** Le nouveau réseau bus-tram de Strasbourg, lancé en février 1995, a généré une augmentation de 30 % des déplacements. La compagnie a enregistré plus de 41,9 millions de déplacements, dans une proportion d'un tiers pour le tram et de deux tiers pour les bus, entre mars 1995 et février 1996. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Lundi 1er avril

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : « Chefs-d'œuvre de la peinture française du XVIIe siècle », 11 h 30 ; *La Crucifixion*, de Mantegna, 12 h 30 ; exposition « L'âge d'or du petit portrait », 13 h 30 ; « Scènes d'intimité en Hollande au XVIIe siècle », 14 h 30 ; « Les arts précieux du Moyen Age », 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, hall d'entrée (Connaissance de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 20, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Tourisme culturel).

■ **L'HÔTEL-DIEU** et le tribunal de commerce (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Le Passé simple).

■ **MARAIS** : les hôtels de la partie sud (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DE L'ORANGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, accueil du musée (Institut culturel de Paris).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté place du Panthéon (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS** (40 F), 14 h 30, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Cité-Universitaire (Paris capitale historique).

■ **L'UNESCO** (37 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place de Fontenoy (Monuments historiques).

■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de -Bagnolet côté boulevard Mortier (Mme Cazes).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : « Le paysage dans la peinture française, de Poussin à Corot » (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, 2, place du Palais-Royal (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et son quartier (60 F), 15 heures, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Vincent de Langlade).

■ **L'HÔTEL MEZZARA** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue La Fontaine (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, place Saint-Sulpice devant la fontaine (Approche de l'art).

Mardi 2 avril

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** : une œuvre des collections, *Les Muses* (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **L'AVENUE FOCH** (60 F), 14 h 30, devant le guichet du métro Porte -Dauphine (Vincent de Langlade).

■ **LE JARDIN DES TUILERIES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Tuileries (Tourisme culturel).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** et son quartier (55 F), 14 h 30, sortie du métro Monceau (Pierre-Yves Jaslet).

■ **HALLE SAINT-PIERRE** : exposition Art brut et compagnie (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue Ronsard (Institut culturel de Paris).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE RODIN** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 77, rue de Varenne (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE ZADKINE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

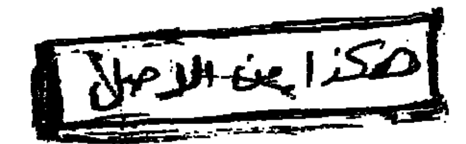
■ **DE L'ÉTOILE AU TROCADÉRO** (60 F), 15 heures, angle de la place de l'Etoile et de l'avenue Kléber (Vincent de Langlade).

■ **COURS ET JARDINS DERRIÈRE LES CHAMPS-ELYSÉES** (37 F), 15 heures, sortie du métro George-V côté pair (Monuments historiques).

■ **LA MAIRIE DU 12e ARRONDISSEMENT** (37 F), 15 heures, 130, avenue Daumesnil (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 15, avenue Montaigne (Paris et son histoire).

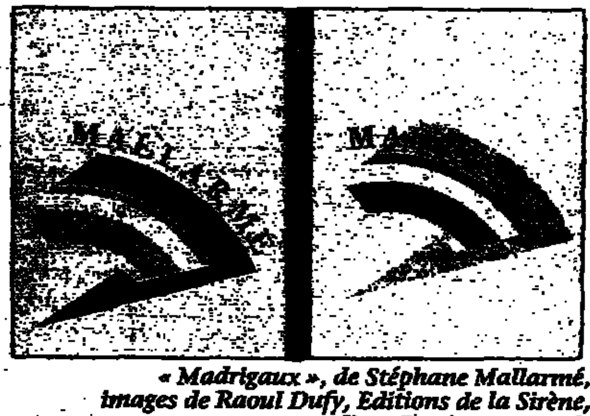


VENTES Ce ne sont plus des livres, mais autre chose. Les ouvrages que propose Me Loudmer aux enchères sont pour la plupart le fruit de la collaboration entre peintres, imprimeurs, éditeurs, relieurs, autour de grands textes. Ces « livres d'artistes » appartenaient au libraire Alexandre Loewy, mort en 1995. ● NATIF de Timisoara, Alexandre Loewy s'installa à Paris en 1927 et collabora avec les plus grands éditeurs de son temps. Spécialisé dans les livres illustrés par de grands artistes du XXe siècle, il n'hésitait pas à les éditer lui-même au besoin, et sa librairie de la rue de Seine fut le rendez-vous de générations de bibliophiles. ● SA FILLE Florence poursuit aujourd'hui l'œuvre de son père, en diffusant et publiant des livres d'artistes contemporains, accessibles à de jeunes collectionneurs qui sauront peut être trouver là les grands classiques de demain.

La collection d'Alexandre Loewy, un libraire d'artistes

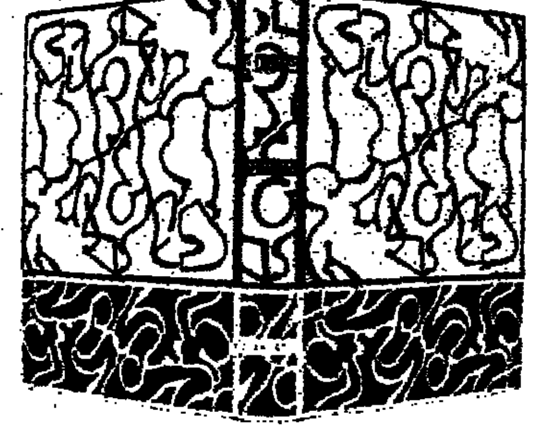
Les trois cents volumes de la bibliothèque personnelle du bibliophile et éditeur de livres d'art, mort octogénaire en 1995, sont dispersés par Me Loudmer à l'hôtel George-V





« Madrigaux », de Stéphane Mallarmé, images de Raoul Dufy, Editions de la Sirène, reliure René Haas, 1972.

« La Voix humaine », de Jean Cocteau, illustrations de Bernard Buffet, Parenthèses, reliure Rose Adler, 1959.



« Héroïdes », d'Ovide, eaux-fortes d'André Derain, Société des Cent Une, reliure Pierre-Lucien Martin, 1965.



D.R./CATALOGUE DE LA VENTE

« Chronique des temps héroïques », de Max Jacob, illustré par Pablo Picasso, Louis Broder, reliure Georges Leroux, 1960.

« ALEXANDRE LOEWY, UN LIBRAIRE DANS LE SIÈCLE », Me Loudmer. Samedi 30 mars, hôtel George-V, 31, avenue George-V, Paris 8e. Tél. : 47-20-03-59. Catalogue, 180 francs, à la librairie Florence Loewy, 46, avenue René-Coty, Paris 14e. Tél. : 40-47-06-96.

« Vous êtes amateurs de tableaux, mais pourquoi n'auriez-vous pas dans votre bibliothèque des livres illustrés par les mêmes artistes que vous aimez ? Vous êtes amateurs de livres illustrés, mais pourquoi n'auriez-vous pas dans votre salon quelques dessins, aquarelles, sinon des tableaux par les mêmes artistes que vous aimez ? » Cette accroche, en tête du premier catalogue publié en 1930 par la librairie Alexandre Loewy, est un voeu pieux. Il existe des collectionneurs. Il existe aussi des bibliophiles. Ce sont rarement les mêmes personnes. Alexandre Loewy tenta pourtant, pendant plus d'un demi-siècle, d'oeuvrer à cette étrange alchimie qui, en réunissant un écrivain, un peintre, mais aussi un éditeur, un imprimeur et un relieur, produit parfois un objet exceptionnel que, faute de mieux, on baptise « livre d'artiste ». A voir ceux qui firent partie de la collection personnelle de Loewy, dispersée ce samedi 30 mars par Me Loudmer à l'hôtel George-V, il faut se résoudre à mettre le mot « artiste » au pluriel.

Et à rendre hommage aux oubliés de cette chaîne, les libraires. Une fois n'est pas coutume, ceux de Paris sont parmi les meilleurs du monde. Alexandre Loewy en faisait partie. Il est né en 1906 à Timisoara, alors dépendante de l'empire austro-hongrois. Enfant d'une époque troublée et de la fin d'un empire, il parle l'allemand, le hongrois, puis, après 1918, le roumain. Il entreprend des études rabbiniques, lorsque son frère Edouard lui propose un emploi dans la librairie qu'il tient à Paris. Alexandre Loewy débarque sur les bords de Seine en 1927. Et commence par apprendre le français, en jouant les magasiniers dans la boutique fraternelle.

Un ami d'enfance l'a rejoint, le peintre, illustrateur et typographe (on lui doit le caractère Corvinius) Imre Reiner. Ensemble, ils ouvrent une première librairie rue Michelet, puis rue Jacques-Callot. Loewy s'oriente naturellement vers la bibliophilie et le livre d'art. Son enseigne comporte une petite feuille, en hommage à Claude Garamond (1499-1561), le créateur de la typographie classique. Loewy est le dépositaire des plus grands éditeurs d'alors. Certes, il est d'abord un marchand. Mais il édite aussi, parfois. On lui doit, entre autres, *Le Mirivis de Naturgies*, d'André Martel, avec seize lithographies de Jean Dubuffet.

UN EXEMPLAIRE DE « JAZZ »

Vient la guerre. Son fonds est confisqué, et Alexandre Loewy se réfugie en Provence. A la Libération, il s'installe au 85, rue de Seine (6e) et propose des livres qui n'intéressent personne. Sa fille Florence témoigne de son profond désenchantement lorsque qu'il fut obligé de rapporter une piles d'exemplaires invendus du *Jazz*, de Matisse, à son éditeur Tériade. Il en conserva un, cependant, qu'il fit relier par Paul Bonet. Il est aujourd'hui estimé 600 000 francs.

L'aventure avec Tériade, dont il sera malgré tout un des meilleurs diffuseurs, et particulièrement vers les Etats-Unis, ou avec Iliazd, n'excluait pas un intérêt passionné pour de jeunes gens, nouveaux venus dans le monde de l'édition : Loewy vendit les livres de Maeght, de Pierre Lecuire ou de Pierre-André Benoît, jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1986. Octogénaire, il resta entouré de livres, jusqu'à sa mort en 1995. Ce sont eux, ces quelque trois cents livres, que l'on disperse aujourd'hui. C'est la fin d'une époque. François Chapon, qui fut un des plus talentueux et des plus redoutés conservateurs de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, évoque dans sa préface au catalogue de la vente *« la devanture de son magasin* [devenant] *le tableau d'affichage où, pendant près de quarante ans, qui ne sont pas les moins productifs dans l'histoire du livre illustré, sont annoncées, placardées, toutes les innovations qui comptent en ce domaine. Les débutants, les audacieux n'auront pas perdu le souvenir de l'accueil qui leur était réservé derrière ces panneaux »*.

La remarque de ce grand bibliophile illustre justement un des paradoxes de la librairie d'art : elle est intimidante. Les riches reliures, les livres sous emboîtages, dans leurs vitrines, se regardent plus qu'ils ne se touchent. Lorsqu'on les manipule, c'est avec d'infinies précautions. Demander un prix exige un courage certain, et se fait le plus souvent d'une voix étranglée.

ALLIANCE DE TALENTS

Les livres semblent plus faciles d'accès en vente publique. Les enchères demeurent pourtant le terrain de chasse d'autres libraires, plus que celui des amateurs. Car il faut quelques moyens pour s'offrir les deux volumes du *Daphnis et Chloé* de Longus. Illustré par Chagall, édité par Tériade en 1961 et relié en 1965 par Paul Bonet. Une alliance rare de talents, estimée aux environs de 800 000 francs. Plus abordable, aux environs de 50 000 francs, *« l'introuvable plaquette des* Sonnets *de Degas est là, accompagnée du manuscrit. L'exemplaire sur japon impérial est celui du propre éditeur, Alexis Rouart, un familier du vieux maître »*, François Chapon *dixit*. Mais aussi Picasso et les *Sueno y mentira de Franco*, ou encore Jean Dubuffet avec, entre autres, le *Plu kifekler mouinkon nivoua*, imprimé avec toutes les coquilles souhaitables par les soins de Pierre Bettencourt, estimé 12 000 francs seulement celui-là. Mais *Les Métamorphoses* (Ovide, Picasso, Skira, Paul Bonet), *Les Chants de Maldoror* (Lautréamont, Dali, Skira, Bonet) ou *Les Âmes mortes* (Gogol, Chagall, Tériade, Claude Stahly et Mercher pour la dorure) devraient flirter avec les 300 000 francs.

Les amateurs de reliures seront également à la fête : tous les grands noms du siècle sont représentés. Marius Michel (fils), Rose Adler, Paul Bonet (déjà cité) ou encore Pierre-Lucien Martin, Pierre Legrain ou Leroux, et on en oublie. Qu'importe, ils sont tous répertoriés dans le très beau catalogue édité pour la vente. Les notices en sont précises (on les doit à Claude Blaizot, autre grand libraire), mais il a surtout bénéficié d'une attention toute familiale et des soins de Florence Loewy et de son mari, l'artiste Christophe Boutin. Un dernier hommage, et un beau souvenir, pour eux. Un ouvrage de référence, pour nous.

Harry Bellet

Un petit musée d'art contemporain

Florence Loewy, âgée de trente-trois ans, a repris la librairie de son père en 1989. Si on peut dire : les habitués de la rue de Seine devront gambader jusqu'au 46 de l'avenue René-Coty (14e). Et ils y trouveront bien peu des livres qui firent la gloire d'Alexandre. Certains repartiront déçus. Ils auront tort. Mieux que d'un stock, Florence Loewy a hérité d'un esprit : elle édite et vend des livres d'artistes, ses contemporains. Point de Matisse, ni de Picasso, mais Boltanski, Broodthaers, Julien Blaine, Alberola ou Carl André.

Son dernier catalogue, pour lequel Sol Lewitt a dessiné une couverture originale, est un petit musée d'art contemporain à lui tout seul, à l'échelle, disons, d'une bibliothèque. Elle organise des expositions comme « Fiction ? Non-Fiction ? », présentée à la librairie Printed Matter de New York, en juin 1995, qui sont l'occasion de publier de véritables catalogues raisonnés de livres d'artistes. Et d'en vendre aussi, parfois. A de jeunes collectionneurs, pas forcément fortunés. Un observateur attentif ne s'y trompera pas : la petite feuille du Garamond est toujours là.

DANS LES GALERIES

WALTER NIEDERMAYR

Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles, 75004 Paris. Tél. : 42-78-32-24. Jusqu'au 27 avril.

■ Voici une révélation de la photographie. Walter Niedermayr, Italien né à Bolzano en 1952, a réalisé une série de paysages de montagnes dans sa région des Dolomites. Pour sa première exposition à Paris, on retrouve des images connues et des nouvelles, toutes présentées en assemblages de grands formats noir et blanc et couleurs. On reste en arrêt devant un travail aussi séduisant à l'oeil, spectaculaire et délicat à la fois, usant de tons pastel et de gris impressionnistes, un travail qui explore les notions d'espace, d'échelle, de proportions, de monumentalité. Les photographies ne sont que des enregistrements, mais les pollutions de la nature semblent irréelles. Les pylônes sur la neige sont des jouets, les personnages des taches de couleur, l'herbe un aplat abstrait. C'est une oeuvre ambiguë, qui joue avec la décoration, l'abstraction, des éléments de la culture populaire, une oeuvre actuelle, engagée et détachée à la fois. Niedermayr réinvente des formes tout en s'inscrivant dans une tradition du paysage, à laquelle il apporte une belle contribution : marier la gravité du décor naturel avec des cicatrices de la civilisation, ici ramenées à des apparitions fantomatiques. *Michel Guerrin*

YVES TRÉMORIN

Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, 75004 Paris. Tél. : 42-78-13-44. Jusqu'au 20 avril.

■ Le gros plan photographique et clinique peut s'avérer cruel. Voire inquiétant ou écoeurant. Yves Trémorin le confirme avec des images aux couleurs sans concession d'oeufs au plat, de tranches roulées de jambon, de poisson saigné, mais aussi de visages et de corps où chaque grain de peau est dévoilé (un livre accompagne l'exposition, éd. Joca Seria, 98 p., 198 F). Pas de nature morte ou de portraits picturaux, mais des matières gluantes, brillantes, floues ou nettes, des angles de vue indiscrets qui violent l'intimité d'un bébé, d'un poulet cru ou d'une tranche de pain beurrée. On peut y voir un travail extrême sur la nature des choses et des hommes hors de leur valeur d'usage ou sentimentale. Mais aussi une oeuvre formaliste qui tourne à vide. A chacun ses goûts. *M. G.*

THIERRY URBAIN

Galerie Pons, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. Tél. : 42-71-46-70. Jusqu'au 27 avril.

■ Thierry Urbain est un jeune homme secret qui concocte, à domicile, des architectures miniatures qui incitent au voyage et à la rêverie. Il a obtenu une consécration rapide avec ses *Archéologies du désert*. Chez Pons, on découvre de nouvelles séries, « réalisées » dans le désert de Syrie. Poursuivant son étonnant dialogue entre réel et imaginaire, Thierry Urbain imagine des lieux mi-archéologiques, mi-futuristes, qui font penser à de vagues temples, atriums, chambres funéraires ou forteresses cubistes. Le tout découpé par la géométrie des lignes et la lumière qui renvoie aux origines du monde et de la photographie. Urbain est certainement animé d'une forte vie intérieure, mais ses nouvelles productions tendent un peu plus vers l'abstraction et la forme du dessin. C'est toujours séduisant, pourtant le formalisme envahissant donne moins de vitalité à ce travail attachant. *M. G.*

L'aqueduc de Marie de Médicis sera-t-il protégé ou détruit ?

UN AQUEDUC DU XVIIe SIÈCLE va-t-il modifier l'aménagement de la ZAC Alésia-Montsouris ? Ce projet, voté le 6 novembre 1995 par le Conseil de Paris, en dépit d'une vigoureuse opposition d'élus et d'associations (*Le Monde* du 10 février 1995), occupe 6 hectares du XIVe arrondissement, sur la plate-forme RATP, au nord du parc Montsouris. Ce terrain est traversé, du sud au nord, par deux aqueducs : l'un est gallo-romain, le second a été construit à la demande de Marie de Médicis, entre 1613 et 1623, pour alimenter en eau le palais du Luxembourg et le Quartier latin. Dans l'étude d'impact, la protection de l'ouvrage romain a été envisagée. La construction de l'épouse d'Henri IV a été « oubliée ».

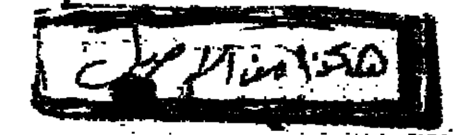
L'association Paris-Oxygène, constatant l'avancée des travaux, s'est inquiétée du sort de cet aqueduc. Jean-Claude Blanchet, conservateur de l'archéologie de la région Ile-de-France, a fait savoir qu'une convention avait été signée avec le maître d'ouvrage, la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM), pour *« prendre en compte le patrimoine archéologique »*. Cette convention prévoit la surveillance par un archéologue des travaux susceptibles de porter atteinte aux vestiges des aqueducs. Mais, d'après cette convention, il est seulement prévu d'en conserver un segment. Ce qui impliquerait la destruction du reste. Est-il possible, demande l'association, qu'une décision ait été prise avant même qu'une reconnaissance approfondie ait été effectuée ?

UNE CONSTRUCTION SOIGNÉE

Si l'aqueduc romain est une simple rigole, l'aqueduc Médicis est un ouvrage maçonné de 1,80 mètre de haut et de 1 mètre de large, voûté, avec des chaînages de pierres appareillées tous les 3,5 mètres. C'est une construction soignée qui a bien résisté au temps. De Rungis au périphérique, l'aqueduc fonctionne parfaitement : il alimente en effet le parc Montsouris en eau. L'aqueduc a été sectionné lors de la création du parc et de l'avenue Reille, sous le second Empire, mais il semble, d'après les cartes de l'inspection générale des carrières, qu'il soit intact sur la traversée de l'actuelle ZAC, remblayée lors de la création de la ligne de chemin de fer de Sceaux, en 1855. On connaît, après la rue d'Alésia, deux sections en bon état : celle qui traverse l'hôpital La Rochefoucauld, où un « regard » est toujours visible, et celle qui franchit les jardins de l'Observatoire, où elle communique avec la maison du Fontainier, un bâtiment classé.

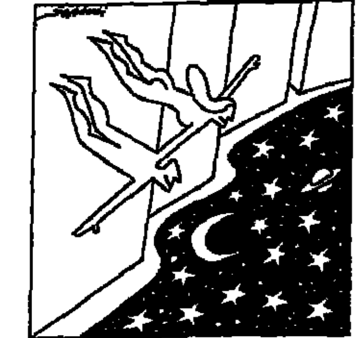
L'association Paris-Oxygène a introduit un *référé*, qui sera plaidé le 2 avril devant le tribunal de grande instance de Paris, pour demander sa protection, le temps d'une reconnaissance approfondie, préalable à son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ces contraintes ne font pas l'affaire de l'aménageur. Mais elles permettront peut-être la révision d'un aménagement qui n'a rien à envier aux médiocres années 60.

Emmanuel de Roux



« Paroles urbaines » expose les graffeurs

Strasbourg accueille ces peintres des murs de la ville



POUR les graffeurs, artistes du graffiti, les murs propres sont synonymes de ville morte. Les fresques sont réalisées, de Los Angeles à Moscou, par des jeunes peintres sur les murs des ghettos ou dans les friches industrielles. Depuis vingt ans, le « graff » se veut porteur d'un message positif contre la drogue, la pauvreté et la violence. Ce mouvement, né aux Etats-Unis, a d'abord été associé aux milieux latino-américains, influencés par le muralisme mexicain. Aujourd'hui, on graffe en anglais, en tamoul, en français. La Laiterie expose plusieurs artistes : Hondo, JonOne, Mahon, Mambo, Number 6, Popay, Rcf One, Rico, Sharp, Shuck, Sib, Spirit et Stak. Le 30 mars, des graffeurs locaux assurent une performance sur les palissades du centre culturel.

★ La Laiterie, Centre européen de la jeune création, rue du Hohwald, Strasbourg. Tél. : 88-75-10-05. Exposition « Paroles urbaines », jusqu'au 12 mai, de 15 à 19 heures. Performances, films, conférence les 30 et 31 mars. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Gérard Caussé
Quatre pièces pour alto seul signées Bach, Stravinsky et Hindemith : il y a peu d'artistes capables de défendre un programme aussi austère. Gérard Caussé est de ceux-là. Il serait même capable d'enflammer la salle.
Stravinsky : *Elégie*. Bach : *Suite BWV 1008, Partita BWV 1004*. Hindemith : *Sonate pour alto op. 25 nº 1.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 30. Tél.: 42-74-22-77. 80 F.

Angelo Branduardi
Etienne Roda Gil a écrit le dernier album de cet Italien charmeur qui aime la tarentelle et la musique sentimentale, la poésie de Franco Fortini, de Sandro Penna ou de La Fontaine, tout comme la mélodie.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle.
20 heures, le 30. Tél.: 42-23-15-15. De 180 F à 240 F.

Lucky Peterson
Depuis longtemps, le blues de ce jeune guitariste virtuose lorgne du côté du funk. Récemment, il a confié les bandes de son dernier album à Bootsy Collins, bassiste légendaire de Parliament, inséparable compère de George Clinton, pour un remix P. Funk. Les deux musiciens prolongent aujourd'hui sur scène cette expérience.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin.
20 heures, le 30. Tél.: 42-08-60-00. De 140 F à 170 F.

Ensemble Sheida
Fondé en 1975 par Mohamed Reza Lotfi, l'ensemble Sheida dépendait de l'Office national de radio-télévision iranienne. Fer de lance de la transmission et de l'enseignement du répertoire de la musique classique persane, il fut le tremplin de jeunes maîtres, tels Sharham Nazeri ou Sâdiq Tarif. A la Révolution, en 1979, Mohamed Reza Lotfi part aux Etats-Unis, avant de revenir en 1993 à Téhéran, à l'instar de nombreux musiciens exilés.
Auditorium de l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. 20 h 30, les 30 et 31 mars. Tél. : 40-51-38-37. 80 F et 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE CŒUR FANTÔME
Film français de Philippe Garrel, avec Louis Regc, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23; réservation: 40-30-20-10).

LA DERNIÈRE MARCHE
Film américain de Tim Robbins, avec *Susan Sarandon, Sean Penn,* Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston (2 h 02).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); Le Champo-Espace Jacques-Tati, dolby, 5e (43-54-51-60); UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56; *réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler,* dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).
VF: UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27); Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
Film français de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland *Amstutz, Christian Rist, Julien Roche*fort, Claude Aufaure (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ECHAPPÉE BELLE
Film français d'Etienne Dhaene, avec Jean-Marc Barr, Anémone, Olivia Bonamy, Antoine Duléry, Laurence Masliah, Zinedine Soualem (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, 8e (36-68-43-47); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: *40-30-20-10);* Mistral, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).

LA FEMME DU PORT (**)
Film mexicain d'Arturo Ripstein, avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez (1 h 50).
VO: Latina, 4e (42-78-47-86); Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14; réservation: 40-30-20-10).

GET SHORTY
Film américain de Barry Sonnenfeld, avec John Travolta, Gene Hackman, Rene Russo, Danny DeVito (1 h 45).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); *Gaumont Opéra Français, dolby,* 9e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-*57-90-81; 36-68-69-27); UGC Gobelins,* 13e (36-68-22-27); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); *14-Juillet Beaugrenelle,* dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).
VF: Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation: 40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Gaumont *Convention, dolby, 15e (36-68-75-55;* réservation: 40-30-20-10).

GUILTRIP
Film irlandais de Gerard Stembridge, avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, *Pauline McLynn* (1 h 30).
VO: 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04); Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56; réservation: 40-30-20-10).

MARCHAND DE RÊVES
Film franco-italien de Giuseppe Tornatore, avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa (1 h 54).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13; réservation: 40-30-20-10); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10).
VF: Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10).

PÉDALE DOUCE
Film français de Gabriel Aghion, avec Patrick Timsit, Fanny Ardant, Richard Berry, Michèle Laroque, Jacques Gamblin (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); *UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21);* UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e (36-68-43-47); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation: 40-30-20-10); UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation: 40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Maillot, 17e (36-68-31-34); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10); *Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96;* 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

SALE GOSSE
Film français de Claude Mouriéras, avec Anouk Grinberg, Axel Lingée, Alberto Gimignani, Philippe Madala, Sotigui Kouyaté, Ahmed Douache (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: *40-30-20-10); Sept Parnassiens,* dolby, 14e (43-20-32-20; réservation: 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e *(36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10).*

TOY STORY
Dessin animé américain de John Lasseter, (1 h 17).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er *(36-68-68-58); Gaumont Marignan,* dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13; réservation: 40-30-20-10).
VF: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23); UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation: 40-30-20-10); *UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33);* Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13; réservation: *40-30-20-10); UGC Gobelins,* dolby, 13e (36-68-22-27); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: *40-30-20-10);* Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e *(36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-*20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-*22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-*31 ; 36-68-81-09 ; *rés.* 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
BROKEN ARROW (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LES CAHIERS RETROUVÉS DE NINA VYROUBOVA (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
CASINO (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; *Bretagne, 6e* (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47)* ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; *v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Mont*parnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *rés. 40-30-20-10) ; Les* Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
CHAMANE (Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
COÛTE QUE COÛTE (Fr.) : Epée de Bois, *5e (43-37-57-47).*
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; *Le Balzac, 8e (45-61-10-60).*
ELDORADO (Can.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Espace *Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'En*trepôt, 14e (45-43-41-63).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : Saint-André-*des-Arts I, 6e (43-26-48-18).*
ERMO (Chin., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).
L'EXIL DU ROI BÉHANZIN *(Fr.) : Sept* Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
FLIRT (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FUNNY BONES (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).
HEAT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; *rés.* 40-30-*20-10) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 *; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont* Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; *rés.* 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).
LEAVING LAS VEGAS *(*) (A., v.o.) :* UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; *UGC Rotonde,* 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79 ;* 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10).
LE MONDE EST UN GRAND CHELM (Fr.-Hong.-All., v.f.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10).
NICO ICON (All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
NIXON (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e* (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10).
NOS ANNÉES SAUVAGES (H.-K., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
OCTOBRE (québécois) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
PAR-DELÀ LES NUAGES (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
PERSONNE NE PARLERA DE NOUS... (*) (Esp., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e *(36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e* (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).
LA ROUE (Bangladais, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
SEVEN (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10).
SHARAKU *(Jap., v.o.) : Reflet Médicis I,* 5e (36-68-48-24).
SMOKE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, *1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ;* Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; *Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés.* 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
SUR LA ROUTE DE MADISON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TAXANDRIA (Bel.-All.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
VALSE AU BORD DE LA PETCHORA (géorgien, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WEEK-END EN FAMILLE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES REPRISES

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-*85 ; rés. 40-30-20-10).
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Reflet *Médicis I, 5e (36-68-48-24).*
HARA-KIRI (Jap., v.o.) : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10).
INDIA SONG *(Fr.) : 14-Juillet Beau*bourg, 3e (36-68-69-23).
J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : 14-*Juillet Parnasse,* 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
MADADAYO (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; rés. 40-30-20-10).
SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LE SPORT FAVORI DE L'HOMME (A., *v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ;* 36-65-70-62).

FESTIVALS

2e FESTIVAL OBJECTIF DOC, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). A *mon père résistant: Régine Orfinger le* deuil et la trahison, sam. 17 h 30 ; A mon père résistant: Ignace Lapiower partisan armé, *sam.* 19 h ; *A mon père* résistant: Marcel Duhen entre le silence et l'oubli, sam. 20 h 30 ; Nukak Maku, lun. 18 h 30 ; Chroniques d'un village tzotzil, lun. 20 h 30 ; Un meurtre à Aubange, mar. 18 h 30 ; Un village anatolien, mar. 20 h 30.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). Chacun cherche son chat, dim. 11 h.
CINÉMA AMÉRICAIN CONTEMPORAIN :
LE TEMPS DE LA VIOLENCE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Sailor et Lula, sam. 19 h, 21 h 30 ; le Parrain, dim. 14 h 15, 17 h 35, 20 h 55 ; Arizona Junior, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; True Romance, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
CINÉMA IRLANDAIS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Fools of Fortune, dim. 20 h ; Le Cercle des amies, mar. 20 h ; Irish Destiny, sam. 17 h, lun. 16 h ; Nous étions tous des noms d'arbres, sam. 18 h 30, lun. 14 h.
CINÉMA IRLANDAIS (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Hidden Agenda, sam. 17 h 25 ; Le Mouchard, sam. 20 h 55, dim. 12 h 50 ; The Snapper, dim. 17 h 05, mar. 20 h 20 ; l'Homme d'Aran, sam. 22 h 45, dim. 20 h 55, mar. 18 h 45 ; Les *Gens de Dublin,* sam. *19 h 15, dim.* 22 h 30, mar. 17 h 05 ; Les Commitments, sam. 0 h 20, lun. 22 h 20, mar. 22 h 10 ; L'Homme tranquille, *dim.* 14 h 40 ; My Left Foot, dim. 18 h 55, lun. 12 h 10 ; Un homme sans importance, lun. 14 h 10, mar. 12 h *40 ; Bishop's Story,* lun. 16 h 05 ; The Field, lun. 17 h 45 ; Au nom du père, lun. 19 h 52, mar. 14 h 35.
CLASSIQUE EN IMAGES 1996 (v.o.), Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Emmanuel Nunes: au *début était* le son, sam. 18 h ; Giuseppe Verdi, sam. 20 h 30 ; Henri Sauguet: le musicien des songes, dim. *14 h ; Jeunesses musi*cales de France: Poulenc, dim. 16 h ; Chroniques de France: Jaubert, dim. 18 h ; *Jean Francaix, dim. 18 h ; la Sym*phonie fantastique, dim. 20 h 30 ; Iannis Xenakis, lun. 16 h ; Britten at Fifty: a Birthday Profile, *lun.* 18 h ; *Toute la* ville danse, lun. 20 h 30.
ÉGYPTE : CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), *Institut du monde arabe,* 5e (40-51-39-91). Hommage aux Frenkel, pionniers du DA en Egypte, sam. 17 h ; *le Caire, sam. 17 h 45 ;* Taxi d'amour, dim. 14 h 30 ; La Terre, dim. 17 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Bianca, lun. 12 h 05.
FIPA 1996 (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Life After Life, dim. 14 h, lun. 22 h ; The Hanging Gale, *dim. 16 h,* 18 h, mar. 14 h, 16 h.
HAROLD LLOYD, Musée d'Orsay, Auditorium, *7e (40-49-48-49). Monte là-des*sus, dim. 14 h.
HOMMAGE A ARTE (v.o.), L'Entrepôt, *14e (45-43-41-63). Korea, mar.* 18 h ; Ailsa, dim. 22 h, lun. 20 h ; The Bargain Shop, sam. 20 h 30, mar. 22 h ; Belfast-Sarajevo, Ciara et Samina, lun. 18 h ; Belfast à l'école de la paix, lun. 19 h.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Les Passagers de la nuit, lun. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; La Femme à abattre, dim. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Casablanca, sam. 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h.
LOUIS JOUVET, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Knock, sam. 20 h 10 ; les Bas-Fonds, dim. 14 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; La Charrette fantôme, lun. 14 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; L'Alibi, mar. 14 h 10, 16 h 10, 20 h 10.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, *dim. 17 h,* lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe ou comment vivre *sa folie aujourd'hui, dim.* 12 h ; John, Le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; *Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère,* sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Notte, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; L'Avventura, sam. 19 h, 21 h 30, *mar.* 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Zabriskie Point, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
ORSON WELLES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Le Troisième Homme, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Othello, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Splendeur des Amberson, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Monsieur Arkadin, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES DE *GARRI BARDINE* (v.o.), *L'Entrepôt,* 14e (45-43-41-63). Le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, dim. 14 h 30, lun. *14 h 30, mar. 14 h 30 ; Le République,* 11e (48-05-51-33). Le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, dim. 15 h, lun. *18 h 45.*
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). les Larmes amères de *Petra von Kant, dim. 17 h 40.*
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, sam. 18 h 40 ; Alice dans les villes, *mar.* 17 h 50 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; l'Ami américain, lun. 21 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)
DIMANCHE
Alain Delon : le Guépard (1963, v.o. s.t.f.), de Luchino Visconti, 16 h ; l'Eclipse (1962, v.o. s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 21 h.
MARDI
Conférence de Jean-François Rauger, 18 h 30 ; Ciné-club des Cahiers du cinéma : la Mort du jeune aviateur anglais de Benoît Jacquot ; Ecrire (1993), de Benoît Jacquot, 20 h 30 ; la Nuit du *chasseur* (1955, v.o. s.t.f.), de Charles Laughton, 22 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma suisse : L'Escapade (1973), de Michel Soutter, 14 h 30 ; Misères de femmes (1920), d'Edouard Tissé et Sergueï M. Eisenstein ; Zürich-Emmental (1954-1962), de Bernhard Giger, 17 h 30 ; Les Ailes du papillon (1982), de Michel Rodde ; Sweet Reading (1981), de Michel Rodde, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma suisse : La Vallée fantôme (1987), de Alain Tanner, 14 h 30 ; l'Ogre (1986), de Simon Edelstein, 17 h 30 ; *Les Petites Fugues (1979),* d'Yves Yersin, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Faits divers à l'Opéra : La Traviata (1982, v.o. s.t.f.), de Franco Zeffirelli, 14 h 30 ; *L'Opéra de quat'sous, v.f.),* de Georg-Wilhelm Pabst, 16 h 30 ; Die Soldaten (1967), de Hans Neugbauer, 19 h ; Fidelio (1978), de Pierre Jourdan, 21 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا عن الاصل

SAMEDI 30 MARS

TF 1

20.45

LES GROSSES TÊTES ONT VINGT ANS
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Spécial anniversaire. Avec Olivier de Kersauson, Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim... (130 min). 313301

22.55

LA MARQUE DU SERPENT
Téléfilm de Tibor Takacs, avec Lorenzo Lamas, Frankie Thorn (95 min). 717924
Un ancien pianiste de jazz s'est installé dans une petite ville du Texas afin d'oublier les cinq années passées en prison pour possession de drogue.

0.30 Formule F1. Grand Prix du Brésil.
1.05 Formule foot.
1.40 Journal, Météo.

2.50 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 3.10 et 3.50 TF 1 nuit. 3.20 Intrigues. 4.00 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.50 Musique. 5.00 Histoires naturelles.

France 2

20.50

LA FUREUR DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur. Avec Michèle Laroque, Michèle Bernier, Nicolas Peyrac, Charlotte de Turckheim, Lio, Khaled, Carole Gerland, Patrick Juvet, Michèle Torr, Loïck Peyron... (150 min). 3135547

23.20

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Magazine présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Patrick Timsit, Pierre Palmade, Dominique Besnehard. (85 min). 1753856

0.45 Journal, Météo.
0.55 La 25e Heure. Magazine. Comment aider les enfants de la malchance ? Avec l'œil du cœur, de Dominique Fresne ; Nos petits frères et sœurs, de Gerd Weiss (85 min). 1531450

2.20 Belles Années. Série [4/6]. L'infirmier de papa. 4.45 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

20.50

▶ MARIA, FILLE DE FLANDRE
Téléfilm de Philippe Triboit, avec Maria De Medeiros (90 min). 975856
Au sortir de la Première Guerre mondiale, l'histoire d'amour entre un homme et sa cousine.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Le piège indochinois, d'Eric Deroo. [2/2] L'enlisement (60 min). 6964905

23.20 Journal, Météo.
23.45 Musique. Cheb Mami : la voix du rai, portrait de Didier Mallet ; Concert enregistré au Bataclan en mars 1995 (50 min). 355127

0.35 Dynastie. 1.20 Musique Graffiti. *Turina* et *Torrefu*, par Turibio Santos, guitare (25 min).

Arte

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série [1/6]. Chantage sur le port, de Hajo Gies, avec Bruno Ganz, Axel Milberg (65 min). 403353

21.50 Métropolis. Eudora Welty et Richard Ford ; les vingt ans du Théâtre du Campagnol ; Rodolphe Töpffer ; Terry Gilliam ; l'abecedaire de Gilles Deleuze : J comme joie (2) (60 min). 8664914
22.50 Plan séquence. La Poupée. Court métrage.

23.00

MUSIC PLANET
Magazine. Miles. Portrait de Miles Davis, de Philippe Koechlin, commentaire dit par Dee Dee Bridgewater (55 min). 99363
Un portrait rythmé de Miles Davis conçu, pour Canal +, par Philippe Koechlin. A partir de nombreux documents – le trompettiste a été beaucoup filmé et photographié –, et de beaucoup de musique – Miles aura touché à tous les genres du jazz – on découvre la diversité de l'œuvre d'une des rares stars de la note bleue. Excessif, mystificateur, créatif, le sorcier Miles dans toutes ses splendeurs sonores.

23.55 Pognon sur rue. Téléfilm de Jean-Louis Bertucelli, avec Daniel Prevost, Franck Lapersonne (80 min). 9563721

1.15 Cartoon Factory. [1/10] (rediff.). 1.45 French and Saunders go to the Movies. Série [1/2] (v.o., rediff., 65 min).

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Serie, avec David Duchovny, Gillian Anderson.
Excelsis Dei (65 min). 401905
Le mystère vaudou (50 min). 8514586
La main de l'enfer (55 min). 7220568
Excelsis Dei : *Une série d'agressions est perpétrée par une force mystérieuse dans une maison de retraite ;* Le Mystère vaudou : *un militaire est retrouvé mort dans un camp de détention pour émigrants de Caroline du Nord, des inscriptions vaudou sont retrouvées sur le lieu du crime ;* La Main de l'enfer : *Scully et Mulder enquêtent sur la mort d'un adolescent pendant une messe noire.*

23.35 A l'ouest d'Edern.
1.00 Best of dance.

2.30 Black Ballad. Documentaire. 4.00 Hot forme. 4.25 E = M 6. Magazine. 4.50 Jacques Brel. 5.45 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

L'ŒIL DU JAGUAR
Documentaire (40 min). 98059
Un des films animaliers les plus chers qui existent. Tourné en 35 mm. en HD, un document « fictionné » aux couleurs époustouflantes.

21.10

LES ROLLING STONES
"Stripped". Musique.

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.
23.00 Doppelganger. Film d'Avi Nesher (1992, 101 min). 6305059
0.40 La Première Fois ■ Film de Claude Berri (1976, 79 min). 3348759
2.00 Full Eclipse ■ Film d'Anthony Hickox (1993, 98 min). 8779189
3.35 Les Allumés. (24 min). 3866547
4.20 Le Fils préféré ■ Film de Nicole Garcia (1994, ♦, 97 min). 3921059

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Claude Roy, écrivain. 20.45 Fiction. Le Cœur a quatre pattes ou l'impossiblité de rompre, de Claude Faraldo.
22.35 Musique : L'air du temps. Restauration d'instruments. Comment, pourquoi faire ?
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Chats entre chats. 3. Les Morts, les pauvres morts, de P. D. James, tiré de The Gin who Loved Graveyards. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Accès direct, avec Daniel Mesguich, Jacques Henric, Eduardo Manet, Armelle Héliot, Hélène Kuttener ; 3.20, L'Œuf de Colomb : la Glace au plomb ; 3.30, Joël Schmidt (Le Royaume Wisigoth de Toulouse ; 3.59, Entretiens avec Jack Ralite ; 6.28, Agora : Ismaël Kadaré (Dossier H).

France-Musique

20.00 Opéra. Donné le 15 mars au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par le Chœur de Radio-France, François Polgar, chef de Chœur, et l'Orchestre national de France, dir. Vassily Sinaïski : Mavra, opéra-bouffe en un acte, livret de Boris Kochno, d'après La Petite Maison de Kolomna de Pouchkine, de Stravinsky ; Iolanta, opéra en un acte, livret de Modeste Tchaïkovski, d'après La Fille du roi René de Hertz, de Tchaïkovski.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les années 90. Concert donné le 23 mars, salle Olivier Messiaen à Radio-France. Œuvres de Webern, Amy, Krawczyk, Amy.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Autour de Poulenc. Concert champêtre, de Poulenc, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. James Conlon, Ton Koopman, clavier ; Nuages, de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Valses romantiques, de Chabrier ; Œuvres de Satie, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson : En Habit de cheval ; Gnossienne nº 3, orchestration Poulenc ; Œuvres de Poulenc.

22.40 Da Capo. Œuvres de Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Notre Imogène.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Grand Prix. Fa si la chanter.
0.15 Bon week-end.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Kilomètre zéro : Patagonia Express [11/11].
21.20 Les Coulisses du musée. Musées royaux des beaux arts de Belgique.
21.50 Histoire et passion [1/6].
22.45 15 jours sur Planète.
23.10 Dossier secret du triple meurtre au Mississippi (50 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Jumping international de Paris.
23.00 Paris dernière.
23.55 Concert : Misty Oldland. Enregistré en 1994 (35 min). 72916498
0.30 Top-Flop (30 min).

France Supervision

21.35 Coulisses.
22.05 L'Eté des grands créateurs.
22.30 Les Grands Courants de l'art italien. Florence, début de la Renaissance.
23.10 Billard.
0.05 Motocyclisme (50 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Fanny Ardant.
22.05 The Great Stone Face : Buster Keaton.
23.00 Carnival Rock ■ Film de Roger Corman (1957, N., v.o., 80 min) 3186634
0.20 ▶ Le Roman de Marguerite Gautier ■ ■ ■ Film de George Cukor (1936, N., v.o., 110 min) 83721870

Ciné Cinémas

20.30 La Mort en vente libre. Téléfilm de John David Coles (1992, 90 min) 5335905
22.00 Ciné Cinécourts.
23.05 La Tribu. Film d'Yves Boisset (1990, 95 min) 10377092

Série Club

20.00 Caraïbes offshore. Leçons mortelles.
20.45 Commissaire Flemming. Echec à la reine.
22.15 Les Têtes brûlées. Duel au-dessus du Pacifique.
23.05 Au-delà du réel. Enquête sur un mystère.
23.50 Formule 1.
0.40 César Birotteau (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Le projet Eden.
21.50 Le Frelon vert. Deux flics pourris.
22.10 Chronique du chrome.
22.15 Liquid Television.
22.40 Nonante.
23.40 Quatre en un.
0.10 Seinfeld. Le club diplomate (90 min).

Eurosport

15.55 Cyclisme. En direct. Critérium international de la route, 1re étape : Gaillac-Gaillac (191 km) (60 min). 5475276
16.55 Formule 1. En direct. Grand Prix du Brésil, essais. Sur le circuit d'Interlagos (65 min). 3626740
18.00 Course de camions.
19.00 Formule 1.
20.00 Plongeon.
22.00 Formule 1.
23.00 Boxe.
0.00 Tennis (120 min).

Rendez-vous

22.00 **France-Inter.** Nous les femmes. Invitée : Laurence Aupetit, directrice générale de la future chaîne des femmes.

23.00 **Europe 1.** De quoi j'vais m'plaindre. Lucky Peterson.

DIMANCHE 31 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. La dernière heure. Série.
14.15 Arabesque. L'empoisonneuse. Série.
15.10 *Le Rebelle.* Une légende vivante.
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Douce punition.
16.55 Vidéo gag.
17.15 F1 à la Une.
17.55 Formule 1. Sport. Grand Prix du Brésil en direct de Sao Paulo ; 18.00, Départ de la course ; 19.45, Le podium (125 min). 24401054
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

CAVALE SANS ISSUE
Film américain de Robert Harmon avec Jean-Claude Van Damme (1992, 94 min). 685615
Un détenu évadé, réfugié dans les bois, devient l'ami et le défenseur d'une jeune veuve.

22.30 Ciné dimanche.

22.40

CHASSE À MORT ■
Film américain de Peter Hunt avec Charles Bronson, Lee Marvin (1981, 92 min). 9380122
Les années 30, dans le Grand Nord canadien. Un vieux sergent de la police montée poursuit, à contrecœur, avec ses hommes, un vieux trappeur qui est intervenu – *contre la loi – dans un combat de chiens.*

0.20 Journal, Météo.

0.35 Concert Gulda Mostly. 1.30 et 2.30, 3.05, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 1.40 et 3.15, 5.05 Histoires naturelles. 2.40 Mésaventures. 4.55 Musique.

France 2

12.58 Journal, Loto.
13.25 Dimanche Martin. Avec Renaud.
15.10 Cousteau. Documentaire. Danube 4, les débordements du fleuve (55 min). 6154580
16.05 Dimanche Martin. Avec Frédéric François.
17.50 et 5.00 Stade 2. Rugby à XIII : le lancement de la Super League ; Football : portrait de Raymond Domenech ; Cyclisme : 65e Critérium international de la route ; Disciplines olympiques ; Basket-ball ; L'hebdo des JO...
18.45 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, Météo.

20.50

RUNAWAY TRAIN ■
Film d'Andreï Konchalovski avec Jon Voight (1985, 111 min). 900580
Un homme s'évade d'un pénitencier avec un jeune détenu. Ils montent dans un train de marchandises...

22.50

TARATATA
Variétés présentées par Nagui. Avec les Innocents, Ron Sexsmith, Dalcan (70 min). 673770

0.00 Journal, Météo.
0.15 Musiques au cœur. Le Diable amoureux, ballet de Roland Petit sur une idée de Jean Anouilh d'après l'œuvre de Jacques Cazotte, musique de Gabriel Yared avec Alessandra Ferri, Jan Broeckx et le Ballet national de Marseille Roland Petit. (75 min). 5311967

2.15 Ghana, un jour dans la vie d'un enfant. 2.45 Urti. Moins sale que les larmes. 3.05 Ardoukoba. 3.55 Portrait. Delvaux. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires. Les missionnaires de la pub.
14.05 Yuma. Téléfilm de Ted Post, avec Clint Walker (85 min). 9294238
15.30 Sport dimanche. 15.35, Tiercé à Auteuil ; 15.55, Equitation : Jumping international de Paris ; 16.40, Cyclisme : Critérium international de la route.
17.55 Lignes de mire. Invités : Christian Clavier, Philippe Bouvard, Pierre Mondy.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs.
20.10 Benny Hill.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. L'envie (65 min). 473572

21.55 Un cas pour deux. Série. Corruption, de Gabriela Zerhau.
22.55 Dimanche soir. Invité : Michel Barnier.
23.45 Journal, Météo.

0.05

LE PRISONNIER DE ZENDA ■ ■
Film américain de John Cromwell avec Ronald Colman (1937, N., v. o., 100 min). 4860967
Si l'on connaît bien la version cinématographique de 1952, tournée en Technicolor par Richard Thorpe, cette adaptation antérieure du roman d'Anthony Hope n'a jamais été diffusée. Différente de style, elle n'en est pas moins passionnante.

1.45 Dynastie. Images. 2.30 Musique Graffiti. Concert lyrique. *La Force du destin* et *Le Trouvère*, extraits, de Verdi, par Sylvie Valayre, soprano, l'Orchestre symphonique français, dir. Jean-Yves Ossonce (20 min).

La Cinquième

12.00 Les Éléphants de Tombouctou. 13.00 Fenêtre sur court. 13.30 Détours de France. Gustave Flaubert : j'irai revoir ma Normandie. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : François Baroin. 15.00 Teva. Cache-cache à Bornéo. 16.00 Le Comte de Monte-Christo. [2/6] Feuilleton. 17.00 Le Sens de l'Histoire. Oncle Ho et Oncle Sam. Temoins : Philippe Richer, Philippe Devillers. 18.30 Va savoir. Prisonniers du donjon.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés [2/10]. Alice Shop the Suey (1925) ; Lady Play Your Mandolin (1931) ; Betty and Little Jimmy (1936) ; Parrotville Old Folks (1935).
19.30 Maestro. Magazine. Anne-Sophie Mutter (60 min). 1528
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE VOYAGE DES HÉROS
proposée par Claus Josten.

20.46 Héros errants. Documentaire de Sylvie Pagé (74 min). 100384238
Du Québec a l'Arizona, de Paris à Mayence, petits et grands enfants font revivre devant la caméra les personnages qu'ils admirent, leurs héros préférés.
22.00 L'Ange bleu ciel. Film vidéo de Mari Cantu et Lena Braun (35 min). 12677
Une jeune Berlinoise « surfe » sur Internet sans conviction et décide de lancer son double dans une aventure héroïque.
22.40 L'Etoffe des héros. De Michael Groote (30 min). 6673967
Cet essai historique retrace l'évolution de l'image du héros, très bousculée à partir du siècle des Lumières. Sommes-nous aujourd'hui parvenus à un monde sans héros ?
23.10 Zorba le Grec ■ Film grec de Michael Cacoyannis avec Anthony Quinn, Alan Bates (1964, N., 142 min). 6020870

1.35 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Eudora Welty et Richard Ford ; les vingt ans du Théâtre du Campagnol ; Rodolphe Töpffer ; Terry Gilliam ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : J comme joie (2) (rediff., 60 min).

M 6

13.00 La Traque infernale. Téléfilm de Gianfranco Albano (174 min). 27798035
16.00 Motocyclisme. Grand Prix moto de Malaisie. Grand prix de Malaisie : course des 250cc.
17.05 Cancoon, l'homme de la médina. Téléfilm de Paolo Barzman, avec Caroline Tresca (87 min). 9841528
18.55 Bugs. Serie.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. L'enquête : les énigmes de l'univers ; Le GPS et le taxi ; Satellite contre volcans. Idée : bandelette antironflements. Les limites de la souplesse. La peau de laboratoire.
20.35 et 0.50 Sport 6.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine de Patrick de Carolis. Reportages : graines de champions, ça passe ou ça casse ! ; les faux-semblants ; Drogue : alerte à l'ecstasy (120 min). 644412

22.45 et 5.20 Culture pub. Du pétrole et des pubs.

23.20

DÉSIR
Téléfilm de Michael Cardoso, avec Peter Marc, Josie Bisset (83 min). 7552219
Une jeune pianiste américaine arrive à Venise pour passer un concours organisé par une prestigieuse fondation. Mais une désagréable surprise l'attend à son arrivée en Italie...

0.55 Motocyclisme. Grand prix de Malaisie : course des 500 cc, suivi d'un résumé de la course de 250 cc diffusée pendant l'après-midi.

2.00 Best of 100% nouveaux. Musique. 3.30 Les Girls de Saint-Tropez. Documentaire. 4.35 Broadway Magazine (70 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.25 Flash d'information.
12.30 Télés dimanche.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 ▶ 24 heures. Magazine. Etre né quelque part. (85 min). 8285580
15.30 Insektors. Kontagion.
15.40 Les Inventions de la vie. (27 min). 8801948
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.10 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
17.59 Cinématoc.
18.00 Les trois Ninjas contre-attaquent. Film américain de Charles T. Kanganis (1994, 90 min). 45603
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.30 Flash d'information.
19.40 Ça cartoon.

20.15

FOOTBALL
En direct. Match décalé de la 33e journée de D1 : Guingamp-Lens ; à 20.30, coup d'envoi (135 min). 1155493

22.30 Flash d'information.
22.35 L'Equipe du dimanche.

1.05

TEXASVILLE ■
Film américain de Peter Bogdanovich avec Jeff Bridges, Cybill Shepherd (1990, v. o., 121 min). 5658012
Au Texas, un pétrolier au bord de la faillite, qui délaisse son épouse et ses enfants, voit revenir celle qui fut son amour de jeunesse. D'après le roman d'un écrivain texan, la suite de La Dernière Séance *(tourné par Bogdanovich en 1978). Un curieux mélange de comique burlesque et d'émotion. Et la mélancolie d'un metteur en scène qui se retourne sur son propre passé.*

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Bluff ou de vrais imprévus en fausses illusions, par Norbert Aboudarham.

22.25 Poésie sur parole. (6).
22.35 Musique : Le Concert. Transcontinentales. Concert enregistré le 12 mars, au Studio Charles Trénet, par le Trio de René Mailhes.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Jean-Luc Prigent ; Rub a dub dub ; Rémanences : Casus belli ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Frédéric Acquaviva (Coma). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Han Suyin (1) ; 1.55, Le Costume : Pourquoi et comment ? ; 3.26, Chaïm Soutine ; 4.24, Jean-Louis Barrault ; 4.51, Nuits magnétiques : La monstruosité ; 6.14, Claude Mauriac (Radio Nuit).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Madame Butterfly (acte I), de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Jules Gressier (1959), Lyne Cunia (Cio Cio San), Albert Lance (Pinkerton).
21.00 Capitale Prague. Par Mildred Clary.
22.30 Transversales. 1. Puppet Motel, CD-ROM de Laurie Anderson. 2. Les magiciens de la Terre. Sénégal : Doudiou N'Daye Rose et ses percussionnistes (Festival Banlieues bleues, le 5 avril à Bagnolet) ; Mali : le Trio Kamate N'Goni (le 30 mars au New Morning à Paris, le 2 avril à Angoulême, le 4 avril à Quimper, le 5 avril à Nantes). 3. Dédic. 4'33, de Cage, par les Arts florissants, le Hilliard Ensemble, l'Ensemble InterContemporain, l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Pierre Boulez (le 1er avril 1986). 4. Le jazz probablement. Willem Breuker, saxophoniste, compositeur.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Arabella, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti, Lisa Della Casa (Arabella), George London (Mandryka).

22.15 Soirée lyrique (Suite). Œuvres de R. Strauss : Arabella, extraits, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm ; Sept Lieder, Lisa Della Casa, soprano ; Cosi fan tutte, extraits, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm, Lisa Della Casa, soprano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 52 sur la une.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Grand jeu TV5.
22.35 Espion, lève-toi ■ Film d'Yves Boisset (1981, 95 min) 16817483
0.10 Cérémonie.
0.30 Journal (France 3).
1.00 Journal (TSR).
1.30 Visions d'Amérique (10 min).

Planète

20.35 De Gaulle au fil des mots.
21.35 Les Nouveaux Explorateurs [11/12] Les nouveaux langages.
22.05 Le Roi des baleines.
22.50 ▶ Mémoires d'ex. [1/3] Debout les damnés : 1920-1939.
23.45 La Peau dure.
0.40 Taxi Cab Confessions (65 min).

Paris Première

Totalement cinéma.
20.30 Top-Flop.
21.00 Comédie érotique d'une nuit d'été ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1982, v.o., 90 min) 4104615
22.30 Concert : Michel Portal and Louis Sclavis. Enregistré au théâtre antique de Vienne (Isère), en juillet 1994. (90 min). 5170967
0.00 Eco, écu et quoi ?
0.25 Musiques en scènes. Invités : le chef d'orchestre Richard Bonynge et la soprano Joan Sutherland.
0.55 Le Canal du savoir (55 min).

France Supervision

20.40 Capoeira, bel horizon. De Basile Sallustio.
21.30 Les Spécialistes ■ Film de Patrice Leconte (1985, 105 min) 53677615
23.15 Equitation.
0.40 Concert classique (90 min). 20823517

Ciné Cinéfil

20.30 ▶ Le Roman de Marguerite Gautier ■ ■ ■ Film de George Cukor (1936, N., v.o., 105 min) 5265696
22.15 L'Amour à l'américaine ■ Film de Claude Heymann (1931, N., 90 min) 1304580
23.45 La Maison d'en face ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 85 min) 31325764

Ciné Cinémas

20.35 Le Voleur et la Menteuse. Film de Paul Boujenah (1993, 80 min) 4716344
21.55 Le Chien des Baskerville ■ Film de Terence Fisher (1959, v.o., 85 min) 32510124
23.20 Police fédérale Los Angeles. Film de William Friedkin (1985, v.o., 115 min) 83869035

Série Club

19.50 Caraïbes offshore. Leçons mortelles.
20.35 Le Club.
20.45 César Birotteau.
22.05 Les Têtes brûlées. Duel au-dessus du Pacifique.
22.50 L'Age de cristal. Pilote.
0.00 Formule 1.
0.45 Commissaire Flemming. Echec à la reine (90 min).

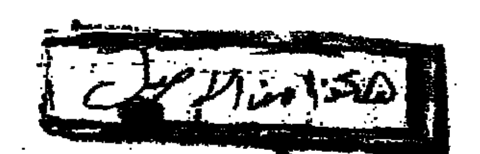
Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le club diplomate.
20.25 Dream On. Cherche locataire désespérément.
20.55 Top bab.
21.40 Absolutely Fabulous. Vacances en Provence.
22.10 Chronique New Age.
22.15 La Semaine sur Jimmy.
22.25 New York Police Blues.
23.10 Le Meilleur du pire.
23.45 Les Envahisseurs. Le procès (55 min).

Eurosport

13.25 Formule 1. En direct. Grand Prix du Brésil, warm up, sur le circuit d'Interlagos (35 min). 6905528
14.30 Equitation. En direct. Coupe du monde de saut d'obstacles. Ligue d'Europe occidentale. 13e et avant-dernière manche, au palais omnisports de Paris-Bercy (120 min). 734180
16.30 Cyclisme. En direct. Critérium international de la route, 3e étape, contre-la-montre (7 km), à Castres (30 min). 219783
17.00 Plongeon.
17.45 Formule 1. En direct. Grand Prix du Brésil, la course, sur le circuit d'Interlagos (125 min). 59179219
20.00 Formule Indy.
21.00 Motocyclisme.
22.00 Formule 1.
23.30 Tennis (120 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

DIMANCHE 31 MARS - LUNDI 1er AVRIL 1996

Nouveaux philosophes

par Alain Rollat

DE TOUTES les émissions de télévision qui se piquent de philosophie la meilleure est la plus courte. C'est la promenade de cinq minutes que nous offre Canal Plus, chaque samedi, en clair, à 20h25, en compagnie d'un couple idéalement formé pour parler au grand public de la vie et de la mort comme on parle de la pluie et du beau temps puisqu'il est constitué de Michel Field, qui enseignait la philosophie avant de hanter les studios, et de « Mademoiselle Agnès », experte en météorologie. A l'heure où les autres programmes s'évertuent généralement à enchaîner le téléspectateur aux tranches de publicité chacun de ces « Pas si vite! » est un petit bijou. Soudain, le temps suspend son vol, la tyrannie de l'instantané s'abolit, la télévision met sa magie au service de l'introspection, autrement dit d'un mode d'expression conceptuel absolument étranger à son menu quotidien. Et ça marche !

C'est un plaisir de voir Michel Field et sa complice retourner aux sources originelles de la philosophie en savourant les questions qu'ils se posent avant de chercher à y répondre. Un régal de les entendre bavarder de la mode, au jardin des Tuileries, pour déboucher sur Barthes, qui savait si bien décrypter ses codes : *« La substance de la mode, c'est ce qui se démode. »* Un délice de les voir s'étonner de tout et de rien, sans pédanterie, à propos de la pyramide du Louvre, pour aboutir à Schopenhauer : *« Excepté l'homme, aucun être ne s'étonne de sa propre existence. (...) De cet étonnement naît le besoin métaphysique qui est propre à l'homme seul. »* Une joie de les accompagner sur la pelouse du Parc des Princes dans la foulée d'Aristote, qui cherchait à savoir *« si l'âme est la réalisation du corps en ayant avec lui la relation du navigateur à son navire »*.

C'est surtout une performance : mine de rien, Michel Field, « Mademoiselle Agnès » et Canal Plus actualisent la maïeutique déambulatoire telle que la pratiquait Socrate sur l'Acropole. Mais ils ne sont pas les seuls à humaniser ainsi la société de communication. A deux reprises, ces derniers mois, un hurluberlu anonyme a été vu en train d'initier ses élèves à la philosophie à l'intérieur même... du parc à thèmes de Disneyland! La première fois, au sortir des loopings de « Space Moutain », il donnait un cours sur la formation de l'esprit scientifique en confrontant l'appréciation de Bachelard, selon lequel la science se construit systématiquement contre l'opinion, et celle de Pascal, selon lequel, au contraire, il y a toujours quelque chose de sain dans l'opinion des peuples.

La seconde fois, dans « Main Street », à propos d'architecture, il expliquait que si Hegel avait rencontré Mickey il aurait sans doute nuancé son jugement selon lequel *« imiter la nature n'est pas le but de l'art »*. Renseignement pris, ce pédagogue inconnu est un certain Eric Schilling, professeur de terminale L au lycée Van-Dongen de Lagny-sur-Marne. Vite, une caméra intelligente !

Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture

« Si les scientifiques disaient qu'il faut abattre tout le cheptel britannique, j'y serais prêt »

« Partagez-vous l'analyse faite à Turin par le premier ministre britannique, John Major, selon laquelle l'affaire de la vache folle serait un problème européen et non spécifiquement britannique ?

– Cette affaire est à l'évidence un problème de dimension européenne. Le fait que la France ait réagi de façon très rapide pour bloquer les importations de viande britannique ne signifie nullement que ce n'était pas un problème européen, bien au contraire. La France a souhaité que la question soit portée le plus vite possible à l'échelon de l'Europe, ce qui montre bien que les positions française et britannique étaient en la matière conformes. M. Major a raison quand il dit qu'il faut prendre en compte la dimension scientifique du problème. Mais l'embargo – je préfère parler de mesure de suspension – vis-à-vis de la viande britannique est une mesure conservatoire prise dans l'intérêt collectif, dans l'attente de connaître la réalité des choses. La suspension n'était en rien une mesure d'hostilité vis-à-vis de la Grande-Bretagne. On observait d'ailleurs dans ce pays un vrai mouvement de panique, et nous aurions ajouté à cette panique si nous n'avions pas agi comme nous l'avons fait.

– En fonction des données médicales dont vous disposez quelle doit, selon vous, être la politique d'abattage du cheptel bovin britannique ?

– Nous attendons maintenant un supplément d'informations scientifiques. Tant que toutes les données scientifiques ne sont pas acquises, nous ne pourrons pas nous prononcer sur les questions essentielles, qu'il s'agisse de la durée des mesures de suspension d'importation de viande britannique, ou de l'ampleur de l'abattage du cheptel bovin de Grande-Bretagne. On parle aujourd'hui d'abattre les bêtes de plus de trente mois.

» Pour ma part, je préfère rester prudent, et m'entourer du conseil de scientifiques, de vétérinaires, et de médecins. Nous allons examiner ce qui permettrait d'obtenir une garantie à 100 %, et nous verrons alors à partir de quel âge et dans quels troupeaux il faudra intervenir. Si les scientifiques disaient que la seule solution est d'abattre tout le cheptel britannique, j'y serais pour ma part prêt. Mais nous n'avons, je le redis, aucune donnée scientifique qui permette actuellement d'envisager cette mesure. De la même manière, il est difficile de situer quelles seront les conséquences financières qui résulteront des diverses décisions que nous serions amenés à prendre. Ce qui est certain, c'est que cela va coûter très cher à la communauté. Nous ne pouvons pas donner encore de chiffre, mais il est clair que ce ne sera pas de l'ordre de quelques milliards de francs, mais bien de l'ordre de quelques dizaines de milliards de francs.

– Estimez-vous que des erreurs ont été commises en Europe et en France ?

– En France, les différents gouvernements qui se sont succédé depuis 1986 ont géré ce dossier avec beaucoup de responsabilité et de rigueur. Peut-être aurait-il pu y avoir à l'échelon européen une plus grande vigilance en la matière. Il peut paraître curieux de voir les contraintes imposées dans certains domaines et, dans le même temps, une certaine tolérance, certaines carences de l'Union. Il faut toutefois rappeler que depuis 1989 le problème de la qualité de l'alimentation bovine a été résolu. S'il y a une leçon à tirer de tout cela, ce n'est certainement pas de demander un accroissement du poids de l'Europe mais au contraire d'obtenir que l'Europe soit vigilante dans un certain nombre de domaines essentiels. Nous sommes dans un état de psychose où chacun peut perdre ses nerfs. On peut faire des articles de presse graves, sérieux, sur l'affaire des « vaches folles » sans la traiter sur le thème de *La Guerre des Mondes*.

– Quelles séquelles laissera selon vous l'affaire de la « vache folle » ? Pourrait-elle remettre en question les fondements de la politique agricole commune ?

– On peut espérer que cette crise aura des aspects positifs. L'Europe va dorénavant devoir recentrer sa façon de travailler, moins se concentrer sur l'accessoire mais plus sur l'essentiel, moins se mêler de ce qui relève dans chaque pays du principe de subsidiarité et davantage porter son attention sur les véritables problèmes européens. Il va aussi y avoir une attention plus forte portée, dans toutes les filières agricoles, sur la manière de produire. Une autre conséquence positive, et non des moindres, est que la mise en place de filières de qualité et d'identification, notamment dans le domaine de la viande, va pouvoir s'accélérer, contre certaines résistances professionnelles et contre l'opinion de certains hauts fonctionnaires de l'agriculture. Nous allons peut-être gagner là plusieurs années. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Avignon se place sous la tutelle de l'Etat

AVIGNON
de notre correspondante

Avignon, trois fois plus endettée que les villes de sa catégorie, avec 26 150 francs par habitant, va être placée sous tutelle de l'Etat. Le compte administratif, voté vendredi 29 mars, présente un déficit de 128 millions de francs. *« Il s'agit de jouer franc jeu et de ne plus dissimuler la vérité »*, explique Marie-José Roig, député (RPR) du Vaucluse, maire d'Avignon depuis juin 1995. Selon l'opposition, qui conteste le montant du déficit et qui l'attribue en partie à la privatisation du service des eaux, décidée par la municipalité de droite aux commandes de 1983 à 1989, cette tutelle volontaire permettra surtout d'augmenter la pression fiscale de 4 % à 8 %, sans en assumer la responsabilité, dans la perspective des législatives de 1998.

Le maire devrait reprendre les commandes de la ville dans trois ou quatre mois, après l'acceptation de son plan de redressement par le préfet. Mme Roig a choisi de diminuer le budget de fonctionnement des services municipaux et les subventions aux associations, soit 48 millions de francs d'économies. Elle négocie avec les banquiers le réaménagement de la dette et espère une aide de l'Etat.

Sa volonté de redynamisation du centre-ville et de création d'un « pays d'Avignon » associant les communes voisines se heurte à la procédure de scission du quartier de Montfavet, entamée depuis cinq ans et approuvée lundi 25 mars par le conseil général du Vaucluse. Avignon perdrait du même coup 15 % de sa population, une grande part de ses ressources fiscales et 40 % de ses réserves foncières.

Monique Glasberg

Le gouvernement renforce son contrôle sur les caisses de Sécurité sociale

APRÈS le vote de la réforme constitutionnelle donnant au Parlement un véritable pouvoir sur la Sécurité sociale, puis l'adoption en conseil des ministres de la loi organique instituant des *« lois de financement »* annuelles pour l'ensemble des régimes (*Le Monde* du 28 mars), la refonte du système de protection sociale, lancée le 15 novembre 1995 par Alain Juppé, est entrée dans sa dernière phase.

Le gouvernement a adressé aux partenaires sociaux et au Parlement, vendredi 29 mars, le projet d'ordonnance sur l'organisation et la gestion des caisses. Les deux autres ordonnances (médecine de ville, hôpital) leur seront soumises dans quelques jours. Tous ces textes définissent, notamment dans l'assurance-maladie, une chaîne des responsabilités entre l'Etat, qui fixera à la fois les objectifs financiers et sanitaires, et les caisses de Sécurité sociale, qui auront à la fois plus de responsabilités et une obligation de résultats pour leur gestion.

L'ordonnance sur les caisses prévoit que le gouvernement passera, à partir de 1997, des *« contrats d'objectifs et de gestion »* avec les organismes nationaux. Ceux-ci s'engageront sur trois ans à améliorer les services offerts aux assurés et, surtout, à respecter le taux d'évolution des dépenses voté par le Parlement. En contrepartie, l'Etat allégera sa tutelle et ne pourra plus prendre arbitrairement des décisions qui alourdissent les dépenses des caisses. Il devra aussi indiquer sa politique à moyen terme dans les domaines du médicament et de la démographie médicale, deux éléments qui pèsent sur l'évolution des dépenses de santé. Un avenant à ces contrats triennaux précisera, chaque année, l'objectif d'évolution des dépenses de médecine libérale. Si ce taux est dépassé, les caisses ne suspendront pas les remboursements, mais l'objectif de dépenses de l'année suivante sera plus contraignant. Ces conventions seront relayées par des contrats entre caisses nationales et caisses locales.

Pour mener cette réforme à bien, le gouvernement a jugé nécessaire de renouveler la composition des conseils d'administration des caisses. Dès le 1er octobre, les représentants des employeurs y seront désormais à parité avec ceux des salariés (treize dans les organismes nationaux, huit dans les caisses locales), alors que la répartition actuelle avantage les syndicats. Les administrateurs ne seront plus élus mais désignés par leur organisation pour un mandat de cinq ans (contre six) renouvelable une fois, et ils ne devront pas être âgés de plus de soixante-cinq ans à la date de leur nomination. Dans les caisses nationales, la CGT, la CFDT et FO auront trois sièges, la CFTC et la CGC deux sièges (respectivement deux et un au plan local).

Les conseils s'ouvriront à des personnalités qualifiées issues de la société civile qui, toutefois, ne pourront ni élire ni être élues aux fonctions de président ou de vice-président de caisse. Les directeurs locaux ne seront plus nommés par les conseils, mais, après avis de ces derniers, par le directeur de la caisse nationale, lui-même nommé en conseil des ministres. Un conseil de surveillance, composé de parlementaires, d'élus locaux, et de membres d'associations (familles, retraités, exclusion), sera placé auprès de chaque organisme national. Présidé par un député ou un sénateur, il veillera à la bonne exécution du contrat passé par chaque caisse avec l'Etat.

Jean-Michel Bezat

Tirage du *Monde* daté samedi 30 mars 1996 : 484 641 exemplaires